



This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

Google This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online. It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover. Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you. Usage guidelines Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying. We also ask that you: + Make non-commercial use of the files We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for Personal, non-commercial purposes. + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's System: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help. + Maintain attribution The Google's "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it. + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe. About Google

Book Search Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

Google A propos de ce livre Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne. Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public. Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains. Consignes d'utilisation Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées. Nous vous demandons également de: + Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial. + Ne pas procéder à des requêtes automatisées N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter Nous encourageons pour la réalisation de ce type de

travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile. + Ne pas supprimer l'attribution Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas. + Rester dans la légalité Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère. A propos du service Google Recherche de Livres En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





**The text on this page is estimated to be only 17.15% accurate**

F HARVARD COLLEGE LIBRARY @ IN MEMORIAM OF  
FREDERIC HILBORN HALL .MAY-19.. ^

**The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate**

|3i

**The text on this page is estimated to be only 9.28% accurate**

LES fIRANDES LANDES DE GASCOGNE — »-i Éludes  
Historiques ET GÉpGRAPHIQUES PAU P. CUZACQ (dk ĨAnNos,  
Landes) RAYONNE fvrHtMFKÎ» T>rO

**The text on this page is estimated to be only 5.60% accurate**

0 tjt'imi \*i»f\*t«i . J: '■ /r t\ !» . %. '•^ (Tl ■ \* À: ' - ?\*>• ^r ■  
•■v..-:^^ •:-\fW?-W""-^ 1 -•: ; \*•

LES GRANDES LANDES DE GASCOGNE ÉTUDES  
HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

**The text on this page is estimated to be only 0.40% accurate**

■ <<<^-<<'

**The text on this page is estimated to be only 11.91% accurate**

s^ES GRANDES LANDES DE GASCOGNL Études Historiques  
ET GÉOGRAPHIQUES PAR P. QUZACQ/(d£ Tarnos, Landes) xi-\*), ^j^ :  
BAYONNE Imprimerie -npocRArMiquc et lithographique A.  
LAMAicNÉREf rue Jao^es LAFnrtr, 9 1893 .• ■: • ^ • . !'.&k . -'■^■t--' "?:  
'\*i\*r'; — ^ .

**The text on this page is estimated to be only 28.66% accurate**

v..\*V» •—• • \*^" ■ .- HbHH.S MAR 26 1914 ^ i-ZER i< C'c.^t  
un devoH\* pour. .7iùs de connaître^ dans /r détail de sa structure êiVtér  
leur e, celte terre de Frauce^ notre domaine et ê^hjel de nos a/feclions. Il y a  
quelque chose de nous-mêmes dans ces montai (jnes qui nous protdf/ent et  
nous versent leurs eauœ fccoïules ; dans ces fleuves depuis tant de siècles  
nos serviteurs fidèles ; dans cette terre enfin qui est aussi la poussière sainte  
de nos pères ». (Introduction générale a l'Histoire de France, par Victor  
Duruy, 1805). On aime et on sert d'autant mieux un pays qu'on le comiait  
davantage. (( Connais-toi toi-même, disait Socrate à son disciple favori. «  
Ce conseil de la sagesse antique, la sagesse et la science modomes le  
rèpètent de nos jours à Vhomme et au citoyen. a Pour Vhomme, la  
connaissance de lui-même s\* entend de sa personne composée d'une âme  
immortelle et dun corps périssable, mais admirable. Pour le citoyen^ la  
connaissance de lui-même doit comprendre, avec sa personne, S07i pays ». (Notre Pays, par Jules Duval, 1867). HARVARD UNIVKRSm UUMIARV  
APR 3 0 1985

•^•-«-•— ««r — LES LANDES DE GASCOGNE ET LE  
LITTORAL | Les Landes de Gascogne coinprennent un vaste plateau  
triangulaire borné à l'Ouest par l'Océan ; au Sud-Est, par l'Adour, la Douze,  
la Midouze et l'Estampon ; au Nord-Est, par le Ciron et la Garonne. Du :•\*"  
. X.>!L

■ 9 .^ «^^^VN\* -««««^ rf» ./-.-■ \* ' ^' ^\*^ ^ • \*...». — G- —

Landes. Malheureusement, les anciens ne connaissaient pas la géodésie, qui est la mère de la géographie ; les repères font défaut. On remarque que le niveau moyen des eaux de la mer ne varie pas d'une manière sensible, parce que la quantité d'eau qui s'évapore est rendue intégralement par les pluies et par rapport des fleuves. Il y a donc à peu près équilibre. Le Golfe de Gascogne, qui baigne la vaste plaine des Landes, est peu profond du côté du rivage, parce que la côte est plate. La pente étant douce, les flots s'éteignent doucement et reviennent vers l'Océan après avoir abandonné sur le sol les sables et les cailloux qu'ils avaient apportés. Voilà pourquoi les plages augmentent sur certains points du littoral des Landes. Cependant l'Océan a [ail cl fait encore de grands ravages sur la côte du Médoc. De ce côté, la mer avance dans les terres, tandis que vers l'embouchure de l'Adour et la pointe St-Martin, l'envahissement sur la mer est incontestable. D'après M. l'ingénieur Vionnois (1), le mouvement a été général, le rivage, de la pointe St-Martin à l'embouchure de l'Adour, s'est avancé uniformément sur la mer et, en 36 ans (1824-1860), s'est accru de 120 mètres, soit en moyenne 3"» 33^ ) par année. Ce fait s'est également produit au Nord de l'embouchure de l'Adour, mais les données manquent pour en mesurer l'étendue et l'importance. M. Vionnois ne croit pas que ce phénomène puisse être attribué à un relèvement du sol. Il serait dû à l'apport des sédiments par la mer. On a constaté, en effet, la présence des sables du littoral du Nord au Sud. (i) Courrier de Bayonne, 18 juillet 1861.

— 7 — « Si dans Tavenir, ajoute M. Viennois, la marclie des sables n'est pas altérée, la pointe St-Martin sera ensablée dans 130 ans, et la limite sud des sables ira s'appuyer contre les rochers de l'Atalaye de Biarritz : Tanse de la côte des Fous sera dès lors ensablée dans Talignenient de la pointe St-Marlin. Deux siècles plus tard, les sables débordront les rocjiers de Biarritz et envabiront la côte des Basques jusqu'il Guéthary. Toutes les beautés maritimes de Biarritz auront dès lors cessé d'être, et cette coquette résidence sera séparée ('s sables proviennent en partie de la côte des Landes, située au nord du bassin d'Arcacbon. (l(»tle côte a été et est rncore rongée. On Innive à basse mer, dans l'Océan, des traces qui indiquent que ces terrains ont été habités. Après s'être déversés sur plusieurs points, ces sables vont se perdre ensuite dans les grandes profondeurs qu'on trouve très près de la côte d'Espagne. Dans les temps préhistoriques, la race humaine comptait de nombreuses peuplades dans le Sud-Ouest de la France. Le sol de la Gironde et des Landes est couvert de haches polies et de silex ouvrés. On a aussi trouvé un gisenient sous-marin dans la côte de Gascogne. En soudant les fonds de la mer, on découvrirait certainement des trésors archéologiques. Gomme aussi, en fouillant dans les dunes, on découvrirait des villages disparus sous les sables, des objets curieux, des renseignements utilrs. Pendant l'ère historique, les Landais, qui habitaient l^ long du littoral, ont dû bien soullrir de l'envahissemeii des dunes et des étangs. Toujours à la veille d'être engloiiis par ces dunes et ces étangs qui marchaient sans cessa.

— 8 — ils étaient (forcés de transporter leurs demeures et leurs églises plus à l'Est, dans l'intérieur de la lande. (' Nous savons que l'église de Lège a été rebâtie en 1480 et en 1650, la première fois à 4 kilomètres, la seconde à 3 kilomètres plus avant dans l'intérieur des terres ; mais les étapes des autres localités de la même zone ne sont pas connues d'une manière précise. Quant aux bourgs aujourd'hui disparus de Lislac, de Lélou et de plusieurs autres encore, on ignore jusqu'à leur ancien emplacement. Après avoir perdu son port et ses hameaux, le bourg de Mimizan, jadis très important, allait être englouti tout entier lorsque, au moment suprême, on réussit enfin à fixer les dunes par des palissades et des plantations )> (1). Le bourg de Bias et son église ont disparu sous les sables. Des ports mentionnés par les anciens historiens n'existent plus. La tour de Cordouan, située sur un rocher, appartenait jadis à la terre ferme. Une carte de 1630 indique, entre la tour de Cordouan et la côte du Médoc, une distance de 3,400 mètres ; on en compte aujourd'hui environ 7,000 (2). A la pointe de Grave, de 1826 à 1860, le rivage a reculé de 730 mètres. Cet envahissement de la mer est causé par un travail d'érosion des vagues aidé par l'affaissement du sol. Le port du Vieux-Soulac, où abordaient, il y a quatre siècles, les Hottes anglaises, et la ville ont été engloutis par la mer. l'église du XII<sup>e</sup> siècle, qui était enfouie dans les sables, a été dégagée de ces sables en peu d'années. Près de la ville de (ir.ive. \:\ ville romaine de Noviomagus, citée (i) Lit Terre, par Elisée Reclus, 1887, t. ii, p. 15. (3) Traité de Géologie par A. de Lapparent, 3<sup>e</sup> édit., 1888, p. 15

— î) — par Plolénée, a été aussi engloiliio sous les flots.

Quelques auteurs modernes placent Novioinaj^us à Soulac et, suivant Pomponius Mêla, l'île cKAntros était placée à Tenihoucliure lie la (îaronne. D'aprcs Tabbé Mezuret (Noire-Dame de Soular, 18(>5), « La Canau a été rebAtie trois fois. Sainte -Hélène a transporté à dix kilomètres ses maisons et son église pamissiale. Hourtin, qui compte à pe-ine deux siècles d'existence, a, pour ainsi dire, recueilli dans les eaux de; rétan^ son titre paroissial. On montre encore, au milieu d'un îlot sans élen

The text on this page is estimated to be only 28.58% accurate

»wU\*t «H.\*^ »aslon (Tarrcbess(m). L'église primitive se  
trouvait au milieu de la forêt dite de Saint-Jean ; les sables  
Tensevelirent et forcèrent les habitants à la reconstruire au lieu (»ù elle  
se trouve aujourd'hui (2). Dans rélang de» Lil, il exislîiit le chiUcîiu de  
Navarre, (i) Variétés Bordchises, par l'abbé Baurein, t. m, p. 28'5 (édit.  
1873). Les Variétés Bordeloiscs parurent de 1 784 k 1 786. (3) M.  
Tanière. Annuaire des Landes^ 1867. Jt'f^». \*- . •••4. ^rs\*«;^« ,?...! . :.u.^  
,::^^^ ^.. j;;.iiii

**The text on this page is estimated to be only 21.21% accurate**

— 11 — seip:icurie «le Mailéoi. Il fij^Mire, 1M) mêlres de la  
cha)elle acUicllc. C'o//''^ avait aussi un port important qui a disparu sous  
h»s sables. C.e |K)rt ligure sur jdusieurs cartes anciennes. Sninl-Julien-cn-  
lUtrn. — Les sables avaient envahi une [grande partie du (fuartier  
d\*Ovi{^nae et le bourj; fut porté à une lieue de son ancien emplacement,  
dans le quartier de Sart. Vielle-Sainl'dirttns. — Cette commune a été formée  
de trois |)aroisses : Sa int-Jean-de- Vielle, Saint-(iirons-del'Kst, Saint  
(iirons-du-(lam|». A Saint (iirons de l'iîlst, mi remar(|ur encon; les  
déi'ombres de l'ancimm! église paroissiale «pii avait été |)resque ens(»velie  
jiair h\*s sables. Mati, (|ui dépend actuellement de Moliels, f(U'mait une  
paroissii parlicidière disparutî en |Kirtic sous les sables. H Li's clans  
exislaient ils dans le> premiers sircles de notre ère? .le crois que les étangs  
se sont formés à la (i) Archives de la Gironde, C, a'j7V m^ 1 .A. .«'«>■•  
é>^».jt^ ' •^K »>'>«> \*

**The text on this page is estimated to be only 26.23% accurate**

■wr» • . - • . . \*, 'iT\*^f>\*H- \* . - . ^"mMr^ — 12 — suite de la  
forinalion des dunes. Les ruisseaux, se trouvant olislués par les sables et  
n'ayant plus un libre cours vers la mer, ont créé les étangs dont le fond s'est  
exhaussé par la suite et s'est trouvé à un niveau plus élevé que celui de la  
nier. Si les dunes mobiles eussent existé dans Tantiquilé, les géographes et  
les historiens auraient certainement été frappés de ce phénomène et  
n'auraient pas manqué d'en parler. (( Sur un espace de 200 kilomètres se  
prolonge une rangée d'étangs diilérants de forme et de grandeur, mais tous  
sont situés à une distance à peu près égale de la mer » (1). Voici les  
principaux étangs avec leur su|)erlicie et leur alliindc : LVlang d(î Souslons  
73Î) hectares 2"» d'altitude. r.cluideLéon i)70 — G — Celui de Saint-Julien  
m^ — 2 — Celui (rAureilhan 01)3 — 2 — Celui de Parentis et Biscarosse  
3.700 — 18 — Celui de Cazau...: 5.800 — 19 — La plus grande profondeur  
de ce dernier est de 16 mèl res. Les étangs qui communiquent aujourd'hui  
directement avec la mer sont peu élevés au-dessus de son niveau, comme  
ceux d'Aureilhan, de Saint-Julien et de Soustons, ()ui ne sont qu'à deux  
mètres d'altitude. L(»s étangs d'Hourtin et de La Canau ne communicpient  
poini direclement avec la mer. Le trop plein des eaux se dirige vers le bassin  
dWrcachon, (0 Eliscc Reclus. La Ttrrt^ ii, p. 24H. ■^ ■ . ■ •»\*. ^ .' '< • . • '  
» «V» .••'•. ».. ^tj#ifc

— 13 ^ M. Elisée Reclus croit que ces étangs formaient dans le principe des petits golfes. (( IVahord séparées de TOcéan par un mince cordon de sable, comme il s\*en forme souvent sur les plages basses, ces baies, changées en étangs, ont été peu à peu repoussées vers rinlérieur des terres par les sillons parallèles des dunes. Sous l'énorme pression des sables, elles ont gravi, pour ainsi dire, la pente du (poulinent. Vax même temps, les pluies et les ruisseaux, arrêtés dans leurs cours, apportaient incessamment leur tribut d\*eau douce aux nouveaux lacs, tandis que l'eau salée s'enfuyait à mesure par les déversoirs naturels ménagés entre les monticules. Ainsi les grains de sable (lue le vent jïousse devant lui ont suHi, pendant le cours des siècles, à changer des golfes d'eau salée en étangs d'eau douce, et à les porter dans l'intérieur du continent à une hauteur considérable au dessus de l'Atlantique » (1). Dans *Le Littoral de la France*, par V. N'attier d'Ambroyse, 4® partie, p. 3^W (1887), je lis ce passage : « En tout cas, la limite du rivage, au commencement de l'époque historique, doit être reportée de beaucoup à V Ouest de sa situation actuelle. Nous pouvons la baser sur les dimensions considérables des arbres arrachés aux dunes, et qui, pour les avoir atteintes, devaient s'éln» trouvés loin de l'influence pernicieuse de l'air salin ». Et plus loin, p. «i3D : « L'étang de Parentis, ainsi que la plupart de toutes ces nappes lacustres littorales, se trouve dans les mêmes conditions ; il n'y a (hmc pas absolument lieu de s'arrêter k l'hypothèse émise que ces masses liquides sont d'anciens golfes, à l'embouchure fermée par les sables ». (i) *La Terre*, ii, p. a 50 et suiv. .A >, «

.fAT.^'IC^' ■■■'■\*^^^\*»^tr\*^yK/lt.i%' -V\*"..» i ,.'•■■ .. «/^ —

14 — Voici Topinion de M. Ernest Desjardins (1) . (( L'ancienne limite de la Gaule, du côté de l'Océan, était, à l'époque romaine^ presque la même qu'aujourd'hui. « Il est probable que la formation des dunes, datant (lu moyen âge, a bien pu faire reculer la mer, dont la limite approximative nous serait sans doute indiquée, pour l'époque romaine, par la ligne des étangs, anciennes l}ai(.»s enfermées seulement pendant les âges modernes. Il faut remarquer toutefois que la ligne du rivage ancien ne doit pas laisser en dehors toute la bande littorale envahie par les dunes, puisqu'elles ont dû rendre naissance à l'époque du défrichement, à partir du cordon végétal dont on trouve les vestiges sous ces mêmes dunes. L'action des sables a dû produire depuis lors un double engendrement de collines, les unes envahissant la terre à l'Est, les autres formées par refoulement vers la mer, et la contrainant à reculer. On lui se Iron^pera donc pas sensiblement en retrayant l'ancien littoral suivant une ligne qui divisera longitudinalement par la moitié les collines modernes de sable, les étangs actuels ayant dû former une série de golfes dont le principal était l'estuaire du Simalus ou Signatius (Leyre), estuaire qui est devenu l'étang d'Arcachon ». MM. Jacquot et Raulin, dans la Société géologique et agronomique du département des Landes (1874), p. 169, s'expriment en ces termes : (( Malgré le peu de solidité et de stabilité apparente de la côte au sud de la Gironde, nous pensons qu'à part l'accroissement des dunes, elle n'a pas subi, pendant les temps historiques, d'aussi grands changements qu'on est (i) Géographie de la Gaule, t. i\*, p. 218 et suiv. (1878). \*•"•' î'--.\*. \*; . --• % ' ' . j . \*i\.^.'tbJi' ^~\* w ■ ,. .-«-•..^.. .t..' , . . , ..«^v]

- 15 généralement porté à le croire. Pour s'en convaincre il faut, dit M. E. de Beaumont (1), remarquer combien la ligne de la côte bordée par les dunes est peu ondulée ; elle s'étend entre deux points fixes. A l'extrémité septentrionale, près de la Pointe-de-Grave, se trouve la tour de Cordouan, bâtie sur des rochers, et en face les falaises de Royan, formées de rochers rongés lentement par la mer. A l'extrémité méridionale se trouvent les falaises de Biarritz, dont le fond n'éprouve lui-même que peu de déplacements. La plage que bordent les dunes entre ces deux points invariables étant sensiblement rectiligne et se trouvant à peu près sur la ligne d'intersection du prolongé de la surface des Landes avec la surface de la mer, il est clair que ce doit être à peu près la même disposition originelle. Elle ne pourrait avoir eu une disposition notablement différente que dans le cas où il serait survenu des changements récents dans les niveaux relatifs de la terre et de la mer, ce que rien n'indique, d'une manière générale, sur cette côte. Il paraît, à la vérité, que dans la partie septentrionale où elle se recourbe vers la Pointe-de-Grave, la ligne de la plage a reculé, et qu'elle est maintenant plus éloignée des rochers de la tour de Cordouan qu'elle ne l'était il y a quelques siècles. La zone des dunes est plus étroite dans cette partie, et les ruines du vieux Soulac, découvertes à 800 mètres seulement de la plage actuelle, pourraient faire croire que cette dernière était autrefois plus éloignée ; mais ces observations ne s'appliquent pas à la totalité de la côte des Landes. Les dunes qui les bordent sont donc à peu près dans la position où le phénomène a dû commencer ». (i) Rapport sur le bassin d'Arcachon (Annales maritimes 1877). j'»-..\_ .^ '■ r

I fHpgiyamiiii»j»7^ ,1 . 4' — 16 — On voit que les auteurs sont loin de s'entendre et que leurs opinions varient sur divers points. Un géographe de grand mérite, M. Longnon, dans son Atlas Imlm^ique de la France, i^ liv., introduction, p. 11, ajoute : « La hauteur des nappes lacustres du golfe de (iascogne nous prescrit de conserver (pour la Gaule à Tairivéo de César) cette suite bien connue d'étangs parallèles au rivage ». il figure, en effet, ces étangs sur sa carie à la place exacte où ils se trouvent de nos jours. M. Georges Beaurain répond à M. Longnon en ces termes (1) : (( Cependant la ligne du rivage ancien se brise, en regard de chaque étang, de manière à former en ces endroits une suite de véritables baies, ce qui semblerait îniliquer que M. Longnon admet le système de ces baies cl nie simjilement que, transformées en étangs, elles aient changé de place. Pour qui regarde ces premières cartes, ce ne sont pas les étangs qui ont avancé, c'est la mer qui a reculé. Je ne m'arrête pas à discuter la contra

■>^ ':j? >-\*■,■ • !' ► I» — 17 — M. Longnon a reproduit, sur cette seconde planche, cette particularité de la voie romaine. Or, nous prenons la liberté de poser à M. Longnon le dilemme suivant : de deux choses Tune : ou bien les étangs sont restés immuables à travers les siècles, et alors pourquoi la voie romaine dont il s'agit est-elle aujourd'hui totalement submergée ; ou bien les étangs ont avancé dans les terres, et alors quel argument peut-on tirer de leur hauteur actuelle? (( On voit combien est fragile ce prétendu système « Je me résume. Ainsi que Tont observé MM. Reclus et Desjardins, la formation des dunes et des étangs est un fait relativement peu ancien, sur le littoral gascon. Les unes et les autres, entre Tépoque de leur formation et l'époque contemporaine, ont marché de l'Ouest à l'Est et ont gravi la pente du continent. Dès lors, il est inexact de se baser sur l'état actuel des choses pour reconstituer leur état ancien. Si rien n'autorise à affirmer que les étangs n'étaient encore que de simples baies à l'époque de l'invasion romaine, rien non plus n'autorise à le nier ». En dehors de ces transformations, la côte a dû subir encore des affaissements partiels. On a trouvé des silex taillés sur le rivage que la mer laisse à découvert dans les plus basses marées. MM. de Folin et Détroyat ont découvert, entre Biarritz et Bidart, près de l'embouchure du ruisseau de Mouligna, une forêt devenue sous-marine, des dépôts de silex taillés et des poteries. M. Delfortrie a constaté dans plusieurs écrits qu'il existe un affaissement du littoral lent et progressif ; il croit que renvahissement très sensible de la rive sud du bassin d'Arcachon n'est pas l'effet de l'érosion et que le littoral des landes de Gascogne s'ailaisse dans les proportions d'un mètre par siècle. M. Ilaulin, professeur de 2 » . Jk'-A

The text on this page is estimated to be only 28.69% accurate

, M ' i' > Jî^ -■ '■ \*■ •' >v >■ #\*>• • '\*\*^\*" \*" • \*\*\_... ' •\*• "' •'  
— 18 — ^éoloj^ie à la Faculté des Sciences de Bordeaux, n'est pas de son  
avis. « Les faits cités par M. Delforlic, dit il, ne peinent même pas  
d'admettre la probabilité et ai [dus forte raison l'existence d'un affaissement  
; il n'y a là qu'une hypothèse gratuite » (1). Toutefois, il est incontestable  
qu'il se produit le long du littoral de certaines contrées des affaissements ou  
des exhaussements du sol difficiles à calculer. (( Suivant quelle loi, dans  
quel ordre géographique, avec quelle vitesse relative se produisent ces  
oscillations graduelles (qui ont pour résultat de changer M' à la longue  
l'aspect général du globe ? « La science n'est point encore en mesure de  
répondre à ces questions d'une manière positive Chaque année, les savants  
constatent sur divers points de la terre des phénomènes de soulèvement  
jusqu'alors inconnus; mais il leur reste encore à présenter d'une manière  
générale l'ensemble de tous ces mouvements de l'écorce planétaire. C'est là  
pourtant un des sujets de recherche qui offrent le plus haut intérêt  
scientifique, car la terre est notre demeure. Il importe de savoir comment le  
sol empiète sur l'Océan ou recule devant lui ; comment il se déplace sous  
nos pas et se modifie diversement tandis que nous nous agitions à sa surface  
» (2). M. Albert de Lapparent, dans son Abrégé de Géologie, p. II(» (1880),  
dit encore : « Sans nier (qu'il puisse se produire, à l'heure qu'il est, des  
mouvements lents dans l'écorce, nous croyons qu'il (i) Séance de la Société  
des sciences physiques et naturelles de Bordeaux, du 10 décembre 1874. (2)  
Les Oscillations du sol terrestre, par Elisée Reclus. Revue des Deux  
Mondes^ janvier 1885. •\*\* J ■■■■ -.. ■ ■ • > •' - ^-^i C^.rk'^l -^^ .. M y :^ \*  
• :■ . .«»«;>iiti^^

— 19 — serait difficile d'en appuyer la réalité sur des preuves expérimentales décisives. En tout cas, ce n'est pas là, suivant nous, qu'il convient de chercher la cause des changements, beaucoup plus brusques et plus tranchés, que le relief du globe a subis aux diverses époques géologiques. Nous vivons actuellement dans une phase d'équilibre libre, et l'homme ne paraît avoir été jusqu'ici le témoin d'aucun de ces mouvements accentués par lesquels la géographie terrestre a été tant de fois altérée ». Cependant, dans une communication faite à la Société de Géographie, qui a été reproduite par la Revue du 13 décembre 1890), M. de Lapparent a examiné quel est l'avenir de la terre ferme, et il résulte de son étude que les continents sont destinés à disparaître. M. Jacques Liotard, dans la Revue Scientifique (4 avril 1891), a répondu à M. de Lapparent. Voici quelques passages de son article : « Assurément, la terre ferme est sans cesse usée, rongée et disloquée par de puissants agents atmosphériques qui, s'ils continuaient leur

I 1 1 -jn»md» 1.1 "y-^\* <l-y>ifc-4iiiiif»|\*\*^-.^

**The text on this page is estimated to be only 29.57% accurate**

--..• :rs •>r»»».M»'rv»\*n(if«« #« IL 4 J •>■ ■ — 21 — continents, dont l'altitude ne semble pas élevée. Enfin, nous avons dans l'aspect de la Lune, déjà fendillée et desséchée, l'image finale de la Terre, car l'absorption de l'eau par le noyau solide sera suivie de celle de l'atmosphère. « On voit donc que non seulement il n'y a pas d'équilibre dans la lutte entre les océans et les continents, mais que, à l'inverse des conclusions de M. de Laplace, on peut considérer comme très probable, dans un avenir qui se chiffrera également par des millions d'années, non pas la disparition de la terre ferme, mais bien celle de la mer, qui, accumulée de tous les liquides, doit s'écouler peu à peu à l'équateur vers la croûte dont notre planète est recouverte. Malheureusement, les phénomènes qui concourent à la destruction des continents nous paraissent aller en diminuant d'intensité, tandis que les influences naturelles, dont le résultat sera le dessèchement de la surface du globe, semblent devoir augmenter d'énergie dans le cours des siècles, préfigurant à notre planète l'étrange avenir que nous venons d'entrevoir, avenir trop lointain peut-être pour que l'humanité puisse assister à cette (in)rationnelle de l'évolution terrestre ». Pour bien se rendre compte de ces phénomènes et savoir si le sol reste actuellement stationnaire ou s'il s'abaisse lentement, il est de toute nécessité de procéder à des nivellements rigoureux et d'établir des repères immuables. -i--Ji(— !•

**The text on this page is estimated to be only 25.43% accurate**

LES ANCIENNES CARTES DE LA GUYENNE ET DE LA GASCOGNE .It» n'îii pas la prétention de (aire l'iiiistorique de la carto^^rapliie, ni de remonter jusqu'aux preniiei\*s ji^éograplies de Tanliquité. Ilipparque, de Nicée, mort en 123 avant J.-O., a dmit cependant à une mention toute particulière. On peut dire (|uc rVsl le prre de !\*astronomie scientiligne. Il a en riioniMMir d\*avoir trouvé la vraie méthode de détermination des longitudes terrestres; il a créé la tritronoinétrie, invenlé l'aslrolahe et tracé sur les cercles des instruments de uM'sure la division en 3(M) dej^rés. Je cilerai encore P/o/^nA, né dans le TliéhaïdefEfcypte), mort vers Kli après J.-C. Il a fondé la méthode des projections pour la construction des cartes géographiques. Pendant près de mille ans, et à partir du cinquième siècle, les travaux géographiques n\*ont presque pas lait de progrès. (!c n\*est que vers la seconde moitié du XVI« siècle qu'on vit renaître la cartogra|hie. Deux célèhres flamands, Mrrralor fGcranJJ et Orle'h'us f Abraham J, contem|)orains el unis par les liens de ramilié. peuvent être considérés comme l(»s re-^l -ni r.i leurs de ccl!e science el les fondateurs du systèrne de nos cartes moilernes. Le premier, né à Uupcinionde. en i.\*>i2, est mort en i.'îDi. il fut attaché à (^Jiarlcs QuinI el publia, en lo7S, d'après les principes de

**The text on this page is estimated to be only 18.81% accurate**

PloliMiiée, mais avec plus de précision, plusieurs cartes nouvelles. Le second, jj:éographie du roi IMiilippe II, publia deux Allas (I;î7()), acconipa^nùs de doscriplious détaillées. Hmvlws, ou en hollandais llondl, ^éoi xraphe et i^raveur, mort à Ainslcnlani en KUl, a puhiié (1(')07) la deuxième édition du (înind Allas de (îcrard Merralor. Guillaume Bhpv, é, un Allas compnMiant les Tables et desciption\*\* (h» louh\*s les régions de la lerrr. 4 vcd. in folio. hans la prrmirre nniilié

\*» \* • ^ . . — 2i — « On aura peut-être peine à croire que trois ou quatre personnes aient publié plus de 900 cartes différentes, sur la géographie ancienne et moderne, dont quelques-unes même ont été gravées, corrigées et réimprimées plusieurs fois; sans compter un très grand nombre d'autres qui n'ont pas encore été publiées, et qui sont actuellement entre les mains de M. Liobert, l'un de leurs successeurs. Mais quelle récompense ont-ils eue pour plus de quatre-vingts ans d'un travail si infructueux et si sec, mais cependant si nécessaire ? A peine avaient-ils de quoi vivre ; les ministres leur ont alors refusé de modiques pensions qu'ils accordaient avec profusion à des valets qui n'avaient pas d'autre talent que d'être les instruments de leurs plaisirs et même de leurs débauches. C'est ce que j'ai su de M. Guillaume Sanson et de Pierre Moulart Sanson, qui m'assurèrent que M. de Louvois avait voulu les engager à lever en détail tout le royaume, et même à le loiser, et leur avait offert pour ce travail six cents livres par an, ce qui ne suffisait pas même pour nourrir un de leurs chevaux, et il leur fallait au moins une vingtaine de personnes, sans les secours qu'ils devaient encore prendre sur les lieux. Cependant, me dirent ces savants hommes, en se moquant du ministre, il avait fait accorder quatre-vingt mille livres de rente à M. Du Fresnoy, qui lui servait moins dans son travail que dans ses plaisirs ». C'est dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle que les bases de la géographie astronomique furent posées. L'Académie des sciences fut fondée en 1666, par Colbert. Le célèbre Pierre Le Monnier né à La Clède en Languedoc fut désigné comme un des premiers membres de cette Académie. C'est lui qui, le premier, a appliqué les lunettes à la mesure des angles; déterminé, en 1687, la mesure d'un degré du méridien à Paris.

**The text on this page is estimated to be only 22.50% accurate**

— 25 — avec la plus grande exactitude et fait faire à l'astronomie les plus grands progrès. C'est grâce aux données de Picard que Newton reprit ses calculs de l'attraction universelle et arriva à ses admirables découvertes sur la gravitation universelle. Ce fut Picard qui proposa à Colbert d'aller à Paris Dominique Cassini (1668). Maraldi, neveu de ce dernier, ne tarda pas à le rejoindre. L'abbé, célèbre mathématicien, lié à Paris en 1680, entra à l'Académie des sciences en 1685. Il avait continué en 1687, au cours de son séjour à Paris, la série de mesures dites de l'Observatoire. Colbert avait eu l'idée de faire dresser une carte générale du royaume de France plus exacte que toutes les précédentes. Pour cela, il fallait exécuter «les observations des célestes. Le roi désigna pour ce travail Picard et La Hire. Ils se rendirent, à cet effet, en 1687, en Bretagne, et l'année suivante en Poitou. Ils firent une correction très importante à la carte de l'Alsace, en la rendant droite, de courbe (première était auparavant, et cela la faisant rentrer dans les terres ; de sorte que le roi eut sujet de dire, en plaisantant, que leur voyage leur avait causé que l'un la perle. C'était une perle (qui) enrichissait la géographie et assurait la navigation ». L'abbé de La Hire, par son Méthode. Vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle, les points principaux de la France étaient fixés sur les cartes. La forme du royaume et ses dimensions étaient mieux déterminées; mais il restait beaucoup à faire pour atteindre la perfection.

**The text on this page is estimated to be only 28.74% accurate**

immenses dans les cartes géographiques encore défectueuses. Il mourut en 1728. a II a, dit Fontenelle dans son éloge de Delisle, il a embrassé la géographie dans toute son étendue, il l'a suivie dans toutes ses branches, et l'a prouvée au public par des cartes de toutes les espèces qui sont au nombre de quatre vingt-dix ». Mais le plus célèbre de tous les géographes, l'Anville, né à Paris en 1697, a construit l'édifice immense de la géographie de tous les âges. Pour compléter les données de l'astronomie, il eut recours aux mesures itinéraires qui lui permirent d'entreprendre la rectification d'un grand nombre de cartes. La France doit être redevable d'avoir donné naissance à la science géographique par les travaux de Picard, de La Hire et de Dominique Cassini. Le père (ils de ce dernier, l'abbé de l'Isle, aidé de son autre fils Cassini IV, commença, en 1744, la carte topographique de la France à laquelle il a donné son nom. Cette œuvre colossale, composée de 184 feuilles, fut terminée en 1788. Elle a été le modèle de tous les travaux topographiques exécutés depuis chez les autres peuples. L'échelle est d'une ligne pour 100 toises (1/400). La géographie française doit une grande reconnaissance aux principaux collaborateurs de Cassini : Maraldi, La Caille, Outhier, Heauchamp, Lalande, etc. Voici la copie d'une lettre adressée au conseiller général par l'intendant de Bordeaux au sujet de la triangulation faite par Cassini sur les côtes de Gascogne :

**The text on this page is estimated to be only 6.57% accurate**

« sieurs ik- llass^ini rt yanMi. tîr l"A\*^;i\*lfiiiir Itoral»- #1#-5 «  
Sfieirtr^, qui sool rkarsr> |or \< K««t •!•• \*.>-nir «îan^ r»« flé|«irtiMiif ni  
|«Kir y fWrin^ un^ li;nH- nirri«iirnii«\* «l'-pui^ « Nantt\*s jusqu'à bay«iBiir  
rt lravail«#-r à !^ •l»-\*les ui> M le lieu de la Teste de Boeh îu? ^^>rfir>^.  
a>^i^taiN\*v « et iVlain\*iss\*iiie«s iiere:\$fsairY> |i M-'\* t-n r^Hi»- vilh- H  
jr « cymferray avec eux au i^jei de:\$ |>iraniï«i«-^ H liomi> qii\*« M. de  
Cassini doit faire poser dans k> t-ntln»iu r»ii «4f « rencontrent le\$ an;de\$  
de» Irîasrk?^ qui ne i^f^»n«l\*iit « |Miiut à des ciorbers ou à d aalrt> liru.x  
iixe^ J»\* ne a manquerai fioinl tie donner a ce Mjjri )#^ •«nlo-^ qnt« M. de  
llassini nie «lemandrra fifjur IV\»^iiti

•\*»»\*i»>. >. - ?v #N«'i«iflk»«iv««i«y|3S. V\*\*.\*7\*" ..\*.7'— 28  
 — rr /Sy^m /737. (( Monsieur, (( Quoique nous ne soyons obligés de  
 publier que les (( ni. indeinens de Monseigneur Tarcheveque, j'ai nean((  
 uîoins publié au i)rone de la messe paroissiale, le iour (( de Penterosie, ce  
 qui concerne les sieurs Cassini et (( Maraldi )) (I). En 1770, ringénieur-  
 géographe Flamiclion (ut envoyé dans les landes de Gascogne pour en lever  
 la carte géographique. J'extraits du livre Théorie de la letre (I\*au, 1810),  
 n'Mligé par J" Latapie sur les manuscrits de M. Flamichon, le passage  
 suivant, p. 34 : (( Opeudant, vers les eûtes de TOcéan, l(»s sables sont  
 nuHivans sur une grande profondeur ; les vents les enlèvent avec facilité  
 dans leurs tourbillons, et en forment, counne nous l'avons dit, des dunes  
 ambulantes et sans lixité. M. de Cassini établit, en 1740, une chaîne de  
 triangles pour la mesure de la France sur les côtes de l'Océan, entre  
 Bayonne et Bordeaux. J'eus occasion, en 1770, de reprendre, par des  
 opérations trigonométriques, cette juême chaîne de triangles, -et je trouvai  
 que plusieurs dunes, sur lesquelles M. de Cassini avait établi ses signaux,  
 n'existaient plus à la niôme place, et qu'il y en avait d'autres dans les  
 environs, ou plutiH que c'étaient les uiêmes qui avaient changé de place. «  
 La cause de ce changement n'est pas dillicile à expli(uer : il sulïit, pour qu'il  
 ait lieu, que le vent souffle plus constamment et avec |)lus de violence d'un  
 côté que d'un (i) Archives de la Gironde, C, 241 1. U.'-».. .. \*■•■ \*-iAiJ» ji»  
 " - • . -,i\*L^ A'ii ^:^.■'^r^Ki^Jle^er. :U ^>su>L\

**The text on this page is estimated to be only 22.77% accurate**

U-]9»| •»^^XH«„jfv»t>\$«)\*««i\*\*4.,vset tout secours, assistance et (( facilité dcmt il aura liesoin |K)ur ses opéniticms, le lais « ser sûrement et librement entrer dans tous lieux qu'il « jugera conven;ihles |>our ses observations. ;ivec ceux qui M seront avec luy employés, et notamment de lui fournir « gratis, dans chaque lieu, des indicateurs suivant qu'il « le requerra. lesr|uels seront tenus de lui indiquer les a noms des lieux voisins et points apparents dont il aura » lK^s4»in |H>ur ses of»érations. Enjoignons aux dits ofliriers i\* municipi|iaux et syndics de fournir et faire planter les u signaux que le dit sieur Moyset jugera nécessaires, de •

— 30 — « tenir la iiiiaÎQ à ce qu'Us ne soient point arrachés, et de u punir (le prison les contrevenants. Et comme plusieurs « (les (lits signaux devront être à demeure, et qu'à cet u efT(\*t il sera nécess«iire de planter de jeunes arbres, les (( dits oiFiciers municipaux et syndics seront tenus, au « dit cas, d\*en faire fournir le plant, qui sera garny « d épines pour sa conservation ; et dans le cas où le dit (( sieur Moyset aurait l>esoin de chevaux de selle pour se H tninsporter eu différents lieux, il lui en sera fourny en « p(iy;int, suivant Tordonnance, a raison de vingt sols par (( jour pour chaque cheval. (( A Paris, le 13 juillet 1766. « Si'i^n^.-D'ÉTIGNY » (1). La belle carte topographique de la Guyenne a été levée par Uelkyme, en partie avant la Révolution, par ordre des Etats, a une échelle double de la carte de Cassini, au W,20O'. ^ Les travaux avaient été interrompus par la Révolution et terminés vers le commencement de noti\*e siècle. En 18J0, rinstitutde France avait nommé une commission composée de Carnot, Cassini et Buache, à Teflet de décerner le deuxième grand prix à Tauteur de l'ouvrage topognipliique le plus exact et le mieux exécuté. On lit dans ce ra|)port : « Le premier ouvrage mentionné dans le rapport du jury est une carte topographique de la (îuyenne, par M. noll(»yine, composée de 52 planches. « Le jury en a trouvé l'exécution fort soignée : il reiuarquo aussi que ce travail suppose un nombi\*e (i) Archives de Dax, BB, iS

**The text on this page is estimated to be only 23.04% accurate**

— 31 — ■ iinniense d\*opérations Iniles sur le terrain et des calculs non moins lon^s Les grands triangles fondamentaux de la carte de finvenne sont don\*\* les uiùmes que ceux de la carie de France ; ils ont été mesurés par MM. Cassiui et Maraldl On voit par cet exposé que la carte de Guyenne mérite tous les éloges que le jury a cru devoir lui donner ». Il Je donne ici le catalogue des cartes anciennes que j'ai pu me procurer : l« La carie dv Uovrdelois, dv Pays de Medor, cl de la Prevoslé de Bmn, Jean Le Clerc, excudit (ir»i7), in fol. double, (/est une carte finement gravée. Près de St-Jean-de-Luz, on y figure une montagne et on lit à cùté : (f Uliemne, mnnlaitjnc près Uayonne oh il y a une cliapt'lli\* dr laf/Nelle on veoid (/ualre Hoyaitmes, France, Kspeigne, Nauarre el Anaynn ). Les élanges (Jiii se déversent dans la mer ont leur embou cbure trop grande. Le Honcau île l)jou, en face de (^apbreton, est ligure, ainsi que Tancien lit de TAdour qu\*on voit barré au Houcau-Neuf. On sait que TAdour déboucliait à Capbreton et même au Vieux-Boucau. Vax 1o71), Louis de Foix était parvenu à barrer TAdour au dessus du HoucauNeuf pour le faire arriver directeuient à la nu'r. On voit sur la carte le Porl de Canlis lres bien dessiné, ainsi que VEslang ditux de Medon, de cintj lieues de lony el vne d^ larye. On voit aussi La Malle, en face d'Arcaclion. ("esl une île (jui n\*exisle plus. 2" iJrsrription exaclc el parliculirre des cosles el haures dv ,l\* \*m' >. W. 1

l.-. •\* ' .«w\*, -.»"- ; ^\* •»Wl — 32 — Bayoniie, Si Jean de Lux,  
 Labour, FunLarabie et lieux circonuoisins, A Paris, chez lean Boisseau  
 (1625), H. Picart fril,, in-fol. double. Entre le Porl de Canlis, qui est bien  
 figuré, et le mot Marencin, on lit : Dois ou crois la Rosine. A cité, on  
 remarque la Vescnplion parliculiere de La Baye ou havre de SI Jean de Lux,  
 A l'embouchure actuelle de TAdour et en regard de l'ancien lit qu'on a  
 figuré, on lit le mot : Pacheire, 30 Bovrdelois, pays de Medoc el la Privoslé  
 de Bof\*n. AmsIcvdami excudit Gudocus Hondius (1630), in-Iol. double.  
 Cette carte diffère très peu de celle de Le Clerc. 4

- 33 des sièges de Bayonne, Saincl-Sever et Tarlas qui en dépendent, nouuellement deseignée par le sieur de Classvn, A Paris, chez Jean Boisseau, enlumineur du Roy pour les cartes géogra-, phiques (1638), in-fol. double, avec un plan de la ville de Dax. Entre le Boucal Vieux et le BoucalNeuf, on voit tracé Y ancien canal de la Doux. (( C'est à tort que dans son Histoire de Nolre-Dame-deJhtfjhsp, M. rahhé Laharrcre, supérieur du Petit Séminaire d\*Aire, a dit que la carte du diocèse d\*Aire, de 1030, dite carte du chanoine de Classun, a été faite par un prêtre du château de ce nom. De 1620 à 1640, ni plus tard, nous ne trouvons un seul Classun chanoine, prêtre ou religieux. Depuis la prétendue réforme, l'arciiprêtre actuel de la cathédrale d'Aire est le seul membre que le château de Classun ait donné à TEglise. Sans doute, Jean de Lucmau est curé de StOrens en 1636, mais ce curé appartenait à une branche cadette; il ne porte pas le nom de Classun. et nous pouvons croire que si, au fond de son humble presbytère de St-Orens, un curé occupait ses loisirs à tracer une carte du diocèse, travail qui d'ailleurs n'était pas, tel qu'il existe, au-dessus de ses forces, il n'avait sous la main aucun des éléments nécessaires pour tracer en grand ce plan de la ville et des fortifications de Dax, qui vient d'être découvert de nos jours aux Archives Nationales. a La carte ni le plan ne sont d\*un chanoine de Classun, mais du chevalier i\G Classun, homme de savoir, l'auteur du Mémoire de lOiO )) (i). 8o Carie du duché d'Albret, nouuellement deseignée par Jean Boisseau excudit (1647), sur le Pont au Change, in f' double. Dédinée à Monsieur le cheualier de Riuiers, etc. (i) Us Castelnau'Tursan, par TabW Légi, t. i, p. i83 (1887). . .l.^fi

^.4 • ^«.(i 1 f>^«ijwM«iar\*.v< -^\* "" \* \_\*^"\*y\*i|\*tiifr'-'\* — • r -  
 M " ^T'uitmi^ojri T^rrrr — 34 — W»' L'evesché d'Aire tracé par le sieur  
 Pierre du Val, secrétaire de Monseigneur PEvesque d'Aire, in-fol. double,  
 coloriée et ornée de gravures. Pierre du Val, d'AbbeviUe, géographe du Roi,  
 secrétaire de M«f Gille BoutauU, évêque et seigneur d'Aire et de Sainte-  
 Quiterie du Mas, a aussi publié, à Paris, en 1651, chez Ant. de Sommaville,  
 un livre devenu très rare, donnant la description de l'évêché d'Aire, en  
 Gascogne. IQo Carte maritime depuis la rivière de Bourdeaux jusques à St  
 Sébastien, à l'usage des armées du Rny de la Grande Bretagne. Dressé sur  
 les Mémoires les plus nouveaux, par le s^ R. de Hooge, commissaire de S.  
 M. B. à Amsterdam , chez P. Mortier (1693), in-fol. double, coloriée. En  
 marge de cette carte on a les vues de Bourdeaux et chasteau, Bayonne et ses  
 chasteaux et lioyan, il<> L'Eslecion de Lomagne, partie de celles  
 d'Armagnac, de Rivière Verdun, de Montauhan, de Cahors, et partie de la  
 généralité de Bordeaux. A Paris, chez l'auteur, le s>^ Jaillot, g(M)raplic du  
 Roy (1695), in-fol. double, avec les délimitations en couleur. Bernard-  
 Antoine Jaillot a publié la carte du gouvernement de Guyenne et Gascogne  
 en quatre feuilles. \^ Gouvernement gênerai de Guienne et Gascogne et  
 Pays circonsvoisins, où sont la Guienne, la Saintonge, le Limosin, le  
 Perigord, le liouergue, le Quetxy et l'Agenois deçà la Garonne, la Gascogne,  
 les Landes, le Bazadois, l'Alhret, le Condomois, l'Annaignac, le  
 Comminges, le Bigarre, le Itearn et le Basque, au-delà de la Garonne, par  
 N. Sanson, d'Abbeviile, géographe du Roy (1699), info double, avec les  
 délimitations en couleur. 13\*» Le gouvernement général de Guienne et  
 Gascogne. Dressé sur les observations de 3/" de l'Académie royale des  
 sciences ::. i-.^\*i'i\*M i', 4^S/i ttits

**The text on this page is estimated to be only 24.33% accurate**

- 35 ei (/uel(/ufis avives et sur les mémoires les plus recens, A Amsterdam, chez Jean (lovens et Corneille Morlier, in fol. double (1700). Cette (Mrle de (înill. de Tlsle est la première qui indique quelques routes. 140 Les généralités de Bourdeaux, de la liochelle et de Limoges, composez é\*s provinces d'Aunis, de Suinlonges, d'Angoumois, de la Marche, du Limosin, du Perigord^ A génois, IJazadois, Gienne, les Landes, Co)ndomois, Yraye Gascogne et les pays de Soûle et de Labour avec le gouvernement de la Basse Navarre rt de iJéarn, par N. de Ker (1705), in-fol. la" Carte du Béarn, de la Bigorre, de l'Armagnac et des pays wisins. par (juillaume Delisle, premier [j;éo«;raplie du Hoy (17Ii), in fol. double. Cette rarte et celle qui va suivre, du même auteur, indiquent très bien la situation des lieux et des chemins. 10" Carte du Bordelais, du Périgord et des provinces voisines (partie septentrionale), par G. Delisle, de r Académie royale des sciences (1714), in-fol. double, délimitations en couleur. 17<> Tabula Aijuitaniœ complcctens gubernationem Guiennnv et Vasconiit exhibita a loh, Bapt, llommano, Norimbergœ (1742). Vues de Bourdeaux et plans de Rayonne et lilaye, in-fol. double, coloriée. 18" Partie méridionale du gouvernement de Guienne ou se trouvent le Condomois, la Chalosse, le pays de Soûle, le Labour, r Armagnac, les Landes, le Cominge, le Bigorre, le Conserans, etc. Gouvernement de Basse-Navarre et Bearn, par le s»" Robert, pôoj^raphe ordinaire du Roy (17o'J), in f' double, délimitations (Ml couleur. Il)\*» Carte du gouvernement de Guienne et Gascogne avec relui de Bearn et Basse-Navarin, par Bonne (1771), in fol. double, coloriée. r- . ...!■;-#.# V,\*\* ^ ^ W-»L .i\*î

— 36 -111 Il existe encore d'autres cartes, dont voici la liste : 1^ Nicolas Tassin, qui vivait sous Louis XIII, a publié les premières cartes marines particulières de toutes les C4^tes de France sur TOcéan et la Méditerranée (1634) et la carte générale de Guyenne (1635), in-fol. double. En 1633, il a publié aussi les cartes générales des provinces de France et d'Espagne. 20 Frédéric de Witt a publié, dans le XVIIo siècle, à Amsterdam, la carte du gouvernement général de la Guienne et Gascogne. 3o Gouvernement général de Guienne et Gascogne el pays eirconvoisins, etc. Merian (1660), in-fol. double. 4o Le royaume d! Aquitaine, par Du Val (1685), in-fol. double, coloriée. 50 Le gouvernement général de Guienne et Gascogne, dédié à Sa Majesté, par J.B. Nolin, Paris (1700), divisions en couleur, in-fol. double. G® Carte de la Guienne, de la Navarre et du Béam, par J.-B. Nolin (1759), in-4o double, coloriée. 70 Carie de la Guienne, du Bordelais, partie du Perigord et pays voisins, par J.-B. Nolin (1776), à Bourdeaux. 80 Nouvelle carte géographique de la partie méridionale de France, contenant le gouvernement de Guienne et Gascogne, etc., par Nicolas Wisscher, à Amsterdam (1741), in-fol. double. Sy\* Carte générale des Monts Pyrénées, et partie des royaumes de France et d'Espagne, etc., par le sieur Roussel, ingénieur du Roy (1730). Superbe carte en huit feuilles. Le pays de Labour, la Basse-Navarre et partie de la V

**The text on this page is estimated to be only 27.33% accurate**

— 37 — Haute, le pays de Soule, le Béarn, la Bigorre et partie du Comminges et de la Guienne, ont été levés sur les lieux par le sieur Housse!. Le Roussillon, la Cerdagne, la conque de Temps, le Couseraus, partie du Comminges, le Guipuscoa et la vallée de Bastan ont aussi été levés sur les lieux par le sieur de la Blotière, ingénieur du roi. 10 » Carte particulière des cosles de Guyenne, de Gascogne, en France, et de Guipuscoa, en Espagne, depuis la rivière de Dordogne jusqu'à Gataria, linv BeWin (HijO), gr. in-fol. double. 11" Guyenne et Gascogne et Béarn, par Bellin (1764), in-4o double. 12\* > Guirne et Gascogne, Basse-Navarre et Béarn, par Robert de Vaugondy (1762), in-4« double, coloriée. 13\*\* Gouvernement d'Aunis, de Saintonge, de Limousin, avec une partie de celui de Guyenne et le gouvernement de Béarn et Basse-Navarre. A Paris, chez le s' Desnos (1771), coloriée, in-fol. double. •i-sje-!r\$t \*« / • - • • « '»

VOIES ROMAINES I Kii 1878, j'ai donné lecture, à la Société des Sciences et Arts de Bayonne, d'une Description des voies romaines dans les Landes de Gascogne, Ce travail, accompagné d'une carte, a paru dans le Bulletin de cette Société (1878-1879), pp, 1 à 11, et a été accueilli avec bienveillance. Cédant à de nombreuses sollicitations, je crois devoir en donner une nouvelle édition, qui a été augmentée. Au cours de la 500 session archéologique tenue à Dax et à Bayonne, en 1888, M. Eugène Dufourcet, président de la Société de Borda, a présenté une thèse de M. Tére de la mienn et qui n'est que la reproduction de celle qu'il avait déjà émise en 1878 dans le Bulletin de la Société de Borda, Malgré le remarquable talent déployé par M. Dufourcet, je ne partage pas son opinion sur divers points que je me permettrai de réfuter. Du choc de la discussion jaillira peut-être la lumière. Depuis (quelque temps «m exph)re avec ardeur la géographie des Landes ; on fouille le sol avec intelligence et profit. Helracer les divisions politiques et administratives, indiquer les voies qui sillonnaient la Côte, marquer les centres de populations, cest là une étude éminemment utile : elle forme la base de l'histoire de notre cher pays ; mais pour reconstruire ce passé, les

— 39 — chroniques et les renseignements font défaut. Les Gaulois, nos vieux pères, n'ont pas laissé d'histoire. Il faut donc se servir de conjectures et de vraisemblances, appeler en aide la tradition, qui a conservé quelque vague souvenir de ce passé. On a beaucoup écrit sur les voies romaines qui traversaient les Landes de Gascogne. Depuis plus d'un siècle, les auteurs ont indiqué, à leur point de vue, l'assiette et la direction de ces voies. Il faudrait [tout d'abord] tâcher de s'enlever et de reconnaître la justesse des hypothèses. En 1872, dans la Revue du diocèse d'Aix et de Vax (^^ année, p. 325 et 474), j'ai publié un travail sur l'emplacement de Cocos, chef-lieu des Cocosiens, et qui s'écrit indifféremment : Cocom ou Cœf/to.s. Après avoir visité les lieux, je viens compléter cette étude et, la carte sous les yeux, le compas à la main, je vais suivre les chemins que les Gaulois et les Romains ont foulés dans notre pays. Je n'ai pas la prétention de renverser les systèmes adoptés par leurs auteurs. J'exprime sincèrement et sans parti pris mon opinion sur la direction de ces voies ; je ne me laisserai pas entraîner, dans mes appréciations, par l'amour d'un clocher ; je placerai seulement des jalons, des points de repère (qui aideront à constater la véritable assiette de ces routes romaines. Voir l'induire, d'Antonin, est le premier état qui nous fait connaître les chemins de l'Empire romain. Toutefois, cet itinéraire ne mentionne que deux voies qui traversaient les Landes entre Lax et Bordeaux. Il indique les stations qui se trouvaient sur ces voies, où l'on s'arrêtait momentanément, avec les distances d'une station à l'autre. Ainsi, les deux points extrêmes étant bien connus, il « i " ^-^ •>y ■.UÎ^;^\*..^MMk^'^::itj,;\$^ \*r.--.vV,r."... »

**The text on this page is estimated to be only 23.59% accurate**

• \* m^tÊÊ\$Ê0mÊÊ^m m^ — 40 — s\*agit de retrouver les traces de ces Toies et les stations ioterinédiaires. L'ane de ces voies partait de Dax pour aboutir directement à Bordeaux ; la seconde partait d'Espagne (Pompelunp), passait encore à Dax et aboutissait également à Ik)nleaux. Les nombres de Yllinéraitr expriment des lieues gauloises et non des milles romains, du moins dans la partie qui nous occupe. Cela a été prouvé d'une manière incontestable, évidente. La lieue gauloise équivaut à 1,500 pas romains. Le pas italique comprend 1 mètre 48 centimètres. La lieue gauloise est donc composée de 2,220 mètres. Voici les noms des stations mentionnées par Y Itinéraire, (rAntonin, avec leurs distances respectives :  
lier ub Aquis TarheUicis Burdigalam. — M. P. Lxiv C(n/uosan. M. P xvi 16 35»^ 520« Tellomm xviii 18 39 960 Salomacvm xii 12 26 640 Burdigalam xvni 18 39 960 Totaux 64 142»^ 080°\* lier ab Aslurica Burdigalam. Aquas Tarbellicas, Mnsconam, M. P xvi St'juSfUH XII hisnnt XII lin'i.iS vil Bunligttlam xvi Totaux LitMs iiiMtei Ntlawfi kilMi«(rif«n 16 3:»" J}20"> 12 2 (HO 7 i;i «40 IG 3o o20 (i3 139k 860» «ib..

— Ces deux routes ont, d'après Yltinéaire, à deux kilomètres près, la même distance. Cepemaut, il est permis de penser qu'elles ne devaient pas se rapprocher ni s'entrecroiser, qu'un larjije espace devait exister entr'elles et que la s(M\*ond(S celle (lni passait par Boïos, devait être bien plus longue que la premirre. Il est certain que la première de ces voies allait directement de Dax à llordeaux, qu'elle devait suivre naturellement la liiène droite ou à peu de chose près. D'ailleurs, le pays étant plat, aucun obstacle ne s'y opposait. Après la conquête dos Gaules par César, celui-ci avait senti la nécessité de créer des roules stratégiques pour assurer la facilité et la rapidité de ses mouvements, pour prévenir ou réprimer les révoltes. Les Romains, prudents et habiles, avaient pour principe, dans la construction des routes, d'aller en droite ligne vers le but qu'ils voulaient atteindre ; ils recherchaient les plateaux. « Les Romains, dit saint Isidore, qui vivait dans le VI« siècle, ont établi des routes presque sur toute la surlace du globe, pour abréger les trajets et pour occuper les peuples ». Porter rapidement les légions d'une extrémité de l'Empire à l'autre, tel était l'esprit qui les animait. K\\o\\'\\,K\\i\\'\\%^on Histoire ancienne, 17W, L xni«, p. li)0, parle des Romains en ces termes : « Leur goût pour l'utilité publique, et même pour la magnificence (car ils embellissoient tout ce qu'ils avoient conquis), leur avoit fait faire dans toute l'Italie de grands chemins, dont Rome étoit le centre, et qui alloient «^ toutes les principales villes jusqu'aux deux mers. Il y en avoit de pareils dans plusieurs provinces de T'Empire, et il en suljsiste encore aujourd'hui des restes admirables \mv

— 42 — leur construction et par leur solidité. Ces chemins étoient tirés en ligne droite et ne se détournoient ni pour les montagnes, ni pour les marais. On mettoit à sec les marais et on perçoit les montagnes. Des pierres étoient placées de mille en mille et portoient leur numéro. Cette rectitude des lignes, et ces divisions en partie assez petites par rapport à la longueur totale, rendoient les niesui\*es itinéraires fort sûres ». (( Non-seulement le peuple romain, dit M. Alfred Maury (1), voulut avoir des routes qui rendissent les transports aussi rapides que faciles et les mouvements des troupes toujours praticables; mais, avare d'un temps qu'il savait si bien utiliser, et apportant dans tout ce qu'il extMiiiail la rt^gularité et la méthode, il eut Tidéo (findi(|ii(M' an voyageur la longueur du chemin en faisant (Irr-^ser de mille en mille une stèle ou borne, sur laquelle étoient inscrites les distances des localités voisines. Ces bornes, de forme cylindrique ou quadrangulaire, hautes de deux mètres environ, reposaient sur un piédestal et étoient en pierre, quelquefois en marbre. On en doit rinlroduction au célèbre Caius Gracchus. « Quelques-unes de ces bornes romaines ont été retrouvées encore en place. Plusieurs, par le soin apporté dans Texécution et la be.iuté des caractères qui y sont gravés, constituent de véritables monuments. (( C'étoit depuis Caius Gracchus que les Romains étoient entrés dans le système des grands travaux de vi:il)ililé,\*el que le véritable art de Tingénieur avait pris la place de Texécution grossière des chemins dont on se contentait auparavant. Ce grand homme, écrit Plutirq ic, ( I ) Rtvue des Deux Mondes. — Les voies romaines en Italie et en Gaule^ par Alfred Maury, i\*' juillet iSVi. :-^ ^. - i-.^Si

— 43 —

fil tirer les voies en ligne droite à travers les terres ; il les lit daller et renforcer sur les côtés par une couche de {^ravier et de sable battus ». Il était donc très facile aux Romains de tracer, à travers les Landes, une ligne droite entre Dax et Bordeaux. Ils avaient tout intérêt à relier directement la capitale de la deuxième Aquitaine avec la cité de Dax, ville très importante, menée avant la conquête, et dont ils appréciaient les sources thermales. Ils en comprenaient tellement l'importance qu'ils avaient établi une autre voie de communication entre Dax et Toulouse. Toutes ces routes stratégiques étaient faites avec le plus grand soin. Vitruve a décrit de quelle façon elles étaient construites. Après avoir creusé deux sillons parallèles, qui indiquaient la largeur que l'on se proposait de donner à la route, on enlevait tout le terrain compris entre ces deux sillons et on le remplaçait par une couche nommée *paraktemenon*, (qui se composait de matériaux de choix ; on affermait ce sol en le battant avec des pilons ferrés : c'étaient là les fondements de la route, on posait dessus une première couche de pierres et de moellons, noyés dans du mortier ou rangés à sec, les uns à côté des autres, avec une certaine régularité. Sur cette couche on en mettait une autre faite de deux parties de chaux contre cinq de pierrailles, puis venait un troisième lit, formé d'un mélange de chaux, de craie, de brique, de tuiles broyées et «le terre, ainsi que de chaux, le tout battu et fondu ensemble. Venait enfin la couche dorsale, composée de cailloux, de pierres taillées, de grandes dalles, de *tegulae* ou de briques, ou même (hâtée par le fouage avec les pilons de fer. Comment se fait-il qu'on ne rencontre pas plus de vestiges

..««««tMi'X-'. ». >- -^iita\*^.^— « — tiges? Malheureusement, les traces ont disparu en grande partie, par suite du bouleversement qu'a subi le sol des Landes. Les sables, emportés par les vents, ont dû recouvrir ces voies. Il se pourrait encore que les matériaux aient été enlevés, il y a des siècles, et qu'ils aient servi à la construction des églises des Landes et du Marensin, pays dépourvu de carrières de pierre. L'autre voie romaine passait en partie le long du littoral. Les Romains se trouvaient ainsi en communication directe avec la mer. Leur armée et leur flotte se prêtaient un mutuel appui, u Les Romains, dit Thore (i), qui ne faisaient qu'une navigation côtière, plaçaient, autant qu'ils le pouvaient, leurs voies militaires sur les côtes, pour être à portée de convoier leurs flottes et de les protéger contre les forçats. Celle-ci était d'autant plus nécessaire que, dans ce temps, le pays que cette route traversait était infesté de peuples qui ne vivaient que de brigandages et de piraterie ». Il est certain qu'une troisième voie, bien qu'elle ne figure pas dans YltinA^aire, d'Antonin, partait de Lapurdum (Rayonne), longeait le littoral et venait rejoindre sur un point la voie de Dax à Bordeaux. Après Boïos, elle se dirigeait vers Soulac et Cordouan. Les étangs et les dunes recouvrent cette voie romaine. Comme je l'ai expliqué, la route par le littoral était la plus longue, et comme la différence sur les distances n'est que de deux kilomètres environ, il doit exister certainement une erreur dans les données de Yllinét^aire, On a été amené à faire des suppositions pour lever ces difficultés. Il faut admettre des erreurs commises par les copistes de (i) Promenade sur la cote de Gascogne^ i8io,- p. (i.^P-^-^-.WVaî H"

— 45 — VIlinéà\*e. Ont- ils oublié une station? Quelque chiffre concernant la voie du littoral a-t-il été altéré? Dans le liésomé du travail de la commission des Gaules, par Alexandre Bertrand (1863), on lit : « Les deux embranchements de Dax à Bordeaux, à travers les Landes, n\*ont toutefois pas encore été sufllsamment étudiés Si Ton ne veut pas que les stations toml>ent en plein champ, il faut -supposer que les distances ne sont comptées quVi partir du |K)iut où la voie de Mimizau se sépare de la voie directe, c'est-à-dire à partir de Castets. La voie, à celte condition, s'établit d'une manière vraisemblable ». IVaprès la commission, il faut admettre que, depuis Dax jusqu'à (lastels, les -Jeux voies se confondaient, suivaient la nu>me direction et qu'elles se sé|»araient à Castets. La même commission demande si les localités suivantes n'occuperaient pas les stations de Y Itinéraire : De Dax a Bordeaux : 1. Af/uw Tarbdlicœ Dax. 2. Mosconwn Petit Bouscat ? 3. Segosa Labouheyre ? 4. Losa Le Muret ? 3. Ddios L'Hospitalat? 6. Uurdigida Bordeaux. Variante (à partir de Castets) : i . A(iuœ Turbellicœ Castets ? 2. Cwquosa Mimizan ? 3. Telonum Cuzan ? 4. Salomaco Lamothe ? 5. Durdigala Bordeaux.

. .i.iii^iiiiii ,l. ■■i". - . . , I "'- ^';^;:ift^,-^-. ^,v' ' ' ::; -T'r"- ".  
!fW^ ;a.; ~ 4i) — Parmi les études qui ont paru sur les voies romaines dans les Landes, il en est deux des plus intéressantes. L'auteur de la première, M. le docteur Auguste Vielle, de Casiers, est décédé en 1869, à l'âge de vingt-sept ans, regretté de tous ceux qui l'ont connu. Il donnait les plus belles espérances, mais la mort l'a enlevé à la science. M. de Caumont, dans le Dictionnaire monumental, de Caen, rend compte en ces termes de la savante notice de M. Vielle : (( Sous le titre de Voies romaines dans les Landes de Gascogne, la Revue d'Aquitaine (décembre 186;]), dirigée par M. Noulens, publie un remarquable article qui discute les opinions émises par MM. Lapie et de Walckenaer, sur les positions des localités romaines indiquées dans les itinéraires, et rectifie ces opinions sur plusieurs points par des observations qui paraissent péremptoires. L'auteur de cet article est M. Auguste Vielle ; il mérite d'être lu par ceux qui étudient la géographie ancienne du Sud-Ouest de la France ». La seconde notice, qui a paru dans Y Annuaire des Landes (1872), est de M. Tartière, le savant archiviste du département des Landes. M. Vielle croit que la première voie, passant par Cocosa, Trilffniim et Salamacum, est la voie directe, et que la seconde suit le littoral. M. Tartière, d'accord avec la commission des Gaules, fait confondre les deux voies jusqu'à Castets. Là, elles se séparaient. La première se dirigeait vers Lesperon en suivant la route nationale n° 132, et il placerait Cnufuosa à Souquet, se basant sur une certaine analogie des noms. « Nous pensons, dit M. Vielle, que la route qui passait à Cocosa est celle des Grandes Landes, et nous croyons

**The text on this page is estimated to be only 27.01% accurate**

— 47 — nous rdpproclier beaucoup de la vérité en fixant  
Teniplarement de cette station au voi.sina|i:e de Morccnx ou de Uioii. On  
trouve encore des (races de tunnihis dans ce dernier village ». Le colonel  
Lapie, dans son liecucU des Itinénures anciens, place Cocosa à Tartas ; «  
mais, comme le fait obseiTer M. Vielle, la distance qui sépare cette ville de  
Dax ne s\*accorde point avec celle de Yltinénaire, et je dois ajouter que,  
d\*après quelques savants, la fondation de Tartas est l>ostérieure au  
cinquième siècle ». M. Dompnier de Sauviac, l'auteur des Chroniques de la  
cUé et du diocise d'Ac/s, et M. Kujçène Dufourcel, président de la Suciélé  
de Uordu, guidés (encore par Tanalogie des noms, placent C'ocosrt^ le  
premier à Caslets, et le second au lieu dit de Sescousse, maison d\*un  
hameau de Castets, situé à six kilomètres au Sud du bourg de cette  
commune, vers Magescq. (^ette maison de Sescousse porte le nom d'une  
ancienne et très-honorable famille de Castets. (Je nom était, du reste,  
ré)andu dans les communes environnantes. Placer Cocosa au fluartier .,\*,/.  
■- ? . \.» .. «.!.■"•»i -. ". 'Xri»\*/..' ^!.!>»- - ■• . ' •■.•-. .S..U. '!: . . ^ • .«■.^■•■;

A » - .» \* \ j . ' ' . r \* ^ - , , « - ^ ^ M \* » — 48 - ^ par Plin el César, vaincu par Crassus, assez éloigné des bords de l'Océan pour ne pas être enveloppé par les Tarbelli. Certes, si le savant docteur Vielle avait cru que Cocosa diU être déterminé par Castets, il n'eût pas manqué de le mentionner, lui qui est né et qui a passé ses trop courts jours dans cette localité. Je ne puis accepter la version de M. Dufourcet qui place Cocosa au lieu dit de Scscousse, sans tenir aucun compte (le la distance portée dans Vllinéraù-e. Je conteste cette analogie des noms. M. Dufourcet admet que Lipostey représente Tellonum. En cela, je suis de son avis : Lipostey forme un point intermédiaire, un repère précieux qui se trouve sur la ligne droite de Dax à Bordeaux et à 68 kilomètres de la première ville. Mais, pour arriver de Dax à Lipostey, pourquoi prend-il le chemin de l'école ? Pourquoi fait-il dévier si fortement le chemin a gauche et lui fait-il faire, à l'endroit de Sescousse, un angle de 125 degrés pour lui donner un parcours de 77 kilomètres? C'est un allongement inutile de neuf kilomètres qui n'a pas sa raison d'être. Les Romains étaient des hommes pratiques, et il est plus naturel de croire qu'ils ont exécuté leur route par la ligne la plus courte. M. Desbiey, dans un Mémoire sur la meilleure manière de tirer parti des Landes de Bordeaux, publié en 1776, parle en ces termes de Cocosa, p. 18 : (( La partie seule de l'Aquitaine, connue depuis longtemps i>ar l'unique dénomination de Grandes Landes, était traversée par plusieurs de ces voies romaines. L'/^tnéairp qui porte le nom do l'empereur Antonin, ce modèle des souverains, en rappelle deux différentes qui, partant

— 49 — de la même ville de Dax, conduisaient Tune et l'autre à Bordeaux. La première tendait directement depuis Pampelune, en passant par Dax, vers le cheMieu des Boyens, aujourd'hui la Teste de Buch, et de cet endroit, par une déviation presque en équerre, directement à Bordeaux. La seconde, par une déviation plus courte et plus rapprochée du point de départ, conduisait d'abord de la ville de Dax à celle de Cœcosa, capitale des Cocosales, selon M. Danville, et dont la situation, en rigueur géométrique, peut être fixée dans le comté d'IJza, au château même de ce nom, ou dans le fief d'Escouasse qui en dépend, qui en est très peu éloigné, et qui se trouve sur la route du Yignacq à Mézos ». Cette hypothèse n'est pas vraisemblable. D'abord la distance qui sépare le château d'Uza de Dax, en ligne directe, est de 38 kilomètres, ce qui ne concorde pas avec l'itinéraire. Ensuite, Uza se trouvant à 21 kilomètres de la ligne droite qui conduit de Dax à Bordeaux, se rapprocherait trop de la voie du littoral. Walckenaer (1) tombe dans la même erreur en plaçant Cocosa près du bourg de Lévigacq, dans une métairie appelée Cauasèque. M. Joseph Dudon (2) dit encore : « Quelle direction suivait cette voie, que nous pouvons appeler orientale, et, par conséquent, où placer la première station, Cocosa? M. Tartière indique le quartier de Souquet, dans la commune de Lesperon ; il se fonde sur la consonnance des noms et sur les exigences du tracé qu'il suppose. M. Vielle, d'un avis différent, mettrait Cocosa à Hion ou à Morcenx. (i) Géographie ancienne des Gaules, t. I, p. 303. (2) Revue du diocèse d'Aire et de Dax, mars 1872, p. 114. » « !\* . .i' \* t . . - . • « ....\* ■ - . • \* » ^ \* .

■ ■ « ?^ — 30 — Ce dernier sentiment ne me semMe pas inacceptable ; je me demande seulement s'il n'y aarait pas lieu de le corriger un peu en substituant, avec Du Mège, à Rion ou à Morcenx, une localité voisine, Ousse, qui, d'après Fauteur du Voyage pittoresque et littéraire dans tAquitaine, s'appelait autrefois C ousse », Mais Ousse se trouve à 12 kilomètres à droite d'une ligne allant directement de Dax à Bordeaux, de même que Souquet se trouve à cette même distance, au couchant. MM. Desbief, Walckénaer, Tartière, Dudon, Dompnier et Dufourcet raisonnent par analogie. Mais l'analogie des noms n'est pas une règle sûre ; elle est souvent trompeuse. C'est comme Tétymologie, qui est aussi souvent fausse. Que peut-on fonder sur une simple ressemblance des mois ? Qu'est-ce que cette élymologie bizarre d'un nom lire de la langue vulgaire du pays ? « En fait d'étymologie, les mois sont comme les cloches, auxquelles on fait dire tout ce que Ton veut m. Selon moi, je crois que Topinion qui a été émise par M. le docteur Vielle est la préférable, que Cocosa devait exister aux environs du bourg de Rion ou sur le terriroire de celle commune. Or, si l'on lire une ligne droite de Dax à Bordeaux, cette ligne passera près du bourg de Rion. On remarque encore, à cinq kilomèlres au nord de ce bourg et dans la direction de Bordeaux, sur une lande qui vienl d'être concédée par la commune, un esi>ace assez grand, aujourd'hui désert, rempli de mamelons, lerlres, Iraces d'anciens fossés, 'débris de briques, etc. Tous ces travaux oui été exécutés par la main de l'homme dans des lemps bien reculés. Les anciens de Tendruil désignent reinphiccinenl d'un cimelière. Dans les rigoles nouvelles que Ton vienl d'élablir, on a encore Irouvé enfouis dans

— 51 — le sol des troncs de chênes. La tradition a conservé à ces lieux les noms de Loc du Bourg, Tue de Pouy Tauzin. Ce Tue de Pouy Tauzin est très élevé sur le plateau de la lande, aujourd'hui plantée de pins. Il existe dans l'intérieur du mamelon une dépression très marquée présentant la forme d'un petit camp d'une superficie de 10 ares environ. Il se pourrait très bien que Corava existât sur ces points, et avec d'autant plus de raison que la distance qui les sépare de Dax concorde avec celle qui est indiquée dans l'itinéraire. Il y a une cinquantaine d'années, en fouillant au pied d'un tumulus qui existait près du moulin du bourg de Rion, on découvrit plusieurs cercueils en pierre de taille, renfermant des squelettes d'hommes d'une très haute taille. Il est regrettable que le propriétaire voisin ait détruit ces trésors archéologiques et qu'il ait brisé ces cercueils pour faire servir la pierre à la construction de la maison du moulin. Ces sarcophages monolithes en granit, que j'ai vus, avec tous les anciens de la commune de Rion, appartenaient sans nul doute aux premiers siècles de notre ère et sont des témoins irrécusables de l'antiquité. On sait que les Romains ensevelissaient leurs citoyens au pied des mamelons ou tumulus et que les lieux destinés à la sépulture étaient situés près des grands chemins. L'usage de brûler les corps se perdit insensiblement chez les Romains, et les cercueils en marbre, en pierre, en terre cuite, remplacèrent les urnes qui renfermaient les cendres. Ainsi, cet autre point intermédiaire, situé sur la ligne droite de Dax à Bordeaux, forme un jalon, une preuve matérielle de l'existence de la voie romaine. . '.- » •

**The text on this page is estimated to be only 29.57% accurate**

ans celte même diieclkNi et à trois kilomètres de Buglose« en remootant reis Bordesax, asseï près da che\* mio de ier, on troare les euirm de B^kmUt. On sût aossi qoe les Romains étaMissaienl leors campements à côté de leurs routes. I..e8 camps permanents, c'est-à-dire fixes ou à demeure, étaient toujours établis dans le voisinage ou sur les lisières mêmes des voies romaines ; ils servaient à protéger ces voies. « Les eajfù'a de BalambiU forment un grand plateau ovale, lie cinq hectares environ, au-dessus du cours d'un ruisseau affluent de TAdour. En examinant de près le tertre ordinaire qui le ceint, on lui trouve une largeur inusitée à la base ; puis on y remarque un double fossé. Ces observations, jointes à d'autres signes caractéristiques, ne perniellent pas de douter qu'on a devant soi un vaUvm détruit par le temps #) (1). (( 1)\*aprè8 Polybe, les camps de la République étaient rarrés On croit que c'est à partir de Septime Sévère (de 375 à 423) que les camps perdirent leur régularité et leur forme primitives, et devinrent ovales ou demi-circulaires ou triangulaires, c'est à-dire qu'ils subordonnèrent leur périmètre aux contours des promontoires où ils furent établis » (2). Sur la carte de Belcyme, n^ 51, on voit écrit, à ciHé de la maison Ualambils, le nom d'une autre maison, Caetera, La maison Caetrate existe aussi sur la carte de Cassini, feuille 106. Après avoir dépassé le camp de Balambits et en suivant (i) Chroniques de la citi et du diocèse d'Acqs, par Dompnier de Sauviac, liv. i, ii et III, p. 6i. (s) Chroniques, idem, p. ( i .

— sale tracé direct, je trouve sur la carte de Belleyme, à peu de distance du chemin de fer de Dax à Bordeaux, une maison portant le nom de La Peyre, ^ côté de celle de Pelannê, qui existe encore, et à trois kilomètres à l'Est du quartier du Cos, de Lalouque. La maison Ln Peyre n'existe plus aujourd'hui ; mais son nom et son origine ne prêtent à aucune discussion, à aucune équivoque ; il est caractéristique et signifie bien qu'une borne milliaire a dû être placée sur ce point. Ce nom a survécu au monument qu'il rappelle encore. Toujours sur la même ligne droite, je trouve, sur la carte «le noUeyme, n° 51, après avoir dépassé le bourg «le l'Uon et avant «l'arriver à Covosa, la maison dite de Perroy, qu'on voit encore. Ce mot de Perroy (en vieux gascon peyre-roye, pierre rouge), indique encore qu'une borne milliaire a dû exister dans le voisinage. L'orthographe du mot a pu s'écarter un peu du type primitif, mais il a conservé sa forme originelle. Dans la même direction de Dax à Bordeaux et au delà de Cocos, je remarque, sur la carte de Cassini et sur celle de Belleyme, dans le territoire de Morcenx, le vieux château de Mores et, à côté, la maison de Pirogue et, plus loin, dans le quartier de Cornalis, toujours dans la même direction et tout près de la maison appelée Cuzac, les maisons de Penyl et Pierrol. Ces noms, formant des diminutifs du mot pierre, dérivent aussi probablement de quelque borne milliaire, car dans tout ce parcours, le sol de ce pays est entièrement dépourvu de carrières de pierre. Les Mores (on écrit indifféremment Mores ou Maures) ont certainement donné leur nom au château de Mores (1) (i) Morif maison noble, située; dans la commune de Morcenx, appartenait, en 1761, à Madame de Caupène d'Amou, et en 1784, au sieur Jean Luxey, juge de Uharonne de Laharie. ... • »

^ftvvt\*«;^/- ,/ • -\*^\_^i — 54 — et à la localité de Morcenx. On sait que les Maures ont traversé les Landes en suivant la voie romaine. Il se pourrait très bien qu'après leur défaite, ils aient occupé ce pays. Je suis, en cela, de Tavis de M. Dompnier de Sauviac (1). « (le fut en ce temps que les Sarasins pour se maintenir en cette conquête se fortifièrent en diuers quartiers de Bearn prosches des montagnes, et encore aux comtés de Bigorre et de Comenge, dont la mémoire est si récente parmi les peuples, que dans Tignorance de toutes choses ils retiennent la connoissance de la tyrannie des Mores et de leurs forts ; ausquels pourtant on attribue abusivement la fortincation de tous les tertres qui sont fossoyés, et maintenant abandonnés, les guerres ciuiles et domestiques depuis six cens ans ayans fourni le sujet d'en dresser une bonne partie. La fureur de ces perlides, qui li\*espargna Bourdeaux, ni la ville de Poitiers,. s'estoit desia repeuë dans le Béarn, ayant saccagé les villes d'Oloron et de Lascar.... » (2). Tous ces noms qu'on rencontre sur les cartes anciennes indiquent évidemment certains points du tracé direct, qui sont aujourdliui matériellement effacés. Tollynum est la seconde station. Desbiey, Walckénaer et, dans ces derniers temps, MM. Tartière, Dompnier et Dutourcet, sont unanimes pour placer Tollynum à Lipostey. Seulement, pour y arriver, ils font faire à la route un long détour. Lipostey est presque sur la ligne droite qui conduit de Dax à Bordeaux. Or, de Cocosa à Tollynum la distance est de 39 kilomètres 960 mètres. En ligne droite, il (1) Chronique delà cité e\* du diocèse d'Acqs^ liv. i, ii, m, p. loi. (2) Histoire de Béarn, par Marca, liv. second, p. 141 11640). W

**The text on this page is estimated to be only 29.38% accurate**

• •• — oo — y a, de reiidroit que j\*ai désigné comme emplacement de CocosH, jusqu'à Liposley, 30 kilomètres. A Morcenx, qui se trouve à peu près dans la direction, on a trouvé, il y a quelques années, des monnaies romaines. Lorsqu'on a établi la gare de SoHérino, on a également trouvé des monnaies romaines. Cette gare se trouve encore sur la même ligne droite. I^ troisième station est Salomarmn . De Tcillonum à Salomncum, il y a ^ kilomètres G40 mètres. D'Anville, Walrkénaer, MM. Jouannet, Vielle, Tartière et Dompnier s'accordent pour placer Salomacxtm à Salles. ^ Je lis dans la Statistique de la Gù-onde, par M. Jouannet : « D'Anville observe-t-il avec raison que la voie antique s'éloigna de la direction la plus courte, siins doute en faveur de quelque endroit important. Salles, Salomacuw, nommé aujourd'hui le Paradis des Landes, méritait cette préférence. Sa situation au hord il'une rivière, ses onibrages, ses prairies naturelles, ses excellentes eaux, bienfaits si rares dans les Landes, ont dA, dans tous les temps, donner à l'endroit une assez grande importance. M Kniin, Sahmacutn, dont quelques personnels révoquaient en doute l'antiquité, parce qu'on n'y connaissait encore aucun monument, nous a fourni des marbres de placage, des ciments, des pierres de revêtement, des tuiles parementées, de jolies mosaïques qui se prolongent sous l'église, sous le cimetière et sous plusieurs habita lions ». J)e Salles à Bordeaux, la distance en ligne droite est de 38 kiloniètix\*s 100 mètres. D'après V Itinéraire, nous devrions avoir 31) kilomètres 9f)0 mètres. Jouannet explique celle légère dillérence en faisant faire ù la voie quelque petit détour. ■»#■ .^»i. iv/i--.. Jû' .. I- \* •S.^Ssù •-. > • ... -'»%» •

... t) •JV^\*#-'< ..:^ «\*-»;•• «^\* >/— 56 — (( Si nous cherchons, dit -il, la voie entre Salles et Bordeaux, nous avons pour point de repère une portion considérable de la voie elle-même et le lieu de Cestas, que Ton devrait écrire Sestas, suivant d\*Anville, comme tirant son nom de Tindication latine ad sexlum (lapidem), La portion de la voie antique existant encore porte les noms de Lebade, Levade, Gamin Rouman. Or, une lifçne presque droite, menée de Salles à Bordeaux par le Barp, la Lebade, Cestas et le vieux château d\*Ornon, autour duquel nous avons reconnu plusieurs tumulus, nous donne un développement de 20,200 toises, mesure à peu près correspondante aux dix-huit lieues gauloises ù%V Itinéraire. (( Sur cet alignement, la sixième borne, en partant de Bordeaux, dut être effectivement près de Cestas ; le compas rindique. Peut-être la onzième fut-elle à Tendroit qui porte aujourdliui le nom de Saroc de la Peyre, A Cestas, nous avons découvert une très belle meule en lave et de fabrique romaine ; au Barp, nous avons reconnu d'autres vestiges antiques ». Le Musée d Aquitaine, t. ii, p. 270 (1823), ajoute : « Suivant M. d\*Anville, le nom même d(e Sestas n\*est qu'une corruption des mots ad sextum (sous-entendu lapidem), et Tendroit devait se trouver à la sixième borne milliaire sur la route de Dax. L\*étymologie que nous fournit d'Anville a a rien de forcé, nous Tadmeltions volontiei\*s ; mais nous ne croyons pas avec lui qu'il faille en conclure que Sestas (IU à six mille pas de Bordeaux. En effet, six mille pas (ui brasses romaines, les estimant avec Paucton à quatre pieds six pouces cinq lignes, fournissent seulement un total de 8,937 mètres, quand la distance par la grande route est de 13,812 mètres ; ne serait-il pas alors plus naturel de penser que, chez les Biturges-Vivisques, - .5, >r. •■»

âM^ÂwlAlU

— 57 — comme dans le nord de la Gaule, les Romains comptèrent par lieues gauloises ? « Ces lieues, suivant Ammien Marcellin, étaient de 1,500 pas romains ; ainsi, à la sixième borne, la distance parcourue se trouvait de 13,277 mètres, mesure assez rapprochée de la mesure actuelle pour n'attribuer leur distance qu'à la direction plus ou moins droite de la route ». En jetant un coup d'œil sur la carte, on remarquera que le bourg de Salles ne se trouve pas sur la ligne droite allant de Lipostey à Bordeaux. Il se pourrait que Salles existât sur quelque autre point plus au levant de la commune de Salles. En suivant la ligne droite, on passerait plutôt par Belin et Beliet. A quelques kilomètres au delà et sur la même direction, on rencontre le quartier de Lavignole, situé sur le territoire de la commune de Salles. Or, entre Lavignole et la maison de Margnii, la tradition montre encore l'assiette d'une voie romaine que j'ai parcourue. Les parcelles de terre touchant à cette voie portent dans les documents cadastraux, comme lieux dits, les noms de Chemins romains, Jouannet prétend qu'un embranchement de voie romaine devait exister entre Salles et Belin. On aperçoit entre ces deux localités une antique levée qui a conservé le nom de Camin Rouman (chemin romain). A Belin « elle aboutissait à un point dont les ruines s'appellent encore le Pont Romain, Ces ruines, à moitié ensevelies au milieu d'un bois très fourré, annoncent un ouvrage solide et régulier ; les arches étaient à plein cintre, et le ciment employé à leur construction est aussi dur que les pierres qu'il unit. On voit un reste de culée au milieu de la rivière, mais on ne trouve

rf î >?>Mi. V — 58 — aucun vestige du monument sur Tautre rive, la Leyre s'étant jetée plus au Sud ». M. Vielle croit qu'il est plus rationnel de supposer que les Romains auront pu faire décrire un circuit à la route entre Tellonum et Salomacurn en faveur des Belendi, peu)lade dont Pline a conservé le nom et qui aurait eu pour chef-lieu Belin. Si la voie a passé par Belin, pourquoi ne Taurait-on pas continuée directement sur Bordeaux? Alors les traces que Ton remarque dans le quartier de Lavignole auraient leur raison d'être. Ktiffin, M. Camille Jullian, dans ses Inscriptions romaities de Bordeaux, t. ii (1890), exprime son opinion en ces termes : « Tclonum me paraît être justement cherché dans la commune de Lipostey « Salomacurn ne peut guère être placé qu'à Salles, moins à cause de la similitude des noms qu'à cause de la situation de la localité (dans le pays de Buch : Salae dans les documents du XIV® siècle) ; c'est là que la route traversait la Leyre. On sait que l'on a découvert et que Ton découvre constamment des ruines romaines à Salles ; sa situation exceptionnelle aux bords de la Leyre, qui l'a fait appeler ff le Paradis des Landes d, a dû provoquer de très bonne heure la formation d'un centre important de population. « On remarquera que, si noire hypothèse est justifiée, l:i route romaine faisait un léger coude pour passer par Salles. Le chemin le plus direct eût été par Belin, où on croit avoir reconnu des vestiges d'un chemin ancien (Jouannet, SL, 1, p. 225). J'incline à penser qu'il y avait, nn uflet, une route un peu plus directe par Belin, ot que ^•.:;..^ . :/:y-.-^jùy.M '^ ' ^d^^oik ;u&^^

**The text on this page is estimated to be only 22.51% accurate**

— 59 — cette route, secondaire dans Tantiquité, est devenue la route principale au moyen âge, la route des pèlerins d'Espagne, celle par laquelle le faux Turpin fit revenir Charlemagne (Cf. 138) ». .m»- ' . . • . w ' «  
«A JL '\*«%

—<sup>^</sup> ••■'»'«»»-,"V«rSECONDE VOIE VENANT D'ESPAGNE,  
 JOIGNANT DAX A BORDEAUX ♦ I La route du littoral partait de Dax et  
 la première station est Mosconum, Il existe une grande incertitude sur  
 l'emplacement de cette station qui devait se trouver à 35 kilom<sup>ẽ</sup>\*<sup>^</sup> 1res 520  
 mètres de Dax. Thore (1) porte Mosconum à Magescq. Cette opinion n'est  
 pas admissible, Magescq n'étant éloigné de Dax que de i() kilomètres. Le  
 colonel Lapie indique Saint-Julien-en-l'îorn, ce qui ne peut être non plus : il  
 y a de Dax à Saint<sup>^</sup>^nlien, en ligne droite, 41 kilomètres. M. Dufourcet (2)  
 désigne un quartier de Laluque, connu sous le nom de Cas, situé à 800  
 mètres de ce bourg, dans la direction de Boos. C'est dans ce quartier qu'on a  
 découvert, il y a quelques années, une urne contenant un grand nombre de  
 pièces romaines. M. Dufourcet se base encore sur les restes mutilés du nom  
 lui même. « Ne pourrait-on pas voir, dit-il, dans cette a[])pellation (au Cas)  
 la consonnmce s-iillanle du mot Mosconum, raccourci et altéré comme les  
 noms que j'ai déjà cités ? » Celle hypothèse est inacceptable. Le mol Cos  
 figure dans d'autres endroits. Sur la carte de la Guyenne, par Bel( I )  
 Promenade sur le golfe de Gascogne, p. î i . (i) Bulletin de la Sociiti de  
 Borda (1878) et Congrès Archéologique de France, S5« session, 1888. ...  
 ivjîîî<sup>^</sup>îîîîkÉ<sup>^</sup>j<sup>^</sup> îîkj!j<sup>^</sup>,<sup>^</sup>Jâ \* t

— 61 — leyme, n» 51, je vois écrit : Le Cas dans la commune de Laluque, et Cos dans celle de Rion. Ce mot désigne une maison, située au nord du bourg de Rion, à 800 mètres du chemin de fer de Bordeaux à Rayonne, côté droit, presque en regard du lieu que j'ai indiqué comme emplacement de Cot'osa. Sur la carie de Cassini, feuille 106, je remarque que Cas ne figure pas dans la commune de Laluque, tandis qu'il figure dans celle de Rion. Le Cos de Laluque n'est qu'à 17 kilomètres de Dax, tandis qu'il faudrait une distance double pour arriver à Mosronum, Mais ce qu'il y a de particulier, c'est que ce quartier, où l'on a découvert en 1877 des jiièces romaines, se trouve assez près de la ligne droite de Dax à Bordeaux. La première voie romaine directe que je viens de décrire traversait la commune de Laluque. Mais on a bien découvert sur d'autres points des Landes, au Leuy, à Donzacq, etc., des trésors composés de monnaies romaines. M. Vielle partage l'opinion de Walckénaer, qui représente Mosconvin par Mixe. M. Tartière place Mosconum à Saint-Girons ou à Mixe, localités voisines. De Dax à Mixe, passant par Castets, on ne s'éloigne pas beaucoup de la ligne droite et on parcourt une distance de 36 kilomètres 400 mètres, soit la distance, à 1 kilomètre près, mentionnée par Yllincruire. Mixe n'est séparé de Contis que par quelques dunes. Or, sous la période romaine, il existait un petit port à Contis, connu du moyen âge, où l'on pouvait s'abriter pendant les tempêtes. Nul doute que les Romains aient choisi une station à Mixe. La voie parlant de Dax devait traverser d'abord le quartier de Piye (Fins), situé dans Saint-Paul, où l'on aperçoit encore les fondations d'une ancienne chapelle et la maison de Peyron, où coule le ruisseau de Peyre, ce qui semble •-1 « •. » . «\* Mà^.«.

.. ^' ri,. -7^ .-.»" \*Mt — Bidonne à ces tronçons le nom de Camin Rowniau (coule romaine), ou œlui de Camin Hariaou (route frayée). Dans ce quartier dit d'Orvignae, on a encore découvert, en 1818, à la même profondeur, une espèce d'autel romain construit avec du ciment et couvert d'un grand et large rîirreau convexe en terre cuite. Un peu plus loin, au delà de Bias, la voie passait h la maison d'Archus, nom évidemment romain, qui figure dans les anciennes cartes. Mimizan, on le sait, a une grande antiquité. C'était un port considérable. Il est permis de croire que les Romains ont dû y établir une station. C'est à Mimizan qu'eut lieu, en 507, une bataille entre les populations catholiques et les Visigotlis ariens. Les Visigoths furent vainqueurs et ils massacrèrent saint Galactoire, évêque de Lescar. Les Normands détruisirent plus tard Mimizan, et les sables ont recouvert le port. Vers le XII« siècle, le bourg a été rebâti plus à l'Est. On remarque encore autour du bourg actuel de Mimizan, comme à Saint-Girons, des débris des colonnes ou obélisques formés de pierres ferrugineuses qui marquaient le périmètre de quelque enceinte. Sur la carte de Belleyne, n<> 38, je compte sept de ces petites pyramides. La carte de Cassini, feuille 137, n'en fait figurer que cinq. On n'est pas d'accord sur la signification de CCS hautes bornes. Les uns croient qu'elles indiquaient les limites d'un camp romain ; les autres supposent, diaprés la tradition, que ces colonnes formaient le périmètre d'un lieu de refuge ou de sauvetats, qui jouissait d'un droit d'asile pour les criminels. De Segosa à Losa, troisième station, Vllinénaire porte 26 kilomètres 640 mètres. D'Anville place Losa au quartier de Lech, commune de Saint-Paul-en-Bom. Son erreur est w

»... .' "■ . . • . ' Il — 65 — grande, car la distance qui sépare  
 Mimizan de Saint-Paul n'est que de 7 kilomètres. Le colonel Lapie croit  
 qu'il faut placer hosa à Sanguinet. MM. Vielle et Tartière sont plus précis.  
 Ils indiquent un quartier de Sanguinet, situé au Sud de ce bourg, connu sous  
 le nom de Lousse. Il y a, en effet, analogie dans les noms ; les distances  
 concordent également. On retrouve encore les traces de la voie au delà de  
 Tétang de dastes. Boîos, qui forme la quatrième station, laisse le champ  
 libre aux conjectures. D'Anville, Walckénaer, le colonel Lapie, sont d'avis  
 que Boîos devait exister à la Tcsh do Burh. Mais cette ville est éloignée de  
 Bordeaux de 50 kilomètres et il ne devrait y avoir entre ces deux villes,  
 d'après Viliénaire, que 35 kilomètres 520 mètres. M. Jouannet croit, avec  
 M. Vielle, qu'il est infiniment probable que Boîos était situé à la partie  
 orientale du bassin d'Arca chon, entre Lamothe et Les Argenieyres, Le  
 voisinage des forêts et la proximité du bassin, qui pouvaient fournir des  
 ressources abondantes, rendaient ce point éminemment favorable à  
 remplacement d'une ville. M. Tartière partage aussi cette opinion. C'est  
 donc vers Puyau-Mongrand, entre Lamothe et Les Argenieyres, qu'il faut  
 placer Boîos. Il existe dans les alentours plusieurs tumulus. Je trouve dans le  
 Musée d'Aquitaine, t. ii, p. 149 (1823), la description suivante sur un  
 tumulus de Lamothe : « Sur la rive droite de la Lèvre, entre Lamothe et  
 Biganos, canton de la Teste, en travaillant à la route de Bordeaux à la Teste,  
 on vient d'aplanir un de ces petits tumulus si communs dans nos landes, et  
 que l'on y désigne, comme nous l'avons souvent remarqué, sous les noms  
 génériques de puyeav, puyol et pvyoki, suivant qu'ils 5 \*mà iijuât,%,  
 ;...m\*.i«uiT^i>r.»«a.>.U ^t>^ '■ ■ . . • ...^ - - . !\*->----•..• :-k- •v.-tâ»

p<sup>i</sup>9 -«iir.i«<sup>^</sup>."4.<sup>^</sup>». ,<sup>^</sup>>\*\*\*»« •f €,mf\*

"mmimtmim<sup>^</sup>m"imémmÊmtm — 66 — sont plus ou moins considérables. Celui-ci était un simple puyolety partie naturel, partie de main d\*liomme et très déprimé. Sur son revers méridional, à mipente et à un pied de profondeur, on a trouvé rassemblés sans ordre, dans un petit espace carré, environ cinquante urnules cylindriques, d<sup>^</sup>argile, hautes de six à sept pouces, sur un diamètre de trois [louce, à rebord pour la plupart, de couleur grise, et quelques-unes de couleur jaune. Elles contenaient des cendres et des débris d\*ossements, rien de plus. Une petite médaille de bronze, fruste, à relligie de Néron, a été rencontrée dans la fouille, au milieu des sables ; mais Tancienne voie romaine passait dans le voisinage, et nous ne voyons pas que cette pièce ait un rapport nécessaire avec ces antiques sépultures. 11 serait à désirer que ])lusieurs tumulus peu éloignés de celui-ci, et enlr'autres lepuynu de la potence, fussent fouillés avec soin. Déjà dans ce dernier, qui est assez considérable, on a trouvé d\*antiques armures ». De Bordeaux à Puyau-Mongrand la distance est bien de 3ij kilomètres, mais de ce dernier point a Louse, il y a 20 kilomètres. VILinéaire ne porte que 15 kilomètres 540 mètres. M. Tartière explique Terreur en ces termes : (( Ne pourrait-on pas admettre une erreur de copiste très facile à expliquer et qui, si on Tadmet, lève toute dilliculté? Au lieu de vu mettez xii, en supposant eflacée la moitié inférieure de x dont il ne serait resté que la partie supérieure v, et dès lors, toute dilliculté disparaît ; avpc xii la distance est de 2() kilomètres 040 mètres, juste la distance réelle. Un peut d'autant mieux admettre cette explication, (fue les stations sont séparées partout ailleui\*s ])ar de plus grandes distances ; et ces stations étant pour ainsi dire des étapes militaires, on ne comprend guère

—167 — une étape de 15 kilomètres, quand les autres sont de 26 à 35 kilomètres, alors surtout que rien dans l'aspect du pays ne semble commander cette exception ». Entre Boïos et Bordeaux la voie était directe. M. Jouannet Ta reconnue sur plusieurs points, dans Biganos, à Hinx et à Pessac. J\*extrais du Musée d\* Aquitaine, t. ii, p. 270 (1823), le passage suivant : « Sur l'autre voie romaine qui passe dans Sestas, à l'Ouest et presque aux limites de la commune, au lieu de Heins, loin de toute carrière, on déterra, il y a plus de cinquante ans, une grande pierre en (orme de borne, portant une inscription ; c'était probablement un inilliaire. Celte pierre resta longtemps abandonnée sur le sol; enfin, les habitants voisins la brisèrent et l'employèrent dans leurs constructions rurales. Nous n'avons \n\ en retrouver aucun vestige. Mais à quelques ]ms de Heins, en suivant la voie vers Bordeaux, nous avons reconnu les traces d'un antique établissement. La route et les terres voisines sont jonchées de tuiles brisées et de fragments de vases de toutes les formes. Le propriétaire de l'endroit y a trouvé plusieurs niédailles du Haut-Kmpireetquebiues figurines d'un style gracieux ». Vliiniraire, d'Antonin, ne mentionne aucune voie romaine passant par Lapurdum. Cependant, du temps des Romains, le port de Lapurdum existait et était connu d'eux. Ils y avaient établi une forteresse. C'est là que tenaient garnison les cohortes de la Novempopulanie. Bien certainement une voie romaine, longeant le littoral, existait entre Lapurdum, Boïos, Soulac et Cordouan, et bien qu'elle n'ait pas été signalée dans Vllinéfairc, on en trouve encore des traceâ. Cet embranchement venait se rattacher à la seconde route allant de Dax à Bordeaux, celle du littoral, et le point de jonction était Mosconum (Mixe). \*c\* r^Miir^i.

^%sj^^âJ,i^^,iiM%À A ^ V. x\*---ri.-H ^•^ijîrfiFîitô^ûi^.x's ioii\*

%-<<-ja(w)t>itiL4i ^<< — 68 — De Bayonne, Tancienne voie romaine du littoral se dirigeait vers Capbreton, peut-être parallèlement à TAdour, car il est permis de croire qu'à cette époque TAdour pas\* sait par Capbreton. M. ringénieur Aube, dans le BuHelin de la SoeieU de Borda (séance du 4 novembre 1876), a donné la description de deux vases d\*origine romaine trouvés dans le puits de Charliic, près de Tétang d'Ossegor et du chemin bayonnais ou Camin lioumiou. Il seniit ù désirer qu\*on creusât davantage ce puits. Ce pourrait bien être un puiLs funéraire gallo-romain. On vient de découvrir dans plusieurs parties de la France plusieurs de ces puits funéraires constatant un mode d\*inbumation dans la Gaule à Tépoque de la domination romaine. On trouve dans ces puits des vases, des débris d\*ossenients calcinés, des ustensiles de ménage, des armes, des médailles, des ligures en pierre, etc. Les vases semblent avoir contenu des boissons destin('M»s aux morts, d'après une ancienne coutume. A Touesl de Soustons, il existe un mamelon appelé Tue de la Mollip,, dont la formation a été attribuée aux Komains qui en auraient fait un poste fortifié destiné à protéger les voyageurs. La voie romaine passait près de ce monticule et traversait les terrains occupés aujourd'hui par Télang de Léon. (( Dans remplacement de Tétang de Léon, dit M. Tassin (1802) (1), se trouvait autrefois un grand chemin des Romains qui conduisait de Bayonne a Bordeaux ; cette route était encore visible dans les basses eaux, il n\*y a pas vingt ans ». Le service hydraulique du département, ayant en vue (i) Rapport sur Us dunes.

— les améliorations agricoles et la santé publique, s\*occupe du dessèchement des étangs. Si celui de Léon peut être desserlié, on découvrira Tassiette de cette voie romaine et peut-être aussi quelque colonne milliaire. La voie traversait ensuite SaintGirons-du-Camp, et Ton en montre encore la direction. Il existe à Saint-Girons, comme à Mimizan, quatre pyramides formant un carré parfait de 250 mètres de côté et servant de ceinture au centre paroissial. On croit généralement que cet espace renfermait un camp romain ; voilà pourquoi on a donné à Saint-Girons le surnom du Camp. De là, la voie venait aboutir à Mixe et se confondait avec celle venant de Dax. J'ai essayé de décrire les voies romaines traversant les Landes de Gascogne. Toutefois, pour arriver à un bon résultat, il serait à désirer que Ton fit des recherches locales, que les Sociétés savantes de Bordeaux, Dax et Bayonne s\*en tendissent pour faire des explorations et fouiller le sol avec intelligence et profit. On pourrait suivre pas à pas les traces de ces voies en se guidant sur Taspect des lieux et la configuration du sol. On découvrirait certainement de nouveaux vestiges, de nouvelles richesses archéologiques, et Ton obtiendrait ainsi des réponses décisives. Dans son Ilisloire de Sore (1), M. Tabbé Mengelatte parle de trois autres voies romaines qui ne figurent pas dans VIlinêraire, d'Antonin. (( En attendant, dit-il, il est permis de constater l'existence de trois grandes voies romaines qui venaient aboutir à notre ville et qui lui donnaient une importance des plus remarquables. Elles portent encore le nom signi(i) BuUdin de la Sociiti de Borda, avril-juin 1890. >\*fc^.»»^^ifco.,^ \* \_■, jà^ • • - '•••-' . ., . .l.j.^Ik. L\*w ^^ -^ -^isJ

■ f ^ ^ > « JMaM! « p « ! i M « ) K l i » # i y

INVASION DES BARBARES, DES VASCONS, DES  
 SARRASINS, DES NORMANDS DOMINATION DES GOTHES, DES  
 FRANCS • ^ ^ • T I Il est certain qu'il a existé, du temps des Romains,  
 plusieurs autres voies secondaires dans les Landes de Gasconne et qui ne  
 sont pas mentionnées dans l'Annuaire. La tradition rapporte qu'il existait  
 une voie antique de Bordeaux au port de Noviomagus et une autre de  
 Bordeaux à Mont-de Marsan. D'autres chemins se soulaient aux grandes  
 voies qui finirent elles-mêmes par disparaître, par suite du manque  
 d'entretien. Les Vandales, les Alains et les Suèves ont, en 409, traversé nos  
 Landes pour se rendre en Espagne dont on leur avait vanté les richesses. Il  
 est probable qu'ils ont suivi les voies romaines. Arrêtés au pied des  
 Pyrénées, ils revinrent sur leurs pas et ils restèrent deux ans dans la  
 Novempopulanie, qu'ils ravagèrent entièrement. Hors de ceux, Dax et  
 plusieurs autres villes furent incendiées. Vers 420, les Wisigoths (ou Ostrogoths)  
 s'y établirent et occupèrent pendant près de quatre-vingt-dix ans. « En  
 cherchant les traces de ce peuple (les Goths), au nord de Dax, nous  
 avons trouvé le Tuet et le Chemin d'Alnric, dans la paroisse de Saubrigues.  
 Il y avait, à cette époque, une route de Dax, par le lieu de Maou/wural (I),  
 (i) Mjohouraty de deux mots vulgaires : maou^ mauvais, et hourat^ trou  
 (lieu dangereux). " ^ " ^ itf éâhitti \ ' i " " ■■ '-• m, 'k, t, u ... 4 4

. V»y-1 — 72 — vers Bayonne, passant au-dessus de Saubusse, non loin (le ce port, et se dirigeant de là vers Saubrigues. Il en existe encore çà et là de notables parties. A partir du bas Saubrigues, ce chemin remontait jusqu'aux derniers mamelons qui forment la baronnie de Gosse. Le dernier, celui qui domine le marais de Burret, est le point le plus élevé de celle baronnie et présente la (orme d'un cône tronqué : on rappelle le Tue d\*Alaric, Le sommet est un plateau oblong, régulièrement nivelé, défendu par un épais bourrelet de terre llanqué d\*un lossé; une dépression de terrain y indique, dit-on, une ancienne citerne. Les versants Est, Sud, Ouest, affleurent les marais de Ilurret et d\*Orx. A la base de la colline, un second fossé la circonscrit, descendant en droite ligne, sur une IonJoueur de 70 mètres environ, vers le marais et se courbant, à partir de ce point, comme pour servir de défense à un camp inférieur. En étudiant avec soin le terrain opposé, on y découvre la continuité du fossé. Il a pour appui, vers le Nord, un rempart en terre de six mètres de haut; au Midi, ce rempart est presque eliâcé. Le Tue d\*Àlarie n'a, à proprement parler, que quatre hectares ; mais l'ensemble (les défenses, que circonscrivent remparts et fossés, offre une superficie de 20 hectares sur son versant occidental cl méridional. Ce qu'on appelle le Cnemind'Alainc traverse ce poste inférieur, qui défendait l'entrée de la chaussée (le hurrel. De trois côtés on ne pouvait accéder autrefois au Tur d'Alaric que par cette chaussée, qui conduit à Siiint André-de-Seignanx ; c'était donc un point stratégi( {iir et ()ui a pu servir à cantonner les tribus gothes pendant (uelles occupaient ces contrées » (i). { I ) Chronique de la cili et du diocèse d'Acqs, par Dompnier de Sauvuc, liv. i, Il et III, p. 89. :>:\*JU. i^ -.'-.«î »j'Jé u«

— 73 — En 508, Clovis, roi des Francs, après avoir tué Alaric à la bataille de VjimiUé, près de Poitiers, et chassé les Goths, s'empara de la Novempopulanie qui resta plusieurs années à ses descendants. Mais les Vascons, qui occupaient les deux versants des Pyrénées occidentales, envahirent, à leur tour, cette contrée (588) et finirent par la dominer. Les Gascons, dit Grégoire de Tours, s'élançant du haut des montagnes, descendent dans les plaines, (ravagent les vignes et les terres labourées, livrent les maisons aux flammes et amènent des captifs et des troupeaux.)... ». Dax, Oloron et d'autres villes furent aussi ravagées. Ce fut vers 626 que la Novempopulanie prit le nom de Vaseonie, qui se transforma en celui de Gascogne, malgré la domination des Vascons. Il a toujours existé deux nations distinctes : les Vascons qui habitaient leurs montagnes et les Novempopulaniens qui sont devenus les Gascons. « Gardons-nous de confondre les Gascons et les Vascons » dit M. Tabbé Menjoulet, vicaire-général de Bayonne (i). Les premiers sont des Aquitains ou Novempopulaniens, sous un nom nouveau ; les autres sont les Vaccéens de saint Isidore de Séville, Tune des tribus de Tancienne confédération cantabrique ou euskarienne, installée dès le temps d'Annibal sur le versant méridional des Pyrénées, et en guerre depuis plus d'un siècle avec les Visigoths d'Espagne. « La distinction que je signale a été parfaitement saisie par un docte écrivain du XVI<sup>e</sup> siècle : « On a conservé « jusqu'ici, dit Vinet, dans les Pyrénées et aux environs (i) Saint Amand, apôtre des Basques, Rtfwt à Oascogtie, juillet 1869. - \* \*...i

The text on this page is estimated to be only 29.52% accurate

■ ^ Cy^ t-TZ P ' tX.-'^^J»i9»^jM:^ iimiirtUtil. - f.».^«to^.i'i\*\*«-.«/l  
"■ |>IM Wl I,.M»>,«>r

**The text on this page is estimated to be only 5.63% accurate**

• #M» — 75 — ÊGastuçmtXfiaie peut-on désirer de plus piuir  
conclure qui les Yzsams et les C^scons sont deux nations dillcrenit\*] lUl^  
lyant TêcQ qodque temps sous la même aulorilé, méU se mêler et se  
confondre ? ^^ II Les Sarrasins ou Maures, maîtres de TAfrlque. travar  
sèrent, en 714, le détroit, et s'emparèrent de TKiipai^^iiti occupée par les  
Goths. Ils ne tardèrent \mk à franrliir Ifsn Pyrénées pour venir dévaster les  
riclien plaineu IrHVt.rtié^ n parFAdouret la (laronne. Ils fiénétrèrent #\*ii  
i'mftrityimî parTancienne route de Carrasa et de»/'eridirr:rit ilahn la  
vaDéedela Bidouse, Lapurdum et Reneharniim (iu^huuh H Lescar) furent  
rasée» et perdirent leiir nom. hUifhu, Dax et Aire forent ruinéet enti^emimt,  
Opendant, le il mai 7^1, le» !\*^ff;t»intt knitHïïiifkui Toulouse. Euiles, dnc  
dWriniUitutf U^ kUr.miit d#r \,urf\ ferme et parvint à les envelopper, ij^tf  
rUM W ^MmitU MMrut^Hir le rfiamp ife butaitli^ ^^^ U>m tU^m r\*/r#t  
/|^ Cette jrande^ bif^ilU^ «^it ii^t \*f%0 Va r,^A lin» »ie TtviiiofL4e ^  
Oktrjtni^^tu^ ^«-i^ i^ XfAï^^ ^»\*«»\*«

.1 — 76 — Une partie de l'armée entra par la Catalogne et le Roussillon. Abd-El-Rahman, leur chef, passa par Pampelune, Roncevaux et la vallée de la Bidouse, dans le mois de juin 732, détruisit les villes, les églises et les monastères, traversa les Landes et se porta directement sur Bordeaux qu'il prit d'assaut et saccagea ; il se dirigea vers le Nord de l'Aquitaine en mettant tout à feu et à sang. Le malheureux Eudes, battu sur les rives de la Dordogne, rejoignit, avec le reste de son armée, Charles-Martel qui venait à la rencontre des Sarrasins. Les deux armées se rencontrèrent sur une plaine, entre Tours et Poitiers, dans le courant du mois d'octobre 732. Le choc fut terrible. Abd-El-Rahman, l'élite de ses compagnons et la plus grande partie de son armée restèrent sur le champ de bataille. Quant à Eudes qu'on dut le succès de la journée. Par une habile manœuvre, il enveloppa les Sarrasins et envahit leur camp, ce qui apporta chez ces derniers une confusion générale. Les débris de cette armée refluèrent vers l'Espagne. Les Sarrasins traversèrent une seconde fois les Landes en suivant la voie romaine de Bordeaux à Dax. La contrée des Landes, comprise entre la Garonne et l'Adour, n'avait pas encore fini de souffrir. Une nouvelle invasion, plus redoutable encore que les précédentes, vint implanter la terreur et la ruine dans ce malheureux pays. Les pirates du Nord, les Normands, embarqués sur leurs barques légères, remontaient le cours des fleuves, pénétraient dans les terres, pillant et incendiant les villes et les villages. Ils envahirent la Gascogne en 841. Pendant plusieurs années, les Normands renouvelèrent périodiquement leurs déprédations. Bordeaux fut livré à l'incendie et au pillage ; Bazas, Sos, Lectoure, Dax, Rayonne,

9n imjwpm #^i#%\*^^.j-.^ .ffl ¥ T'^- y>^> ■! ' -î^ ^f\*^h^jn»t^fi  
 \*^t^ — 77 — Oloron et Lescar subirent le même sort. Entrant par les (l>orts de Caphreton ou de Bayonne, ils se répandaient dans les Landes et les pays voisins, portant partout la désolation et la mort. Charlemagne ût construire sur les eûtes de la Gascogne des tours et des forteresses, à Tembouchuré des^îvières, pôîi^donner^a'cliaîssTà ces pirates, et il versait des larmes de rage en pensant au mal que lesj Normands feraient un jour à la France, a Si malgré maj vigilance, disait-il, ils insultent les eûtes de mes états, qu( sera-ce donc après ma mort ? ». ile fut en 778 que Charlemagne traversa la (lascogne pour aller combattre les Sarrasins en Espagne. Vainqueur devant Pampelune, il éctroua devant Saragosse, et il prit le parti de revenir en France. Son arrière-garde fut surprise et égorgée par les Vascons ou Basques, dans la vallée de Roncevaux. Ce fut un grand désastre : c'est là que périrent Roland et tant d'autres valeureux guerriers. Triste et abattu, Charlemagne traversa les Landes et se dirigea sur Bordeaux en suivant la voie romaine qui passait par Dax. « Arrivé ù Belin (ranciemie Belindiile Pline), près Bordeaux), il y fait enterrer, selon Tarchevêqne Turpin, Oger le Danois, Cuérin de Lorraine et Araston ou Arastagny, duc de Bretagne » (1). Je ne m'appuierai pas, ainsi que cela a été fait par quelques historiens, sur les chartes de la ville de Monl-de-Marsan, publiées en 1850, qui mentionnent quelques localités des Landes ravagées par les Normands. Ces chartes ont été démontrées fausses par M. Bladé (2). D'après M. Bladé, (i) Histoire complète de Bordeaux^ par O'Reilly (1855), t. i\*\*, p. 192. (a) Pierre de Loba.mer et les quatre chartes de Mont'-de^Marsatt. Paris, Dumoulia, i85i. f

■s - ^ «: — 78 — ces chartes ont été fabriquées vers les premières années (ie notre siècle. Le faussaire a eu recours à Marca et aux historiens du Languedoc. Toutefois, je me |>ermettrai de relever un passage de M. Bladé, p. 49 de sa brochure : « Les dunes du golfe de Gascogne, dit-il, — arenas de ail, — les sables rejetés par la mer, fixés par Charlema^ne en même temps qu'il fortifie les côtes contre les Normands, ne manquent pas non plus, ce nous semble, d'une certaine galle. Cette facétie suffirait seule à prouver le faux el à en déterminer la date dans une limite fort resIreinle. Tout le monde croyait jusqu'à présent que Thonneur d'avoir fixé les dunes du Sud-Ouest par des semis de pins maritimes appartenait principalement à Brémontier. Ot ingénieur, qui commença ses opérations à la fin du siracle dernier, les continuait sous TEmpire. La première charte lui dit son fait et le remet à sa place en quatre mots. La gloire de la découverte remonte au règne de (Ihariemagne, cet archétype de la monarchie impériale de Napoléon l^^. De par les chartes de 1810, nous savons que cet empereur disposait d'un corps nombreux des ponts et chaussées et d'une armée de terrassiers qui consolidèrent en un tour de main des terrains mouvants dont la fixation est encore à terminer, malgré plus de soixante ans de travaux. Pourquoi faut-il que les chartes soient muettes sur le secret de ce procédé expéditif ? ». J'ai prouvé moi-même (1) que cent cinquante ans avant les travaux de Brémontier, on connaissait les mêmes moyens employés par lui pour fixer les dunes de Gascogne et qui avaient été mis en pratique sur les côtes de la mer entre Bayonne et le Vieux-Boucau, en 1622. {\) Le Pin maritim dti Landts ée Gascogne. Bayonne, Lasserre, 1889.

— 79 — Ces moyens pouvaient donc être connus antérieurement et même du temps de Charlemagne. Ce prince, en traversant les Landes, avait dû être frappé du danger que couraient les localités du littoral. Il a donc pu essayer de les protéger en y employant de nombreux ouvriers dont les efforts restèrent, d'ailleurs, impuissants. (( Charlemagne, qui reprenait sur tant de points la tradition des Romains, employa comme eux les soldats de ses armées à la réparation des routes » (1). Le fils de Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, se rendit aussi en Espagne en 810, après s'être arrêté à Dax où il convoqua une Assemblée nationale. Son intention était de faire la guerre aux Sarrasins ; mais, dès son arrivée à Pampelune, il reprit la route de l'Aquitaine par la vallée d'Aspe. Les Vascons voulurent renouveler le massacre de Roncevaux, mais la victoire demeura aux Franco-Aquitains qui avaient pris toutes leurs précautions. Au commencement du dixième siècle, saint Léon, né en Normandie, que Ton considère comme le premier évêque de Bayonne, fut envoyé par le Pape à Lapurde (Bayonne) pour prêcher l'Évangile dans ce diocèse qui était alors plongé dans l'idolâtrie. Ses deux frères, Philippe et Gervais, voulurent l'accompagner et ils partirent à pied de Rouen. Arrivés à Bordeaux, ils suivirent la voie romaine et ils s'arrêtèrent dans les Landes, à Labouheyre (Léon-Favene), où saint Léon convertit le seigneur Aggar (Argarus). Ils se dirigèrent ensuite directement sur Bayonne en rejoignant la voie qui longeait la mer, connue sous le nom de Camin de l'Ourmiou. Après avoir converti le Labourd et les (i) Revue des Deux Mondes, 1<sup>er</sup> juillet 1866. Les voies romaines en Italie et en Gaule par Alfred Maury. • -> • ^ \* ^.-;.

^.^Rli' i^>\*>^> >^^\*\*\_ ^ ■ ^f^ ....

— 81 — )el(1), rabbe Monlezun (2), le chanoine O'Reilly (3), l'abbé Haristoy (4), qui se sont copiés les uns les autres, mentionnent la plaine de Talaras, chez les Tarusates (Aire), ou Cazères. D'autres auteurs croient que cette bataille a été livrée à Taller, près Castets (Landes). M. Tartière, archiviste des Landes, dans V Annuaire de 1867, dit au sujet de Taller : « Cette commune fut, si Ton en croit la tradition, le théâtre de la bataille livrée par Guillaume Sanche, duc d'Aquitaine, aux Normands qui avaient débarqué à Capbreton et au Vieux-Boucau. Ce qui donne quelque vraisemblance à celte tradition, c'est rétablissement, dans un des quartiers de Taller, d'un hôpital appelé Fosse-Cuimbaud. Il aurait été créé par Guimbaud, frère de Guillaume Sanche, et nous le voyons encore, au XVIII<sup>e</sup> siècle, servir de station aux pèlerins qui allaient à Saint-Jacques-deCompostelle ». J'extrait d'un article sur les pays de Marensin, Bom et Marenne, par M. Tabbé Légé, inséré dans la Revue catholique d'Aire (1872), p. 21, les passages suivants : (( Le nom de Taller (icdiare), emprunté à la basse latinité, est venu de Taflreux carnage qui se lit dans ses plaines. Non loin de Téglise de ce village, au point d'intersection des arrondissements actuels de Mont-de-Marsan, Saint-Sever et Dax, on voyait encore, il n'y a pas cent ans, un hôpital connu sous le nom de Fosse-Guimbaud ou Fosse-Guibaud. détruit aujourd'hui jusqu'aux fondements. (i) Chronique eu diocèse et du pays d'Oloroa (iSSa), t. i«', p. 115. (a) Histoire de la Gascogne (184\$), t. !•', p. 578. (i) Histoire complète de Bordeaux (1865), 1. 1\*', p. 324. (4) Recherche historiques sur le Pays Basque (188)), 1. 1\*', p. 7).

— 82 — (lel hôpital avait, dans les siècles passés, un revenu considérable. En 1690, il est encore assez riche. En 1716, à cette époque où les terres du Mirensis n'avaient presque plus de valeur vénale, les revenus de Fosse-Guibaud sont mis en afferme pour un trier. Le prieur de Tardieu 750 livres; de Casléra, 900; Jean de Labat, 1150; Dominique de Marsan, 1,000; Dugert, habitant de Bos, 1000. Là s'arrête l'enchère. Ne voit-on pas clairement dans ce nom de Fosse-Guibaud celui de Gombaud, frère de Guillaume Sanche, avec un autre nom préfixe qui désigne ici, comme en tant d'autres dénominations, l'aspect du lieu où les Barbares ont succombé? Gombaud avait dû fonder cet établissement, le doter richement, pour offrir un asile aux malheureux du pays. Les derniers vestiges de la maison de charité et de prière ont disparu; le lieu où elle s'éleva n'est plus connu sur les registres de Tardieu que sous le nom de Quio, Kio, dérivation corrompue de Kosse-Guibaud dont on avait retranché la première partie pour altérer ensuite profondément la seconde. « Notre excellent ami, le docteur Auguste Vielle, de si pieuse mémoire, avait fait, durant son séjour à Paris, des recherches sur nos contrées, dans la Bibliothèque nationale; il trouva sur l'histoire de Fosse-Guibaud les notes suivantes que nous reproduisons intégralement, telles qu'il voulut bien nous les communiquer : (( Il y a un hôpital dans la vicomte de Tartas, appelé de « Fosse-Guibaut, fondé par la piété de saint Louis, qui (( en avait établi plusieurs autres sur la grande route des « Landes, pour servir de retraite aux pèlerins qui allaient (( à Saint-Jacques-de-Compostelle. (( (comme les pèlerins trouvent de plus grandes charités (( en passant par les villes qui sont à la gauche des Gaves

enlièremcnt nliandonné cette prc« inière route, de sorte que les hôpitaux établis par saint n Louis dans cette contrée, entre autres celui de Fosse« fiuibaut, sont entièrement abandonnés, sans aucune « hospitalité, et les habitants des lieux, de concert avec « le curé, en convertissent le revenu à leurs propres usait ges, avec cette circonstance que, n'y ayant aucun revenu (( dans le dit hôpital de FosseCiuibaut, les habitants de « Taller envoient tous leurs pauvres à Thùpital de la ville t de Tartas, et qu'actuellement il y a, dans le dit hôpital « de Tartas, depuis 5 î^ 6 ans, un enfant paralytique de u Taller, et que depuis dix ans, il est mort dans le dit n hôpital de Tartas plus de quinze personnes de la dite « paroisse de Taller où le dit hôpital de Fosse Ouibaut « est situé. H y a dans Tartas, qui est la cajiitale de la « contrée, un hôpital d\*un très petit revenu par rapport « aux grandes dépenses qu'il est obligé de supporter, « se trouvant situé sur la grande route de Bordeaux à « Bayonne, où les troupes en passant laissent un grand « nombre d'infirmes et de blessés. « M. de Chambre, lieutenant de vaisseau et chevalier « de l'ordre de Saint-Louis, de concert avec les directeurs « de Thôpital de Tartas, ont (ait des tentatives en divers u temps pour faire réunir l'hôpital de Fosse-Guibaut à « celui de Tartas. lis ont envoyé des placets à M. de « La Vrilière, secrétaire d'Etat de la province ; ils ont « demandé une visite à l'évêque diocésain qui, ayant « reconnu l'abus que les habitants et le curé faisaient des « revenus du dit hôpital de Fosse-Guibaut, a été d'avis de « la réunion. Ils ont même eu Thonneur de présenter des « placets à V. A. qui a eu la bonté d'écrire à iM. de Lesse« ville, intendant de cette généralité, pour le prier de . X^.Z'.^ :•.. R.;'.iiU/CAj^.:V » '• . -- -^î\*\*.)» îî\*-\*

- 84(( donner son avis sur cette affaire, lequel m\*a répondu (( qu'il ne le pouvait sans un ordre exprès de M. de Vri« licre. On supplie V. A. de vouloir obtenir cet ordre. (( CHAMBRE ». (( Ce mémoire n'est pas daté, ajoute M. Vielle ; je ne sais par conséquent sMI est antérieur ou postérieur à la loltrc qui suit, écrite par le même Chambre au duc de Bouillon : (( Tarlas, le î 2 février 1123. « Sur ravis que j\*eus il y a quelque temps que les (( directeurs de Thùpital de Dax voulaient (aire réunir (( riiùpital de Fosse-Ciuibaud, situé dans votre vicomte de « Tiulas, au leur, j'y formai opposition en qualité de pro« cMireur constitué de S. A. Mgr. votre père, et j'eus « riionnncur de lui en donner avis, ne croyant pas quMI (( convient à ses intérêts de laisser réunir les revenus d\*un (( hùpital situé dans ses terres à un hôpital étranger. 11 « eut la bonté d'approuver ma conduite Comme les « directeurs de l'hôpital de Dax font de nouvelles tance tatives pour parvenir à leur but, je prends la liberté (( d'adresser à V. A. un mémoire pour conserver par sa (( protection un bien qui est naturellement à l'hôpital de « la ville de Tarlas (( CHAMBRE ». (( La lecture de cette lettre montre qu'elle (ut adressée au duc de Bouillon avec le mémoire qui précède. " « A. VIELLE ». (Archives nationales, — Papiers de Bouillon J.

— 85 — (( Les mémoires et suppliques de M. de Ciiambre ne purent empêcher la réunion de Thôpital de Fosse-Uuimbaud à celui de Saint-Eutrope, de Dax. Dès 1728, ce dernier alTcrme les biens de Fosse-Ciuimbaud pour une somme annuelle de 5(>) livres (voir Archives de Thôpital de Dax). l)\*ailleurs, nous ne pouvons accepter les raisons diverses que M. de Chambre veut faire valoir. Que saint Louis ait fondé en ces contrées quelques hôpitaux pour les JR\*lerins de SaintJacquesde-Compostelle, soit; mais que parmi ces hôpitaux on doive compter celui de Fosse(juimbaud, cela n'est guère possible. D'après les vieux manuscrits, les stations dans la (irande Lande des pèlerins de Saint Jacques-de-Compostelle sont aujourd'hui connues. De Helin à Bayonne, on trouve les stations du Haut-Muret, de Lipostey, Boheyre, Janquillet, la Hairie, l'Esperon, Castets, Mayasc, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Barat de Lal>enne, Saint-Martin, Bayonne; l'itinéraire direct des pèlerins laisse donc à sa gauche l'hôpital de Fossc-Guimbaud, tout à fait inutile pour eux. « Nous persistons à croire que Fosse-Guimbaud est antérieur au XIU® siècle, qu'il est du X®, destiné i)ar Gombaud h perpétuer le souvenir d'une victoire, à servir d'asile aux pauvres do la contrée et que, dès les tem|)S les plus reculés, un ordre militaire ou religieux, possesseur de riiospice et de la cure, a bâti non loin de là l'église actuelle de Taller ». Voici maintenant l'opinion de M. Dompnier de Sauviac ( I ) : (( Malgi\*é cette succession de malheurs, la foi en l'intercession de saint Sever était encore si ardente que le duc (i) Chronique de la citi et du diocèse d'Aeqs, liv. i, ii et m, p. i li (1874). ^-w '.JSS^Uit^ Aâ k^A a

, - ^ . .. - . r ^ ' . \* \* » . - / ' - i M \* - ; \* ? » ; \*

ri-5vr--^^)' \*-^!^V#WMH4«i^>. — 87 — cise que le combat s'engap^ea dans un Heu solitaire, ce qui confirme le mot planilies. Mais dans quelle lande ? La similitude des noms ferait décider en faveur des landes de Taller fTalleyrasJ; mais il faudrait dès lors admettre que les Normands se fussent (fahord enjçajçés sur la voie romaine qui traversait les landes, et que de Castets ils eussent pris vers le Sud-Est. pour se rapprocher de TAdour. Malheureusement pour rhistoire, il n\*est que trop de suppositions qui puissent être faites sur le véritable lieu de ce combat, qui, probablement, demeurera toujours incertain. On a présumé dernièrementMU que Tancien liùpital de Taller. (|u\*on nomme a fosse (iuimbaud )), donnerait quelque vraisemblance à Topinion J)lus haut énoncée et qui est la mUre. parce que le frère de Guillaume Sanche s\*appelait « (IUimbaud ». Ici, deux erreurs sont à relever : la première est que cet antique prieuré était appelé « fosse (îimbaud », et que le frère de Guillaume Sanche avait nom Gombaudo et non Gibaud. A-t-on voulu faire entendre que ce Gombaudo fut tué dans cette bataille et enseveli dans la (( fosse Gibaud », sur laquelle on construisit un prieuré qui porte à peu près ce nom. L'erreur serait autrement manifeste. car ce Gombaudo élanl venu plus tard à posséder tous les évêchés de la Gascogne, figure à son rang dans la série des évêques de i)ax, J)reuve qu'il ne fut pas inhumé dans la fosse (iuimbaud. Les Normands n'elTectuèrent plus de nouveaux débarquements en (îascogne, avec de mauvais desseins du moins; s'ils atterrirent encore à Gapbreton, ce fut comme à un port d'échanges, où leurs ancêtres s'étaient primitivement établis ». Je fournirai plus loin, dans le prochain chapitre, quelques nouveaux renseignements sur rh(>piUil de Kiyô. J'ai trouvé dans un ancien registre, déposé à la mairie de Taller, la délibération suivante :

^T^pfJ •% — 88 — (( Aujourd'hui 27 janvier 1793, se sont  
 assemblés les membres du Conseil municipal, sur la convocation qui a été  
 faite par le citoyen maire de cette paroisse et sur la réquisition du procureur  
 de la commune, à Teflet de procéder et déclarer ceux qui ont pris pierre à  
 l'ancien monastère appelé de la fosse Guibaud, situé dans la dite paroisse de  
 Taller, savoir : premièrement, de la -paroisse de Lespcron, Jean Lalnnnc, dit  
 (Charbonnier, et Jean DiMUfircq, dit Labonle ; se(\*ondemont, de la  
 pamise do Taller, Jean Maisonnave, dit Yé, Jean Linmaret, dit Bouroq, et  
 feu Castera et la veuve aussi. Voilà tous ceux qui eu ont pris depuis la  
 formation de la Constitution ; il y en a d'autres qui en ont pris auparavant,  
 de sorte qu'il n\*y en a plus. Fait et délibéré dans notre paroisse de Taller,  
 dans la maison commune, au lieu de nos séances, le même jour et an cy  
 dessus. Ont signé : Barrere, secrétairegreliier, Lagoeyte, procureur,  
 Ducasse, maire ». ■•^i-Jîe-î'

-» -.Kim\* ;•\*• \*fn «.«««•vVi»^ WU»-yKH.|»>i^tjf%(.yilg (1). On attendait partout le jour fatal avec la plus grande (rayeur. Mais, dès que l'on vit, après la venue de Tan 1000, que rien n'était changé dans l'univers, que le soleil éclairait encore les vivants, il n'y eut plus dans la population qu'un immense cri de joie. Le besoin de voyager, de rebâtir les basiliques se fit sentir dans la société chrétienne. Les uns allaient à Jérusalem, les autres à Rome et à Saint-Jacques-de-Compostelle, animés par leur ferveur religieuse. Certains entreprenaient ces voyages lointains pour demander le pardon de leurs crimes. Le pèlerinage de Saint-Jacques était surtout en vogue pendant le moyen (i) Histoire de France, par Henri Manio, 4\* èdit., t. tu, p. p. ■ ' . • aâ

**The text on this page is estimated to be only 28.91% accurate**

- 4\* »»-•»»-> ■ •m iil^ifi ier^es, de chapelles et d'hospices. (Test dans ces hôpitaux gratuits que les mendiants, les malades et les voyageurs trouvaient un asile. Les noms de Ihumiou, estrade, s'appliquaient aussi à tous les chemins suivis par les pèlerins. Les Romains appelaient «/ra/(/m une roule ))avée ou caillo\*.itée. Ce mot s'est altéré dans le Midi en celui d'eslrade. Au début du XI® siècle (1100), Notre-Dame de Cagnotte, de Tordre des Bénédictins, fut fondée dans le diocèse de Dax. Pendant ce même siècle, et dans le même diocèse, mi établit l'abbaye de VUlmlei ou Deinlla (Duvielle), de Ttirdrc des P remontres. Vers 1071 saint (lérard fut le fondateur de l'abbave de bi (irande-Sauve, près de Bordeaux, dans l'Entre-deuxMers. « Il fit de son abbaye le point de départ de tous les pèlcrina^^es. mais surtout de celui de Saint-Jacques-deCompostelle. Les pèlerins venaient à la Sauve se confess«M-. faire leur testament et rerevoir des mains de Tabbé If bâton et \{ panetière bénits. On leur donnait même souvent un cheval ou un âne pour leur voyage. Puis, ils partaient en suivant les chemins et en se i^eposant dans li\*> hôpitaux que saint fiérard avait pi^parés dans cet itinéraire de Compostelle. soit par lui-même, soit par sa correspondance avec d'autres monastèi\*es. Leur piété satisfait!', les pèlerins revenaient à l'abbaye it»mercier Dieu de leur heureux retour et reprendre les titres et choses

.» — 91 — précieuses qu'ils y laissaient, pour rordiiiiirc, en dépôt, pendant le temps de leur cihsenre ))). (1). Guillaume X, dernier duc «l'Aquitaine, père d'Éléonore de Ciuvcnno, après s\*Atre converti, fit bAtir, dans la villi» de Bordeaux, riidpital SainlJacques, destiné pour les pèlerins qui passeraient par Bordeaux pour se rendre à Saint Jacques de-Conipostelle. Il prit lui-même Tliabit de pèlerin et, accompagné de trois ou quatre serviteurs, il traversa les Grandes Landes et se rendit en Galice, en 1137, où il mourut dès son arrivée à Saint-Jacques. En passant à Bayonno, il accorda aux habitants toute liberté sur terre et sur mer, « dans le rayon extra rnuros qu'un homme de pied, en allant et en revenant, pourrait parcourir en un jour : (/ttantum per diem possH ire et redire ». (Archives de Bayonne). Le roi de France Louis VII, dit le Jeune, qui venait île répudier la reine Éléonore en 1152, épousa peu de temps après Constance, fille d'Alphonse VU, roi de Castille et d'Aragon. Il traversa aussi les Grandes Landes en 1154 pour aller en pèlerinage à Saint-Jacques. Les conséquen ces d«\* ce divorce furent fatales :• toute TAquilaine passa sous la domination anglaise. Après trois siècles de guer res désastreuses, celle belle province revint à la France. Le pays des Landes, qui s'était révolté, fut traversé quelques années après (1176), i)ar Bichard, fils de Henri (i) Histoire de V abbaye et congrégation de Notre-Dame de la Grande-Sauve ^ par M. fabbc Ciroi de la Ville, i. i", p. po. Une abbaye est un couvent de premier ordre, dont le supérieur porte le nom d\*abbê. Le prieuré fjrme un petit monast're dépendant d'un autre plus grand et dont le supérieur, nommé par l'abbé, porte le nom dî prieur. La commanderie est un bien de campagne ou do:niine appartea.it à un couvent et administré par un commandeur. \^,Lktkià

**The text on this page is estimated to be only 26.17% accurate**

n^\*%f.,^t^ P'.^^m'mcrt^"'\* ' \*Mf:»^i»i»%i

f! — 93 — sion, tenue à Dax et à Bayonne en 1888, un travail sur les voies romaines et les chemins de Saint- Jacques dans Tancienne Novenipopulanie. M. le baron de Bonnault d'Houët, archiviste paléographe, a publié en 1890 (Montdidier, Uadenez), le Pèlerinage d'un paysan picard (Manier) à Saint- Jacques-de-Composielle au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'il a annoté. Le vovau:e de Manier date de 172G et sa relation a été écrite en 173G. Le plus ancien itinéraire, qui donne des renseignements précieux, est le Codex de Saint-Jacques-de-Compostelle, livre IV, publié en 1882 (Paris, Maisonneuve), par le Père Fita, avec le concours de M. Julien Vinson. C'est le récit d'un voyage fait par le poitevin Aimery Picaud, vers l'an 1140. Vient ensuite l'itinéraire extrait de la Novvelle Gvide des chemins, par Nicolas Bonfons, Paris, 1583. On trouve un autre itinéraire à la fin d'un petit livre intitulé : Le<sup>e</sup> Chansons des Pèleiins de Saint-Jacques (à Troyes, ce! Août il 18), L'auteur du Codex indique quatre chemins conduisant de France à Saint Jacques, qui se réunissaient tous à Puentela-Rpyna. Les trois derniers qu'il cite se réunissaient à Ostabat. De là, les voyageurs passaient à Uoncevaux où existait un hôpital fondé par Charlemagne, et atteignaient Pampelune et Puente-la-Reyna. Je ne m'occuperai que du quatrième chemin du Codex, celui de Paris ù Saint-Jacques, passant par Bordeaux. Le Codex mentionne les étapes, les localités intermédiaires, le nom des provinces et le caractère des habitants. Certains passages, ([ue je me permettrai de reproduire, ont été traduits par M. Adrien Lavergne. A-»'

— 94 — L'auteur va de Blaye à Bordeaux en bateau. De Bordeaux, le pèlerin du XII<sup>e</sup> siècle passe par Belin, se rend à Oslabat, ensuite à Roncevaux, etc. Il a dû suivre les traces de la voie romaine directe de Hoideaux à Dax. Mais peut-être qu'à cette époque, la voie directe, passant par Cocosa, dont j'ai indiqué remplacement, n'existait plus. « Les riverains, dit M. Alfred Maury (i), ne se faisaient pas faute d'arracher du pavé romain, encore subsistant, les pierres dont ils avaient besoin. Les plus osés allaient jusqu'à intercepter complètement la route qui, déviée forcément de son ancienne direction, était rejetée dans des parties parfois inaccessibles et inutilement allongée. C'est ce qui explique les courbes, qui ne tardèrent pas à faire d'anciennes voies originellement rectilignes. Ce déplorable état de choses se continua pendant les siècles ». De Labouheyre, un autre chemin se dirigeait directement vers Rayonne. D'après l'itinéraire de la Nouvelle Guide (1583), la route par Ostabat et Roncevaux, indiquée par le Codex, avait été abandonnée pour celle de Rayonne. On lit dans l'itinéraire de la Chanson des Pèlerins : « À L'Éperon, qui veut tirer à Navarre, faut prendre à main gauche et passer la Biscaye n. C'est donc à partir de L'Éperon qu'on se rendait encore vers Roncevaux en passant par Dax. Il existait à L'Éperon, sur le bord de la route, en face du château Dubedout, où se trouvait l'ancienne poste, une chapelle des pèlerins dont j'ai vu les ruines du temps de ma jeunesse, et qui (i) Rive du Dax Monda. Les voies romaines en Italie et en Gaule<sup>^</sup> juillet 1871 ».

v<sup>i</sup> 5\* y -'!g ' ', < ^»\* ■' i>?' .w I «^ j " \*\* — 95 — figure sur la carie de Cassini, feuille 138. Sur cette carie, on voit que c'est sur ce point que les deux routes se séparaient, que l'une se dirigeait sur Caslets, et l'autre, en ligne droite, sur Taller, Gourbera et Dax. L'hôpital de Kiyo se trouvait sur ce chemin, et Cassini y figure sur sa carie la chapelle ruinée (1).

(i) En n/°i, Sancho Lopez d'Uriz, sergent d'armes du roi de Navarre, Charles le Mauvais, était parti de Pampelune pour se rendre à Bordeaux, où il avait été envoyé en mission. Il suivit 1: même itinéraire. J'extraits des Documents des Archives de la Chambre des comptes de la Navarre<sup>e</sup> publiés et annotés par un jeune savant landais, M. Jean-Auguste Brutails, archiviste de la Gironde (iS<sup>^</sup>o), p. 7<sup>^</sup> et 7<sup>></sup>, les passages suivants de l'itinéraire suivi par Sancho Lopez : COMPTE DES DÉPENSES D'UN MESSAGER ENVOYÉ A BORDEAUX « Mercredi, dernier jour de mars, Pan LXI, partit Sancho Lopez d'Uriz de Pampelune, pour aller à Bordeaux savoir nouvelles certaines de la venue de monseigneur de Navarre et ylluec attendre sa dicte venue et faire la assa/oir à monseigneur le cardinal et à monseigneur Pinfant, et dire à mon dit seigneur le Roy plusieurs choses de bouche que c'e par eux ly avoient esté enchargés et avoit le dit Sancho, avec soy 1 vallet, 11 chevaux.

**The text on this page is estimated to be only 29.45% accurate**

— % — En remontant plus liant, je vois sur la carte du Béarn, (le  
ia Bigorre, etc., par Guillaume Delisle (1712), plusieurs chemins qui  
sillonnaient les Landes. A Lesperon, je remarque que le chemin qui vient de  
Bordeaux se dirige presque en ligne droite vers Bayonne, et qu'un  
embranchement, parlant de ce lieu de Lesperon, passait par Tâiller,  
Cnssipts? et Dax. C'était l'ajicien chemin des )(>lerins. Du lieu de Cassiets,  
qui se trouvait sur le territoire de Courbera et près de la chapelle de Piye, un  
autre chemin se dirigeait vers Lалуque, Bos, Rion, etc. Le même chemin  
direct de Lesperon à Dax, par Taller, figure sur ht carte de France par  
Ciiarles Inselin (Jaillot, 1713, sur la carte des postes de France, par de Fer  
(1728), sur la carte de France de Lorent (1787). KnliiiySur une carte du  
département des Landes^décroché le iû» février 1790 par TAssemblée  
nationale, divisé en quatre districts et vingt-cinq cantons (1791), on voit la  
route parlant de Lesperon (poste), passant par Taller (poste), et arrivant à  
Dax. Si l'on trace sur la carte d'état-major, qui est la plus Il gros de Flandre ;  
item, pain au disner, n gros ; item, vin, vi gros ; item, poisson, demi-merlur  
fres, vi gros ; item, noisettes, ii gros ; item, bele chère, ii gros ; item, les  
chevaux, m mesures, ix gros. « // passa la nuit à Laharie^ qu\*tl appelle « la  
Hartne 'à. Le 4 avrils dimanche, il continua son voyage , dtia à Upostey^  
couchant au Barp^ qu'il appelle « le Barberel » ; le lendemain^ il arrivait d  
Bordeaux « Al retour, Sanche Lopei suivit le mém: itinéraire ; il partit le 10  
mai et passa au Barp et d Lipostey ; le 11 d la Taie, oà il compte trois gros «  
que j\*avoie beu pour la chaleur », d Laharie et d Dax; le 12 d Sorde, d  
Ostakat; le i) d Saint' Jean et d Roncevaux; le 14 d Larrasoailj et d  
Pampelune ; il dîna dans cette \ille le if et alla coucher d Olite. Il avait  
dépensé^ outre les cinquante florins reçus au départe quaranU'Six florin et  
quatre sous ». M. A. Brutails pense que le lieu dit la Taie devait se trouver  
aux environs de Labouheyre. Ce nom ne figure pas sur la carte de Cassini ni  
sur celle de Belleyme. Je remarque le lieu de la Boire, situé aux abords du  
bourg de Labouheyre. . k..N( Jk

«. • ■':■'■ f^-.4H — 97 — détaillée et la plus exacte, une ligne droite entre le château Dubedout et la ville de Dax, celte ligne passera par la métairie de Kiyo, où se trouvait Thâpital. Le paysan picard Manier avait suivi ce chemin en 1726 pour aller visiter Dax. De Lesperon, il est passé par Talin (Taller), Gorbemi (Courbera) et par Erm (Herm). Comme le fait remarquer M. de Bonnault d\*Houët, en allant de Courbera à Herm il faisait un détour inutile } )our revenir à Dax, mais il a voulu sans doute parler d\*une partie du territoire de la paroisse d'Herm qui se rapproche du chemin des pèlerins. De Dax à Bayonne, il a suivi le chemin d'Alaric, par Mées, Rivière, Saubusse, Saint-Jean-de-Marsacq, Saubrigués, Saint-André et Saint-Marlin-de-Seignanx. Ce chemin est indiqué sur la carte du Béarn par Delisle (1711). Je ne puis dire si, sur la plaine de Taller et aux alentours de la Fosse-Guibaud (Kiyo), Guillaume Sanche n remporté sa victoire ; mais s\*il faut en croire la tradition, le fait paraîtrait vraisemblable. Le chemin direct de Lesperon à Dax, passant par Kiyo et Taller, était encore fréquenté vers le commencement du XVIII« siècle. Je trouve dans les Archives de Dax (BB, 13), la relation suivante relative à la première entrée en ville de M»»»\*\* Dandigné, évêque de Dax (16 mars 1734) : (( Le sixième mars mil sept cent trente-quatre, messire François Dandigné, seigneur eveque Dax, fit son entrée en cette ville. Les magistrats députèrent le jour avant devers luy, en la paroisse de Lesperon, maison de M. Dussault, conseiller au Parlement, les sieurs Câlin, \^^ jurât et Ducasse, syndic, pour luy présenter les respects de la communauté. Et le lendemain étant partis avec.le prélat, ils prirent le devant à Taller pour assister avec les autres 7 iir-s;

— 1)8 — magistrats à la cérémonie de sa réception à la porte Notre-Dame, où ils se rendirent en corps revêtus de leurs robes et chaperons, précédés du greffier aussi en robe et des sergens de ville avec leurs casaques, bandoulières et haliebardes qui y attendirent le prélat, lequel étant arrivé dans une cheze revêtu de son camail, rochet et bonnet carré, mit pied à terre pour recevoir le compliment des magistrats, M. Dargoubet, maire, le harangua et le prélat y répondit par un discours trez éloquent (( il sera observé que les magistrats avoient fait mettre la troupe bourgeoise sous les armes puis la porte Notre-Dame jusqu'au palais épiscopal, qu'à rentrée du prélat le canon tira et les cloches des églises et de Thôtei de ville sonnèrent, et avant son arrivée M. St-Pée, lieutetenant du Roy, à la tête de la noblesse et des jeunes gens de la ville, au nombre d'une trentaine ou davantage, (eut au devant du prélat jusqu'à la lande de Saint-Paul, prez (Courbera, ou ayant rencontré le prélat, mirent tous pied à terre pour le saluer; le prélat ayant descendu de sa cheze pour recevoir le compliment et y étant remonté, toute la cavalerie marcha au devant de sa cheze jusqu'à rentrée de la ville )) (1). Je reprends mes itinéraires à partir de Bordeaux. Ce passage des pèlerins faisait fructifier le commerce de Bordeaux, mais les Anglais exigeaient des voyageurs des (i) D'autres évêques et hauts personnages suivaient la même route pour se rendre de Bordeaux à Dax. C'est ainsi que Tévêque Guillaume Le Boux, du diocèse d'Angen, arriva à Dax le 34 juillet 1650. Benran de Compaigne lui dédia, en 1651 son Diptich des cvesques àacqz^ dont je possède un exemplaire. Guillaume Le Boux permuta, en 1657, Tévêché de Dax contre celui de Périgueux. A propos de cette permutation, ses amis disaient que Le Boux était né gueux, qu'il avait vécu gueux et qu'il voulait Périgueux (périr gueux) [Histoire de Ut Gascogne, par Monlezun, t. vi, p. n^)\* ■.

— 99 — « droits très forts. Il arrivait souvent que de Bordeaux les Liélerins se rendaient à la Grande- Sauve pour i<sup>e</sup>cevoir des niiaiiis de l\*abi)é le bûton et la )anelière bénits. Le Coilpx de Coinposlelle vante les environs de Bordeaux, où l'on a en abondance d\*excellent vin et du poisson. Mais, ajoutet-il, la langue est rude, plus rude que celle de la Saiiilongé (1). Des l^andes, les Chansons des Pèlerins et le Codex nous font un tableau bic.n diflérent. Il semble que l'auteur des rliansons ait traversé ce pays pendant les temps bu m ides de l'hiver, et l'auteur du Codex pendant un été sec. Voi«M le quatrième couplet de la Grande Chanson des Pèlerins de Sainl'Jac(/ues : (juaiid nous fûmes dedans les Lniidos, Bien étonnés, Nous avions de Teau jut^tiu^à mi-jambcs, De tous côtés. Compagnons nous faut clieminei\*, En grandes journées, Pour nous liier de ce pays De si grandes rosées. De son côté, le Codex s'exprime ainsi : (( Puis viennent les landes de Bordeaux. Pour les traverser, il faut trois jours de grandes fatigues. Cette terre est dépourvue de toutes bonnes choses ; on n'y trouve ni pain, ni vin, ni viande, ni poisson, ni fontaines ; les habitations sont rares; c'est une plaine dé sable. Cependant, elle produit en akx)ndan('e du miel, du millet, du panis et des porcs à bois. Si vous traversez ce pays en été, protégez soigneusement votre visage contre les mauvaises mouchas, (i) Codex^ p. II. v^t.aH.#^«iii»^r.t:A&;jL4iUijJ Â:;^ i •

**The text on this page is estimated to be only 27.25% accurate**

— 100 — les guêpes et les taous<sup>^</sup> qui abondent dans la contrée. Il faut prendre garde aussi à bien poser son pied sur le sable marin qui couvre le sol, pour ne pas enfoncer jusqu'au genou » (1). Voici itinéraire de la Novvells Gvide (1583), reproduit par M. le baron de Bonnault d\*Uouël : Bordeaux, v. arch i 1. R. liepeue. Port de mer Le petit Bordeanx ii 1. L'hospital fVHospilalel, prieuré peu avant Beliei). iiij 1. R. La Tricherie (poste à 2 kilomètres au delà de BelinJ ii 1. Le Mutât fie Muret) ii 1. Pontel (Lipostey) ii g. (gisle). Herbe-famée (nie) (Labouheyre) ii 1. L\*hospital saint Antoine (chapelle SaintAntoine) ii 1. La Ferme (La Harie). . . \* ii 1. R. L'esperon (Lesperon) ii 1. Castel (Castets) ii 1. Mattieque (Mngescq) ii 1. Saint Vincent (de Tyrosse) iij 1. Hondres (Ondres) iij 1. Bayonne, v. ch ii 1. R. Saint JCfin de Lux v 1. gi Voici maintenant Titinéraire de la Chanson des Pèlerins, dejuis Bordeaux jusqu'à la frouiti(îre espagnole, que M. Adrien Lavergne a trouvé imprimé à la suite d'un recueil de cantiques daté de 1718 : (i) CodtXy p. II. — Lu chemins de Saint 'Jacques y par Adrien Lavergne, P- 37-38

'■?>■• ■ « . r-y . ' • — 101 — De Bordeaux au Petit Bordeaux 2 lieues. L\*Hôpital (L'Hospilaht, peu avant DelielJ 31. La Tricherie fc^ de MonsJ 21. Le Meret fLe Muret) 21. Le Pouter (Lipostey) 21. L'Herbe fanée (Labouheyre) 21. L\*Hùpital de Saint Antoine (chapelle St-Antoine). 3 1. Notez qu'à r Eperon qui veut tirer à Navarre faut prendre à tnain gauche et passer la Biscaye. De riCperon à Orly fOrliac, métairie près CastetsJ. 2 1. Matique (Magescq) 21. Saint Vincent (de Tyrosse) 11. Hongres (Ondres) 31. Bayonue 31. Saint-Jean-de-Luz 31. Sainte-Marie-de-Huran 2 1. Ici est la fin du Royaume de Franees. M. l'abbé Cirot de la Ville indique les premières étapes de la manière suivante : Dardanac. — A cinq kilomètres de Bordeaux, hôpital pour les pèlerins. L'abbé Beaurein dit, en parlant de l'hôpital de Bardanac, établi dans Talence : u Le chemin de la poste de Bordeaux à Baronne, anciennement appelé le chemin Romiu, c'est-à-dire des pèlerins, borde cet ancien hôpital ». Cayac. — A cinq kilomètres de Bordeaux. Hôpital situé sur le chemin de Bordeaux à Saint -Jacques -de-Compostelle, tenu par les clievaliers de Saint-Lazare au XIII\* siècle, et plus tard devenu prieuré des Chartreux. — Var. Bordelaises, t. 4, p. 146. — Notice sur le prieuré de Cayac, par Ferd. Leroy. Le Barp. — A 23 kilomètres de Cayac, hôpital de Saioti !

— 102 — Jacques, doté au XIII<sup>e</sup> siècle par les seigneurs d'Albret et autres, devenu plus tard prieuré des Feuillants. — Place de r Aumône, où tous les pèlerins recevaient la passade. Chapelle du prieuré, aujourd'hui église paroissiale, voûtes en briques et à plein cintre. Toujours sur le chemin de Saint-Jacques, et à peu de distance, une chapelle de Notre-Dame, maintenant détruite. — Var. Bordelaises, t. 5, p. 343. — Notice de M. Dutauzin, juge de paix à Belin (1). Tous les pèlerins ne passaient pas par Bordeaux pour se rendre à Saint-Jacques. « Il y avait autrefois, dit Francisque Michel (2), un passage très fréquenté entre la côte de Saintonge et le Médoc. Une multitude de pèlerins faisait cette traversée pour se rendre, par la route des Landes, à Saint-Jacques-de-Composelle. On voit, par un titre du 8 septembre 1313, qu'à l'occasion du passage des pèlerins qui s'embarquaient pour la Saintonge, soit à Talais, soit à Soulac, communes limitrophes, il y eut entre les habitants de ces deux localités des conflits sanglants, dans lesquels plusieurs d'entre eux perdirent la vie. Il se trouvait, sur le bord du fleuve, au lieu de la Rendre, un hospice destiné à recevoir les pèlerins dès leur débarquement, et une autre maison de la même espèce dans la commune de l'Hôpital-de-Grayan, réunie aujourd'hui à celle de Grayan, dont elle a retenu le nom, paroisses placées au midi des communes de Soulac et de Talais, et qui confrontent à l'Océan. Tout près de l'hôpital, on rencontre encore un petit hameau nommé Les Pèlerins. De là, les pieuses caravanes de Saint-Jacques se dirigeaient du côté des Landes, (i) Histoire de l'église de la Grande-Sauveterre, p. 508. (3) Histoire du commerce et de la navigation de Bordeaux, t. 1<sup>re</sup> chap. xxv, pp. 506 et 510. i<sup>er</sup> ii<sup>e</sup> x<sup>e</sup> vi<sup>e</sup> s. : l'église de l'église & l'église

M<sup>\*</sup>{ \m<sup>^</sup>\<sup>^</sup> — 103 — par le Sereins, Vendays et Naujac, dans la commune de Gdilian. Us continuaient leur route par Hourtin, SainteHélène-de rEtang et Carcans. Arrivés en cet endroit ils pouvaient, par Bracli, Sainte-Hélène-de la-Lande et Saumos, gagner le Temple ou Saint-Sauveur, s'ils ne préféraient, toutefois, suivre la route de Lacanau et du Porge. « De Saint-Sauveur-du-Temple, ils se rendaient à Martignas, puis à Illac. Ils arrivaient bientôt au Barp, où ils trouvaient un abri dans un hospice fondé pour les pèlerins (le Saint- Jacques, puis à Belin, qui leur présentait la même commodité dans une maison administrée par des frères sous Taulorité d'un prieur ». M. Tabbé Baurein, dans ses Variétés Bordeloises (t. v», p. 3W, 1785), parle en ces termes de la cure du Barp : a Les PP. Feuilluns de Bourdeaux, au monastère desquels le prfburé du Barp a été uni, sont curés primitifs et gros (léoimateurs de cette paroisse. Cette dlme fut donnée pour )a dotation d'un ancien hôpital fondé en ce lieu, pour servir dliospice aux pèlerins qui allaient à Saint-Jacquesde-Compostelle. Ces pèlerinages ont pris fin depuis longtemps. Quelque usités qu'ils aient été par le passé, on a enfin compris qu'ils n'étoient pas de Tessence de la vraie piété, surtout depuis cette sentence prononcée par un auteur des plus éclairés dans la vie spirituelle, guiperegrinanlur, raro sanctificaniur ». M. Tabbé Cirot de la Ville parle ainsi des autres stations : « HospUalel de Beliet. — A près d'un myriamètre de Barp, hôpital et chapelle de Saint-Antoine. — Var. Bordelnisps et Notice de M. Dutauzin ». « Uelin, — A un kilomètre et demi de Beliet, prieuré du Passage, chapelle et hôpital. Acte original de Grégoire de ^à.» Ak >. -\* -rf

— 104 — Saint-Sauveur, évêque de Bazas, en 1762, cédant au sieur Dupuy les restes de ce prieuré, entre les mains de M. Cazauvieilh, propriétaire actuel. Ruines d'un vieux pont sur la Leyre, entre le prieuré et Thôpital, construit pour le passage des pèlerins. Autre acte de Joseph de Gourgues, cvêque de Bazas, constatant Texistence de cette même chapelle de riiôpital. — Var, Bordelaises, o, 354. — Notice de M. Dutauzin ». Le Codex de Compostelie parle de Belin et des reliques des guerriers de Roncevaux qu'on y vénérât : (( Dans les landes de Bordeaux se trouve un bourg appelé Belin ; on y doit visiter les corps des saints martyrs Olivier Galdebod, roi de Frise (Oliveri Galdelbodi, régis Phrisiœ), Otger, roi de Dacie fOtgerii, régis DaciœJ, Arasta. gne, roi de Bretagne (Arastagni, régis Uritanniœj, Garin, duc de Lorraine (Garini, ducis LotharingiœJ, et de plusieurs autres guerriers de Charleraagne qui, après avoir vaincu les années des païens en Espagne, lurent massacrés pour la loi du Christ. Leurs compagnons d\*armes portèrent leurs corps précieux jusqu\*à Belin, où ils les ensevelirent pieusement. Ces reliques reposent dans le même tombeau ; il s'en dégage une odeur très suave qui guérit les malades » (1). Jouannet (2) et Tabbé O^Reilly (3) lont naître Eléonore de Guyenne, qui lut reine de France et d'Angleterre, au château de Belin, vers le conimenrenient du XII® siècle. Ils ont été guidés parla tradition. Dans le Compte rendu des travaux de la commission des monuments historiques du département de la Gironde, pendant Vannée (i) Codex, pp. 4;-44. (2) Statistique de la Girondif t, i^f, p. 39;. (3) Histoire de Bordeaux^ t. i»\*", p. 268.

\* — . 1 J .;,,\*.■ - I k • — 105 — 1847-1848, p. 44, on reproduit trois chartes de Belin qui avaient été communiquées par M. Dutauzin, juge de paix. Les privilèges de Belin étaient très anciens : « Les habitants dud. loc et juridiction de Belin sont (ranz et libéraux de todas questas, tailhas, manobres (corvées), de todas servitutz et subsides, ne a aucune exception ». La fin de la charte d'Alienor se trouve remplacée par les dernières lignes d'une confirmation que le roi Jean dut donner à Westminster, le 30 mars 1200, Tan 1<sup>er</sup> de son règne, d'après le comput anglais qui faisait commencer l'année à Noël. La seconde charte est une confirmation donnée par Edouard 1<sup>er</sup>, pendant la guerre de Galles, à Caernarvon, le jour de la fête de saint Pierre et saint Paul, qui était un jeudi, Tan 1284. La troisième est une confirmation donnée par Philippe-le-Bel, pendant l'occupation de la Guyenne, le 9 mars 1302. Cette pièce est importante, en ce qu'elle complète la charte d'Alienor, et fait connaître le cens annuel que la commune devait payer et qui se réduisait à un droit de onze livres bordelaises et six deniers. Après Belin, M. l'abbé Cirot de la Ville (i) arrive à Mons : « Mans, — A 3 kilomètres de Belin. Prieuré et chapelle. Ruines moitié romanes, moitié ogivales. — Lettre de M. Dutavzin. — Variétés Bordelaises ». C'est en face de Mons et sur le bord de la route que se trouve La Tricherie, endroit indiqué par l'itinéraire des Chansons. Sur les cartes de Cassini et de Belleyme figurent Villerspualet-Prietiré, un peu avant d'arriver à Beliet, le (i) Histoire de Vabbaye de la Grande-<sup>un</sup> i, p. (09).

— 106 — Prieuré après Belin, tout près de la Leyre, et La Tricherie en regard de Mons. « Muret. — A un myriamètre et demi de Mons. Chapelle de construction ogivale. — Idein, idem ». La cloche actuelle de Muret, annexe de Saugnac, porte l'inscription suivante : Patrono divo Jacobo ecclesie parrochianorum sumptibus (sumptibus) confecta anno domini. 1179. Loulange fecit. « Moufitey. — A 7 kilomètres de Muret, en s'éloignant un peu de la route actuelle des Grandes Landes et en regagnant les bords de la Leyre. Deux églises de construction ogivale dans le même cimetière. Ce fait singulier, qui indique un grand concours de pèlerins, est rendu par ces vers patois conservés, comme tradition, par les habitants du pays : (( Quel tant œurrut, tant birat, « Et ney treubat dus églises en un spgrat. (( J'ai tant couru, tant tourné, et jamais je n'ai trouvé deux églises dans un cimetière ». « De ces deux églises. Tune dédiée à saint Martin, en forme de croix latine, avec deux collatéraux, est l'église paroissiale; Tautre, dite des Pèlerins, consacrée à la Sainte-Vierge, n'a qu'un bas-côté, 20 mètres de longueur sur 14 (de largeur. Hùpilal annexé à celle dernière église pour les pèlerins de Saint-Jacques et léproserie. On y vient avec grand concours encore, le 29 mai, invoquer saint Yves qui y a un autel. — Lettres de MM. Pondiq, curé de Mousley, et Desquerre, curé de Magescq ». M. Adrien Lavergne (1) dit que c'est à tort que M. Cirot de la Ville fait passer les pèlerins de Muret à Moustey {\\) Les chanins de Saint-Jacques, p. 4).

■rt-^r^rn\*- . — 107 — pour les faire revenir à Lipostey (Le Porter de rilinéraire des Chansons), 11 est vrai qu'on allonge de 7 kilomètres en faisant ce détour, mais il est probable que la deuxième église de Moustey, dite des Pèlerins, devait attirer un grand nombre de ces derniers. M. Tabbé Mengelatte, dans son Histoire de Sore (1), prétend qu'une voie romaine partait de Bazas, passait par Sore et Moustey et allait rejoindre la grande voie romaine de Bordeaux à Bayonne à Lipostey. IMus tard, les pèlerins suivaient cette même voie pour aller à(^ompostcile. On voit encore h Sore une maison qui l>orte le nom de Vllospital, attenante à Tanciennnc chapelle de Saiut-Uemy. « Lipostey (2). — A i)rès d'un myriamètre de Moustey, en revenant sur la route actuelle. Chapelle ogivale, annexe de IMssos, fondée sur des substructions romanes d'une église plus spacieuse ; tombeaux et médailles romaines ; cloche de 1210 ; statue en bois du XV« siècle. — Var. Bordelaises, t. V, p. 343. — Notice de M. Dutauzin, — Lettre de M. Cazade, curé de Pissos. « Lahouheyre, — A onze kilomètres de Lipostey, autrefois ville connue sous le nom d' Herbe faverie, avec remparts et portes ; elle portait- encore ce dernier nom en 1523. — Couvent hospitalier de Carmes, dont une partie existe encore, fondé après 1150 pour les pèlerins de Saint-Jacques. — Notice sur la Bouheyre, par Saintourens. — Lettre fie M. Dulzon, curé de Lahouheyre ». l)\*après la tradition, Tévêché de Dax aurait été trans|K)rté, vei-s DOO, à Lahouheyre. C'est à cette époque que saint Lron, passant par Lahouleyrr, y convertit le sei(i) Bulletin de la Sociiti de Borda^ octobre-décembre 1890. (a) Histoire de l'abbaye de la CrandC'^uve, 1, p. 510. \* • - \*

— 108 — gneur Argarus. On aperçoit quelques vestiges de la voie romaine aux abords du bourg. M. Tabbé Cirot de la Ville lait passer ensuite la voie par Miniizan, se basant sans doute sur la note de Baylac qui fait suivre ce chemin à saint Léon par le long de la mer, (( chemin qui, dit Baylac (1), quoique non indiqué dans Vllinérmp, (rAutonin, existait certainement du temps des Romains. Il est encore connu dans le pays sous le nom de Camin liowniou. Il passait par Magescq, Linxe, SaintJulien, Mimizan, et de là se dirigeait par deux branches, à rOuest sur la Bouheyre, au Nord sur la Teste-de-Buch ». Alors même qu'un embranchement ait existé entre Labouheyre et Mimizan, les pèlerins, qui venaient de Bordeaux, n'avaient aucune raison pour fiiire un angle droit à Labouheyre et d'allonger leur parcours de 25 kilomètres. Il est plus naturel de croire qu'ils suivaient ordinairement la ligne droite pour arriver à Bayonne, c'est-à-dire la voie tracée par l'itinéraire des Chansons. Pendant l'occupation anglaise, la Guyenne eut à soudrir beaucoup des sénéchaux : (( Quand les réclamations étaient trop pressantes, les monarques anglais, craignant que les contrées ainsi pressurées ne finissent par leur échapper, intervenaient soit directement, soit par des commissaires spéciaux, pour réparer les injustices trop criantes et donnaient aux opprimés quelques satisfactions passagères, ("est ainsi que, le 16 septembre 1220, Philippe Uletot fut envoyé par Henri III pour faire rendre compte aux divers olîiriers qui administraient le duché (2), et le gardien de Labouheyre (Herbe FaureJ reçut l'ordre de lui livrer le (i) Nouvdle chronique de la ville de Bayonne ^ t. i«»^, p. 14. (a) Rymer, Fatdera^ 1, p. 83, col. 3.

**The text on this page is estimated to be only 27.07% accurate**

— 109 — château de cette localité. Pour augmenter l'autorité de son représentant, le roi l'avait nommé sénéchal de Gascogne; mais comme Philippe n'avait pas de force militaire à sa disposition, sa mission aboutit à rien, et il se vit remplacer par H. de Viven (1221) » (1). Dans les Archives des Landes (A A, 1) on trouve les privilèges des habitants de la baronnie de Iherbafeyrac des Lantiers (Lalouheyre) concédés en 1437 par le sire d'Albret et la confirmation de ces privilèges par Henri, roi de Navarre. Après l'aboutissement, on trouvait Villeneuve Saint-Atilon, situé dans la paroisse de Ksconce, à deux kilomètres environ de la ville actuelle. (Il s'agit le siège d'une commanderie. La chapelle Saint-Anloin est ligée sur les cartes de Cassini et de Hellevme. On arrivait ensuite à La Marie et à Lesperon. C'est à Lesperon, dit-on; je n'ai dit, (par le chemin prenait deux directions de Tarentes : celle de Dax et celle directe, qui se continuait vers Hayonne. L'itinéraire de la Nouvelle-Grièce ensuite comme station Castet (Castets), et l'itinéraire des pèlerins, qui est plus récent, indique un endroit portant le nom d'Orly. Ce nom d'Orly ne figure ni sur la carte de Cassini ni sur celle de Hellevme. On a cherché à identifier le nom d'Orly avec celui d'Orliac, métairie située au nord du bourg de Castets et à 1,700 mètres environ de la route qui, de Lesperon à Castets, est tout à fait rectiligne. Mais je suis de l'avis de M. l'abbé Foix (2) ; je n'approuve pas cette identification. Orly doit être inventé par quelque étranger de passage. (i) Rymcr, Foedera, i, p. 85, col. i. — Revue de Gascogne, mai 1891. — Les sinichaux anglais en Guyenne, par M. l'abbé Tauzin. (3) Us chemins de Saint-Jacques par M. Adrien Lavergne, p. 48, note 3.

— 110 — Le nom d'Orliac appartenait à une famille qui n'était point de ce pays. Sur V Annuaire de la noblesse (1868, p. 217), je lis qu'une dame Orliac, de la Magistère (Tarn-et-Garonne), a demandé d'ajouter à son nom et à celui de ses enfants le nom de son père, afin de s'appeler à l'avenir Orliac de La bastide. Le chemin des pèlerins passait ensuite à Magescq, désigné sous le nom de Mallicque par la Nouvelle Géographie et par l'itinéraire des Chansons, Au lieu de Magescq, je vois écrit le nom de Maihique, sur la carte Aquilana d'Israël, par Gérard Mercator (1630). Il existait à Magescq un hôpital pour les pèlerins de Saint-Jacques, ainsi que la chapelle. Sur leurs ruines on a élevé une croix de l'hôpital (1). M. l'abbé Foix déclare que l'hospice n'existait plus au XVII<sup>e</sup> siècle et qu'à la croix de l'hôpital se trouve le cimetière actuel (2). Les pèlerins passaient à Saint-Vincent de-Tyrosse, où existait encore un hôpital, et allaient rejoindre à Ondres le chemin du littoral. Ils arrivaient ensuite à Bayonne. — (i) Histoire de l'abbaye de la Grande-Sauve, t. p. su. (s) Les chemins de Saint-Jacques, p. 4\$.

**The text on this page is estimated to be only 22.64% accurate**

CHEMIN DU LITTORAL 1 (loine je l'ai déjà ilil, il existait une  
ancienne voie r4>niaine bordant le littoral de Lapwduni (Bayonne), à  
Sovioinugus (Soulac), passant par Hoios et rencontrant la voie de Dax à  
Mnsamum (Mixe). L«?s prlerins

— 112 — Entre Sainte-Eulalie et Aureilhan, M. l'abbé Départ (1) signale des groupes de mottes entourées de fossés, qui semblent avoir servi de postes pour surveiller et protéger la voie. On arrivait ensuite à Mimizan (Segosa). J'ai déjà parlé de l'antiquité de Mimizan. Je vais encore ajouter quelques nouveaux renseignements. Mimizan a eu une grande importance pendant tout le moyen âge. Dans le Compte rendu des travaux de la commission des monuments et documents historiques pendant l'année 1895, on trouve insérés les privilèges de Mimizan. Cette ville avait son établissement municipal, ses coutumes et ses franchises. On trouve encore dans les Ordonnances des rois de France, par le comte de Pastoret, t. xv, pp. 630-631 : Approbation et confirmation des ordonnances et coutumes de la ville de Mimizan; autorisation de retranscrire, en forme authentique, celles qui se trouvent déchirées ou effacées par défaut de soin ou par le temps ; consenties à Acqs, par Louis XI, en mars 1463, à la suite desquelles on trouve celles de 1271 (2). (i) Bulletin de la Société de Borda, 1834, pp. 147-148. (i) Voici le texte de cette ordonnance : « Edouard I<sup>er</sup> », Roi d'Angleterre, à Lesperon, le 14 décembre 1271 : « Edwardus, Dei gracia, Rex Anglie, dominus Hibemie et Dux Aquitaine, « omnibus ad quos presentes littere pervenerint, salutem. Noverit universus « vestra quod cum nos a burgensibus communitatis de Mimisano exercitum contra « Gastonem viscomitem Bearnensem, sive ab aliis locis Vasconie peteremus, « ipsi se non tingerent ad exercitum pretendentes, nobis, ad sustentacionem guerre « quam contra dictum Gastonem haberemus, ducimus libras Burdegalenses ex « mera sua liberalitate et gracia concesserint : nos itaque volentes quod de dicta « liberalitate nullum debeant incommodum futuris temporibus reportare, pro « nobis et heredibus nostris eisdem concessimus quod hujus modi concessio eis vel « eorum heredibus ad consequenciam non trahatur, dum tamen ad exercitum de « jure vel de consuetudine minime tenerentur ; in cuius rei testimonium has « presentes litteras fieri fecimus patentes. Datum apud Lesperon xiiij, die decembris, -V<sup>er</sup>^\*

— 113 — On lit dans la Notice (Un manuscrit de la Bibliothèque (de Wolfenbüttel, par MM. Martial et Jules Delisle (Paris, imprimerie royale, 1861, p. 70, le passage suivant : « Les habitants de la commune de Mimizan (Landes) comparaissent le 22 avril 1273 devant les commissaires royaux et reconnaissent qu'ils tiennent en fief, du roi, la ville de Mimizan et toutes leurs possessions, et lui (14>iv) (Même raison de ce lieu) trois cents sous d'or morlants de rente. Le chiffre élevé de cette rente, rapproché des renseignements contenus dans un autre acte de notre manuscrit, peut servir à donner une idée du changement opéré dans l'état de la commune de Mimizan depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui cette petite ville du département des Landes, perdue au milieu de sables impraticables, elle devait être alors riche, peuplée et visitée par de nombreux étrangers, puisque non-seulement elle pouvait payer au roi une rente de trois cents sous d'or morlants, mais encore que les redevances dues par les jongleurs qui la traversaient avaient été jugées assez considérables pour être données en fief. Dans l'acte auquel nous voulons faire « *anno regni nostri secundo* ». — (Edouard I<sup>er</sup> monta sur le trône d'Angleterre l'an 1371. Philippe III était monté sur celui de France en 1270). Il est question dans cette ordonnance, datée de Lesperon (Landes), du vicomte de Béarn, Gaston VII, lequel habitait le château de Moncade, à Orthez. Il guerroya souvent contre Henri III et Edouard I<sup>er</sup>, rois d'Angleterre; mais, vaincu en 1376, il fut obligé de se rendre à la cour de ce dernier, lui demander pardon la corde au cou. — (Les Anglais en Guyenne, par Brissaud, 1871... V

^ 114 — allusion, W. de Monos énumère au nombre de ses fiefs la jonglerie de Mimizan ; c'est-à-dire, selon nous, le droit de percevoir certaines redevances sur les jongleurs qui passaient dans cette ville. Aux termes de l'acte, le sire de Monos n'avait que la quatrième partie de ces redevances, pour lesquelles il devait au roi le serment de fidélité, rhoninia

— un — Bordeftvx. Sur la carte de Belleyme, on remarque sur le liord du chemin, après Archuscl tout près de Bias, remplacement d'une chapelle. Les Hospitaliers de l'Ordre de Malte possédaient dans la paroisse de Lit la seigneurie de Cunclis (Contis) ; dans celle de Sainte Eulalie, le territoire de Gessis. Ils percevaient aussi les dimes de Parentis et de Sanfj;uinet. Au sujet de la paroisse de Lit, le commandeur avait intenté un procès. (( Il prétendait que sur ce territoire Thùpital possédait la cliapelle i\G Chiqueinine et que le curé devait venir y dire tous les ans la messe, le jour de la SainteMadol(\*ine. L'enquête prouva que la chapelle dont pariait le comiuandenr n'était |)lus qu'une ruine où il était impossible de célébrer les offices ; les vassaux consentirent à ne pas obliger le commandeur à la reconstruction de cette chapelle et à se rendre, pour le service divin, à l'église paroissiale de Lit, devant l autel où est l'image de sainte Magdelaine (1589) » (1). Arrivés à Mixe (Mosconum), lieu où s'embranchait la voie romaine qui se dirigeait sur Dax, les pèlerins traversaient Saint-Girons, Vielle, Léon, Maa, Moliets, Messanges, le Vieux Boucau, Soorts, (^a|)breton et Ondres, où ils rencontraient la roule qui se dirigeait directement de Bordeaux sur Bayonne. Ensuite, les deux routes se con (on daient jusqu'à Bayonne et traversaient Tarnos. Parmi les possessions des Hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean, dépendant de la commanderie de Bayonne, on remarque les paroisses de Saint-Jean-de-Marsacq, de Saint Jean-d'Axur. Tarnos avait aussi un hôpital de l'ordre (I) Histoire du Grnd Prieuré de Toulouse^ par M. A. Du Bourg, 1883, p. 4H< — Arch. Lit. L. 1. . i »( " ê 'i ' ••• » s.

**The text on this page is estimated to be only 1.56% accurate**

— tòi — H- : iv\9>: i'Xî.. rvrt ot l\*i;rfôt l^iiuùsf.. iicw 4vwr 'i^.\,  
:.. ".i^fOL\*^ TU\*: jt '.aiWLTL ct i-a.[Cfcl Ht libBÇsuc 3C1I» par C »>'; .  
rj«E^«&» eC d\*aalffes u\*^iit/^f:^ S'/Sit 1^ uoriL^ De îî^nPErnt pas sur la  
cute d'ciat • (i; Hiftoirt du Grand Prituri de Tcblûou, par A. Da Boarg, p.  
4)Ç.

**The text on this page is estimated to be only 26.76% accurate**

VOIE DE Ik SAUVE A CAPBRETON i^ > ^ ^ » ■ V I On sait que VAhbaye de La Sauve était le point de départ pour les pôlerins qui se rendaient à Saint-Jacques et qui venaient d'une partie de la France et de l'étranger. Il arrivait trcs souvent que les pclerins s'embarquaient à Capbreton, ou bien, au retour, ils débarquaient à Capbreton, port très fréquenté formant l'embourbure de l'Adour, où ils ptieux commence le chemin que les habitants du pays appellent lou haussai ou lou camin dous Saints Jacques, (^est une chaussée (h; trois mètres au moins do lir^eur, s'élevant à un mètre au-dossus du sol de la lande (i) Histoire de V abbaye de la Grande-Sauve, t. i", p. ^o >. (a) Histoire de Saint-Jacques, etc., p. 187. "....• I . . «. • t:v . ... .î^ ■ . . •.

— 118 — aride qu'elle traverse pendant un espace de trois myriamètres. Nous l'avons suivie et reconnue avec soin dans toute sa longueur. — Lettre de M<sup>r</sup> Labarrhe, curé de Sore ». (( L'Hôpital, — Dans le diocèse d'Aire, paroisse de Lencouacq, à un myriamètre de Captieux. Le chemin dont nous venons de parler y aboutit. Restes d'une grande chapelle voûtée, ogivale, construite en pierre ferrugineuse et en tuile, avec de la pierre de Brocas à la base et aux angles ; hôpital et prieuré. Restes de tours romaines. — Idem ». C'est à l'Hôpital, situé à l'extrémité de la paroisse de Lencouacq, que se trouvait l'importante commanderie de Ressaut, de l'ordre de Saint-Jacques-de-l'Épée. Amanieu, archevêque d'Auch, institua, en 1226, cet ordre militaire pour assurer les chemins et pour protéger les pèlerins qui se rendaient à Compostelle. La commanderie de Ressaut date du XII<sup>e</sup> siècle. On aperçoit encore les ruines de l'hôpital et de la chapelle. Exgarcie de Navailles, qui s'illustra par ses exploits contre les Maures d'Espagne, sous la conduite de Sanche Abarca, roi de Navarre, nomma pour son exécuteur testamentaire Centulle, vicomte de Réarn, en 984. Ce sont les exploits d'Exgarcie et de ses successeurs qui ont fondé dans la maison de Navailles l'hérédité de la commanderie de Ressaut, dans les Landes, de l'ordre de Saint-Jacques-de-l'Épée, pour services rendus à la religion et à l'état (i). La chaussée qu'on avait établie entre Captieux et l'Hôpital, pour éviter les eaux stagnantes qui couvraient le sol des Landes, est encore visible sur une assez grande étendue. (i) Annuaire de la pairie et de la noblesse de France, de Bord d'Hauterive, 1846, p. 220. f>: T -. ' î-»^ •- •\*' - ' \_ \*

**The text on this page is estimated to be only 21.87% accurate**

— 119 — Pivs de réj<sup>^</sup>lise de Lencouacq, les pèlerins avaient bâti une pelilc cliajM<sup>^</sup>Ile dêiliée à saint Loup, qui n\*existe plus. Au pied dt»s ruines de retle chapelle se trouve une fonlaiui». (yesl enrnre un liou de dévotion, et les populations voisines vont la visiler le jour de la fête de saint Loup. Sur la Carlr d'iinr pavLin de la généralité de Bordeaux, par Jaillot (16î)o), je vois écrit, entre Capcioux et Lencoar, le mot IJesscaii. Sur la Carie du gouvernemenl de la Guyenne, jiar S;ins:)n (UîîMM, c'est marqué Beasaull. Sur la carte de Cassini, u" KMî «»| sur l'atlas de Belleynie, feuille 4(>, je rcni;:rquc l'IlopiUd cl, ;'i colé. le nom de Dcssaul, et près d«» rr';:lisc di» Lencouac(|. le lieu de Sainl-Loup. u Lurhardh. — A deux myriamctres de rilùpital, cliaf>eilc et prieuré dépendants dt» la Sauve, dont les possessions s'étendaient dans Lencouacq, Belis, Maillères. etc. — Mss, du P. Du Laura, p. (il7. ("est dans un manuscrit du Père Du Laura que M. Tabbé iVwol de la \ ille a puisé plusi(»urs renseignements. Le Père Du Laura était un reliirieux de la congrégation de Saint Maur. Il a écrit, en \i\S'), Vllisloiro de l'abbaye de la Sattrr-} fñji, ffr J\ /tfrr-dfi/.)-.]ftrs, dii'isn» nt rin// lirrrs et cornprniaid la \u d" saint (hrard. (le manuscrit in-i"" était la pn»priélé de M-» l'arcln<sup>^</sup>véque de Bordeaux (l). « Mnnt-dr-Mars'fn. — A uu myriamètre de Luciardès, hùpilal de Saint Jacques, fondation des vicomtes de Mar.san, très ancien et dépendant de la Sauve. — Gallia Christ, L I, Errl. Adarensis, col. 11S7 ». A partir de Mont-de-.Marsan. il existait une autre voie «le terre pour les |»èlerins de Saint-Jacques qui allaient ri'joimlre les autres voies à Ostahat. O chemin travei'Siiit 1 1 » Histoire de Li Gr.i'uic<sup>^</sup>S<sup>^</sup>iuYtt i. i"» .\\ \\ ii. A ter\*'

— 120 — Saint-Sever, Hagetmau, Sault-de-Navailles, Orthez, etc. Mais pour ceux qui voulaient aller s'embarquer à Capbreton, M. Cirot de la Ville fixe Tautre étape à Rion, d'après le manuscrit du Père Du Laura. (( Rion, — Près de Tartas, à 2 myriamètres et demi de Mont-de-Marsan. — Chapelle de la Sainte Vierge, dépendante de la Sauve. — Mss. du P. Du Laura, p. 618 m. La distance de Mont-de-Marsan à Rion dépasse de beaucoup celle portée dans Titinéraire. Il devait certainement y avoir une station intermédiaire et cette station ne saurait être que Saint- Yaguen, qui se trouve sur la ligne droite entre Montde-Marsan et Rion. Saint- Yaguen (Santiago, nom de Saint- Jacques de Compostelle) a pour patron Saint-Jacques Majeur. Les pèlerins devaient s'y arrêter. D'après la tradition, Téglise, fort ancienne, qui a été incendiée par les huguenots, avait appartenu à une abbaye ou prieuré. Il existe trois fontaines qui ont chacune leur légende et un culte particulier. La plus importante se trouve du cdté de Suzan. Chaque année, la paroisse de Saint- Yaguen va en procession vénérer cette fontaine; elle est aussi fréquentée par les habitants des autres com\* munes depuis un temps immémorial. Après avoir traversé Beylongue, les pèlerins arrivaient à Rion. Rion [Arions, d'après les anciennes cartes), formait une baronnie enclavée dans la vicomte de Tartas. Lo Luc d'Arrions et la Gleysa sont désignés dans un acte portant trêve, en date du 22 avril Ji07 et qu\*on trouvera plus loin. L'église gothique, sous le vocable de saint Barthélémy, est très ancienne. Le portail surtout est remarquable. Dans la séance du 4 mai 188'J, M. Dufourcet, président de la Société de Borda, a rendu compte à cette Société » \_■■'\*

— 121 —

irune excursion archéologique qu'il a faite à Rion-des-<sup>^</sup>  
Laiules en compagnie de MM. Taillebois, Georges Camiade ri ]\il)l»ô  
Becinrroilon. u L'église Sninl-Barlhélemy, dit-il, comme toutes celles de la  
contrée, a été romane avant de devenir gothique. Il reste de la premirre un  
portail très remarquable, auquel un architecte bordelais a ajouté un porche  
et un clocher dont le style, chose rare, est en parfaite harmonie avec celui de  
la partie (\*onservée. La nef et l'un des bascotés sont du XV»» siècle; l'autre  
cùté est de construction récente, mais très correcte « L(ï portail de Téglise  
Saint-Darthélemy de Uion est d'un type très en honneur au commencement  
du XII\* siècle. Trois rangées de pieds droits, séparées par deux colonnes, de  
chaque cùté, su\portent un égal nombre de voussures ornées de torsades, de  
pal mettes, de bandelettes, d'étoiles et de tores ; toutes ces moulures  
classiques entourent un tympan, plus classique encore, sur lequel est sculpté  
le Christ docteur dans un médaillon, ayant à ses m cotés les quatre  
Kvanglistes, représentés par les quatre animaux de rApolus remarquables.  
Le premier, à gauche en regardant le portail, représente Daniel dans la p)s^r  
aux lin/Ut^ («i r(»lui qui est à côté, le Massacre des Inntycent

122 laüiun au temple avec le vieillard SiMÉON el Anne la prophétesse; surTautre se trouve un personnage assis sur un banc, rompant une galette et paraissant manger ; à sa droite, deux jeunes gens semblent prendre la fuite, poursuivis par une bute féroce ; à sa gauche, une femme assise tient sur ses genoux un vase ; un dragon lui parle à Toreille. M. lieaurredon a vu avec raison flans ce groupe le prophète Elisée, les enfants qui Tinsul talent dévorés par des ourses, et la femme de Sunam qui lui donna à manger et dont il renouvela miraculeusement la provision d'huile. M. l'abbé Pédegort croyait y voir une scène de la vie de Tobie, et le P. Labat trouvait dans l'ensemble des quatre chapiteaux la représentation des vertus par lesquelles on va à Dieu et des vices qui en éloignent. Pour lui, le vieillard assis du quatrième chapiteau ne serait ni Tobie, ni Elisée, mais simplement la [lersonuification de la prudence (( qui sedcns compuiai t) , dit TEcriture. L'opinion de M. Beaurredon paraît plus acceptable (1). « La cloche est une des plus anciennes du diocèse, après celle de Sarbazan, décrite récemment par M. l'abbé Bessellère. Elle est contemporaine de celle de la cathédrale de Dax, qui malheureusement a été refondue dernièrement, et son inscription, en caractères gothiques du XV\* siècle, contient la première phrase de la salutation angélique (( Ave, Maria gratiaplena n avec les trois initiales S. X. C. C.elle de Dax avait tout \Avc, Maria, plus ces mots ; (\* Te Deum laudamus v quatre fois répétés ». (i) Il y a des sculptures de bas-reliefs et de chapiteaux qui, même sous le rapport de la forme, ne sont pas à dédaigner. On peut mettre de ce nombre les sculptures du tombeau de sainte Quitterie, à Aire, et celles des chapiteaux des vieilles églises de Rion, dans les Landes, et de Saint-Sever-sur-PAdour. (Qutlques nota sur Us sculptures des chapiteaux de l'époque romane^ etc., par Tabbê Bessellère. — Bulletin dû la Société de Borda, iS\$9, p. 5;^, oote).

**The text on this page is estimated to be only 29.75% accurate**

»« . -\* \*.' — 123 — L\*égHso fie HioQ a dû servir do forteresse sous la domination anglaise et pendant les guerres religieuses. Un uir d'enceinte très épais et percé de créneaux fermait le cimeticre qui entourait Téglise et à côté duquel était adossé un monument très élevé qui existait encore il y a une cinquantaine d'années. A une centaine de mètres plus au midi de Téglise, il existe en(\*ore un petit monument gothique religieux composé de quatre arcades ogivales du même style que celles jour des Rameaux. Sous ce porche exisle une siniple croix en bois qu'on appelle Crouts arramh'p. On a pratiqué des fouilles dans Tintérieur et on n'a trouvé que des pierres de taille superposées formant un piédestal. M. Dufourcet pense que c'était le porche d'un cimetière et que ce cimelière entourait une église, aujourd'hui disparue, |)lacée sous le patronage de saint Martin. Non loin de là existait un tumulus qui se trouvait près de (^ocosa. sur la voie romaine directe allant de Bordeaux à Dax. dans lequel on a découvert des sarcophages. Le i)arron de IVglise de Rion a été, je crois, de tout temps, saint Dartliélomy. .l'ai en mains deux testaments libellés à deux époques très rapprochées. L'un porte la date du •'> novembre 1

**The text on this page is estimated to be only 27.35% accurate**

— 124 — entendement, considérant la brièveté de ceste vie et qu'il ny a chose au monde plus certaine que la mort ni incertaine que riieure d'icelle, voulant prouvoir au salut de son ame et a la disposition quil a plu a Dieu lui donner en ce monde a vollu faire son testament non cupatif en la forme suivante. Premieremenl a recommandé son ame a Dieu le père tout puissant liiy suppli«niit très lunnblement que par la mort et passion de son lilz Jésus Clirispt, Noslre Seij^neur il lui plaise faire miséricorde et après quil luy aura plu sepparer son ame davecq le cors la colloquer au royaume céleste de paradis avec les biens heureux. Implorant a ses lins les suffrages et intercessions de la benoiste vierge Marie et la dicte séparation ainsi faicte de sa dicte ame et cori)s veult et entend le dit testateur que son dict cors et quadavre soit inhumé et ensepvelly dans le sepmiltiere de leglise saint Martin du dict Hion au lieu ou ses prédécesseurs ont accoustumé detre inhumés et ensepvellys...., ». L'un des témoins était « Maistre Bernard de Caveres prestre et vicaire du dict Hion ». Il existe bien encore, dans la commune dt» Hif.n, le quartier de Saint Martin, mais on n'aperçoit aucune ruine, aucun veslige (réirlise ou de chapelle. Peut-être bien existail-ii à celte époque dans réalise actuelle un autel dédié à saint Marlin et qu'une partie du cimelière était destinée à ensev(»lir les morls de ee quartier Les maisons princi[]):des de cette paroisse possédaient, d'ailleurs, dans lencM^inle du cimetière, des concessions, des endroits reconnus et marqués, servant de sépulture à leurs membres. Le second testament est du 27 décembre U^ïï^^, Le notaire s'était transporté « en la paroisse de Hion, quartier 'de ■«j :^

**The text on this page is estimated to be only 27.17% accurate**

— 12o — SsiiiilMarlin. îui lieu appelé ^4 Barbé» pour recevoir le  
lt»st:iiii(Mi( (lt>

— 126 — M. l'abbé Cirot de la Ville continue ainsi la désignation de sa voie de pèlerinage : « Gourhera, — A 16 kilomètres de Rion, petite chapelle, aujourd'hui tout-à-fait détruite, sur une hauteur entre Gourbera et Dax, où les pèlerins s'arrêtaient. — LeUre de iV. Danos, curé de Buglose ». J'ai déjà parlé de cette chapelle dans ma description des voies romaines. Elle existait près du lieu dit de Piye. Seulement, la distance entre Rion et Gourbera est plus grande que celle portée par M. l'abbé Cirot de la Ville. (( Sainl'Vinrenl, près Dax. — A un myriamètre de Gourbera, prieuré appartenant à la Sauve. — Mss. dv P. Du Laura, p. 618 ». (( Saint- Jean-^e-Marsacq, — A un myriamètre et demi de Saint-Vincent; église soumise à la Sauve dès le temps de saint Gérard. — Mss. du P. Du Laura, p. 619. (( Cap-Drelon, — A 13 kilomètres de Saint-Jean-de-Marsacq. Port pour les pèlerins. — LeUre de M, Desquerre, curé de Magescq ». ., - ■ Pour aller de Gourbera à Capbreton, le chemin le plus direct était de passer entre les communes de Magescq et de Saint-Geours-de-Maremne, par Tosse et Soorts. Si les pèlerins faisaient un détour par Saint-Vincent et SaintJean-de-Marsacq, c'est parce que ces localités avaient des prieurés ou des églises appartenant à la Sauve et qu'on pirotsse de Rion, mais encore des paroisses voisines ; et, à la fin de chaque mission, il sera fait un service solennel pour la bienfaitrice et selon ses iotentions ; à quoi M. Mauriol, prêtre, s'engage pour lui et ses successeurs, et, pour cet elfet, promet de faire ratifier le présent acte à M. le supérieur général de la congrégation, en déJuction de laquelle somme de 800 l. M. Mauriol déclare que la communauté en a reçu celle de f oo l. que ladite demoiselle leur avait prêtées ». — {Saint Vincnt de Paul dans ses rapports avec la Gascogne, par un prêtre de U Mitiiioo, 1889). ^;v-v.-;-:-'??^

**The text on this page is estimated to be only 23.41% accurate**

^ 127 associait prestie toujours le culte de saint Jacques à celui de la Sainte-Vierge. L'habitude des pèlerinages de Compostelle se ralentit beaucoup dans les deux derniers siècles. Les routes n'étaient plus errivail. en 1700, » propos de l'hôpital Saint-Jacques de Bordeaux : « La dévotion du pèlerinage est si usée, qu'à la réserve de quelque mendiant qui se sert de ce prétexte pour avoir plus de charités, on ne s'aperçoit plus qu'il en passe un » (1). Dans l'intérêt aussi de la politique, les pèlerins étaient assujettis à demander l'autorisation. Dans le mois de septembre 1711, un sieur Duz, arrêté à Saint-Jean-de-Liz faule de passeport, écrit à M. d'Arlagnan, lieutenant du roi. Il a fait vomir

■^ T-\* — 128 — pMerin du XVI® siècle, Gabriel Giraudet, du Puy : « Premièrement, faut avoir trois bourses : l'une soit pleine de fervente dévotion, la seconde de patience, et la tierce d\*or et d'argent ))(!). On prit ensuite l'habitude d'aller aux eaux, de faire des voyages d'agrément, soit en Italie, soit dans d'autres pays, pour visiter les monuments et admirer les paysages. A part la route suivie par la poste pour aller de Bordeaux à Bayonne par les Grandes Landes, dont je vais faire un article spécial, et quelques autres chemins que j'ai déjà décrits, on remarque encore sur les Cartes du Béarn et du Bordelais, par Guillaume Delisle (1712-1714) : La route de Bayonne à Peyrehorade, avec embranchement de Saint-Martin-de-Seignanx sur Dax ; La route de Bayonne à Bordeaux, par les Grandes Landes, avec embranchement de Saint-Vincent-de-Tyrosse sur Dax ; cette route, passant par Tartas, se prolonge vers Mont-de-Marsan, Roquefort, Bazas, etc. C'est la route nationale actuelle, n° 10 ; La route de Tartas à Mont-de-Marsan, passant par Carcen, Saint-Yaguen, Ousse, Su^an, Geloux, Campet ; La route de Mont-de-Marsan à Sabres, par Brocas et Labrit ; La route de Rion à Sabres, passant par Arjusanx ; La route de Sabres à Bordeaux, qui rejoint la route des postes à Les Taules, passant par Pissos, Belhade, Mano, Hostens. (i) Giraudet. Discours du voyage d'outre-mer, 1595, in-8, p. 7.

**The text on this page is estimated to be only 22.82% accurate**

ROUTE DE BAYONNE A BORDEAUX PAR LES GRANDES LANDES — LES POSTES ■Y-^ .Fai dérrit le rlioniin ilt»s pèlerins qui se rendciient cJireoUuiient «le Bonleiiiix à Uïïyoïïiie. OUe voie a rlê aussi suivie |Ku\* les années, parée qu'elle élail la |»lus eonrie. On a vu (|u\*Kdouanl l"^^ nû d'Angleterre, rendit une oixlonnanee, en 127;), pendant (pril se trouvait à Lesperon. En 1344, le comte Derhy, après avoir débarqué à Bayonne, traversa les drandes Landes et suivit cette route avec ses troupes (K>ur se rendre à Bordeaux et préparer sa campagne de (juyenne. Pendant le moyen âge, cette route, comme toutes les aulres (Tailleurs, nVfail pas sûre. Les seigneurs féodaux, qui étaient obligés de veiller à la sûreté des voyageurs, étaient quelquefois les premiers à les dépouiller. « En 132(i, Edward 11 signalait au sénéchal de Ciascofjcne, Olivier de Ingliam, le cliAteau ou motte quWmanieu d'Albret avait fait construire près F.esperon, dans les Landes, à peu de dislance du chemin de Bordeaux à Rayonne, as d'une façon parliculière les pèlerins de Sainl-.lacques ; mais il est à \*•-,

— 130 — iToiro quo res lueuses CciraVciiics Jouniissaieil des virliines au cliâteiain du seigneur gascou )> (1). Cet Amanieu dWlhret était fils de iiiessire Ainaiiieu d'Albret, et on lit dans les litres d'Albret, 1. 1®»\*, des Archives de Pau (A-CC), et dans YArnwrinl des Landes, par le baron de (launa, t. m, p. 11, le []ass:ige suivant : (( Achapt des paroisses de lEsperon, d\*Arrast et d'Arion faict par messire Amanieu, sire dAlhrel, de Amanieu Kamond, vicomte de Tartas, pour la somme de vingt cinq, mille livres sols mort, ot y sont descriptz |)ar le m!\*mo. toutes les rentes des dictes paroisses avec le nom des tenanciers. Kait le treizième jour du nn)is de may mil trois cent cinq, cotté K, 2 ». Les seigneurs exigeaient des voyageurs un péage quand ils traversaient leurs seigneuries. Les droits dé|)assaient la mesure ; aussi le commerce sou|Trait-il de cet étal \W choses (4). (i) Francisque Michel. Histoire du commerce et de la navigation à Bordeaux, I, Ç17, noie. (3) Voici quelques passages des Coutumes d'Acqs, concernant le péage : 1 € Celui qui passe sans payer le péage, ou alleyer, encourt la peine de soixante sols tournois, si mieux n\*aime perdre la marchandise. H « Les marchands sont tenus payer ou alleyer au lieu accoutumé : et sMls passent outre led. lieu, ils sont dit£ avoir encouru la dite peine V « Ouie la plainte du commun peuple, de rexrciion qu'aucuns des seigneurs du pays faisoient pour raison de certain prétendu péage, sous nom de rodage et bitage : c'est que d'un cheval bête sans charge, prenoient et exigeoient, pour raison du bit, certain devoir, et quand il étoit chargé de marchandise, exigeoient non tant seulement le péage pour raison de marchandise, mais aussi d'avantage pour raison du bAt, certain autre devoir : et pour une charrette vuide pas»;ant par le chemin public et royal, exigeoient certaines sommes de deniers pour le rodage,

The text on this page is estimated to be only 18.27% accurate

— 131 — Kn VMM, W (Merlin\* Du (Hiosrlili, Vciinrii . .n i-jil  
un"» ^«\* li\ rni'nl AU j»i!hi;;e t'i ^Ifi liriil iiflilT'iriinm.'il l«'in> ^«isirc^  
«-uil au roi de Frani'e, soil an roi d'Aujrlene. (Je ut\* fui (fuVn |.'((»S que  
la maison d'Alluel se rallia délinilivenienl au roi de Kranre. tlliarles V. (le  
i»d donna sa l»elle-si(J, on trouve le texle d'une nouvelle Irève anordét». le  
22 avril l'M)7, \ar le sénét quand la charrette étoit chargée de  
marchandise, outre le péage dû pour raison de la marchandise^ exigeoient  
kJ. prétendu droit de rodage, et plusieurs autres exactions sous titre de  
péage de nouveau induement faites par lesd. seigneurs, à la foule du pauvre  
peuple et sujo du Koi, lesd. doléances dud. commun mises en délibération  
desd. Etats, par avis et délibération d'iceux, a été ordonné que doresnavant  
par coutume sera '.lict et prohibé ce qui s'ensuit jusques à la lin du titre. VI  
« L'on n'est tenu payer péage, ni autre snbside pour bâiage on rodage, soit  
en conduisant marchandise ou non. vil « Chacun péagcr est tenu faire un  
tableau et le tenir sur le chemin public et apparent, au lieu où il lève le  
péa^e. afin que chacun le puisse voir et savoir ce qu'il devra payer, etc. ».

— 132 — rial (le (iiiienne aux seigneurs du Bonlelais et du Hazadais, qui lienuout |i» païi du seigneur d'Albret (I). (i) Voici cet acte : « Nos Gualhard DurlVort, seiior de Duras et de Blanquatfort, seoescaut de Guiayne per nostre très ssobiran senhor lo rey d'Anglaterra ci de Franssa, saber fazem a totz, que nos, per advis et deliberacion deu conselh deu Rey nostre deyt senhor, existentz a Bordeu, habent donat et autreyat, donam et autreyam, per la ténor de las presentz, bon et segur pati et suiTrenssa de guerra, per nos et par la ciuut de Bordcu, per lo senhor de Monferran, per lo senhor de Castetya, per lo senhor d'Uza, Gardona (il y a ici, dans le texte, un renvoi à la fin de la page, où on lit : Gardona)^ et per tots lurs gens, companhons et iocs, et per tots los barons, nobles, capiuynes, castellans, prebosts, niayres, comunes, bayles et gens de ciutat, bilas, bores, castetz, locs, fortalessas et totas autras gens d'armas et garnisons campestres et plat pays de la habedicnssa deu Rey, nostre deyt s.^nhor, esuntz en lo pays de Bordales ; per la bila de Liborna et de tota sa castelania, per las bilas de Sent-Melion, de Bore, de Blaya et lurs castelantias. per le loc et castet de Fronsac et per sa castellania, et generaument per tots locs, bilas, casiets et fortalessas, plat pays, estantz en lo deyt pays de Bordales, cum àtyx es, et, en outra, per los locs de Latrau, Roquatalhada, Bilandraus, Pomeys, Faugueyrolas, Roasan, Puyous et Blasimon ; et per en Guilhem-Arnaud de la Mota, senhor deudeit loc de Roquetalhada, per lo senhor de Puchguilhem, et per totz lous locs et fortalessas et pays camprestres, per la prebostat, poder et senhoria de Barsac, et per lo loc de Canquon, et per tots autres barons, nobles, capitaynes, castellans, prebotz, gens d\*armas et autres, estantz et habitantz en los locx, plats pays, campestres et obertz, dessus deyts, deu pays de Bazades. « So es assaber a la terra et pays de la très nobla et très puyssanta dama la dama de Labrit (Marguerite de Bourbon, veuve d\*Arnaud-Amanieu d'Albret) et de son lilh, lo senhor de Labrit (Charles d'Albret, connétable de France), et n totas gens de sancta gleisa, barons, nobles, capitaynes, gens d'armas, armatz o desarmatz, castellans, comunas, prebostr, mayres, bayles et gens de ciudad, bilas, bores, castetz, locx, fortalessas et ;. totas autres gens d'armas de garnison^, campestres et plat pays, lurs sotzmes, armatz ou desarmatz, et a totz lurs companhons, alliatz et adhérons dejus nompnatz, ciutat et bilas reyaus, locxs et torfa!ess.j^ dejus plus a plen declarau et a totz lurs sotzmes et de lurs poders, per pti et sufferta semblant que lo senhor de Senta-Baselha

(François d'Albret, cousin du connétable), per cd et per totz sous locs et  
fortalessas et gens. Et ayssi médis, en nom de la deyta dama et de son deyt  
fiih et per tots lurs companhons, alliatz et adhcrens et per totz lurs soumes  
et per las ciutat, bilas, casteu et autres fortalcsMf, dfjui declaratz, dona et  
autreya a nos et a las terras, sotzmes et sutgeytz dfquculi cttat, gran et  
dignitat que sian deu Rey, nostre deyt senhor, estantz et V

— 133 — « riailiaitl de Duriort, seigneur de Duras et de  
Blanquefort, s«\*iirclial de (juyenne, de Tavis du conseil de Gascogne, pour  
lui, la ville de Bordeaux, les seigneurs de demorantz en lo deyt pays de  
Bordales, bitas et locs de Bazades, de la hobedience deu Rey, nostre deyt  
senhor, dessus nompnatz. € En seguen se las gens, bîlas et castetz, locxs,  
parropias et foitalessas, pays obertz et campestres, que son de la dita dama  
de Labrit et deudeyt senhor de Labrit, son filh, et deudeyt senhor de Sancta-  
Baselha, autres adherens, compaobons et alliatz de la deyta dama et deudeit  
son filh, desquaues en generau dessus es feyta mention, losquaues nos,  
senescaut sus deyt, entendem endudir en lo présent pati et suflfrenssa.  
Prumeyrament la ciutat de Basatz et tota la prebostat de Basades. Li biia de  
Sent-Maquari. Ui bila de la Reula. La bila de Montsegur. La bila de  
Saubaterra. Lo loc de Ncyrac. Lo Puy-Fortagulha. Lo loc de Nazaret. Lo loc  
d'Andiran. Lo loc de Cauderoa. Lo loc de Labardat. Lo loc de Brana. Lo loc  
de Calausun. Lo loc de Faugueyrolas. Lo loc de Montgualhard. Lo loc  
dXstussan. Lo loc de Duranssa. Lo loc de Sent-Julian de Caporbisa am  
Farguias. Lo loc de Coturas en Loutrange. Lo loc deu Castet-Nau de Sarnes.  
Lo loc de Casanaua. Lo loc de Sore. Lo loc de Belin. Lo loc de Sales. Lo  
loc de Labrit. Los locxs de Sent-Mngne, Inc. Austenxs, Loyssats, Argelosa,  
Mano. Lo loc de Pissos. Lo loc de Ras.senixs. Lo loc de Tarta;;.

**The text on this page is estimated to be only 29.31% accurate**

— 134 — Monferrand, de Qisteya d'Uza et leurs adliéreats. les  
villes de Lil)oiirne, Saint-Einilion, Houpi:, Blaye et leurs dépendances, les  
chAteaux de Kronssic. Uitin. HoqiiKaîHade. « Lo loc d'Arrions et la  
gleysa. « Lo loc de Lesperon et la gleysa. « Lo loc de Milhan sobre Tarus. «  
Lo loc de Guamarda. « Lo loc de Clarmont. « Lo loc de Minbasta et la  
gleysa. « Lo loc de Lussac. « Sent-Ferme. « Diulibol. « Tausieda en  
Brassentz. « Castet nau de Marnas et Marnas. « Lo loc de Noalhan. «  
Labuchac. « Canboa. « Larribeyra. « Lo loc de Lisse. « Gistet en Dorta. «  
Lo Sendat. « Budos et totz los locxs deu senhor de Budos. « Auros, Sauros  
et totz los locxs de Berard de Labrit. « Maubezin et totz los locxs de Johan  
Ferra n. € Puypardin. « Senuman. « Monrabeu. « La mota Sent-Payssens. «  
La tor de Naussa. « Lo loc de Barbasu. « Lo loc de Laussinhan. « Lo loc de  
Castetgeios, am las Laguas et am h pirrpîi de Coituras prcs Castetgelos. «  
Lo loc de Bilafranqua de Gnyran. « Lo loc de Puchs de Gontaut. « Lo loc  
deu Mas-d'Agenes. « Lo loc de Monpolhan et de Samazan. « Lo loc de  
Milhan-Sobre-Garona. « Le loc de Marserg. « Lo loc de Boglon.

**The text on this page is estimated to be only 15.92% accurate**

— 135 — 'ilhiidniut, Pomiers, Fau<sup>u</sup>erolles, Rauzan, Puyols et  
•lasiinoi<sup>u</sup>, etc. lionne et orlroie une Irùvo et suspension e ifuerrr iux U'iiTs  
(»t ailliéivnls de la très noble clame « Lo loc de Guot et de Labarta de  
Loutrange. « Lo loc d'Alhas. « Lo loc de Rassentx. « Lo loc de Granhols. «  
Lo loc ds Laroqua de Loutmige. « Lo loc de Gironda. « Lo loc de Bagax. «  
Lo loc d'Arrions-Sobre-Garona. « Lo loc de Puclinornan « Lo loc de  
Malenginh. « Lo loc de Monbadon. « Bilafranqua près Puclinorman. « Lo  
Puch de Cliatus. « Lo loc de Senta-Bazelha. « Castetmarron. « Genssac. «  
Pu/ de Tutz. « Landaron. « Biizel lins. « Ma/.erct. « Moncrabeij. " PolltOS.  
« Arribat. « Puch-Puvos. « Caliiihac. « Monurt. « Bcriullî. « Birac. «  
Montqua>stii. •« Bilananeîa ci tôt BoIIioiks. ■ Lo Frcicho. « Lo loc de  
(I.iusscnx. « Li Montvova «.i nuirci locs de Bcriiadci de Labrit. «<  
Sauinhac. « B.iltfada. \* Sancia-Kaliia. « Bilaton.

— 136 — d'Albrct, lie son illis et du seigneur de Suinle-Bazeille.  
en Bordelais. L\*aete désigne indivituuellement les seigneurs et les localités.  
« Sancta-Ralha per Arnaud-Amaniu de Sancta-Ralha. « La Besquau et totz  
los locxs et terras d\*u senhor de Talhacauat. « L'espitau de Monts près de  
Belin. « Teuchan. « Ambnis. € Caudeyras. « Lo loc de Palagrua et senhoria  
de Resingla. « Piquon de Petagrua. € La Bastida. « Castet-Amoros. « Et a  
totas las senhorias, castellanias et poders et tous appartenenssas de locxs,  
daus et obertz, appartenentz a las deytes ciutat, bilas, locxs, castetz et  
plasses dessus deytes. « Los adherens companhons et servidors son aquestes  
que s\*en seguen : « Prumeyrament Berard de Labrit, Ramon et Gualhard de  
Labrit, sous fra)-s. « Johan Ferran am sous filhs. « Micheu de Labrit. «  
Bernadet de Labrit. « Thomas et Johan de Labrit.

— 137 — (( Les deux parties senp^agenl à ne donner aide ni serours à ceux qui ne sont pas compris dans celte livve, fin jour de liMir ociroi (22 avril). jusqu\*an dernier jour de « Lo prior de Monu. « BerdoHn deu Feugas. « Lo senhor de Castet-tn-Dortas. « Gualhardet de Puchs. « Lo loc de Clarмонт et Sos, losquaus son en las mantz de Berard de Labrit. « Los senhors deu Freycho et de Tucham. « Lo loc de Forsses ab têt son poder. « Lo loc de la Roqua de Forsses ab têt son poder. « Lo loc de Luzan. « Lo loc de Francescas ab son poder. « L/} loc de Damazan ab son poder. « Lo loc de Senta-Fe ab têt son poder. < Lo loc de Puch de Sent-Freme ab têt son poder. « Lx> loc de Sos ab sas appartenenssas et poder. « Lo loc de Jaulin. € Et prometen et autreyan leyaumentz et a bona ffé que per nos, ny per las genu sotzmes et subgeyu deu Rey, nostre deyt senhor, stan barons, nobles, capitaynes, gens d\*armas, castellans, comunas, prebotz, mayres, bayles, gens de ciutat et autres sotzmes deu Rey, nostre deyt senhor, en lo deyt pays, ne lor sera feyta guerra ni no seran asautau, près ni escalatz, de nuytz ou de jorns, aucun deusdeytz locs dessus noinpnats, ni no sera feyt tractât ni procurât mau, destorby, dampnage ni empachement ausdeyt dama et senhor de Labrit ni audeyt senhor de Sancta-Baselha, a lurs companhons, alliais ni adherens, ciutat, bilas, castets, locxs, terras et pays dessus nompnatz et declaratz, ni a lurs gens, terras, ni pays de las deytas ciuut, bilas, borxs, castetz et fortalessas deu Rey, nostre deyt senhor, de têt lo pays sobredeyt de Bordales, ni deus sobrede)'tz locxs et castetz et fortalessas estant en to deyt pays de Bazades ; en foras no salhiraa gens ; ni en aquetz no se retreyran que los fassen, donen, tracten ni procureo mau ny dampnatge, en cors ni en bens, per mar ni per terra, ni merqua ni contremerqua, de guerra ni autrament no lor sera feyta ni presa, en alcuna maneyra, pendent et durant nostra présent seguraranssa. Et si era la causa que aucuns sotzmes de la obeddenssa deu Rey, nostre deyt senhor en têt lodeyt pays, bingos en contra ; en aquet cas, prometen et autreyam, cum senescaut, de far restituir et esmeodar los dompnatges qui seran estatatz datz, a nostre leyau poder, requesu feyu, a tou leyau extimacion et certiftiquan nos de la bertat, et punir los malefeytors de ta punicion que si appartendra, segont lo cas. Et si era lo cas que aucuns autres que 00 fossan d\*aquet présent pati ni asseguranssa, aguossan dampoayat los deyt dama

**The text on this page is estimated to be only 27.20% accurate**

— 138 — iinii inclus (M jours). Toutefois, la iK've lie  
comiieieeeni que huit jours cipri's |M>ur les seijrieurs de Puininiei\*s. «le  
Uoquetaillade et de Puyjrulliein >•. Il Kii l'^W, un chef de nuiliers  
d'cuigiiee espai^nole, Hodrij^ue di» Villaiulrando, rerul l'ordre du roi  
(Charles Vfl de vider les lieux ou «l'aller n eu frontière coiUre les Anglois »  
(l). et senhor de Labrit et lo deyt senhor de Sancta-Baselha o lurs  
compjiihons, adhrens o aliatz o en autre dessus déclarât, pcr nos assecurat,  
o aucun de lor et passauen per lo pays deu Rey, nosire deyt seinhor,  
promctent k bonna fe que taus no seran recebutz en aucun loc ni fortalessa  
de la hobedienssa deu Rey, nostre deyt senhor, qui son de la présent  
sullrenssa, ni secorrutz de biures, ni autrameut confortais en aucune  
maneyra. Laquau sufrensse bolem que dure et aya balor et fermetat de la  
data de las presentz entro au darrey jorn deu mes de may prumevrament  
binent, tôt lo darrey jorn enclus. « Item, es estât ordenat que quant au  
senhor de Pomeys et au senhor de Roquetalhada et au deyt senhor de  
Puchguilhem, la deyte sufTrensse commensse de huy, qui es dibendres  
entro a huyt jorns, qui sera dibendres, lo sorelh levant, qui sera lo bint et  
nau jorn deu mes d\*abriü. « Item, fo accordât que si aucuns de la part deus  
Fransses cabauguaban en la part deu Rey, nostre dit senhor, et eran seguitz  
per autras gentz que cdz, no lo reculhiran ni rec^bran en lurs locxs ni  
fortalcessas, ni iio los dcran cosselh, fauor ni auctori, en alcuna maneyra. «  
Et totas et senglas las causas susdeyttrs promitein et nutn ynm coma  
sencscaui, tenir et complir sens bénir ni far bénir en contra. Et en  
tesiimoniaiKe et a mayor fermeiat de l.is causas susdeylas, nos Ihibiin feyl  
inetre a la présent sullrenssa et seguranssa lo saget de nostre office. « Dadas  
a Bordeu, sotz lo saget de nostre deyt ofiicc, lu debendres bin et dos jorns  
deu mes d'abriü, Tan de gracia cccc et sept ». (Ici était le grand sceau encore  
rouge dont il ne reste que Tempainte). Cette pièce est dépo^ée dans les  
Archives municipales de Saint-Macaire, liasse 2% n" 5, et a été  
communiquée par M. Virac. (1) Montreict. Chronique ^ p. 774.

**The text on this page is estimated to be only 26.57% accurate**

— 139 — c( Cel loinine esloil si jiiécbant et cruel, que son nom esi louriié i»ii luoveihe «lans la (liiscogne, et pour signifier iiii loiiiiine iH'iiliil et rniel, on i\*n|)pelle mériinnt Rodrigue )) (1). il se concerta avec Poton de Xaintrailles et le sire «l'Albret pour entrer en Guyenne. Ils pillèrent les environs (le Bordeaux et tuèrent un grand nombre d'Anglais qui étaient sortis de la ville pour les arrêter. Villandrando, plein d'audace. s'enii»ara ensuite de Blanquefort et de (^astelnau. u Pendant que Villandrando opérait en Médoc, le sire d'Albrel, à la tête d'un corps de cavalerie qu'il faisait marcher sous la bannière du roi de France, ravageait les régions méridionales. (( Albret avait à se plaindre d'incursions faites peu auparavant sur ses terres par les gens du Bordelais et du pays de Dax ; il mit dans Tartas, qui lui appartenait, une forte garnison de gens iKarmes, et de là, pendant près de deux ans. il porta, par représailles, la dévastation dans les pays d'alentour, faisant, dit un document contemporain.

— 140 — Je crois devoir la reproclliirc ici (I). (i) CD. — Février 1440. Requête présentée à Henri VI par les députés des deux états de la sénéchaussée des Landes. Archives de TEchiquier à Chapter-House ; documents étrangers, non catalogués. Bréquigny (t. lxxxii), avait rapporté de Londres une copie de cette pièce, mais son texte, tiré d'une transcription faite pour le supplément de Rymer, est tellement défiguré qu'il est pour ainsi dire impossible de s'en servir. « Seguese les causes que lo seignor de Gramont, inosseig.ior Grassian Augeret de Sent-Per, lo clerc Daron Verdon démente (la copie de Bréquigny porte : lo Clerc de Varon Verdon) expauseran a nostre très sobiran seignor lo rey d'Angleterre et de France, duc de Guiayne, de paru los dus esuts de la senescalcie de las Lanes : « Premierementz Humii et degude recomandation ; « Item, cum per causes deu partit frances, déjà près sent hans ha, par los comptes d'Armanhac, de Labrit et autres lors adhérents rebelles deu Rey nostre seignor alasbetz, los pays hobediens au Rey nostre dit seignor tant en Bordales quant en las Lanes, an près et sulfertat grans dampnages et destructions a lor inreparables per ga-^:ar lor leyautat et '.itgesse ; « Item, cum arreparart los deits dampnages et destructions, las gens de Bordales et de las Lanes, an grevât a lor poder et metut a Tobediense deu Rey nostre seignor une grant pnrtdie de las terres que lodit seignor de Labrit tene et possède ; « Item, cum per ventyansse d\*asso lodeit seignor de Labrit, dus hans a passatz, ab grant companhe de rotors de qui au conde de xmi mili rossins, ab Testandard deu Rey frances, es viencut en Bordales e en las Lanes et y a fait graas destructions de lors gens, bens et causes ; < Item, que no content d\*esso lodeit seignor de Labrit a metut une forte garnison de gens d'armes et autres, en lo loc de Tartas, et d'aqui en fore feyt guerre horrible et desresonable et grandement destruyt lo pays de la dite senescalcie de las Lanes ; < Item, que los diiz dus estatx bedent las grans destructions deu pays hobedient au Rey nostre deit seignor an recorrut au très haut seignor mosseignor lo compte de Huntinton, loctenent en Guiayne per lo Rey nostre seignor, luy pregao et suprian de remedi et provision a greva nse de lor de Tartas, enemix deu Rey nostre dit seignor, et a luy plagosse de dar par lor gobernador et capitayne lo noble mossen Thomas Rampston, cavalier, senescaut de Guiayne ; « Item, cum lodit mosseignour de Huntinton autreya ausdits dus estatx de los tremete lodeit mosseignour Thoma Rampston, senescaut de Guiayne, ab retenu de (. homes d'armes et cccc arches, et asso

per meter lo setz à Tartas ; «^ Item, losdeits dus estatx de la senescalcie an  
tengut agatjatz en lo setj davant

**The text on this page is estimated to be only 22.21% accurate**

— 141 — Kilo esl. en r|Tel, nirieuse, roniine lo ilil M. Jules Delpit, par les rensei^ieinenls qu'elle donne sur les mœurs (le répoque et stir les [ails reliilifsâ riiistoire pjirliculière (le celle ijrovinre ; elle jelle aussi quelque lumière sur les eauses des événeieuls qui s'aecoin|diren| alors en Gascojçne ; le sié{5^e de Tarlas, la i>résence el le nombre des Tartas, lodcit mosseig.ior lo senescaut, ab lo nombre de gens susdcit, Tespasi de VI mes, pagan per homi d'armes xv fran\ et vu franx et micy, per archer ; « Item, cum n3 c^ntrestan so dessus, losdcits dus estatz, an tengut en lodeît setj, a lor costatje et despeas r>c homis d'armes et très mili a peu, outre canons, engenhs volant, ei .i.iîre artilli^rie, lo tôt a lor dit costatge et Jospens ; < Item, cum beden\* loJcit seti, iodeit sei^nor de Librit au prengut ensemps ab ley lo filh deu compte d'Armanhac, vescompte de Lomanhe, ab gran cop de gens d\*armes, es viencut en lo pays de Shctosse, obedient au Rèy nostre deit sseignor et apris tos Ixx, et paropis ars, et destruyt deu seignor de Lescun, cum soo Cotures, Audinhon, Sent Cecolome, Eyres et Coplut et d'autre, cutan far Ihevar Iodeit setj de Fartas ; < Item, cum lodeii mosseignor lo senescaut per cosselh de iasdîtes gens deusdits dus estatz, losqoaus aven estât deu comcnsment d'ahost en roT à la fin deusdits VI mes complitz, agossan cone.she;)sse qe l( îeit setj no se pot: plus continuer et qe lo dit loc de Tartas ère fort et inparable :t provedit de vivr s de qui a la feste de Sent-Johan prosui.mgvient, voiens provcJir a lor nécessitât, au profit et utiliut deu pays et de tote la cause publique, s:s accordât per lo meym de notables gens, ab ldeyt seignor de l^brii et autre, ayssicum plus amplemptz es contengut en los articles per cascur.e de las dites partide sageratz, los qoau-; deinustreran per forme de vidimus ; « Item, demustreran la maneyre cum a cause deusdeits articles ses procedit tant a la réception et garJa de Clurlc^ di Labrit, tilh deudeit ssei^^nor de Labrit et la maniere desson segra:ncnt feyt en las mai.^s deudeit mosseiunor lo senescaut et de la posses&iciou recoud.\* de Tartas et sei^rement feyt per \:i< gens d'aquet Ix et de Labrit, Sore, Ca.Tcaave et Alhas, Juxta cl segont la ténor dci sdeits articles ; Item, expauseran la grant destruction qe a cause de las guerres passades es estads en ladeite ser.c calcie et autre pays obedient au Rey nosrre dit sseignor ; « Per que pregucnn et supliqueran a la reya magr^stat deu Rey nostre dit sseignor qe lo placie de obrir los hulhs de pietat et de miseric^rdie et prener uu partit en las causes s.:sdites que si a laudor de Dieu et hooor e: proffît de

la reya magestat et consolatijn de ss<: pays="" et="" obediense="" que=""  
pusquan="" damorar="" en="" pacz="" habitar="" deins="" lobediense=""  
deu="" rey="" nostre="" dit="" sseignor.=" per="" apr="" remonstreran=""  
au="" sseignor="" cum="" lodit="" mosseignor="" lo=""/>

— 142 — routiers dans celle contrée. Celle reriiH^le porte Ki  
il;ite île liiO. Mais, d'après M. l'abbé (îal)arra [Ponlanx-sur-r Aâoin\ p. Îi7),  
elle aurait été écrite en VWl, pendant que le siéj^r de Tartas durait encore.  
III La iquerre enire la l'Yanre et r.\n^lelerre devt'nail iW f)lus en ))lus  
acharnée. Les Français faisaicnl les plus grands elTorts pour chasser  
Télranej^er qui foulait le sol de notre pays. Vax 1441, le comte de  
Hundin^ton. lieutenant prénéral du roi d'Anjxleterre, Edmond Beaufort,  
comle Dorset et Thomas Hampston, sénéchal

**The text on this page is estimated to be only 15.95% accurate**

— 143 — qui sVlail. ilrfiMxiiiio roiragonsomonl, se rendit sous la l'ondilion que hi phire iw serait point secourue par le roi (Ir Kniiifr av.inl If :i\ juin \\\:i, Lr sin\* d'AlluTt, (|ui avait défendu la plare aver la |dus grande bravoure, avisa innnédiatenieul Charles Vil. Celui ci arriva devant Tartas juste la veille du jour indi([uê. Il venait du cûté de Toulouse avec uiiir aruicc considrrable. Le sire de Cauna, auquel on avail «Muirn\* l;i ville, voyanl que celle-ci ne recevait point tic .^ciours ilrs Anv:lais, rendit la place et lit sonnent d elrr Krançais. Charles VII, aju-ès sètre eni|»aré dt» Saint Scver in'i il lit priM)nnicr le sénéchal de (iuyenne, Thomas llain|is(tni, alla assiri::cr Dax et, malgré la vive résistaiMM» tU\* Kraiirois di\* Ahuil ferrant, seijxneur dTza et de l>elin, sénéchal ays des Landes renira sous leur dominalion. De loules les places conquises, on ne conserva que celle «le Tartas il), L'hrure dt' l.i délivrance n'avait pas encore il) C!iron'u]ue ii'K :.;u"rrjn de Mnstrdt, tdit. de Douet d'Arcq pour la S'iUli dt rHistoin- di FriVu \ t. vi, p. < > «P.iris, iS>2). « Pcmdnni le »cinps dessus dit, les Anglois £c assailli !i>;it un i:e,! :ii:i jour, et, par moicns qu'ilz avoient, reprinFfnt la cité d'Aques t n Gn^con^nc sur les François Duquel le roy de Krance tut très mal content, pour ce qu'il avoii perdu si en haste et par inalvaix soing ycelle cité, que asses larjL^einer.» avoit couslé au conquerre ». (2) L'an mil an ci xl. en h mes de juni lo rey Karles de Fransa, mossen Lnys dolfm de Viane son :tih, ani ^ran nombre Je yens d'armas, venf;uerenl à Tholo\*a on forent mandata los comtes de Foi\ et d'Armanhac que fossen aqui à Tholosa. Et axi fot ; et aguerent parlameni ab lors, secrets et estreyis. El d'aqui en fora lo rey s'en turet à Tnrtas ; lo quai loc conquerit de las mas dcis Inglcys ; cl d'aqui

— 144 — soniK<sup>^</sup>. Après l'expiration d'une Ircve, le gouvernement français, qui avait liàle d\*en finir avec les Anglais, se prépara à la guerre, vers 1448. Jeanne d'Arc avait provoqué ce grand mouvement. (( Jeanne dWrc, qui avait sauvé la France pendant sa vie, lui fut encore utile par sa mort. Le parti anglais devint odieux et comme maudit : avoir fait périr une femme, une vierge, une sainte ! » (i). La campagne s'ouvrit en 1449 sur plusieurs points à la fois. Le sire d'Orval, fils du seigneur d'Albret, entra dans Bazas le 31 octobre 14;50 et mit en

— 143 — de Liihéae, les sires de Chabannes, d'Orval, de Noailles, de La RocliofoucauU et de Rochechouart. Bureau le suivit en amenant tout son parc. L\*année eut une peine infinie à travei\*ser les Grandes Landes : les rhevaux et Tartillerie ne marchaient que tivs difficilement au milieu de ces plaines de sable )) (1). L'armée victorieuse de Ciiarles VU avait donc suivi la route directe de Bordeaux à Bayonne par les Grandes landes, et commença le siège le 0 août. Le comte de Foix. Gaston IV. ne tarda pas à rejoindre Dunois, ainsi que le sire d'Albret et son (ils. le vicomte de Tartas, qui arrivèrent du cote des Landes. Le frère île Jean Bureau, grand-maitre de Tartillerie, Gaspard Bureau, lit si bien jouer son artillerie que les habitants, pour échapper à une entière destruction, t( requirent à parlementer ». Le 20 août la place capitula et la garnison fut déclarée prisonnière de guerre ». Charles VU récompensa les services du sire d'Albret. Celui-ci possédait déjà les vicomtes de Dax et de Tartas. la seigneurie de Labrit. les étangs et les dunes des pays «le Seignanx. de Marensin. de Maremne et de liorn. Kn 140(i « le roi écrivait à ses commissaires en Guyenne de ne pas déposséder le sire d'Albret îles terres de Gosse, Seignanx, Mareusin et autres, sans (connaissance de cause » (2). Toutefois, l'administration royale ne tarda pas à empiéter sur les droits seigneuriaux du sire d'AlbreL Des lettres patentes, octroyées par Charles VII en 1451, il résultait (i) Vies dis grands capitaines français du moyen dge, par A. Mazas-Dunois, tv, p. 443 (i84>). (3) La sénéchaussée des bonnes sous Charles VU y par L>on Cadier, 1885. — Bibl. Nat., collection Doat, t. ccxix, fo 183. 10

— 146 — que les habitants de la sénéchaussée des Lannes étaient exemptés de tout impôt ou subside ; mais ils furent bientôt obligés de payer pour Tentretien des gens de guerre et la réparation des places fortes, comme celles de Bayonne, Dax et Saint-Sever. Les habitants de Tartas ad lassèrent, le i(1 octobre 1450, une supplique aux commissaires royaux en Guyenne (\\ (i) A très honorez et redoublez seigneurs messieurs les grant trésorier de France et commisseres pour le Roy, nostre sire, en la duchié de Guyenne, estans « k présent k Dacqs : Supplient très humblement voz humbles serviteurs les jurez et les habitans de la povre ville de Tartas, comme dés longtem|\*s et sans qu'il soit mémoire du contraire, les dits supplians soient demourez soubz la bonne obéissance du Roy, nostre dit sire, soubz umbre de laquelle ilz ont souffert pluseurs et ÎDDumerablei maux, pour tenir ledit pany et obéissance, et k ceste occasion ont esté assiégez l'espace de six mois par les Angloys, anciens ennemis de nostre dit sire, pour lesquelles ce esglises, hospitals, murailles et maisons ont été diruir et .ibatuz, dedans et dehors, vignes, jardins tant qu'il n'y demoura abre qui portast fruit, pluseurs personnes mors d'armes, de faim et de povreté, tant qu\*ilz sont demourez soulxtenans le parti du Roy, nostre dit sire, en la senescaucie des Lannes, lesquelx... dommaiges ilz ont souffertz, espérans et désirans de très bon cuer les bons secours et aides du Roy, et de sirant vivre et mourir soubz sa souveraineté et bonne obéissance, ces choses nonobstant, puis naguère les (dits) supplians ont commencié, selon leur possibilité, à mettre sus et repparer leurs dites esglises, hospitalz, murailles et maisons, lesquelx edifices et emparemens ne se pourront continuer sans la bonne grâce et aide du Roy, nostre dit sire ; et pour ce que les ditz supplians sont informez que estez par de^a en son pays de Gascongne pour le bien de la chose publique et congnoistre les biens faiz, vous supplient très humblement que du taulz et portion des tailles et manœuvres mis sus pour la façon des chasteaulx de Baionne, Acqs et Saint-Sever, que à la dicte ville et paroisse de Saint-Martin de Tartas peut advenir, et des autres tailles et charges qui audict pays seront dores en avant mises et imposées, vous plaise pour l'onneur et révérence de Dieu, et pour leur donner exemple, et a tous autres les en faire tenir francs et quictes ; et en ce faisant, ils ont délibéré et conclut faire et feront, se Dieu plaist, une belle croix et oratoire au lieu où le Roy tint la journée la vespre de saint Jehan-Baptiste devant la ville de Tartas où seror.t mises ses armes, le jour et la datte que fut fait, et avec ce fonderont une

messe à none perpetue'le une foiz Pan, célébrée pour le dict jour, pour  
Testât et bonne prospérité du Roy, nostre dit sire, et des siens : et lesdits  
jurez et habitans prieront Dieu pour vous, lequel vois doint bonne vie et  
longue.

**The text on this page is estimated to be only 24.74% accurate**

— 147 — Malgré les promesses faites, l'administration royale  
élevait encore des droits (Entrée sur les marchandises, sur les vins et les  
troupeaux qui venaient paître dans les Landes. IV Le successeur de (Charles  
Vil. Louis XL avait déjà suivi son père en (la «\*ojrne eu \\2, et avait (ait  
pi^»uve d'une ;rande bravoure. Louis XI a été dépeint par Victor Ifuîço t»n  
ces termes (1) : (f Uni plus adroit (/t/e /4)II) Victor Huiio. Mil.ui-es  
liênires. N-^tice sur Wiil ter Scott. Paris, iHai.

— 148 — « Il voyageait presque seul, sans escorte, sans dé|»ense, vêtu quasi comme un pauvre pèlerin avec « de grosses « patenôtres de bois au cou »). Tout son règne, en effet, (ut un perpétuel pèlerinage, mais en vue d\*autre chose que du ciel )> (1). Dans le courant du mois de février 1462, Louis XI se rendit à Dax et ensuite à Bayonne. Il suivit de Bordeaux à Dax la route des Grandes Landes jusqu'ii Lesperon, et ensuite celle qui reliait Lesperon à Dax. Dès son arrivée à Dax, oc roi rendit plusieurs ordon nances concernant plusieurs villes de France. L\*unnre précédente (février 1461), il avait rendu une ordonnance datée de Saint-Jean-d'Angély, en faveur des habitants de Labrit et adressé des lettres aux sénéchaux des Lannes et de Guienne. On trouve ces lettres au Trésor des chartes, registre 198, pièce 283 (2). Après avoir signé un traité d\*alliance à Sauveterre avec Don Juan, roi d'Aragon, le 3 mai 1462, Louis XI se dirigea sur Bayonne et ensuite directement sur Bordeaux. L'année suivante, il revint à Bayonne et il eut une entrevue avec le roi de Castille, sur la rive française de la Bidassoa. Au cours de ces voyages à travers les Landes, il logea, au moins une lois, à Lesperon. « Les préférem^es de Louis XI ne furent jamais pour les grandes villes, (luelles que soient les cajoleries qu'il prodigua à relie de Paris, ni pour les châteaux splendides : Thumble et modeste cité, une chaumière même, paraissent avoir ou beaucoup plus d\*attraits pour lui » (3). Monlluc, dans ses Commentaires (édit. Buchon, p, 403, (i) Henri Martin. Histoire de France, t. vi, p. 538, (2) Ordonnances des rois de France^ t. xv, pp. 5 w, 6;o. (5) Virac. Louis XI en Guienne (1860).

**The text on this page is estimated to be only 28.79% accurate**

— IW — I83G). rapporte Tanecdott\* suivaule^ qu\*il attribue a Liiuis Xil. Moilltu: /ail erreur sur le nom du niouarque. Il a voulu ('«Miaiiuînionf parler de Louis XI, rar Louis XII ifa jauiais traversé les Landes : (( Puisque j'ay parlé des autres, je veux parler de moyniesuies : peut estre quelqu'un après ma mort parlera de uioy romme je parle des autres. Je confesse que je suis très oliligé aux roys que j'ay servy, mesmement au roy nuui bon maisfre. eomme j'ay dit souvenL Je ne serois qu'un simpb» î::enlil liounne si ce n'estoient les nu)yens qu'ils m'ont donné pour ae(|uérir la réputation que j'ay jâaij^né, que j'eslime plus que tout le l)ien du monde, ayani innuortalisé le nom de Montluc ; et encore que je n'aye acquis pendant si longtemps que j'ay l)orté les armes que fort peu de bien, si ne m'a on jamais ouy l)laindre (\e^ roys mes maistres, ouy bien de ceux qui estoi(\*nl près d'eux, lors qu'en ces dernières guerres ils m'ont calomnié, comme si de rien je pouvois faire tout. Croyez que les playes que j'ay reçues m'ont plus donné de reconfort que d'enniiy ; et m'asseure, quand je seray inorL qu'à ^rand peine dira on que j'emporte au jour de la resurrecMon en paradis tout le sauf?, os et veines que j'ay apjïorlé au monde lUi ventre de ma mère. Pour le bien, j'en ay prou : il esl vrai que si j'eusse esté uourry en l'escole (\i\ bayle de Lesperon, j'en eusse d'avanta«2:e : le compte mérite qu'on le sçache, et que je mette icy : (( Le roy Louis douziesme, allant à Bayonne, lojjea en un petit village nommé l'Esperon, lequel est plus près de Bayonne que de Bordeaux. Or, sur le grand chemin, le bavie avoit fait baslir une Irès-belle maison : le rov trouva cslrauge qu'tn un l)ays si maigre et stérile, et dans des ljuides et sables qui ne portoient rien, ce bayle eust fait

**The text on this page is estimated to be only 27.83% accurate**

— loO — baslir une si belle maison, de quoy il enlretinl pendant son soupper son niaresdial des logis, qui luy lit response que le hayle estoit un rirlionune, rr quo le my ne pouvant croire, veu le misérable pays où la maison estoil assise, il l'envoya quérir sur Theure niesiue, el lui dil ces mois : (( Venez rà, bayle, pourqiioy n'avez vous fairl « bastir cesle maison en quelque endroit où le pays fusl « bon et fertile? — Sire, dit le bayle, je suis natif «le ce « pays et le trouve pn)u bon pour u)oy. — Kstes-vous si « riche, dit le roy, comme Ton m'a dit'? — Je ne suis pas (( pauvre, dit-il, grâces à Dieu, j'ay de quoy vivre »>. Le roi dit alors : a Comment est-il possible qu'en un pays si « maigre et sterille tu sois peu devenir si riche ? — delà (( m'a esté bien aysé, dit le bayle. sire. — Dilles-moy donc (( comment, dit le roy ? — Parce, sire, que j'ay tousjours (( plustùt fait mes affaires qiw celles de mon maisire v\ dt» « mes voisins. — Le diable ne m'emport, dil le roy (ainsi « estoit son serment, ta raison est ])onne, car en faisant (( de ceste sorte et te levant malin, lu ne pouvois faillir (( de devenir riche » (l). 0 combien d'enfans a laissé c). (3) Dans ses Commentaires^ p. 25;, Montluc, qui continuait ses exploits du côté de La Réole, dit avec cynisme : « On pouvoit cognoistre par là ot» j'esiois passé,

**The text on this page is estimated to be only 27.60% accurate**

— 151 — i'»v fiiL peu i\ r Icinps îpivsi ses voyaj^es eu  
(iîisiroj^iie que Louis XI, dans le bul de consolider son autorité et de  
s'assurer des communications faciles, créa le service des postes, d'après  
l'ancien système des postes des Romains. Il fit établir sur les routes des  
stations ou gîtes dans lesquels on pût trouver des chevaux, mais seulement  
pour son service. Voici quelques passajres de Tédit du 10 juin on luy  
semblera, scavoir des siennes ; d'instituer et d'establiir en toutes les villes,  
bourgs, bourgades et lieux que l>esoin sera jugé plus commodes, un  
nombre de chevaux courant (le traillie en Iraille par le moyen desquels ses  
commandements puissent eslre promptement exécutez, et qu'il puisse avoir  
nouvelles de ses voisins quand il voudra, veut et ordonne ce qui ensuit : «  
±\* Oue sa volonté et plaisir est que i\({s à présent et (loivsnavanl il soit mis  
et eslabli spécialement sur les car par les arbres, sur les chemins, on en  
trouvoit les enseignes. Un pendu cstonnoit plus que cent tués ». « Voilà ce  
qui s appelle parler nettement ; nous avons dans ces quelques lignes un  
portrait dt Montluc par lui-même et d'après nature. Tandis que lorsqu'il nous  
dit plus bas ; «r Estant serviteur du roy et hon catholique^ je fesois mon  
devoir >, c'est un hypocrite qui parle ; c'est Phomme qui, peu de mois^près,  
va trahir ce même Charles IX, auquel il vante sans cesse sa fidélité, et  
entamer des négociations avec le roi d'Espagne pour lui livrer la Guyenne et  
les clés de la France. Hâtons-nous d'ajouter que son catholicisme égale sa  
loyauté, comme nous le verrons bientôt ». {Histoire de ht Rè/ormiition à  
Bordc\*nix, par Ernest Gaullieur, t. i", p. 4aO

**The text on this page is estimated to be only 29.79% accurate**

— 152 — grands clieiiiiins de son dit royaume, de quatre en quatre lieues, personnes féables et qui feront serment de bien et loyaument servir le roy, pour tenir et entretenir quatre ou cinq chevaux de légère taille, bien harnachez et propres à courir le galop durant le chemin de leur traite, lequel nombre se pourra augmenter s'il est besoin » > Auxquels maîtres coureurs est prohibé et delledu de bailler aucuns chevaux à qui que ce soit et de quelque qualité qu'il puisse estre, sans le mandement du roy et du iV\i grand maisire des coureurs de France, à peine de la vie ». Sous le règne d'Henri IV, des relais à distances égales furent établis sur toutes les routes im|K)rlantes. Les mal très de poste furent obligés à fournir aux voyageui\*s allant à pelites journées des chevaux allant au (tas ou au tixit, pour la moitié du prix fixé pour la course au galop, c'està-dire moyennant vingt vsous tournois par jour et par cheval. Les deux premières routes qui jouirent de cet avantage furent celles de Paris à la frontière d'Espagne et à Calais, pour lesquelles la mesure fut prise dès 1397. A partir de l'année 1622, les courriers portaient à jour iixe (1). Lti route royale de Paris à la frontière d'Espagne passait par Bordeaux et Bayonne à travers les Grandes Landes ; (i) Art. iiii. — Los maistres de poste deu présent païs son tenguts thenir en tK>n estât et equipadge lo nombre deus chivaus qui los son ordonnais, ab deffence de prener bus chivaus deas iurats et magistrats, ny deus anans ny veoens, si no y suruenide taie nécessitât, que sous chibaous ordinaris no abastaffen per correr et en taie nécessitât en prenerao ad Taduïs et acistency de vn ou deux deus iurats de la ville, ou loc ont sera la dite poste, per reglament feyt ii rintercession deus Estais per losdiis Rey et Régine le ao d'Aousi i^u, registrat audit cinqual Itbe deus Establimens à las ; 8 et w fouelhes. {Priviledges et reglaments icr pays de Bearn^ k Lascar, i6u). ...«•

**The text on this page is estimated to be only 29.53% accurate**

— 153 — elle suivait l'ancien chemin des pèlerins. Des postes furent établies aux anciennes stations dès qu'elles furent organisées par Louis XI. Arnould du Casse était clivaucheur vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Pourvu de son office par Henri II, il le résigna, en 1551, à un nommé Burbey qui lui payait une rente annuelle de

**The text on this page is estimated to be only 26.35% accurate**

— 154 — Lavaranne. Ce Lavaranne«ou plutôt Guill. Fouquet a  
sieur de Lavaranne général des postes » créa spécialement 1c relais du Pey  
des MonLs, W. \\\ juin Hîl.'i, à égale distaïUT de Magescq et de Saint-  
Vincent, en faveur de Jacques de Caunègre, écuyer. (^ette poste passa  
ensuite à noble Joseph Leblancq, seigneur «le Mées et de Monluun, à  
Sauliat Desclaux, sieur de Souhe et de Norton (1(m7), à Arnaud Dupriret  
(1660), etc. Voici les postes de l'itinéraire de 1609 : (( Bourdeaulx, le Petit  
Bourdeaulx, Le Barcq, Betlin. Le Muret, Lipostey, La Houlieyre, Jehan  
Qnillet, Laharie, Lesperon, Castetz, St Vincens, F^e Barat de Lal>enne,  
Bayonne, etc. ». Les maîtres des postes des Landes, depuis Bordeaux  
jusqu'à Urrugne, s'assemblèrent à Mageseq, le 20 aortl 1620, pour terminer  
undiliérend qui les concernaiL Paul de Saugnacq lut nommé syndic général  
et particulier. Jusqu'à Tannée 1628, la maison Labatre, de Magescq, était le  
lieu de réunion des maîtres des postes. Ils se réunirent ensuite à  
Labouheyre. En 1628, Jean de Lagoueyte était maître de poste à Lesperon,  
J. du Vignacq à Laharie, Bertrand du Vignacq à Jeanquillet, Jean de  
Castaignede et Bernard de Saint-Paul à Labouhevre, de Baleste à Lipostey,  
Jean Dusol à llelin. Dans un imprimé (1) du io mai 1665. M. de Prugue con  
lirme les privilèges des mallres des posles suivants : (( Raymond Cavignac,  
m« de poste de Bordeaux et de Oradignan, Noël Tassard à Les Taules,  
Bernard des Martins au Puch, Pierre Cazauvieil au Barp, Simon (lostes à  
Lliosпитаlet, Jean Dirouart au Muret. Bernard Dtijunca à (i) Archives du  
Bourg. Les mots sont nul orthographiés.

**The text on this page is estimated to be only 25.99% accurate**

— 100 — .leaii (Juillet. Jean du Vi^uau à La Harie, Jean de la Goeyte à Lesperon, Simon Sej^iié au Taillé (Taller), Eslienne Malaru à l)a.\, (Germain Desiiles (pour Desbiey, sans doute) à C.aslets, Jean (launêj^re à Maiesc (sic), Bertrand Disboyas à St-Vineent, Jean (jaxies à Ondres, Jean de la Paset à Bayonne, etc. ». Le 7 janvier 1700, Jean de La(oul, uuiilre des postes à Lal)Oulieyre. qui avait été anolili, (ut inhumé dans cette église (1). On a vu. «lajis les premiers chapitres, que les pèlerins qui se rondaïeni à Ostahat et à Honcevaux quittaient la ligne directe di» Bordeaux à Bayonne à Lesperon et passaient jiar Kiyo (Taller) et Dax. Plus lard, on élablil un embranchement à Castets, qui se dirigeait vers Taller et Dax et revenait reprendre la route de Bayonne à Saint-Vincent. Une |K)sle existait à Taller. Ce trajet, plus long de cinq lieues, offrait peut-être l'avantage d'être moins fatigant, car le courrier de Dax réussit quelque lem|»s à le faire adopter au grand détriment des intérêts de Jean-Bertrand Caunègre, possesseur de la poste de Magescq. Le 26 février 107'\*, ce tlernier proteste contre cet état de rliosés intolérable : « Depuis Testablissement des postes de Bourdeaux à Ikiyonne. dit-il, les courriers ont toujours passé... au dict lieu de Magescq. Une conférence des maîtres de poste de eette route, tenue à Laboulieyre le 30 décembre dernier, à rinstigation de .M. le Norman, conseiller du roy et malloë général des postes en Cuienne, avaient solennellement convenu « que les courriers tiendroient la route ordinaire (i) Archives de Labouhevre.

— 186 — « et passeroient par ledict lieu de Magescq ; toutefois, con(( trevenant au dit accord, le sieur Lafontan^, maître de la « poste de Dax, par son intérêt particulier... enlrepi-end « d\*abandonner la route ordinaire... il passe à Dax... et a prive ainsi le dict de Caum»î^re de ses dr.iicts... à des(( seing de rendre sa poste inutile... car la n»ute qu'il « prend est plus longue de prcs de cinq lieues... i». Il se plaint vivement aussi de Guirons Deshieys, ni« de la poste de Castets, mais ce dernier riposta « que de toute auclen« neté la poste de Castets avoit roule vers Ax et vei's (( Bayonne, et qu'il donne des chevaux à ceux qui en (( demandent vers les d. lieux... Ce n\*est donc pas lui qui « est cause du dommage )) (1). Quel fut le résultat de la protestation de Jean-Bertrand de Caunègre? Il éveilla sans doute l'attention de l'intendant sur le mauvais état des chemins pour qu'il y remédiasse par d'utiles réparations » (!). Le sieur Mathieu Dubourg, bourgeois de Magescq» s'était marié avec Marie de Caunègre, morte en 1754. Les deux familles des Dubourg et des Caunègre s'étaient fondues en la personne de Mathieu Dubourg-Caunègre, qui légua cette double appellation à ses nombreux enfants (3). J'ai sous les yeux la Carip (jéographn/un des postes yt/i traversent la France, par Melchior Tavernier (103i). C'est la première carte des postes qui ait été dressée. Je lis les étapes suivantes: (( Bordeaux, Petit Bordeaux, le Barp, Le Puy de Langubat, Belin, le Muret, Lipostey, la Bouhère, Ja]U]uille4, (0 Acte du a5 février 1674, Pierre Ljiviellle, notaire à Dax, et Jean de Gieure, notaire à Castets (Archives Dubourg-Caunègre). (3) Notes de M. Tabbé Foix. (\) Idem.

**The text on this page is estimated to be only 26.59% accurate**

— 157 — l<sup>h</sup>iarrye, Lesperon, (lastelz, Mayesc, les Mous, St-Vincent, les Vagues, Oiindre, Bayonne, Bidar, St-Jean-de-Luz ». Sur la Nouvelle carie des posles de France, par Bernard Jaillot (1726), je trouve : « Bordeaux, Gradignan, les Taules, Puis de la Gubatte-, Barc, rUospltalet, Belin, Muret, Lhipostey, la Boubaire, Janquillcl, la llarie, Lcsperou, (laslets, Magescq, Mons, St-Vincent, la Cabanne. Ondres, Bayonne ». I.a Curie générale des posiez, par de Fer (1728), mentionne les manies posles que la carie précédente. Mêmes indications sur la Carie du royaume de France ou mni Iracées exmlemenl Ips roules desposlos, par le sieur Robert, g<sup>h</sup>éographe (1708). En 1753, Jaillot donne une Lisle générale des posles de France et, à propos de la route de Castets à Orthez et Pau, il relate : « de Castets à Tallers, \* poste de Tallers à Dax, poste et demie )> et il ajoute : « Les postes qui sont marquées par une étoile \* sont des posles qui restent ordinairement vacantes. » Dans les archives de l)a.\ (1) je trouve qu'on avait établi, le 15 juin lG'i7, une messagerie pour Bordeaux partant deux fois par semaine de Dax, ledimancie et le mercredi. Cette messag(Mie devait arriver à Bordeaux le mardi soir ol le vendredi soir. .fe remarque encore (1) une relation d'un voyage en poste à Bordeaux fait par un échevin et le secrétairegreffier, suivis d'un agenl de ville, tous en livrée. Partis tie Dax le lumli 3 septembre 1770, à huit heures du soir, ils arrivèrent à Bordeaux le ujardi à cinq heures du soir. (1) Archives de Dax, BB, 2\* (2) Idem, BB, 3S.

— 158 — M. l'abbé Raurein, dans ses Variétés Historiques du Bas-Midi, t. V, p. 242 (1785), indique les stations suivantes : « Le Barp est la quatrième station de la poste aux chevaux, sur la grande route de Bordeaux à Bayonne : la première station est celle de Gradignan, distante de Bordeaux de 4000 toises, à compter de la porte d'Aquitaine suivant le toisé qui en fut fait par ordre de M. de Tournay père, intendant de la généralité de Bordeaux ; la seconde station est de Gradignan à les Taules, dont la distance est de 3970 toises ; la troisième est des Taules au Puy de Lagubath, distante de 2800 toises ; et la quatrième est de Puy de Lagubath au Barp, dont la distance est de 4832 toises ». Quoique le toisé des autres stations soit en quelque sorte étranger à l'objet présent, nous l'insérons ici néanmoins, en faveur des personnes appelées à parcourir cette route, et qui seront bien aises d'en connaître la vraie distance, depuis Bordeaux jusqu'à l'endroit où se termine la généralité : Du Barp à l'Hospitalet 4565 toises De l'Hospitalet à Belin 3865 — De Belin à Muret 3835 — De Muret à l'Hypostey 5561 — De l'Hypostey jusqu'à l'endroit où finit la généralité de Bordeaux 3540 — On changeait quelquefois remplacement des postes. Sur la carte de Cassini, je remarque qu'à Belliet la poste existait un peu plus haut qu'à l'Hospitalet ; elle figure à la Tricherie, en face de Mons, en deçà de Belin, à Bello (Jeanquillet) (1). (i) Jeanquillet formait un quartier dont les habitations ont disparu. Il restait encore quelques débris de pierre. La tradition rapporte que, pendant quelque temps, la poste a passé par l'ancien chemin des pèlerins, c'est-à-dire par Saint

**The text on this page is estimated to be only 16.63% accurate**

— 159 — Sur la Carifi île Ui Giiyemip, par Belleyme, ou remarque : lo la poste à Bt'llevue, en face de Cestas, un peu plus haut que les Taules ; 2" au \W\\ du Put/, de la Gubat ; .> au delà de rilospitalet ; 4" en deçà de la Leyre, lieu de la Tricherie ; ii^à Uedlor, près du ruisseau de Capdepin ; 5® en deçà de Laliarie, près d'un ruisseau. Dans le (hiùh royal ou Dirlionnairr Inpogrfrphiqnp dpn grandfis ivftlûs, par L. henis (1774). je lis au tome i\*^», p. ">2 : IloUTE DE BaYONXE Aile/, à Bordeaux et de là à Gradignan 2 1. à Lestaule. à Pulzd'Agubat 2 à Barps. à L'hospitalet 2 à Belin 2 à Muret 2 à riliposley 2 1/2 à Bourhaii-e ^^ 1/2 à Bolloc ou Bas 2 à La Harie 4 à Les|)eron 2 à Castets 2 1/2 àMajex 3 1/2 à Monts 2 à St-Vincent 2 à la Gabanne. à Ondres 4 au faubouriç de St-Ksprit 2 Antoine et Jeanquilltft, laissant Capdepin à deux kiloiiiiètres à TEst. Cipdepio, situé aux abords de la route nationale n» ni, fait partie du qujrtier de Belloc. (Note de M. Félix Arnaudin).

— 160 — Au tome second, p. 428, on voit : Route de Pau. Suivez la route de Bayonne jusqu'à Esperon, et de là à Dax, etc. VI En dehors de la route des postes, il existait une autre route des messageries royales, entre Bordeaux et Bayonne, passant par Langon, Bazas, Mont -de -Marsan, Tartas et Dax. C'est la route nationale actuelle n° 10, dite des Petites Landes (V). La longueur totale, entre Bordeaux et ( I ) U partait tous les samedis de Bayonne pour Bordeaux un carrosse à quatre places et plusieurs fourgons, qui effectuaient le trajet par les Petites Landes, en quatre jours et demi, au prix de trente-six francs par personne dans le carrosse, et de dix-huit francs par personne, vingt francs par quintal de matières d'or et d'argent, et dix francs par quintal de marchandises dans les fourgons Aujourd'hui (1837), le trajet de Bayonne à Bordeaux se fait en vingt-huit ou trente heures par les Petites Landes. Les prix pour Bordeaux sont fixés ainsi qu'il suit par place : Coupé 40 fr. Intérieur 40 Impériale 3\ Avant 11 Révolution, les malles de Paris arrivaient par Bordeaux deux fois la semaine et le septième jour du départ, en suivant la ligne des Grandes Landes {Nouvelle chronique de la ville de Bayonne j par Baylac, p. 345). La messagerie de Bayonne à Bordeaux n'a été établie par les Petites Landes qu'en 1771. Le service des messageries fut organisé en 1673. Une grande et générale méfiance accueillit alors cette innovation, et voici dans quels termes un journal de époque, le Messagiste^ sous la plume de M. Hilpert, s'exprime à ce sujet : « Le pays entier sera ruiné lorsque les routes seront couvertes de longues files de cirrossei ; les auberges seront toutes fermées, car on voyagera si vite que Ton n'aura plus besoin de prendre ses repas en route. La race des chevaux de selle sera détruite, car personne n'aura de chevaux à soi lorsque, pour un prix modique, on pourra se faire voiturier d'une ville à l'autre Les manufactures elles-mêmes en souffriront ; les habits, moins exposés à être gâtés par les intempéries de l'air, s'useront moins vite, au grand détriment des tailleurs, couturières, bottiers, chansletiers, etc ». t::^>>r .?^ %

**The text on this page is estimated to be only 23.35% accurate**

Bayonne, est de 217 kilomètres, l'ancienne route royale par les Grandes Lignes (ancienne route royale par les Grandes Lignes) fait 173 kilomètres et se trouve (la route la plus courte de 173 kilomètres. Cependant la première route a été fréquentée et suivie par de grands personnages et par les armées, à cause de l'importance des localités qu'elle traversait et de la facilité qu'on avait d'aller par elle. sur la Garonne, de Bordeaux à Langon, et sur l'Adour, de Dax à Bayonne. Avant la Révolution, les armées se rendaient de Dax à Bayonne en passant par Saint-Lon et Port de Lanne. En 1522, François !

— 162 — partir pour Bordeiiux, en poste, le sieur de Montpezal, pour porter au roi la ]K)nne nouvelle. « Ce pendant que la Hoyne et eulx reposoient, le dit seigneur grant-niaistre ne dornioit, car reste nuit il dépescha Monsieur de Montpesat. gentilhomme de la chambre du Hoy, ci-dessus nommé, pour aller en diligence, sur chevaulx de postes, à Bourdeaulx, ort estoit le Hoy, luy porter les bonnes nouvelles de la venue de la Koyne, sa bonne compaignie, et réduction de Messeigneurs les Daulphin et duc d'Orléans, ses enfans, en France, et comme ils estoient à Saint Jehan-de-Luz, et luy dire la manière et le cas comme il avoit esté (ait suivant le contenu cy dessus. Il partit et monta à cheval du dict Saint Jehan-de Luz, le lendemain, samedy, deuxième jour du moys de juillet, environ les

**The text on this page is estimated to be only 29.25% accurate**

Sébaslieu Moreau (1) ilouue des détails curieux sur le voyage de ces personnajçes. Voici ce qu'il raconte au sujet (le leur passajije à Dax et à Tarlas : orlent cliapiierons sur leur leste, qui ont une corne sur le devant de leur «lils cliap|)erons, et par derrièœ une petite queue, de laquelle fut faite demande à une dame de quoy elle servoil ; elle respondit que» c'esloil à prendre les fols, qui fut payé tout comptant M Après prindrenl congié et se retirèrent, parce que le lendeuiain avoit été

**The text on this page is estimated to be only 29.51% accurate**

— iG4 prestz, ouvrent la messe chacun en son loughis, liienlût se mirent à table, et après la dite dame monta en sa leitière, et mes dits soigneurs sur leur liiKiuonée, acrompai^iies de la noblesse cy dessus, et s'en allèrent coucher au dît Tartas, qui est une petite ville appartenant au Hoy de Navarre, assise en beau lieu et en bon pays sur la dite rivière de « Ils furent longés au chasteau, qui étoit bien paré et accoustré, qu'il n'y falloit rien, où h\ dite dame et les dits seigneurs furent très-honorablement receuz par le dit seigneur Roy de Navarre, lequel les festoya très-bien... ». Sont aussi passés i)ar la roule des Petites Landes: Charles Quint (iiWO) ; Charles IX, Catherine de Méilicis et le jeune» prince de Béarn (depuis lleMiri IV) (I.'Mm) : Henri IV à plusieurs reprises : les princesses Klizalielh, lille d'Henri IV et Anne d'Autriche (l;il.\*>) ; Louis XIV (1G60); Philippe V, roi d'Espagne (1701); Mademoiselle de Montpensier, fdle du duc d'Orléans (1722); Na[oléon I®' (1808); les princes de la famille d'Orléans (1831I) (1); Napoléon III (1854). Après son mariage à Saint-Jean-de-Luz, Louis XIV revint à Bordeaux. ... (( Et le 16 du dit juin 1660, le roy de France avec^ toute son armée partit de Bayonne et passa à l)ax et y lougea le dit jour, et il estoit à Tarlas le dit jour de juin (i) Le duc d\*Orléans. allant à Bayoniic, s'était arrêté à Dax où il disait n\*avoir vu que deux curiosités : 1? fontaine chaude et le commissaire de police qui était d'une obésité prodigieuse. M. Darqué, maître de poste^ devait fournir les chevaux pour les équipages du prince. En général les chevaux des Landes ne sont pas dodus, et, en fait d\*esprit, un Dacquois n'est pas souvent pris au dépoun'u. Le prince, voyant l'attelage s'avancer, dit assez haut : — Quelles haridelles ! — L'entendez\* vous, s'écria M. Darqué, quelles hirondelles ! Sur ce, les hirondelles s'en vèlèrent... . sur leurs jambes. (Onze mois de séjour à Dax, par l'abbé Duviella, 187!)).

**The text on this page is estimated to be only 26.56% accurate**

— Kki — IGOO, là où je fus exprès et présent, et j'eus l'honneur inoi-même de hoir le Roy et la Reyne sa femme et aussi la Revue sa mère et M. le frère du Roy et toute la cour de Fr.ince, et tous en ma présence ; et environ le midi s'en partirent vers le Mont-de-Marsan. Je ne désire plus sinon hoir le Rov des Rovy au ciel. Dieu m'en fasse la j;râce » (1). Ce fut le 13 avril 1808 que Napoléon I»»" passa à Montde-Marsan pour se rendre à Rayonne. (( La totalité de la ^arde d'honneur, qui était à cheval dès les cinq heures, a pris les mêmes places qu'à l'entrée de S. M., qui. à quelques pas de la ville, a eu le spectacle de vin^t-cinq de nos pasteurs des Landes, montés sur des échasses Irès-élevées et suivant facilement les chevaux au Irot » (2). M. Dufoun'el, dans son ouvraji:e Les landes el les Landais (1812). p. 33'f. donne les renseiî^nements suivants : « Charles IX. arcompaj^né de sa mère, traversa le pays des Lannes pour se rendre à Rayonne, où i! eut plusieurs conférences avec le roi Philippe H d'Espagne..... (( Les voyageurs royaux étaient arrivés par Tancienne voie rouiainc. On sait, par la tradition, qu'ils sarrèlèrenl à Lesperon. dans le château qui appartient aujourd'hui à la fauille iJuhedoul. De là, ils se rendirent à Ponlonx. à ce que ilil M. l'ahhé (îabarra, dans la notice qu'il a consacrée à cette localité, et que nous avons déjà ritée plusieurs fois. Ils durent suivre jusqu'à Lалуqiie Vller oh Asli/ri\*i's ))). M. DufouiTcl me permellra de lui faire remarquer que u) Hdiition viriUibk d(s choses Us plus mimorahUs, etc., par Henri de LibordcPcboué, de Doazit. — Armorul lUs Lavdcs^ p;»r le bnron de Cauna, t. m, p. < ly. (2) Journal des Landes du lo avril iSoS.

**The text on this page is estimated to be only 25.61% accurate**

— KM) — les renseignements qu'il donne sont inexacts.

Lorsqu'en 1585, Charles IX, accompagné de Catherine de Médicis, sa mère, de Henri, son frère, de Marguerite, sa sœur, du jeune roi de Navarre et de plusieurs autres grands seigneurs, se rendit de Bordeaux à Rayonne, il suivit la route des Landes (I). L'historiographe attaché à la personne royale, Abel Jouan, a laissé le compte rendu détaillé de ce voyage. On trouve sa relation dans le premier volume des *Papiers finis* pour servir à l'histoire de France, par Charles de Basclii, marquis (TAubaïs et Léon Ménard (1751)). (Charles L' partit de Bordeaux le 15 mai 1585, passa par Langoiran Bazas. (Captieux. Koquefort. Mont-de-Marsan. (i) M. Communay a publié dans la Revue de Ginko de 1884. p. 47. la lettre suivante, adressée par les échevins de Bayonne à la reine Catherine de Médicis, lettre qu'il a découverte, avec quelques autres, à la Bibliothèque National; {Fonds français vol. 1 j87, f° 48'} : « Madame, nous avons esté advertis que le Roy et vous avez délibéré de vous en venir de la ville d'Acqs en ceste ville par eau ; et pour y conduire Sa Majesté avons fait préparer deux bapteaulex qui seront assés propres, selon la portée des rivières de ce pais ; outre ce, qu'ils seront accompagnés de dousc/allions, lesquels serviront de vous donner passe temps sur les rivières. Le sieur Cornélie de Frasset vouloit avoir quelques bapteaulex pour les faire conduire au Mont-de-Marsan, pour y esbattre Sa Majesté ; et parceque depuis d'Acqs jusques au Mont-de-Marsan les dictz bapteaulex ne pourroient passer à cause qu'ils tirent trop d'eau et que les eaux sont bisses, nous Tavons baillé advis de s'en aller vers Vos Majestés pour le vous faire entendre, joinct que en la ville de Tartas et lieux circonvoisins se y trouvera des bapteaulex qui ne tireront tant d'eau que ceulx de ce quartier. De quoy, Madame, n'avons vuieu f.iilir .1 vous advenir •t Madame, nous supplierons le Créateur vous donner en santé tr

**The text on this page is estimated to be only 26.27% accurate**

— 167 — Tarlus cl Dax. Le îd mai, il s\*eniliarqua à Saubusse pour se reniire à Hayonne (I). A son ivlour, (Jiarles IX passa par Urt, Poyrehorade, liax, Tarlas, Monl-de-Marsaii, Nogaro, Kauze, Conciom et Nérar. Jeanne dWlbrel lui lit une réception royale. Les voyageurs royaux ne passèrent donc pas à Lesperon en suivant une ancienne voie ronaine que M. Dufourcet fait passer à tort, selon moi, par Lévij^nacq, Lesperon, la Fosse â-liinibaud (Taller) et Laluque. Fa»s mêmes voya j:eurs ne se rendirent point de F^alu

**The text on this page is estimated to be only 21.37% accurate**

— 108 — conférences à Bayonne avec Philippe II, roi  
(KEspa^çne. C\*est encore une erreur. Philippe U ne s\*esl jamais rendu à Bayonne. 11 envoya sa fenimi» Elisaheth, fille do (-atherine de Médicis, et le duc d'Alhe. Il résulte de celle entrevue, d'après plusieurs historiens, qu'un traité avait été fait, par les ileux cours de France cl d'Kspagne. iKUir préparer les massacres de la Saint-lJarthéleonn\*. Vil Je reviens à la route de Bordeaux à Bayonne suivie par la poste, parcourue par les courriers et les dilip:ences. En 1528, l;;nace de Loyola quitta son pays. l'Espagne, et se rendit à Paris. Il partit seul, à pied, suivit la route des Grandes Landes, chassant devant hii un àne (•harîj:é de ses livres. 11 arriva à Paris en février li»28 et il fonda quelque temps après Tordre de la Société de Jésus et devint panerai des Jésuites. Dans la même année l.\*>28, un amhassadeur de la République de Venise, André Nava^éro, lit le voyage de Madrid à Paris et traversa les Landes en suivant une aulre voie. Il se rendil en cinq jours ile Bayonne à Bordeaux et passa |»ar Dax, Tartas, Mont-doMarsan. Lahril et.Si>re. Dans ses notes di» voyage, qui luit été traduites ilr ritalien. on trouve le tahleau suivant qu'il fait des Landes et l'éloge du soldai gasiMm (1) : , p. < i •>.

— 169 — (les arbres et quelque source. On y voit des villages ; le reste u\*a rien de bon et n'offre qu'un mauvais chemin, tant par l'abouilance des sables que par celle des boues les plus leuares, les pluies y faisant un hiver sans fin, me paraît-il, car je l'y ai Irouvé en juin. C'est encore une grosse affaire de ne pas s'égarer, les fougères, bruyères et autres plantes de ce genre couvrant tout et cachant la route, si bien qu'on ne la distingue plus ; et i>uis, cette végétation la rend peu praticable, parce qu'elle fait trébucher les chevaux et leur taille les jiieds. Tout ce pays, excepté Bayonne et Dax, appartenait au seigneur de Libret {sic dWlbret) ; il est maintenant au roi de Navarre. (( Outre (lue Bayonne est une place très forte, comme je Tai dit, la stérilité et la rudesse de tout le pays qui s'étend des Pyrénées à Bordeaux contribue grandement k fortifier cette frontière du côté de l'Espagne ; car elle est (le telle sorte que peu de troupes n'y feraient aucun mal et que beaucoup de troupes n'y trouveraient pas de quoi vivi'e. Mais cette frontière possède encore une autre forteresse, en ce que le pays produit les meilleurs soldats de France ». Sous le règne de Charles fX, on cite, comme exemple lie rapidité extraoïtlinare, la course de Paris à Madrid qui fut faite en trois jours et trois nuits par un courrier d'Espagne nommé Jean Barouchio, chargé de porter k Madrid la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy (2iaoùt 1572) (i). Antoine de Bourbon, roi de Navarrt», père de Henri IV, voulut, en iliôï). reconquérir la Navarre espagnole et l'arracher des mains de Philippe fl. 11 donna Tordre à son (i) Us Postes françaises y par Alexis Belloc, p. 42 (1880). • «^ -f

**The text on this page is estimated to be only 7.19% accurate**

— 170 — f((îi lesTirandes ljinil(\*H pour 81^ rendre à la cour  
d^KspajJcne. Vax li)77. la f^carnison calviniste de (^asLcljaloux se mit à la  
pourNuile des catholiques et sVtail avancée jusqu'au \m\\%\ de Sahres où  
elle avait fait quelques prisonniers. u A HOU retour, elle ivncontra dans la  
(iramie Lande, pivs do (len^nillel (I), un gms d ennemis qui escortaient  
(rois demoiselles que le l^uiemenl de Bordeaux avait condamnt^es A morL  
tllelle esctuie se (M>m|>osait de vinj^l hommes d'm nul ceux qu'il avait  
vaincus. \\ sqqH'l^^ .\ lui les I^Noiuuisel leurdtVIara qu'il ne leur M'iNUt  
t.ut aucun mul ; m^îs il «UKindonna à sa trou|e leuix ^>MU)M);u^Mi> de  
K«\ c; lui ixMumanda île les Imiter %\Muuo Uv\ U.^hMsUUx «10 \vnc  
\iUc axjîont tntilt\* les reliolfV fut cxtVulê \«i W \ hstîup . U\ x >\;,U;> sî\*  
;n^: , :Yn: ^ur le> |\*n>onDiers U\ \v>^ x4 U \M wivkx^^^v ;', VN "i^nr-^v.  
er. t-Nxvs. vouant aux >^i^xs^ ,^\\ ;v\vvv,\x ^\ v»ot .,> :v\*x>\*, ^j^ si»^  
rA»r>Mi- en les

**The text on this page is estimated to be only 19.73% accurate**

— 171 — qu'ils avaient vu que los proteslants savaient traiter  
diflérninuMil des soldais et ih^yi bourreaux » (I). (l'est il LidiariiM|ue les  
blessés de Dayoïun^ furent [lausés ri qu'on liMir remit li»urs elievaux et  
leurs armes (2). On remarque sur la earle de la (luyenne, par Belleyme, II\*\*  
i.i. le chdteait minn {\{i Laharie. situé au bord de la route de Bordeaux à  
Ijavonne. Le baron de Laharie. un des rliefs des religionnaires, reeul. en  
l."»71K à la prise de Mont-de Marsan par le seijrneur volleries (|ui se sont  
faictes sur le jj:rand chemin de Bourdeaux tant sur aulnins ricln's  
Porliiii^ais que autres de vos subietz. el ce sera raiise que ce seigneur ursin  
el les autres gentilshommes italiens de sa suite seront conlrainclz de  
drmciiirr l(um:iiement ci à ttrands fraiz aiidict Bavonne. s'il m» plaid ;i N  
osire .Maj(»slé commander qu'il leur soit dminé escortr pour leur sciirelé ».  
(I) liistotri tii ;./ //i. .\"/(\*. pnr >I)nlczuu, t. v, pp. 4ir>, 417. {2) Histoire  
lUs tivuhUs survenus ju Dîdrn^ par l'abbc Pocydavant, t. 11, p. \\6. (;)  
MonUzun, t. v, p. 42»),

**The text on this page is estimated to be only 27.41% accurate**

— 172 — François de Noailles écrivait encore. le 29 du même mois : « Madame, j'escripvis par mes dernières a Voslrre Majesté que unj: seigneur de la rare ursine, avec plusieurs fçentilz hommes italiens de sa suilo. estoieni revenneuz a Baronne de deux postes par tlera. Toutesftiis ayant despuys descouvert que nonobsUint qu'il se fil ajjpeler ainsiu par son passeport c'estoit ueantmoins le seijrneur «Ion Pietro de Medicis, frère du p:rand duc de Tiiscane, et scachant l'honneur qu'il avoit de vous al)p:irtenir, j'envoyay incontinant ù Bayonne un^^: p:entilhoinme exprez pour le supplier de y venir ici et lui oITrir ce peu que je puiz avoir asseurant de le faire conduire à Bourdeaux en seureté, mais celui que j'y avoiz envoyé vient d'arriver présentement, et il me dict que le dict sieur don Pietn) s'est embarqué sur la mer et fait son compte de naviguer jusques à Nantes dont je suis bien marry tant {mur le péril ou il s'est miz que pour ne luy avoir peu faire tout le ser>'ice que je désirois » (I). En 1571, le cardinal Louis d'Esté vint en France accom pagné par un jeune homme qui est devenu célèbi-e : c'était Le Tasse. Ce grand poète visita la France pendant une année et se i^endit à Bayonne après avoir traversé les àti le cliAteau de TEscorial en Espagne, la tour de Cordouan et rétabli en 1578 l'ancienne embouchure de IWdour; Duvergier de llauranne. abl>é de Saint-Cvran. né à Bavonne en L">81, ami de Jansénius, qu'il lit nommer principal du collège {i) Let\*rcs inédiUs de Frarti^x^is de Scaill^s, ^ri\;..c J-: O^ix, publiêts par Philippe Tamizcy de Larroque, pp. ^i, ^2 ^iS^v)

**The text on this page is estimated to be only 21.20% accurate**

— 173 — tie celte villo (KUM») oui souvent Iraversé les Grandes landes i)our se rendre de Bayonne à Bordeaux. Henri IV, avant son avrnement au trône de France, visitait quelquefois la ville de Tarlas et le pays de Marensin. Pendant les premiers mois de Tannée 1578, Michel Harenî^er, trésorier général, paya « à Tarjifentier, 30 l. t. payées par onire du Hoy à un homme du villap:e de Lego ILesgor). prés de Tnrlas, où S. M. dîna au parti dudit Tarlas, pour dé^xàl que ses gardes ont fait au logis et aussi pour \o réroni penser d'une vache que ses chiens ont élrîiigh'T )) (I ). Kn oclohre l.is:j. le mi de Navarre prenait des mesures |M)ur défemln» Tarlas, cl il écrivit à M. de St-(ieniés la lettre suivanic : « Je vous prie envoyer au plus tost deux quintaulx de |K)udre à mou chasteau de Tarlas, et escripvés au sieur de Vignoles afin qu'il les reçoive et s\*en charge. Je vous recommande les estais. M C\*esl voslre plus alTccclionné maistre et assuré aniy, (( Henry » (i). Pendant ce mémo mois d'oclohre 1583, Henri, roi de Navarre, se rendit de Pau à Tarlas et, le 21. il dîna k Castels, soup.i el coucha à Soustons. Le 22 oclohre. il alla dfner et souper à Boucau el revint coucher à Soustons où il séjourna le 23. Les 25 el 20. il était aux cham|»s (à la chasse jirohahli'menl). Les 27 el 2 ). à Tarlas. U resta les cinq jours suivants dans ci»Ue vide de Tarhis et dans les environs. Le prince de (Jondé raciompagnait dans ces excursions (3). (i) CompU (i'j tr:>f->ricr

**The text on this page is estimated to be only 28.54% accurate**

— 174 Dans les NnLt»s exlrailes des complefs (h Jmfnnt»  
iVAlhret H dv ses enfants, publiées par la Revue d'Aquitaine (décembre  
1867, p. 263), je trouve que le roi de Navarre avait payé : « Aux bateliers du  
Boucau, 6 l. t. pour leur peine d'avoir promené S. M. sur l'eau et quelques-  
uns de ses gentilshommes. « A des bateliers de Suston (Soustonsj,0 l. l.  
pour avoir mené S. M., M. le prince et quelques ^enlilsliommes. di» Suston  
jusqu\*à une lieue près du Boucau ». Ce fut sans doute à cette époque que le  
roi de Navarre se rendit également de Castets à Lesperon. Raymond de  
Lagoueyte, chevauteur de la poste, peut-être un descendant du bayle qui  
reçut Louis XI et dont il est question dans les Cormneniaires de Montluc,  
liaymond de La^oiieyle eut rbonneur de recevoir le Roi. « Ce bon prince,  
l'ami des laboureurs, ayant remaripié les fumiers de Lagoueyte, dit, avec  
cette aimable naïveté qui lui était familière, et qui fera à jamais vénérer sa  
mémoire : « J'aime autant ceux qui font naître les épis, que ceux qui les  
défendent » (1). Kn 1582, Henri III envoya à Bordeaux, pour composer une  
Chambre de justice, le célèbre historien Jacques Auguste de Thou, les  
consciHers au Parlement dr Paris Pithou, Loysel, de Thumeri, etc. (^eux-ci  
prolitèrenl des vacances de Pâques pour faire un tour en (îascogne et dans  
les Pyrénées. De Thumeri et de Thou, restés seuls, se rendirent ensuite à  
Bayonne el à Dax, d'où ils renlrè(i) Manuel dt géographie historique^  
ancienne Gascogne et Béarn, t. i«««", p. 279.

**The text on this page is estimated to be only 26.17% accurate**

l\*7\*» /i) n'iil à l^r(leaii.\ vers lo roininenceinenl île mai lî>82,  
apW^s avoir suivi la route des (irandes Laudes. Daus ses :W/m>//r.v (1), de  
Tliou (ail la descripliou suivante de ce pays : u Jean Deuis de La liillière,  
qui avoit succédé au vieomte d\*HorU\ connnandoit daus la ville : c'étoit uu  
vieux capitaiiie. fort simple et si accoutumé à la fatigue, qu'il cou. Fn MM.  
M. ilr lièrulle. un auiide SainlVincent-de-Panl, (i) Mi-mviii de Jnc^iues-  
Auguste de Thou. éd. delà coll. Mtchard, iS^4, p. ;oi,

— 170 — devenu depuis cardinal, dont Richelieu était si jaloux, amena d'Espagne, pour les établir en France, les carmélites, entre autres Isabelle des Auprès, la More Béatrix de la Conception, la Mère Anne de Jésus, qui avaient vécu avec sainte Thérèse. Il était accompagné par quelques dames françaises et par MM. de Bréigny et Lauthier, avocat général au grand Conseil. (( Au moment de quitter Irun, les cochers et les muletiers, se voyant aux confins de leur patrie, refusèrent de passer outre, bien qu'on fût convenu avec eux qu'ils iraient jusqu'à Bordeaux. En vain leur montra-t-on leur engagement : prières et menaces, tout fut inutile; l'impossibilité où on se trouvait de les remplacer jetait ces messieurs dans une grande perplexité. M. de Bréigny se décida à aller trouver M. Arbalès, maître des Postes, commandant à Irun, lequel était de ses amis. M. Arbalès revint aussitôt avec lui ; ses remontrances demeurant aussi sans effet, il employa l'autorité : les cochers durent obéir ; mais, dans « l'excès de leur colère », ces fionnés gens se vengèrent de la contrainte qui leur était faite, en jurant et blasphémant tout le long du chemin, maudissant tour à tour les mules, le voyage, « le jour de leur naissance même » ) (i). M. Arbalès, qui connaissait leur humeur, n'en faisait que rire. « Amen », répondait-il d'un ton calme à chacune de leurs vaines précations, et il les amena ainsi jusqu'à la Bidassoa. qu'on passa en barques (( Le 23 septembre, on quitta Bayonne pour se diriger vers Bordeaux. Au moment d'entrer dans la ville, M. de Bérulle, afin de ne pas exciter la curiosité des habitants ) (i) M. Navet, Relation manuscrite.

**The text on this page is estimated to be only 16.56% accurate**

— 177 — tauts par la vue iWi^ voilures osi)ai::noles. envoya  
clierelier «leux carrosses ; les Mères el les Françaises y montèrent, et l'on se  
rendit, les portières bien eloses. jusqirau lieu où Von devait lo^er •• ( 1 1.  
Ces personnages suivirent lu roule des lirandes Landes pour se rendre de  
liayonne à Cordeaux et ils durent supporter la mauvaise humeur el les  
malédictiones des cochers espagnols. Le |;énér.d i:(iioi> Spinida. au service  
de l'Kspa^nr, a Iraversr plusieurs foi< lr> lirandi's Landes. D.ms une h^tlre  
du J.'i janvier HiOC». adressée di' Bordeaux au roi Henri IV par le prrsidi'nl  
d'Allis. je lis le passaj^e suivant (1} : « Lr nianjuis dr Spinola est passé en  
«'esie ville courant la poste à iuiel rlievalx. en taisant son nom. Le  
elievaulrlicur di' l;i posie le reeo«rneusl t>t m'en advertil par son rounnilz.  
faisan! conduire in»ulx «'ouriers vers moy. (jui arresliM^'ul à rlieval dt^vanl  
la porte de nnm lojçis sortz uni;. Luy me vin! parler de la pari des aidires,  
qu'on m'a tlicMKspuyz t'sln\* Ir rappilaine des p:ardes du marquis de  
Spinola. l'I un' diri ipi'il/. esl(»ient dr lîrusselles et avoient passé à Paris,  
s'aeheminanl v\\ liespai^ne. Je l'interrogé si M. le marquis de Spinola est(»it  
en la Iroupjie. Il me respondil (jue non ; mais cpiil avoit prins son rhemin  
par les Allt'uiaiirnes. vers l'Italie. Le ehevauleheur de la posU\* me vini  
l'ueores dirr à Toreillie qut». sans doulde. W marquis de Sjdola y esloit et  
attendoit m M. iiii BàuHe et ds C.imélit.s tic Fnvh\ - {ifji^iàii), par M. Tabbè  
Houssnye, p. \yO. Piri>, Pion, 1S72. (2) 4ri/inr.ï histtriquits du iiép.irtfni:fit  
,k ht Gironde, t. x, p. \2o. 12

**The text on this page is estimated to be only 27.79% accurate**

— 178 — au (IcYiiiiil la porle de mou lo^iz, el soudain j euvuiay vers luy mou niz pour le prier de descendre, luy disant qu'il irarresleroit poiul, et que je venoiz a la basse coiirl |H>ur ne lui donner la peyue de mouler le degré de ma chambre. Son rencontre feust courtôiz, mais il me nya estre le marquis de Spinola. Je luy ditz que j'estoys certainement adverty qu'il Testoit, et luy deuianday s'il avoit veu V. M. on son passage. Il me dict Tavoir veue, el que V. M. st» |)ortoit bien. Je luy ditz que vous ayant veu, il avoit tant moins de subject de taire son nom à voz serviteurs, ( {ue dernièrement passant i

**The text on this page is estimated to be only 24.54% accurate**

— 17y — lie se vouioil faire coiiiioistre, se dé<sup>^</sup>iiisant el prenant (les habits de petite eslolle » (1). Kn 10:<sup>^</sup>7. Spinola lit h\* voyage de Madriil à la Uorhelle pour rendre visite à Louis XIII qui assiégeait cetle dernière ville. Il passa par Hordeaux après avoir traversé les (•randes Landes. Kn IGII, .NL'ur-Aiitoiih» «le (iourgues, conseiller au Parlement de Bordeaux, traversa les (irandes Landes pour se rendre à Bayonne et sur la frontière d'Espagne. Il avait reçu pour inis<sup>^</sup>itni, de la part de Sa régente Marie de Médiris, de surveiller t»t d'organiser le passage en France des Maures que le roi d'Espagne. Philippe III, venait d'expulser de ses Etals. On en lit conduire plusieurs milliers depuis lUiyyonne juscu'à Agde, où ils s'embarquèrent pour Tunis. Quehiues-uns traversèrent les Grandes Landes et se répandirent dans la lûuyenue. « Les Morisques avaienl. dit-on. dès le lemps du feu roi (Henri IV), fail (juelques ouvertures pour s'établir en France. Sully croit qu'ils eussent consenti à embrasser le protestantisme, qui, par la sup|)ression des images et du culte des saints, leur semblait se rapprocher des principes de rislain. C'eût été une précieuse acquisition pour la France : ces liommes industriels, actifs, habiles dans l'agriculture et dans l'art des irrigations, eussent pu transformer en prés et en «'hamps fertiles les landes il) Chroniijue Bourddvsc, supplémeni p<sup>^</sup>r lean D.irnai (if>v>>, p. •4\*..

**The text on this page is estimated to be only 3.06% accurate**

— isni — iltWrtes ilr Ih (îascii<sup>^</sup>iH\* ; lt»s |iivjii<sup>^</sup>\*s religieux s'y  
«ihhisrrfiil. Jlniri IV lui-iiiriiiio n'aynil ihiîhI osé liniwr lrs fiassions  
ratlioliques en i\*enfon:an( ainsi li\* |ii-oleslanlisnie français »» (II. En juin  
ItW). daprès les ordres du Roi. le Parlement de Bordeaux donna mission au  
président d\*Espaîgnet et au ronseilier de Lanrre de faire la recherche des  
soiviers \i) r> H:stoir£ Jt FrjfcTf, par Heari Narria, t. i.: p. ij. «2) Vers le  
cjnineawetneat Ja XVII<sup>^</sup> «tcîe, Ie< bûchers vjrvie<sup>^</sup> Jan\* rous<sup>^</sup> lc< mjiVars  
<sup>^</sup>u: xorveaaieaf. er on croraii \*uûs avaient fait uc paa<sup>^</sup> a<sup>^</sup>ev; I\* diable .  
<sup>^</sup>a'ea c<sup>^</sup>han<sup>^</sup>eie letirsimes, ils recevaient un poorjîr \$ur.îarjril. Les s<sup>^</sup>r<sup>^</sup>i<sup>^</sup>res  
avatea: d;ia::jn, le pourâr de doantr n i sort, des BuLadies aux bk«rs et aux  
iaitviidas. Par ordre des Paiiementi. oo brûla ces prétendus sorciers et s:?  
rciiTes, <sup>^</sup>ui etateat socirea: ruinoses d<sup>^</sup> iuiacs privées. Csrtains prêsasies  
sxciers s\*arauai:3t cou<sup>^</sup>bî<sup>^</sup>s daas Pesçr<sup>^</sup>ir qoe U iastice serait maîas sévère  
p>yar eoi. Qoelques habîaats ds Landes croient encore aox syden; sais ces  
croraaces avea<sup>^</sup>ie> dt?&i=aeat <sup>^</sup>-ice à fiBSTuctica qai se rèpiad d • plos ea  
plos daas les caisp.<sup>^</sup>s. L"i<sup>^</sup>:Qor4aoe Tc<sup>^</sup>d le reaple cred!<sup>^</sup>i>. £aaari<sup>^</sup>«e et  
barbarr : ce a 'est qa'e:i rts\$ru:sa3t Je pi -s es pias qa\*oa posr-a iêtnitre ces  
"mperstmios. Je ae itrai pjia! . \*<sup>^</sup>>:jirt d< .a >.■-«; . .<sup>^</sup>r<sup>^</sup>r Ja :<sup>^</sup> <sup>^</sup>e<sup>^</sup> Ljjdci. M.  
Tirtirre, i c!\*;-is3e dis Li<sup>^</sup>i<sup>^</sup>s.<sup>^</sup> ij i> .\4T.fx--.\*. -e : ">'», znzz îîs ieiaiÂ s«r  
<sup>^</sup> sabbat ea C:a.v-sse e: s:i- ui p--x:S <sup>^</sup>a: e<sup>^</sup>: .:;i\* e: • -: riJt.f a la sorcilicrie.  
M. FrancLS\*\*\*\* Michel djas .e Fj-<sup>^</sup>s \*j<sup>^</sup>;<sup>^</sup>. M. ii N -<sup>^</sup> dais sa St<sup>^</sup>: \$tîçLf  
gcUrjU àis JLM'Zi-rtntj yy:a£c:u<sup>^</sup> ;. . ia pir<sup>^</sup>ej: .<sup>^</sup>o<sup>^</sup>eaieat. M. de La;-z\*.  
iaa> \*jj ::• -; Lr S.<:: ::="" .:="" tr="" rt="" v="">>\* p- «4<sup>^</sup><sup>^</sup> racixi\*e ce  
qai sa:t « J'ai ra de nx» reoi »a; feaine q\*i, voo-a t\* v: AtMTassir ie «o auri.  
jrût d-snaade. cxnxe '<sup>^</sup> cliose la p<sup>^</sup>;is na\*\*ar<sup>^</sup>.c du :!tv.H2Ce. a an prctre  
Tvaêrabie de dire une ases<sup>^</sup>e a Si:arj<sup>^</sup>rt ttj-' d\*ja <sup>^</sup>>îî? ,Sr \*\*\*>;' ♦,

**The text on this page is estimated to be only 19.90% accurate**

— 181 — dans le i>ays ourd. Ces deux juges iuliuuains et  
san«\*:uiiiaires Iraversrronl les (iraudes Laudes et se reudirenl à llayininr.  
IVndanl quatre mois, ils parrourent en tous sens le pays basqnr et lirent  
exécuter près de quatre vinjjcls prétendus sorciers el sorcières. Le clergé fut  
inuoccnl dt>s atrocités coni mises. Le ruré dWscaiu et deux prêtres de  
(lil)onre furent aussi poursuivis et exécutés: une partie de la population était  
dans la terreur et s'enfuit Dans lms coustunus tic f.t vHj d B^'unleû «les  
coutumes de la ville de Bordeaux\* on ht encore : « Cum diu esire punhit qui  
u^a de sor ilhas. (Peine de ceux qui uscut de sonilc^e) : « Costuma et  
ussat»;e es en BorJalês que quant ancuns homes o aucunas fempnas u>in de  
sortilharij, cum de liguar home que no pusqua avcr a far am sa molher o  
seis qui s.ib'n far invocations de demonis parts de nigramancia o per autre  
arts, don J.-nipnages se pod^en venir à homes o à fempnas arres costaments :  
o far ymagenas o figuras lalhar de sons draps, o mettre en son leyi breu o  
vermine o outra cosa de que pergós son repau'i, que tôt aiau homme deu  
estre corregii per bngua preison et sons bons contiscat ; et en après deu estre  
sorbanit deu loc, et sy James y es trobai au loc, pendra mort corporau. Et  
asso es a en homes o en fempnas qui son atau proats o diMamats o atents en  
tau causa : quar nulha exécution njs'deu far corporau ni outra, sens g-an  
diligensa ». M. Communay a publié en iSk) une brochure sur Pierre de  
Lancre. On y trouva, pp. {'^ et \-, deux piêces qui lui ont été communiquées  
par M. L. Hiriart, archiviste de la ville de B.iyonne et que je reproduis ici . 2  
2 iVIS l'iOJ. La municipalité de Bayonne est avisée du départ de MM.  
d'Espagnet et dj Lancre : « Messieurs, Je vous ay escript par le sieur de  
Châtia ; du depuis j^ay veu Monsieur de Baï >nne (Bertrand d'Echaux,  
évêque de Bayonne), lequel dcdireroit fort qu'il vous pleust bailler quelque  
consentement pour loger a Messieurs les président d'E'ipagnet et de Lancre,  
conseiller, commissaires députes par le Roy et la court pour le faict des  
sorciers. Il> désirent estre logés en maison bourgeoise et séparément,  
touttefoys Tung fort près de l'autre, et pour tous logis avoir chascun une  
petite sali? pour reccpvoir les parties et un; chambre avec deux lits, l\*ung  
pjur l'ung de>j' 'n Nicurs ef l'autre p->ur un home, et rien plus, car pour  
leur train et pour leur d: pmcc \U y iiKi:roat ordre. Je vous en ay escript  
mon advis,

**The text on this page is estimated to be only 28.24% accurate**

— 182 — pour se cacher dans les Landes. De Laucre donne les détails de la procédure faite par lui et le président d'Espaignet, dans un livre qu'il a publié en 1610 et 1613, intitulé : De rinconsance des mauvais anges et démons. Ce livre prouve que son auteur était animé par le plus absurde fanatisme. Toutefois, avec le temps, on commençait à reconnaître que tout ce qu'on disait des sorciers n'était que fables et mensonges. La raison prenait le dessus. Le Parlement auquel je me tiens, et vous dirai que, comme rien ne vult, qu'il faut bon obliger les hommes comme cy est de peu de coût, car avecq le temps peult profiter de beaucoup. 4c Les dits sieurs doivent venir d'ici samedi prochain, XXVII<sup>e</sup> du present, et pourront estre rendus par délia pour le second du mois prochain. Monsieur d'Uturbie (Archives de Bayonne, FF, 5 S<sup>e</sup>, pièce 4<sup>e</sup>) s'en va par délia pour leur préparer besoigne. Je crois qu'il a charge desdicts sieurs de vous prier de leur part pour lesdicts logemens. « Il semble que vous ne leur pouvez bonnement reiluser ceste courtoisie. J'espère estre par délia, Dieu aidant, en peu de jours, pour vous y servir sur tout et demeure a toujours, « Messieurs, « Votre plus affectionné à vous faire service, « DE SORHAINDO. « A Bourdeaux, le xxvi<sup>e</sup> juin 1610<sup>e</sup> (Archives de Bayonne, CC, 10<sup>e</sup>, pièce 4<sup>e</sup>S). « A Messieurs les eschevins et consuls de la ville et cité de Baïonne ». I I SEPTEMBRE 1610<sup>e</sup>). Vin d'honneur offert par la ville de Bayonne à MM. d'Espaignet et de Lancre : € Nous, Charles de Sorhaindo, lieutenant en la mairerie de la présente ville et cité de Baïonne, mandons à vous, sieur Estienne Dayniar, trésorier des deniers communs en l'année présente, que vous renverriez par vos mains tant la somme de quarante trois livres dix sols qu'autres frays fournys par nostre commandement, savoir est : trente neufs livres, pour une barrique de vin crieret que la ville a baillé à Messieurs Despaignet et de Lancre, président et conseiller en la cour du parlement de Bourdeaux, étant dans cette ville par commandement du Roy pour faire justice contre les sorciers et sorcières, et quatre livres dix sols pour deux livres escortes Je siton pour la collation qui a esté baillée aux dits sieurs :• -r». ■ : . . ■ --'\*.! \*

**The text on this page is estimated to be only 16.51% accurate**

— iK\ — (le Ikinleaux fui enfin uis]»irê |) sorciers ». estant all.-N au iivavre neuf de ceste ville ; ascendans les dites deux parcelles a la dicte som ne de quarante trois livres dix sols, et rapportons ces présentes, i«:elle vous sera allouée a la reddition de vos comptes. Faict à Boionno par ordonnince du Conseil, le unziesme jour de septembre mil six cens r.cuf. •« (Signés) ; MAUBEC, eschevin. « DETCHEVERKY, jurai \*. De Ijr.crc, en h'mmc convaiiicp, fait le récit des horreurs qu\*il a couimiMni pendant ^In séjour dans le pays basque : « Le suisse du Saini-E>prit. à B.iyonne, dit-il. avait acheté trois corbeilles de pommes auprès d'une sorciéro, nommée Galanta : sa îille les marrhandait ; dés qu'elle eut mordu dans une de ses pommes, elle tomba d'épilepsie. « La chorropiquc ayant touché le bras de Jehannes d'Uhart, il devint comme mort. — Celte femme révéla les in^rediens d'une recette magique qu'il suffisait de répandre sur Ic^ pâturages pour faire périr les bestiaux etc. ». Dans les archives de Bayonne (FF, r>;) on trouve qu'un nommé Dytuirce, à la Bastide, demande que le maître des hautes œuvres de Bayonne aille à la Bastide, car le len.lomain « qui sera le jour de marché de ceste ville, nous désirions faire exécuter quelques sourciers et sourciéres quy par arrest ont été condempnés à mort » (2 ; septembre r>.)). Vers la même époque, un sieur Laucns, juge de Capbreton, dit qu'il a une sorcitre qui a été conJ.imnéc a être fustigée « par les cantons et carrefours », et il prie la ville de Bayonne de vouloir lui envoyer rcxécutcur des hautes œuvres. \* En cette année r>i;, ajoute de Lancre, je suis rapporteur de quelques sorcières de la paroisse d'Ainou. qui disent et ont maintenu à Jehan de la Lalanne, pri'ionnicr Jciciui pour la ^.>rccilcr;t• en la concierjjerie de la Cour, que c'est lui ijiii a acc<.>u>uinu it-^ Ijvor en «.elle paroisse ». « f.r/Vi.m i/ .)•.

**The text on this page is estimated to be only 26.83% accurate**

— 184 — P. iOis". — 2. juillet 1071. — « La (^oir ortionie des  
|Hiursiiles roiiire le jiiij^c

**The text on this page is estimated to be only 21.79% accurate**

— 183 — royal ihvs lieux nonsus|HMI pI queTarreslqui  
iutei\*vien de juin t(»l2, le duc de Mayenne partit pour Madrid el traversa  
les Grandes Landes. En qualité damhassadeiir extraordinaire, il allait  
demander à Philippe m. au nom t\\ nn de France, la main de l'infante

**The text on this page is estimated to be only 12.66% accurate**

Anne. Il est tait lueiition, dans les «iirliives de lîiyoöiio. lie son entrée dans cette ville, le 17 juin 1012 (I). u Saïuedv 1 deceiiahre lt>l8. u Toutes 1rs Espa^iologies cpîi fsloyi»nl an|»ivs île la Keyne, s en vont en Espagne (excepté la vieille Sléfanille, demeurée et Osorio, envoyée en Flandres), à savoir : la comtesse de la Torre, la comtesst» de (-ash-es. Mendoce, sa lîlle, Isabellique, et plusieui\*s servantes. La comtesse de la Torre eut un ilon du Roy. une littici-e, ti-ois rauleU^. un carrosse, six chevaux, et cinq mille écus : la comtesse dt\* Castres, pareil équifwge et trois mille écus. le Uoy leur a donné à toutes, en tout, la valeur de cent mil livres. MentliHt», avant que de |uirtir, avoil eu la nuigeolle. et Tavoil donnée à la Keyne, qui eu avuit esté assez malade m {!}, l\*our revenir eu Espairne. ces dames, qui avaient ai-cumpagné. en qualité de tilles d'iionneur. la reine .\nue jusqu'à Paris, suivirent la nnite îles iirandes Laudes. En mars lOio. de Fargi>. amLMx>adcur du Uui eu Esim^ue. se rendit en |Kiste à Ikivouuo. où il Mrjounia pendant quelques joui> v-i- 1^ Karç:i> ivvint a .Mailrid. en UCii. ucv^un|Kii:ué iwir le [K>ète et littérateur Voiiuiv î . Ils >iii virent la n>iile »le> lîrjudes {.«uide^^.

**The text on this page is estimated to be only 17.50% accurate**

— IS7 En U)ll, le maréchal de Bassoinpierre se i\*endit à la rour  
irEspa^riie i»l courait la poste à trente chevaux (i). Dans ses J/c/y/o//r.v(2),  
de nassontpiern; indique les lieux où il s'est arrûlê dans les Laudes : (( Puis  
le mercredi 17 janvier l(>2i, je vins à Bordeaux, où je demeurai le  
lendemain pour i\*amour de Messieurs d'Epernon et de Hoquelaure, et vins  
le vendredi lî) coucher seulement à Belin, puis à (uistets. après avoir diné à  
La llarie. où j'eus nouvelles de ce qui êloil arrivé à Fargis. et vins comher à  
(laslels. . A son retour de Madrid, de Bassompiern\* repassa par lrs (îrandes  
Landes. (( Le mardi. 2.'> mai l(>21, je denteurai à Bayouue pour y attendre  
M. d'Lpernon, qui y arriva le matin. Nous allâmes, après dîner, v: sa partie  
adverse. Un de ses unis e>t volé ; il lui écrit : « Ces honnêtes gens ont-ils eu  
la courtoisie de vous liisier un peu d'.irgcfîit ' l).in«i i'.ipprêhen^ion que )'ai  
qu'ils aient manqué à cette cinlité, le V0U5 envoie ctiit pistoks 1 1 \ou> on  
(;.irdc deux fois autant en cas de besoin ». {Histoire «;V Fi\vii>, p.ir V.  
Unruv, t. n, p. "t^'. (iSmï). U) Arthi\e> tic Bayoï.nc. V\\ \(.«;. 12) Mimmirci  
du .W./riv^./ Jt RiSio!i:uiih\ «.ollecction Michaud, i^4, p. 149. (;) Idem, p.  
l'i .

**The text on this page is estimated to be only 22.46% accurate**

— 188 — Noire grand saiiil Viiicni-de Paul, iiiie îles gluîn\*s îles Landes, après avoir fait, en 1623, une mission dans les bagnes de Bordeaux, prit la roule de Dax et alla visiter sa famille à Pouy. Il est certain que, pour se rendre de Bordeaux à Dax, il dut suivre la ix)ule direiSe des Grandes Landes. Il ^lassa une semaine à Pouy. lieu témoin de son enfance, et où il avait gardé les hreliis de son |K'i"e. 1^^ jour de son départ, il se rendit nu pieds à la cha|)elle de Buglose pour y célébrer la messe. Il était a!-compagné par ses frères, ses sœurs, ses parents et une jKrlie du village. Après un repas fait en famille, il fit ses derniers adieux à tous ses parents et leur donna la bénédiction en i\*es termes : « Oui, je vous bénis, mais je vous bi^nis humbles et pauvres, el je demande pour vous au Sei:zneur la grâce d'une sainte pauvreté. Ne sortez jamais de Tétai dans lequel il vous a fait naître : cVsl mon instante i\*ecommandalLon. que je vous prie de transmettre comme un héritage à vos enfants. Adieu pour toujoui-s >». Il Jiartit ensuite l>our Chartres où il donna une mission. Le Hl avril Hîis, M. de Seignant. député de Ikiyonne. êrrit de l^irdeaux |Hiur aunomvr le dé|Kirt |H)ur Itoyouné de M. de Servienl. conseiller irfcitaL intendant de la justice el |H>lice en la provinc\* de iiuyenne. M. île Seignanl devait raccompagner. Ils voyageraient à cheval el devaient se rendre le premier jour à Belin. le deuxième à l^harie. le troisième à Caslels el le quatrième à Biiyonne il». U» Arv.hivo it Buvoaat, K>\ »~:.

**The text on this page is estimated to be only 17.96% accurate**

— 189 — Li' «liir irKpiTiioiK jrouverneur el lieutenant général |M)iiir le roi ru (iiiienne, s'est rendu plusieurs fois à l>iiyoune vl i\ l);i.\ par hi route îles rinnidcs î.nndes. Un échevin do Baronne, de Hariet, député à Bordeaux, écrit qu'il lieut d'un olficiier de M-^»- d'Épernon que ce dernier appréheudail le voyage de Bayonue à cause des mouches, auquel celui-ci repartit qu'il n^avait à appréhender les mouches u pourveu qu'il allast le matin et le soir » (1). f.e due (rKpernon arriva le 17 octobre 1830 à Bayonne. où La Vaille, son lils. le suivi! le 23. Dès le 20 du même mois croelohn'. le J)rre v\ le (Ils repartirent pour Bordeaux. Les anrii'us hisloriens ou voyai;eurs. qui ont travei'sé les (îrandes Landes, ne donnent pas de longs détails sur ee pays. De N'arennt'. dans son Toy^/^r de France (1639). après avoir parlé île liordpanx. dit seulement, p. 110 : « Il y en a (pii au voyag»' en Kranee ont joint celuy d'Ks|>a^:ne. el (pii ayans pris vu guide ou vn truchement ont |)ris le rheinin de liayonue ». Pendant les guerres île la Fronde, en ir»'\*9. le marérliial de (iranioni, (lui se tnujvait à Paris, reeut ronli\*e du rardinal Mazarin dt» sr rendre à Bavonne. « Il devait prendre la posie el se reutire à Bayonne en loute diligence, puisque ettnji la rh»f du royaume el (pie de là seul dépendoil le >. (i) Ar«:hive> (\c Bayonne, FF, \77.

**The text on this page is estimated to be only 10.37% accurate**

— 190 Avant son arrivée à Bordeaux, «le liramont apprit que les sectateurs de la ligue voulaient rarrêler él le Jeler dans la Garonne. Il fit alors un délour el passa par Laniron et l«^ Petites l^odes pour se rendre à Bayonne. « Sitôt qu'il y fut arrivé, il rassura toute la frontif'n» qui étoit fort ébranlée et (^mtint la noblesse du Béam. les l>euples de l'^tte provimn\*. Ie< l>ijy«)nnois et les B;isqu«»s dans la lidélité qu'ils dévoient au Uoi : ar terre, toute communication leur ayant été olée. Hayon ne el le Béam rt^lant lidèles. n avoient plus que la voie «le mer |H>ur venir à Bonleaux. qui en étoit une très\$ incertaine et ifune dépense ruineuse fî^nir eux. Aussi s'en lassèrent-ils bientôt •- I\*. Kn 107 V, la ilotte bollandil.ùle de l«rîs. inivensi les iiramles Landes et se rendit à Bayonne où il trouva la ville en bon état de défense. Ijcs llolUnd;u< ne s^\* présentèrent jus et de iiraniont revint à î.i î\mr. Jean vfOW, aoiuiut vi-'^^:^^ . r- Uty.>im«-. apr»-> avoir seivHinie :r\»is jxHxrs .t Borlt^nx. jv-rti: •► « «mmxsse ptnir KiyvHine îe i inaî It^i^ . e« ^uî\i: U r^^,.^ .l-^s («ustrtr^ . >««« entrv^ :?Oî^ueîle à l>a>,viîr\* t".;t Vi'^\ V :» umî î^L.;i U ^%rtte\iî»-«i«^ nn|»\*.^V-\* .'i lt.ï.rv\i. ,X ,>îf>.N.\* V^!-.vM ^ , \*^^^-. % ^ -•» ^, T. 2^i2.

**The text on this page is estimated to be only 20.83% accurate**

— m — Kii juin J(m(>. le rardiaal Mazariii envoya de Lioiuie en Kspajçne pour entamer une né|ociation en vue du mariapfe lie Louis XIV avec riufaula Marie-Thérèse, (iel anihassa dfMirquilla Madrid à la (in dt\* septembre h>.'>(> et repassa par les (îraudes Landes. Kn Kioî), le cardinal Mazarin et Louis de Haro tenaient leurs confériMices dans l'Ile des Faisans, située au milieu de la IJidassoa. Os conférenres durèrent plus de quatre mois. Le lîl août. Louis XIV, son frère, le duc d'Anjou, sa mère, Aujie dAulrirlie, étaient arrivés à Bordeaux. Ils attendaient dans celle ville avec impatience les nouvelles, les conclusi(H)s du traité de paix et celles du mariage. Tous les jours, à chaque instant, les courriers traversaient les (îraudes Landes à p:ranrle vitesse. .l'extrais île Vilislñiii' ilu l mile fie la pfiix suiri du Journal ih's Conff'rpnfrs, par Court in. les passap:es suivants de deux lettres : ff [ SI Jrnn IU' Lifz, cp /•"> spptpmhre ÎOIO, «• MoMsiiMir le Mareschal de Villeroy part demain pour IJourdeaux. il s'i»ii va rendre compte au roi de ce

**The text on this page is estimated to be only 28.61% accurate**

— li)2 — fl'y arriver vendredy, de là il doit envoyer un courrier à Son Eminence » (1). \* Dans VUiatoire complète de norrkaflu; par O'Reilly, 2« édil., l. III. p. 158. je trouve la note suivante : (( En 1668, on vit arriver à Bordeaux, le 21 août les ambassadeurs de Pierre le Grand, duc de Moscovie. revenant d'Espagne. Ils s'arrêtèrent quelques jours à Gradifçnan, en attendant la réponse d'une lettre qu'ils avaient écrite au roi de France pour les défrayer pendant leur voyage dans son empire. Ils étaient suivis de sept carrosses à six chevaux et furent reçus avec pompe par la ville, d'après les ordres du gouvernement ; et après avoir séjourné deux jours à Tliùtel de Pny-Paulin, ils partirent dans un bateau que les jurats avaient fait |u\*éparer pour eux et leur suite. On était loin de prévoir aloi's la futui\*e grandeur des successeurs de ce petit duc. ou l'accroissement prodigieux de cet empire naissant de la Russie, qui pèse tant aujourd'hui (1859) sur l'Europe ». Ce n'étaient point les ambassadeurs

**The text on this page is estimated to be only 27.90% accurate**

— liO — Pierre le Grand est né en 1672. Alexis envoya des anilinssadeurs aux souverains de l'Europe pour nouer des relations commerciales et politiques : Matchékine en 1653, Potemkine en 1608, furent présentés à la Cour de France. Avant celle époque, la Russie n'avait aucun contact avec rOccidenl, mais elle dut à Pierre le Grand, qui fut un législateur et un conquérant, sa grande inOuence dans les affaires de l'Europe. Il vint en France en juin 1717 et, le 15 août suivant, il fut signé à Amsterdam un premier traité franco russe, traité d'amitié, d'alliance défensive et de commerce. Si les ambassadeurs d'Alexis furent reçus, ou 1668, iwcr tant de pompe par la ville de Bordeaux, on n'est pas sur pris aujourd'hui (18!I2) de voir dans toute la France» les réceptions chaleureuses qui soni faites à .M. de Molirenheim, ambassadeur de Russie, aux grands-duc Alexis et Vladimir, (rcres de Tempereur, aux princesses russes. Partout ils sont les bienvenus. C'est qu'il a toujours existé entre la France et la Russie une amitié sincère qui lie les deux pays. De tontes paris, en France, les populations manifestent leurs sympathies pour la grande nation russe et ses représentants. La population russe vient de faire à nos marins, à (-ronsladt, à Saint-Pétersbourg et à Moscou, des ovations enthousiastes. Le Tsar, en particulier, leur a aussi fait le meilh^ur accueil et a porté un toast solennel au Président de la République française, M. Carnot. Ces manifestations de synipathii\* pour la France sont du meilleur augure. Deux peuples, comme la Russie et la France, unis sur terre et sur mer, peuvent être srtrs de l'avenir. Cette union rcudiale et fraternelle grandira encore, i>our la prospérité «l le bonheur îles deux nations. Le 8 juin lsî)2. le grand-duc Constantin, cousin de

**The text on this page is estimated to be only 7.68% accurate**

rKimportMir île Russie, est allé visiter la maison de Jeannt\*  
«rAiT, à Domreiny. Il s'est incliné devant la grande Kranraîse, notre  
libératrice. Celte nianifestalion a louché le cœur de tous les Français. il osi  
(ail mention, dans les Anliives {\e Rayonne (RR. 28), lin pass^i^ce du  
niait]uis de Villai-s.anilmssadeur de Franco en Fsiia^ne. Il s est arrêté dans  
cette ville, le A\ septemLe la juillel HhT. le duc de Ro«iuelaure. j^înverneur  
de la |in>vince. arriva à liiiyonne apnV avoir suivi la mule lies |H>sles. «  
M-îf le duc de IU>ur toute suite qu'un valet de chambre et un |vi^ : ivnune  
on ne l'attendait pas enct>re de deux jours, il a e\tn^mement surpris toute la  
ville à cause de la diiivremv qu'il a (ail estant |Kirty de B^Minleaux hier à  
dix heures du matin. Néanmoins, de quelque deniy heure au|Kirav;uit. M.  
leMar\\*si'lial lieitrjuiont qui av««»îl envoyr dti\*s la xeille saut rvwu uu  
expns .le Saint Vioenl qui lui uKiniUvMi Tapprho du die sei^ueur. de  
qu««»y îl uuniil d'uU^rvl ùit adveriir le vvr^w< luîlr.aire de fain? Iiallr^ la  
i'uîsse eu tou:e dilî^vKHV |vur qu\m se mît sout^ les ,inuesct .^^turviutues  
etc. ^ . I , \v\* ■> ,c i^v-sric >«i^>.\

**The text on this page is estimated to be only 22.69% accurate**

L; i roiiiU»sse irAiiInoy i\ écrit une lie/nlion île son i^tjoga  
(VKspafjne. Klle se rendit de Bordetieux à Dax par les Grandes Landes et de  
iJax à Bayonne sur des bateaux. Dans une lettre datée de Sainl-Sé))aslien  
(2() février 1679), elle parle de son séjour à liayonne : (( Mais il ne faut pas,  
dit-elle, que j'oublie de vous dire que Ttui ne peut voir de plus beau lin^e  
(pie relui que Ton fait on ce pays-là, il y en a d'ouvré et d'autre qui ne l'esl  
point. La toile en est faite d'un fil (dus fin que les rlieveux. et li» beau lin-re  
y est si romunin. qu'il me soiivient (ju'en passant par les landes de  
Bordeaux, qm sont des déserts où l'on m» n»ncontre que des rbauniières et  
lies paysans qui foid ('oni|)assion par leur extrême pauvreté, j(» tnuivai  
cpi'ils ne laissaient pas d'avoir d'aussi belles servilités (|ue les «^ensde  
qualité en ont à Paris )>(!). Avant 17(M). les rommunirations entre Paris et  
.Madrid n'avaient lieu cpn» tous les quin/e jours, au moyen deseonrriei\*s  
d'Kspagneen Flandre et de Flandre en Espajçne. Mais en 17(K), le due  
d'Anjou, petit-tils de Louis XIV. devint roi d'Kspa{4:ne sous le nom de  
Pbilippe V. On sentit alors la néeessité d'établir un nouveau courrier  
d\*Kspa«rne en France et un autre de France en Fspajicne. et il fut conclu un  
nouveau traité franco-espa^md. le ii septembre 170L f^es courriers français  
et esiiajjjnols écliangeaient leurs dépécbe à Oyarsun. |uês Irun. La inarobe  
des courriei\*s espai^nols était réglée de la manière suivante : Départ  
d'Oyarsun le lundi, à deux heures du .»^oir. Arri( I ) Rclatton du voyjfrg  
d'Efpii^anf, p.nr l.i womte^îc d'Aulnoy, èdit. revue par M"" Cnrey, Pion,  
!S74.

**The text on this page is estimated to be only 20.62% accurate**

— 196 — véi\* à Madrid le vendredi suivant, à la même heure.  
I>éparl de Madrid le samedi, à midi. Arrivée à Ovarsun le mercredi suivant,  
raône heure. Le trajet entre Madrid et Ovarsun exigeait donc 96 heures (1).  
Le 19 octobre 1703, le duc dWlbe. ambassadeur d'Espagne, se rendant à  
Paris, s'arrêta à Bordeaux. Les jurats lui envoyèrent douze douzaines de  
bouteilles de vin et douze boîtes de confitures. (Extrait des registres do la  
Jurande). Le lit novembre 17(K^ le canlinal d'Eslrées, amliassa deur  
extraordinaire de France en Es|)agne. s'ari-éta à l^>rdeanx en allant en  
Espagne. 11 ivpassa le î aoAl ili)\ à Bonleaux /Idem/. Le duc de Noailles.  
allant en Espagne, s'est arrêté à Bayonne les i9 et 3il août 1710 (Archives de  
Bayonne. BB. 30). Os personnages ont suivi la route des |)ostes. Le duc de  
Saint-Simon, nommé ambass;ideur d'Espagne, partit en poste de Paris, le 23  
octobi\*e 17iL |>our se i\*endre à Madrid. Il était accompagné de ses enfants,  
du comte de Lorges. de l'abbé de Saint-Simon, etc. Dans ses Méinoirev. qui  
l'ont rendu célèbre, il fait la description de son voyage : \i) Les Pcstfs  
^rm^aises. par Alexis Bellx. tSS». p. 14:.

**The text on this page is estimated to be only 22.41% accurate**

— 197 — « A|uvs avoir bien i\*cinc»nM(» .\f. vl M"\*\*\* lioirher  
(l\*iiileii(laiil

**The text on this page is estimated to be only 23.53% accurate**

— 1U8 — par une marée qui ifesloit pas île rhoix et séjourne un jour malgré mo\% par l'im|K)ssibilité des postes de Motdeaux icy. .Fay employé depuis jeudi midi Jusqu'au samedi î> lieues du soir, sans avoir cessé de marcher la première nuit, et n'ayant arreslé que 3 heures la seconde, et sans un roulier de bonne volonté que je rencontray par hasard et dont les chevaux me menèrent !.\*> lieues, je ne croy pas

**The text on this page is estimated to be only 20.79% accurate**

— 199 — it S. A. II. et pnr le respectueux allaclement avec  
lequel jiS.

**The text on this page is estimated to be only 26.67% accurate**

— 200 — Beaucoup de gens se plaignent aujourd'hui du trop grand nombre de mai\*cliés et de foires qui existent dans le département des Landes. Dans plusieurs de ces réunions, qui n'ont pas un caractère d'utilité, il ne s'y traite point d'affaires ; les échanges et les transactions qui se font sont nuls et sans importance. Il en résulte que ces marchés sont très préjudiciables aux intérêts matériels et moraux des populations agricoles. Il y a longtemps que ces mêmes plaintes ont été formulées. En 1729, la ville de Dax adressa à celle de Bayonne un Mémoire concernant « le commerce du pays des Lannes », sur la nécessité d'y supprimer |dusieui\*s marchés. Celle pièce, dont je donne la copie, existe dans les Archives de Bayonne (HH, 55). Il est vrai de dire que, dans les Cîrandes Landes, les foires et les marchés ont toujours été très éloignés les uns des autres. M. Dufourcel, dans son ouvrage *Les Landes et les Ijindak*, p. 22, croit que les foires de Saint-Jean-de-Bouricos, de Labouheyre et de Saint-Justin, ne sont que la continuation d'anciens emporiums. De grands édifices, contenant des magasins où étaient déposées les marchandises, formaient les emporiums romains. Il est probable que ces foires, rendez-vous de

**The text on this page is estimated to be only 29.76% accurate**

— 201 — fois lia inardié très Iréqiieulé à Lipostey. On y transportait les produits de la contrée qu'on dirigeait ensuite sur Itordeaux. Mais le chemin de fer a amené un déplacement d'intérêts, et ce marclié n'a plus d'utilité. Voici le Mémoire de la ville de Dax : « Le pais des Lannes contient la sennechaussée d'Albret. la Chalosse, le païs entre la rivière de TAdour et du Gave, la vicomte Dorthé, celle de Gramont, le païs de Gosse, Maremne, Seignanx et le Marencin. « Le païs est situé dans un terrain sabloneux pour la plus j;:ranile partie, fort slérille, el horné au midy par les Pyrénées. et au couchant par la mer occeane ; en sorte que les fruits poussant de bonne heui\*e, sont presque tous les ans endomagés par les humidités et les gelées quatîi\*ent le voisinage de la mer et des montagnes. « Les habitans de ce païs ingrat sont naturellement paresseux, l éloignement qu'ils ont i)Our le travail les détermine aisément a quitter la culture des terres pour se donner au commerce que le paysan envisage comme une profession plus douce et plus lucrative que le labourage, la pauvi\*eté cause une inquiétude qui le menne a changer de place pour fuir le travail qui pourtant est son unique ressource pour le faire vivre à son aize. « On s'aperçoit depuis «juelque temps que le nombre de ces lal)oueurs qui (Uit quitté leurs terres est sy grand «piil excède plus de la moitié de ceux qui travaîHoit il y a trente années, ce qui fait que cette moitié qui existe estsy afToiblie parle surcroit de l'ouvrage, queles laboureiirs ne font que la moitié (\Qi^ (puvres que demande la culture fies terres, et voilà pourquoy elles raportent aussy plus-de la moitié moins (pielles ne fesoient lorsque iM-ouvrièrB'sètenoient dans leur place, ce que nous éprouVoiiè^aii» les

**The text on this page is estimated to be only 25.06% accurate**

— 302 — années cliseleuses |iar le besoin que nous avons des  
«rrains lie païs étrangers, au lieu que nous étions en état de leur en fournir  
anciennement quaml tous les fiaïsans laNMiroient leurs terres. u (^niue  
cette moitié «le païsans qui ont (juitté le laliourage pour se rendre  
man^lianils ne trouv«»nt que de très |»etites ressources dans les endroits de  
leni-s habitations. Tavidité du proflit les porte a parcourir tous les marchés  
de la province pour y Jébiter leurs man\*liandises et les flenrées qu'ils  
achètent en herbes a ceux qui tnivaillent. ce qui les fait enchérir par les  
pniffits qu'ils en tirent parlant a la seconde et truisième main. (( Le  
mouvement de cette multitude d(' païsans mar chauds a excité dans ce païs  
et a donné lie:i a rétablissement de [dusienrs marchés ilans des parmisses  
ti^es pnichaines les unes des autres qui entretiennc^nt ces feneans dans une  
débauche et une paresse qui entraînera s^nis doute la moitié des laboureurs  
(lui restent si on tolère ce grand désordre. « Ces marchands, qui ont quitté le  
lalx)urage, au lieu de ()rocurer des denrées aux autres états, les consomment  
eux mêmes par leur depance et par les comodités qu'ils se donnent, ils  
népargnent rien pour se dtmner toutes sortes de comodités. ils se nourrissent  
de pain defriunenl. de vin et de cliair de lneuf. Ils entretiennent plusieurs  
chevaux, ils sont velus detofes les plus lines. ce (lui cause la cherté «les  
fi\*omenls, des chevaux. iWs l»estiaux. tles^^ fourrages, des vins et autres  
mairhandises ; ils se jiiquent même d'avoir des meubles propres et des  
maisons bien bâties, et par là ils absorbent |)eu à peu leur depance ce quils  
ont amassé par leur tralic uzuaii\*e. « Le mauvais exemple «les maîtres  
ainsy desi\*angés

**The text on this page is estimated to be only 22.45% accurate**

— 203 — fHilraiiK\* «hins ce coinincrre desonlonué les  
doiuestiqnes «lesquels ils se serveuL en sorle qu\*oii ne peut trouver un  
métayer, un valet, une servante qui nait pris du ^out pour un eoninierre qui  
ne porte aucun proflit à TRtat mais ipii (lerran^^e beaucoup la société,  
chaque ouvrier sortant lie sa place; les artisans quittent même leur métier et  
les païsans le lal>oura

— 202 — années disastreuses par le besoin que nous avons des  
pays étrangers, au lieu que nous étions en état de leur en fournir  
anciennement quand tous les paysans labouraient leurs terres. « Comme  
cette moitié de paysans qui ont quitté le labourage pour se rendre  
marchands ne trouvent que de très petites ressources dans les endroits de  
leurs habitations. l'avidité du profit les porte à parcourir tous les marchés  
de la province pour y jeter leurs marchandises et les denrées qu'ils  
achètent en liasses à ceux qui travaillent, ce qui les fait enchérir par les  
profits qu'ils en tirent parlant à la seconde et troisième main. « Le  
mouvement de cette multitude de paysans marchands a excité dans ce pays  
et a donné lieu à rétablissement de plusieurs marchés dans des paroisses  
voisines les unes des autres qui entretiennent ces foyers dans une  
débauche et une paresse qui entraînera sans doute la moitié des laboureurs  
qui restent si on tolère ce grand désordre. « Ces marchands, qui ont quitté  
le labourage, au lieu de procurer des denrées aux autres états, les  
consomment eux mêmes par leur dépense et par les commodités qu'ils se  
donnent, ils négligent rien pour se donner toutes sortes de commodités, ils  
se nourrissent de pain de froment, du vin et de chair

**The text on this page is estimated to be only 26.74% accurate**

— 203 — riiInûiitMlaiis ce roininerre desonlonué les  
doiDestiques «lesquels ils se serveiil en sorte qu\*ou ne peut trouver un  
nietîiyer, un v;ilol, une servante qui nail pris du jj:out pour un roniuierce qui  
ne porte aucun proflit à l\*Etat mais rchorade, .Montforl, Hagetniau,  
irnlache. Povanih' ; « Le jeudy, à liayonne. Sa I lies. Mugron ;

— 204 — « Le vendredy, à Habas ; « Le samedy, à Dax et St-Sever. « La rivière de l'Adour est bien irrigable du Mont-de-Marsan à Bayonne, c'est à dire quinze à seize lieues ; sur cette rivière ou celles qui s'y dégorgeant sont les villes de Mont-de-Marsan, Tartas, Dax, Peyrelorade, Bayonne, port de mer, distantes de trois à quatre lieues l'une de l'autre. « Tout ce qui vient par mer, huiles, morue, sardines, fromage, fer, laines et sel, peut être distribué dans ces villes par cette rivière pour usage du pays issues. « Du Mont-de-Marsan à portée de l'Armagnac viennent vers Bayonne des vins, des grains, des eaux de vie, du lin. « Cette rivière, dans cette étendue, divise le pays en partie septentrionale et méridionale : dans la première sont les landes où l'on trouve les résines, du hêtre, goldron. gaillet, de l'huile de térébenthine, des bois de charbon, des planches, du miel, de la cire, des bestiaux, des laines et des grains de basse espèce. « Dans la partie méridionale on y trouve des grains de toute espèce, des vins, des eaux de vie, du lin, des marrons, des laines, des bestiaux. Cette rivière ayant répandu dans les villes ce dont les habitants ont besoin pour leur entretien, ils communiquent l'excédant à ceux qui cultivent les terres : le paysan vient y vendre au bourgeois les denrées qu'il recueille de ses mains, et du revenu il achète des habits qu'il n'a pas, du fer pour ses outils de labourage\* et le reste des choses qui lui sont nécessaires ; nos peines vont donc subsister ce pays que par cette mutuelle correspondance : les terres sont cultivées, l'oisiveté bannie, le libertinage aboli et chacun se trouve en état de payer au Roy la taille et les capitations. Pour un arrangement commode, il suffirait qu'il y eût un marché chaque jour

(le la semaine tel qu'il esl établie dans les villes, sçavoir le lundv a Tartas, le niardv au Mont-de- Marsan, le mercredv a iVycîlioradi», le jcudy a Hayonno, le vendrody a SaintSever et le samedv a Dax. (( Ces marchés ainsy placés assés prés les uns des autres, le laboureur ])ourra aisément aller porter les denrées pour se délasser des fatigues de son travail. « Le remède le plus convenable a un mal sy genera.l seroit de contenir ciiaacun estât dans sa place naturelle affin de rétablir le bon ordre, chercher des moyens de contraindre, par une autorité majeure, le laiK)ureur a ne so

— 20fi — sa fabrique ; à son exemple, les peulx ouvriers se rendent marchands et enlèvent aux manufactures i>ar ce negoci\* ou regat le plus grand nombre des ouvriers,, en sorte qu'il ny reste que des apprentifs ; de là vient que toutes les étoffes qui se fabriquent dans le royaume sont de très mauvaise qualité quoy que très chères. « L'exécution des ordonnances anciennes de Sa Majesté seroit très nécessaire pour reprimer un desordre sy grand et un mal si gênerai, en obligeant tant les maîtres que les apprentifs à les observer soigneusement, les apprentissages devroient être de sept ans, et les obliger de travailler quatre ans avant d'être admis à la maîtrise et faire des étroites défenses à tous fabriquans de vendre aucunes marchandises que celles de leur fabrique qui sortent de leurs mains, et aux bas ouvriers de quitter leurs outils ny métiers pour courir les campagnes et aller vendre leurs ouvrages ny ceux des autres ouvriers, sous de sévères peynes ; pareilles défenses devroient être faites aux marchands de courir les campagnes ny de s'y établir sous quelque prétexte que ce soit, à telles peynes que le Conseil avisera. Il ne sera pas mal aisé de faire rentrer ces païsans et laboureurs dans l'état qu'ils ont quitté qu'il a esté difficile de renfermer et nourrir les mandians : la déclaration de Sa Majesté a opéré cette merveille en quinze jours de temps; que ne fera pas une pareille déclaration pour obliger les laboureurs et artisans de rentrer dans la place qu'ils ont quittée et de n'en point sortir de leur vie. (( Il faut remarquer que les laboureurs qui ont quitté leurs terres pour négocier et courir les marchés fraudent ordinairement les droits du Roy tenant des entrepôts dans les endroits où il y a des bureaux établis pour passer ensuite sans payer les droits des marchandises par par

**The text on this page is estimated to be only 17.92% accurate**

— 207 — relies dans les lios on elles sont sujettes aux droits  
île foi-aïne, ce qui peut se justifier par les fraudes et contreliades dans  
lesquelles lesdits païsans ne^ocians se trouvent continuellement compris ».   
Kn 17^i(>. le innrêrlial de Noailies, ambassadeur d\*Espa;;ne, son lils el une  
ncunhreuse escorte, traversèrent les (îrandes Landes junir se rendre à  
Madrid. Le 9 avril 1740, il couchèrent à Afajreseq (I). C'est en 17,'>.s que le  
niarêrlial dur de Uiclielieu, gouverneur de la (îuvenne, se rendit à Bavonne  
et traversa les (îrandes Landes ilans sa dormeuse « voilure singulière, «>îi.  
moliuMMd eou(\*lié. il court aux grands travaux ». Il y mangeait, dormait,  
se faisant suivre d'un cuisinier. Ce voyage a été raconté en vers, sous forme  
de lettre adressée à M"» la duchesse (rAiguillon, par de Rulhièr'e et publié  
en 1SS2, avei: notes, par M. Raymond Céleste, bibliothécaire de la ville de  
Bordeaux. Le liuijoiii's vnls. Son- t»i

-208 — Est moins triatc que lour fcuillago : Aucun 8on n'y troublorntl Tair, NV\*tai(iiiil Icfl cri» flû\*oux rieux onvoio Quelque voyageur qui se perd, Ou des loups qui mau(lnenl de proir (1). 1^cs de ces lieux inhabités, Si mou héros longtemps réside. Bien lui des bourgs cl des cités Sorliront de leurs sables arides ; Engagés par leur propi^ choix, Les peuples y viendront par bandes. On fil vingt projets autrefois, Mais c'est la douceur de ses lois Qni bionlôl peupleront les landes. (i) A cette époque, les loups et les renards ravageaient le pays dt% Landes. Voici, à ce sujet, une lettre adressée par d\*Ormesson à Fargès, intendai.t à Bor\* deaux : « A Paris, U 1 2 juillet 176S, « Monsieur, « J'ai Phonneur de vous envoier ci-jjînt un mémoire dont M. le controlleur général m\*a fait le jenvoi, par lequel les habitants, propriétaires et bien tenants dans le pays des Landes, province de Guyenne, exposent les principaux inconvénients qui s^opposent aux progrès de i\*agriculture dans leurs cantons ; ils ne peuvent espérer aucune récolte, sans répandre une grande quantité de fumiers sur leurs fonds, qui sont d\*une nature fort ingratte. Ils sont obligés d'avoir des bestiaux d\*engrais pour produire le fumier et de veiller à leur conservation. Les défenses expresses de porter aucune arme à feu et de tirer un seul coup de fusil les exposent i de continuelles pertes dans leurs bestiaux, vu la grande quantité de loups et de renards qu'il y a dans leur païs. Ils demandent qu'il soit permis à tout pitre conduisant un troupeau de porter un fusil pour se garantir, ainsi que son troupeau, de ces animaux, et qu\*en outre il soit ordonné des chasses dans un certain temps de Tannée pour parvenir i leur destruction. Je vous prie de me marquer ce que vous pensés de ces représenutions, afin de me mettre en état d'en conférer avec M. le controlleur g'. « Je suis, etc. « DORMESSOiN ». Parmi les vœux du Tiers-Éut de la sénéchaussée de Tartas (1784), je remarque les suivants : « Liberté de chasse pour tout propriétaire dans ses domaines ; « Droit pour les pasteurs de porter des armes ï feu contre les attaques des bops ».

— 209 — Le duc de Richelieu arriva à Bayonne le 19 septembre 1718. La ville avait envoyé, pour le saluer, MM. de Chegaray-Sendos et Diiliorq, échevins, et MM. Dntast et Darreche, anciens échevins, qui se rendirent à Saint-Vincent-de-Tyrosse. Trois mois avant ce voyage, la ville de Bayonne avait envoyé vers le {gouverneur deux députés à Bordeaux : MM. Poydenot et Brelles, échevins. « Ils partirent le mardi 20 juin, dans une chaise de poste à deux places, suivis de leurs domestiques, n'ayant pas jugé à propos de se faire accompagner par des soldats du guet ; il arrivèrent à Bordeaux le lendemain il. à six heures du soir, et se logèrent à l'hôtel des Ambassadeurs » (1). L'année suivante, le duc de Richelieu dut revenir à Bayonne. De là, il se rendit à Dax. Je trouve dans les archives de cette ville (BB. 20) une relation de son arrivée à Dax, le 5 avril 1701, et (hmt je donne quelques passages. On alla à sa rencontre jusqu'à Ardy. Le moulin d'Ardy se trouve aux abords de la route nationale n° 10, vers Saint-Geours-de-Maremne, Le duc de Richelieu avait encore (( sa doruieuse ». « Le cinquième du mois d'avril 1759, messieurs le maire et jurats furent avertis par M. de Labeque, président au Presidial et subdélégué, que M-<sup>te</sup> le Maréchal devoit arriver en cette ville le 7 avril de la présente année; en conséquence de cet avertissement, MM. le maire et jurats donnèrent des ordres pour que les troupes bourgeoises se missent sous les armes et que les fenêtres de toutes les maisons sans distinction fussent illuminées pendant la nuit du jour de l'entrée de M-<sup>te</sup> le Maréchal. (( Le 7 avril, vers les dix heures du matin, un courrier (I) Archives de Bayonne, BB, (9. 14 r« -••

- 210 — extraordinaire arriva à THôtel de Ville pour dire que Mer  
 le Maréchal arriveroit vers les trois heures après-midi. A une heure, toutes  
 les troupes bourgeoises se rendirent sur la place de Poyanne, puis elles  
 furent mises en haie sur deux lignes, depuis la porte Notre-Dame jusqu'à  
 l'éveciié ; ensuite de quoi M»"» Duboucher maire, Bécane jurât, Ciiambre  
 syndic, se mirent dans une chaise, suivis de trois sergens de ville à cheval, et  
 furent au devant de Mg»" le Maréchal jusques à Ardy, où étant arrivés ils  
 mirent pied à terre, et lorsque M. le Maréchal fut à portée, il furent au  
 devant de Sa (irandeur; M. Chambre, syndic, prononra sa harangue que Msr  
 le Maréchal accueillit avec toute la bonté et la politesse possibles ; il  
 remercia ces Messieurs de leur empressement et leur dit qu'il étoit  
 entièrement sensible à leur politesse ; ensuite de quoi M^ les maire, jurât et  
 syndic remontèrent dans leur chaise et suivirent Mgf le Maréchal jusqu\*a la  
 porte de la ville où ils se mirent en ligne avec M" Darrigrand sous-maire,  
 Darracq et Leclerc jurats. M»^ Darrigrand sous-maire, Darracq et Leclerc  
 jurats, accompagnés de leur greffier, étoient à la première porte à la télé  
 d'une ligne. M. le Major du château étoit à la tête de l'autre ligne, et Mb'f le  
 Maréchal étant arrivé à la première porte, il fit arrêter sa berline. M. le  
 Major lui fit son compliment ; ensuite, M. Darrigrand lui présenta  
 l'hommage du profond respect et de la parfaite soumission du Corps de ville  
 et des citoyens. Mgf le Maréchal leur répondit : « J'ay déjà vu vos  
 Messieurs, je suis extrêmement sensible à vos politesses et aux  
 démonstrations de votre empressement » ; et pendant plus de demi quart  
 d'heure il s'entretint tantôt avec M. le Major, tantôt avec M. Darrigrand, en  
 témoignant toujours sa sensibilité par rapport à la manière dont on le  
 recevoit; il vouloit même mettre pied à terre, ce qu'il auroit .-^ .

- m fait si on ne Teût supplié de ne pas se donner la peine de descendre ». Le célèbre peintre Joseph Vernet, après avoir traversé les Grandes Landes, séjourna à Bayonne du mois de juillet 1759 au mois de juin 1761 ; il peignit deux grandes vues de la ville de Bayonne. • Un célèbre intendant de la généralité d'Auch, d'Etigny, qui a laissé les meilleurs souvenirs, fit réparer les grandes routes ; mais quelques années avant lui, son frère, Mégret de Sérilly, qui avait occupé cette place (1739-1744), avait aussi prodigué ses soins à leur réparation. « Avant M. d'Etigny, le grand voyer de Gascogne, les routes de Tintendance d'Auch, comme la plupart de celles de France, étaient fort peu praticables. Néanmoins, il faut reconnaître que M. de Sérilly s'occupa avec intérêt des moyens de communication, répara et créa même des chemins. Sa correspondance à ce sujet est presque toute entière avec M. d'Ormesson. (( Le passage de Madame en Gascogne fut très utile à la vicinalité de cette province, sur le parcours de Bayonne à Bordeaux. LMngénieur Pollart employa toute Tannée 1739 à ces travaux, dont les frais furent avancés par le roi. 11 fit à travers les Petites Landes un chemin qui, depuis Langon, traversait les villes de Bazas, Rochefort, Montde-Marsan, Tartas et Dax. Ce chemin u infiniment plus u gracieux et plus commode à tous égards » était destiné à remplacer la route postale des Grandes Landes, où il n'y avait « nule sorte de ressource pour les voyageurs, soit (( pour le gîte, soit )our les choses nécessaires à la vie ny M pour les secours nécessaires en cas d'acciden ». •■ » \* ; " -^

— 212 — « Voici ce que dit M. de Sérilly d'une partie de cette route appelée le Lalucar : « Il paroît que ce chemiu est extrêmement mauvais, de (( beaucoup trop étroit, et situé entre deux fossés de la « profondeur de quatre à cinq pieds et presque toujours (( remplis d'eau, en sorte que si une voiture se dérangeoit « de sa voye, elle couroit risque d\*y périr ; celte partie du « chemin, qui est de la longueur d'environ 200 toises, ne « sauroit être réparée avec quelque solidité parce que le « sol en est marécageux et de quatre pieds plus bas que « la surface du terrain qui Tenvironne ; cependant, comme « la messagerie et la poste y passent, je viens de l'endre (( une ordonnance pour obliger la communauté de Saint« Vincent d'y faire les réparations possibles, pour le ren(( dre moins mauvais, de même que le petit pont de bois « qui se trouve au bout de celte partie du chemin. J'ay (( chargé le s^ Pollart d'y avoir l'œil et d'y envoyer un « homme entendu pour conduire le travail et le faire faire « dans la meilleure forme )) (1). En 1772, il avait été question d'établir les postes de Bordeaux à Bayonne sur la route des Petites Landes. Voici, à ce sujet, une lettre, datée de Paris (29 avril 1772), de M. d'Aine, intendant de Bayonne, adressée à M. Rigoley d'Ogny, intendant général des postes (2j : « Monsieur, « Depuis que je suis chargé de l'administration de l'Intendance de Navarre et de Béarn, je me suis donné des (i) L'administration de la Gascogne^ de la Navarre et du Biam eo 174?, par le baron Louis de Bardies, p. 71 (1883). (2) Archives de la Giroode, C, 3\$ 3 3.

**The text on this page is estimated to be only 29.13% accurate**

— 213 — soius pour parvenir à rétablissement (Fune route par les Petites Landes ])assant par le pays do Marsan, route très essentielle pour le ronnnerce de cette partie de ma généralité, et même très nécessaire pour y établir les [)Ostes de Baronne à Bordeaux, par Timpossibilité où Ton est de soutenir plus longtemps les postes établies dans les Grandes Landes. On est au moment de voir finir ces ouvrages. J'ai cru, M devoir vous en prévenir et vous proposer d'y faire établir la poste de Bordeau.x à Bayonne. « Les Grandes Landes sont un pays si plat que les eau.K n'y ont aucun écoulement, d'ailleurs fort

— 214 — du trajet présente quelque difficulté, il sera aisé d'y remédier en allongeant chaque poste. En quoi les maîtres de poste n'auront aucun sujet de murmurer, puisqu'il leur sera aisé de faire par de beaux chemins bien roulans un quart de route de plus par poste en moins de temps qu'il n'en faut aujourd'hui par les Grandes Landes. Quoique la route par les Petites Landes soit avancée, il y reste plusieurs ponts à faire ; le principal est celui de Tartas, qui fut détruit par l'inondation du 6 avril 1770; la ville s'est pourvue au Conseil pour être autorisée à faire usage des moyens qu'elle a indiqués pour fournir à cette dépense. « Il y aura d'ailleurs 33 ponceaux à mettre en état dont 6 depuis l'endroit où la route des Grandes Landes joint à St- Vincent celle des Petites. La dépense de ces 33 ponceaux est d'environ 24,000 l. « La route, dans cette partie, est aujourd'hui assez roulante pour le passage de la poste, et peu de travail la mettra en perfection. La messagerie de Rayonne à Bordeaux fréquente cette route depuis environ un an. « Le fonds nécessaire pour la construction des ponceaux est ce qui m'a le plus embarrassé depuis que les fonds des ponts et chaussées ont été diminués ; mais j'ai proposé à M. Trudaine un moyen qui, j'espère, sera adopté et, dans ce cas, les ponceaux seront construits en moins de deux ans. « Si vous approuvez, M<sup>re</sup> le Ministre des postes par les Petites Landes, j'ai l'honneur de vous observer qu'il y aura entre Dax et Bayonne 4 M<sup>es</sup> de postes, dont la distance sera de 8 lieues de 3000 toises chacune.

— 215 — le couraut de cette année, si la ville obtient, comme il y a lieu (le IV<sup>e</sup>spérer, le rétablissement d'un droit d'octroi ont sur la rivière du Luy, dans la [laroisse de Tercis, où il y a des bains en réputation, pour lesquels il y a une route ouverte ; la mule, depuis Tercis jusqu'à la jonction de celle qui aboutit au Port de Lanne une fois mise en état, ce qui j>eut être aisément fait en deux caupagnes, on pourrait alors supprimer les quatre postes d'entre Dax et Uayonne ; il sulliroit d'en uietlre une entre Dax et Port de Lanne ; ce qui ferait un objet d'écouomie de 3 postes pour le Roy et le ]mblic. « La partie de la route dans le païs de Marsan n'est pas aussi avancée qu'elle l'est dans l'Election des Lannes, mais les projets pour celte partie étant arrêtés et les fonds étant prêts pour la construction des ponts, cette partie sera mise en étal en peu de temps, et je suis persuadé que M. lintendant de Bordeaux ne négligera rien pour mettre en bon étal la roule depuis Langon jusqu'aux confins de ma généralité. « Vous venez de voir, M , les inconveniens qui se trouvent à laisser plus longtemps les postes dans les tirandes Landes, et qu'il est plus avantageux pour le Roy et le public de les établir sur la route des Petites. « Je présume que vous ne prendrez point de parti a ce sujet qu'ajuvs avoir fait visiter la route et déterminé les lieux où il convient d'établir les postes. Celui que vous rliargerez de cette opération pourra s'entendre avec le sj>^ Lafargue. mon subdélégué à Dax, qui connolt parfaite

— 216 — ment le pats et qui donnera tous les éclaircissements dont on pourra avoir besoin. « J'ai riionneur, etc. ». La lettre suivante, portant la date du 6 juin 1772 et qui se trouve dans les Archives de la Gironde (1) a été adressée, par Tadministrateur général des postes de la Guyenne, à M. Rigoley d'Ogny : « Paris, 6 juin 1112, « Un nouvel avantage qu'ofire encore cette nouvelle route, c'est de desservir les petites villes de Roquetort, Aire, Tartas, le Mont de-Marsan et Dax, qui sont pour les voyageurs d'une bien grande commodité « Mais je suis bien éloigné de penser comme lui (l'Intendant de Bayonne) qu'en ctal)lissant la poste sur la route des Petites Landes, il faille la supprimer sur la route des Grandes Landes. « Premièrement, comme je viens de vous le dire, la route des Petites Landes est plus longue que l'autre au moins de dix lieues, et quoique M. l'Intendant de Bayonne vous annonce que le trajet se fera en moins de temps, je puis vous assurer que la connaissance que j'ai de l'une et de l'autre route qui depuis Bazas quelque ouvrage qu'on y fasse à moins que de passer les sables qui se trouvent en grande quantité, ce qui, comme vous sentez, M serait fort dispendieux et fort difficile, on sera certainement plus longtemps à parcourir, même à rlieval, la route des Petites Landes que celle des Grandes. Vous sentez combien il est différénd pour un voyageur de faire dix lieues de plus. « Secondement, et c'est parce que je vais avoir ThonCi) Archives de U Gironde, C, 2557. • ■ ■ f.■ .

— 217 — neur de vous dire que les regards de radministration doivent porter priocipaleinent, les Grandes Landes sont un pays iininciise cl, roniinc M. Daine vous l'annonce, très peu peuplé. Il m\*est vérifié que par le passage de la poste, qui est pour lui de la plus fçrande ressource, il n'en auroit plus aucune si on transportoit la poste sur la route des Petites Landes et si on supprimoit celle des Grandes Laudes. On s'est fort occupé, M\*", des moyens de tirer parti de ce vaste ]aïs qui serait propre à une infinité de cultures s\*il n'y manquoit de hras. Dans toutes les parties voisines de l'habilntion, lo seigle et les menus grains viennent à merveille, il en est de même clés bois pins, chênes ou autres ; ils y viennent presque naturellement. (( Le gouvernement, instruit des avantages qu'on pourroit tirer de ce pais immense, se propose d'ici à quelque temps d'y envoyer une colonie qui, avec de faibles secours, peuvent être au royaume, avant peu d'années, d'une très grande ressource. « Ce n'est point. M", au moment où l'on forme des projets si utiles pour un pays qu'il est presque question de créer, qu'il faut songer à le priver du seul avantage dont il jouisse actuellement. cj Si les maîtres dr poste ont besoin de quelque secours pour soutenir les frais que leur service exige, je me ferai toujours un plaisir de leur accorder, dans la partie qui me concerne, tous ceux qu'ils pourront justement espérer. M. l'Intendant de Rayonne en fera sans doute de même dans le surplus, el nous conserverons par là, à une étendue de terrain prodigieuse, des ressources sans lesquelles il n'y auroit peut-êlro plus ni liabitans ni culture. De tout ce que je viens d'avoir Tbonneur de vous dire, M', je conclus avec votre permission qu'il est très avantageux d'établir

— 218 — la poste par la route des Petites Landes, pourvu qu'on ne la supprime point par celle des Grandes. Le public y trouvera double avantage, et les voyageurs choisiront la route qui leur sera la plus commode. « S'il falloit même opter absolument entre les deux, et que Ton ne dût conserver la poste que sur Tune ou Taulre, je n'hésiterois pas à demander instamment que les choses restassent dans Tétat où elles sont aujourd'hui. Mais rien n'est si facile que de concilier ces différentes vues, en laissant subsister la poste par les Grandes Landes et en l'établissant par les Petites. « Telles sont, M<sup>e</sup> les réflexions que j'ai cru devoir vous présenter sur ce projet, pour l'exécution duquel vous pouvez compter que je concourrai avec zèle à tout ce qui peut intéresser le service du public et la partie d'administration importante qui vous concerne. « J'ai l'honneur, etc. ». Ce projet fut abandonné pendant quelque temps encore, et le service des postes continua par les (irandes Landes. Certes, à cette époque, le pays des Landes ne présentait pas un coup d'œil ravissant. En 1772, M. Flamichon, ingénieur géographe, fut envoyé dans les Basses- Pyrénées et les pays adjacents pour en lever la carête géographique. Dans un livre intitulé Théorie de la Terre, rédigé par UiUipie sur les manuscrits de Flamichon (Pau, 181()), on trouve, p. 2(), la description suivante de ce pays : « C'est en entrant dans ces vastes déserts que Tœil, étonné d'une uniformité d'aspect inattendue, est tout surpris d'apercevoir, quoiqu'à 50 lieues de distance, la petite pointe des Pyrénées, dont la cime altiére va bientôt se perdre dans les nues. Le tableau des Pyrénées, vu des Landes de Bordeaux, présente un contraste d'autant plus

— 219 — frappant que, si on en excepte quelques dunes  
ambulantes au ^rê (les vt\*nts, le speclaleur n\*aperçoit pas la plus pelile  
in(V'ilih'» (!

— 220 — (( Au défaut d\*abri contre les injures du temps se joint un autre inconvénient, celui des chemins ; il n\*en est pas un seul de tracé dans les Landes ; il est même impossible de pouvoir y pratiquer des routes à cause du défaut d\*habitans pour les travaux et des matériaux pour ferrer les chaussées. Tout n'est que sable ; c\*est ce qui fait que le temps pluvieux, si incommode pour voyager partout ailleurs, est le plus commode pour voyager dans les Landes. La pluie fixe les sables et leur donne une consistance qu'ils perdent dès que le soleil vient à paraître. Aussi, malheur à quiconque se trouve engagé dans les Grandes Landes pendant les fortes chaleurs de Tété. Les rayons du soleil, réverbérés sur un sable aride et br\*Uant, font de ces contrées une nouvelle zone torride : on y respire à peine, et il faut encore avaler, malgré soi, la poussière brûlante qui se trouve toujours disséminée dans l'air qu\*on aspire. Pour surcroît de malheur, on ne trouve pas un filet d'eau pour étancher sa soif. (( Il n'y a dans les Landes ni ruisseaux, ni fontaines ; les sources y sont rares. L'eau des puits n\*est pas potable ; comment s'y désaltérer ? Le voyageur, accablé de tant de maux, bénirait le ciel si, pour abrégier ses peines, il pouvait accélérer sa marche ; mais le ciel ne l'a pas voulu. On ne peut pas courir dans les Landes ; il faut, au contraire, rétrograder deux pas en arrière pour en avoir un de fait en avant. La mobilité du sol et le défaut de point d'appui s'opposent à l'accélération du mouvement animal ))). Vers cette époque (1778), un abbé espagnol, D. José de Viera, donne aussi une description peu flatteuse du pays

-221 des Landes. Dans une lettre qu'il adresse à son ami Abbé Antonio Cavanilles, il maudit ce pays en ces termes (1) : Bayonne, le 1<sup>er</sup> août 1718, « Monsieur l'abbé V..., Tun des deux prêtres espagnols de la suite de leurs Excellences les seigneurs ducs de Noailles, que nous avons commencé d'installer ici sous le pauvre costume des abbés de l'église gallicane, est arrivé avant hier dans cette ville où il mettra au croc encore une fois le dit costume, donnera sa démission d'abbé et encore une fois recouvrira ses jambes, coupera ses cheveux et se drapera dans ses houppelandes. Il nous a paru plus sauvage et plus barbare qu'avant son voyage à Paris, mais nous l'attribuons aux deux jours et demi qu'il a passés dans cet horrible désert qu'on appelle les landes, terre pour laquelle la nature n'a été qu'une marâtre, puisqu'elle lui a refusé toutes ses grâces, toutes ses richesses et tous ses dons. « M. de Homaré (i) dirait que les Landes, avant la fameuse inclinaison de l'axe de la planète que nous habitons à cette époque reculée des siècles, dont la date même nous est inconnue, formaient le fond du lac Styx par lequel juraient les dieux et que maintenant c'est un vaste désert de sablonnières calcinées offrant partout un centre et de circonférence nulle part. Les arbres de ces Landes sont de tristes pins ; ses plantes, le stramonium venimeux et la fougère ; ses oiseaux, la pie ; ses habitants, quelques Français sauvages parlant un incompréhensible patois ; les (!) États lurs l'Espagne y par A. Morel-Fatio, Paris, Bouillon, 1890, deuxième série. (3) Le célèbre naturaliste Jacques-Christophe Valmont de Bomaré. ^.^,- : i^i^ù-^..^

—<sup>222</sup> — villages y sont gîtes de lièvres ; pour marcher, les konimes sont pourvus d'échasses et les femmes dépourvues de souliers. Il n'y a ni élévation de terrains ni chemins en cette Libye ou Arabie, de sorte que la meilleure façon de cheminer est d'essayer de passer par où l'on n'a point passé encore. La boussole est aussi nécessaire ici pour s'orienter que sur l'Océan. (( Voilà les déserts où se traînait M. l'abbé V... de quatre heures du matin à neuf heures du soir I Mais quoi I Toutes les campagnes ne sont-elles pas des Landes, tout n'est-il pas désert pour qui vient de quitter Paris? » (i). (i) Voici le texte espagnol de cette lettre : « Bayona, i\* » de agosto de 1778. € Monsieur Tabbé W" \ uno de los dos curas espanoles de la comitiva de los Exinos S'\* duques del Infantado que el año pasado empezamos à instalar aqui en el agosto trage de abates de la yglesia galicana, Uego antes de ayer à esta ciudad, en donde hahorcara otra vez dichos habitos, harà demision de la abadia y volverà à ocultar las piernas, à trasquilarse los cabellos y desplegar las lopalandas. Nos ha parecido mas salvage y mas barbaro que antes de haber ido à Paris ; pero lo atribuimos à los dos dias y medio que paso en el horroroso desierto de la tierra de maldicion que Uaman las Landas, tierra de quien la naturaleza ha sido madrastra, pues le ha negado todas sus riquezas, todas sus gracias y sus don es. « M. de Bomaré diria que las Landas, antes de la famosa indinacion del exe del planeta que habitamos, en aquella epoca remotisima de los siglos de que no tenemos la fecha, eran el fondo de la laguna Estigia por laquai juraban los dioses, y haora un vasto desierto de arenales tostados, donde todo es centro y nada circunferencia. Sus arboles son tristes pinos ; sus plantas el estramonio poazo\* noso y el helecho ; sus aves la chicharra ; sus habitantes, unos salvages Franceses ; el language un patois ininteligible ; los pueblos camadas de liebres ; los hombres montados sobre zancos y las mugeres desmontadas de los zapatos. No hay batidero, no hay camino en esta Libia ô Arabia desierta, y el mejor modo de caminar es procurar ir por donde jamas han ido los otros. La aguja nautica es aqui tan precisa para seguir el rumbo como en el Occeano. Taies son los paramos que surcaba Monsieur Tabbé V\*\*\* desde las quatro de la manana hasu las nueve de la noche. Taies son las Landas. Peroque ? Todos no son Landas ? Todo no es desierto para el que acaba de dexar à Paris ? ». I.

— 223 — M. Elie de Benumon L'avocat célèbre au Parlement de Paris et intendant du comte d'Artois, fut appelé à Bayonne en 1777, pour défendre une affaire. Il suivit la route des Grandes Landes, et le triste aspect de ce pays fit sur lui une grande impression. Il offrit un prix à l'Académie de Bordeaux pour être décerné à l'auteur du meilleur mémoire indiquant les moyens de transformer ce pays et les améliorations qu'on pourrait y introduire. M. de Secondai, fils de l'illustre Montesquieu, présenta à l'Académie cette proposition. M. Desbiey, receveur des fermes à La Teste, frère de Tahbé Desbiey, répondit à cet appel et publia un excellent Mémoire sur la meilleure manière de tirer parti des Landes de Bordeaux, en vue à la culture et à la population (in-4o, Bordeaux, Michel Racle, 1776). Ce mémoire remporta le prix. Voici quelques passages relatifs à la route des Grandes Landes, pages 22, 23 et 24 : M. M. Turgot, secondé par le zèle de M. l'intendant de la généralité de Languedoc, obtint du ministère de la guerre, l'année dernière (1776), l'autorisation d'employer le régiment Royal-Vaisseaux à la reconstruction du grand chemin des postes de Bordeaux à Bayonne. On ne peut s'empêcher ici de rendre justice à la bonne volonté de ce corps estimable; d'admirer même son zèle, son intelligence et son activité dans les travaux les plus pénibles, sur un sol brûlant, entièrement défriché, et pendant les plus fortes chaleurs de l'été. Dans une seule campagne, cette troupe a ouvert près de huit lieues de grand chemin (1). Mais (i) « Son travail eut été encore beaucoup plus considérable, si le gouvernement n'avoit été forcé d'employer une partie de ce régiment à l'exécution des opérations ordonnées contre l'épidémie épizootique. Dans l'une et dans l'autre de ces commissions, ce corps, le mieux commandé et le mieux discipliné qu'on eût eu depuis 1763

— 224 elle ne pouvoit qu'exécuter le plan qui lui étoit tracé par des ingénieurs ; et ces MM., malgré l'étendue des lumières et des talens qui les distinguent, et auxquels je rends l'hommage le plus sincère, n'avoient malheureusement pas toutes les connaissances locales et pratiques qui eussent pu leur faire éviter de grandes fautes. Ce cliuiin est parfaitement aligné : le peu de terre qu'on a eu à y r<sup>^^</sup>jmndre a été très bien distribuée : il n\*eût fallu enfin que le paver ou le ferrer pour le rendre parfait, s'il eût été construit sur tout autre local que celui des Landes de Bordeaux. Cependant, ce nouveau chemin est beaucoup plus dangereux, beaucoup plus difficile qu'il ne l'étoit ci -devant : il a même été impraticable en plusieurs endroits pendant l'hiver de cette année 1776 ; et les maîtres de poste ont été obligés de recourir à l'autorité de M. l'Intendant pour faire ouvrir les biens des particuliers, afin d'éviter les précipices et les bourniers qui se sont formés sur cette nouvelle route. Voici la raison de tous ces inconvénients. « Messieurs les ingénieurs, pendant l'été, ne voyaient dans les Landes qu'un terrain sec et aride, qui n'étoit longtemps dans cette province, a rempli sa tâche avec une exactitude et une justice si scrupuleuse, que loin d'avoir occasionné des plaintes et des murmures, il a laissé des regrets sincères dans les lieux mêmes où la sûreté publique a exigé qu'il fit main-basse sur les nombreux troupeaux de plusieurs particuliers. Le pays de Born et celui de Marensin auront toujours en vénération les noms it MM. de Fromessent, de Villiers et de Kersaradeck, qui s\*y sont succédés dans le commandement des troupes de Royal-Vaisseaux. Déjà, par leurs soins, le Marensin étoit à Tabri de la contagion ; leur vigilance continuelle avoit préservé rintérieur du Born de toute communication dangereuse, lorsqu'au moment du succès le plus complet, ils furent relevés par un officier et des soldats malheureusement imbus d'autres principes. Je me fais un devoir de rendre ce témoignage de Tettime publique aux officiers aussi humains qu'éclairés du régiment Royal-Vaisseaux, et de rétemelle reconnaissance que tout ce régiment a sçu inspirer aux habitants infortunés de ces tristes contrées ».

— 210 — sillouuê d aucun ruisseau, d'aucun lorreut, qui même esloit privé de l'ouïe espèce d'eau vive et courante dans le lieu où ils opéroient. (les MM. ont imaginé que des fossés ordinaires seraient suffisants pour contenir et les eaux fluviales qui tomberoient sur le chemin, et celles qui pourroient s'y rendre de chacun des côtés. Ils ont même été persuadés qu'en profitant de quelques pentes qu'ils rencontroient de distance en distance, et dont ils ont tiré tout le parti qu'ils pouvoient, en ouvrant les fossés vers chacune de ces pentes, ils pourroient se dispenser de faire construire des ponts dans les endroits les plus exposés à la surabondance des eaux pluviales, ils ne se sont trompés que parce qu'ils n'avoient qu'une idée très imparfaite de l'état de ces Landes pendant l'hiver. Elles ont été couvertes d'eau à Tordinaire dans cette saison, et les fossés de chacun des côtés du nouveau chemin en ont été bientôt remplis. Les terres formant le sol de ce chemin, déjà abreuvées par la pluie qui tomboit sur leur surface. Vont être plus encore par la infiltration continuelle des eaux, retenues dans les fossés, et qui toujours tendoient à se mettre au niveau. La filtration et le séjour de ces eaux ont tellement divisé les molécules de ces terres, qu'elles ont été dissoutes, pour ainsi dire, et qu'elles ont formé des borbiers où les voitures ne pouvoient sortir, et où les chevaux qui y sont tombés ont failli périr. La continuité des pluies ayant augmenté ensuite le volume des eaux, celles-ci ont cherché des issues, & elles n'ont pu s'en procurer qu'en rompant ce chemin en trois différents endroits, indiqués par cela même ] pour les lieux où des ponts deviennent indispensables. (( M. de Clugny, actuellement intendant de la Louisiane, s'est empressé de parcourir les Landes, bien dignes, en > . ■ ■ \* t \

**The text on this page is estimated to be only 29.26% accurate**

— ii6 — ' eliel, dVxciler riiumauté (l\*uii liomiie publier par ta misère où on les laisse plongées. Il a marché sur ce chemin, il n dû voir les causes de son imperfection, les moyens d'y remédier et surtout la nécessité de le poursuivre. On est trop sûr de son amour pour le peuple et de ses principes d'administration, pour n'être pas égaré même certain qu'il emploiera toute son autorité pour achever un ouvrage si indispensable. « Ce qui nous reste des travaux des Romains en ce genre, sur des fonds de semblable nature, prouve qu'ils les connoissoient beaucoup mieux. En prenant quelques précautions de plus, on eût réussi comme eux, non seulement à éviter les inconvénients qu'on vient de relever, mais encore à faire des routes toujours utiles et durables. (( Chemin travers les Grandes Landes jusqu'à Bayonne. qui va se faire avec des troupes. Le régiment de UoyalVaisseaux vient pour cela y camper. Chemin inutile, dit-on, celui par les Petites Landes seroit préférable » (1). Le régiment de Royal- Vaisseaux forme aujourd'hui le 43<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Ce corps fut levé en 1638, sous le nom de régiment des Vaisseaux et pour le service de mer, par de Sourdis, archevêque de Bordeaux, lieutenant général des armées navales. Il fit, dans cette même année, le siège de Fontarabie. En 1719, il prit encore part au siège de Fontarabie, de Saint-Sébastien, etc. En juin 1771. ». il était à Bazas, en janvier 1772, à Dax et à Saint-Sauver. et ensuite à Bayonne. Dans le cahier général des demandes du Tierce-Etat de la sénéchaussée de Guienne (1789), on remarque les réclamations suivantes : (i) Voyages de Guibert en France et en Suisse ^ faits en 177

**The text on this page is estimated to be only 24.76% accurate**

227 «< La )iirroiss(\* di\* Harp m-laiiK\* li\* reiiilNiiirsiMiieiiil  
«1\*11110 soin me (le l.(Hi livres pour fourniture par elle faite, en 177.\*î,  
par onirt\* de rinlendant, au ré;;:iuienl Hoyal «les Vaisseaux, lors employé  
au travail de la route de Bordeaux à Uayonne ». « Chemins, — (jue les  
trou|)es de terre soient oocupées à re travail pendant la |)aix. soit pour les  
entretenir dans eet état de force et de vij^ueur qui peut leur faire suiiporler  
sans peine les fatigues de la jruerre, soit pour laisser aux malheureuses  
campa^Mies leurs manœuvresqui deviennent très rares et (pii soni si  
nécessaires à la eulture des terres ». On sait (lue les lloains. (iliarlema^ne  
et IMiilippt\*Auj^usle, employèrent leurs troupes pour la confection et la  
réparation des chemins. Kn KtOÎK Henri IV avait commencé le premier  
^rand canal qui ait été construit en France : le canal de Briare. 11 avait fait  
affecter à ces travaux six mille hommes de troupes royales. Les troupes  
françaises ont exécuté en Algérie des travaux considérables. « Les travaux  
publics en Algérie, non seulement peuvent être confiés à l'armée, mais ne  
peuvent guère être accomplis que par elle. Kn Tabsence d'ouvriers civils,  
avec la cherté et la rareté

liaire îles siililals |iour leurs Imvaiix, soil de bAlhiieil, mmI de culture. Et ce ii\*est pas une des moindres raisons de l'infériorité où les préfets des territoires civils sont restés jusqu'à présent vis-à-vis des généraux, leurs collègues et leurs voisins, que Timpossibilité où ces fonctionnaires se tix>uvent de mettre le moindre plan à exécution sans le concours d'ouvriers armés, qui ne leur obéissent pas. Tout re dont la colonisation a besoin, par conséquent, en ce genre de facilités matérielles, l'armée peut le lui fournir, et on ne peut l'attendre que d'elle ». (Une réforme admimsiralive en Afrique, par A. de Broglie, 1860). \* Tii grand ministre réformateur, Turgot, que le malheureux Louis XVI n'eut pas le courage de conserver, bien qu'il eût dit : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple », réunit en 1773 toutes les enti\*eprises particulières des messageries pour former, sous la direction de l'Etat, une entreprise générale. On donna a'.ors le nom de Turgolines aux voitures publiques. (( Le 7 août 1775, arrêt du Conseil, qui réunit au domaine et met en l'égie les messageries et diligences. Les lourds coches à dix ou onze lieues par jour sont remplacés par des véhicules plus actifs et marchant en poste sur toutes les grandes routes. Promesse est faite d'organiser le service sur les routes de traverse, et il est expliqué que lex ploitation |Kir l'Etat n'est qu'une transition préparant un régime de Mljorté. Turgot avait bien compris quelle puissante assistance la facilité des voyages et la multiplication des rap|K>rts ap|H>rteraient à la cause du progrès Le coche ou carrosse de Bonieaux mettait quatorze jours

**The text on this page is estimated to be only 29.77% accurate**

— 229 — Pour arriver à Paris : la lurgoihie arriva eu cinq jours et demi » (1). Des attaques passiuunées, injustes, furent alors dirigées contre Turgot et, cependant, ce ministre n'avait en vue que le progrès et le bien de l'Etat. Je cite Tépigramme suivante : Ministre ivio d'orgueil, Iraiieiinnl du ssouverain. Toi qui, sans lYinouvoir, fais tant de misc^rables. Puisse ta posie ahsurde aller un si grand Irain Qu'ellf» le nirne A lous les diahles ! En 1780, M. (iïirnier de Saint-Julien, ca])itaine en preniier du génie, présenta à l'assemblée des ponts et chaussées nu Mémoire accompagné de plans et profils relatifs à la construction des chaussées en bois de pin sur la roule de Bordeaux à Rayonne par les Grandes Landes. Jusqu'alors, on employait bien quelquefois le bois de pin dans les endroits marécageux. On plaçait, sans les équarrir, les troncs des arbres et les rondins sur la chaussée, et on les joignait les uns contre les autres. On peut penser combien ces chaussées non entretenues devaient être cahotantes. M. Garnier de Saint-Julien avait imaginé un nouveau système de pavage, qui ne fut pourtant pas pratiqué. Les Archives départementales de la Gironde renferment son Mémoire et une correspondance relative à ce pavage. Il m'a paru intéressant d'en citer quelques pièces. Aujourdliui, le pavage en bois de pin des Landes procure de grands avantages, et il est appliqué sur une grande II) Histoire d( Framc, p.ir Henri Martin, t. xvi, p. ;r»2.

**The text on this page is estimated to be only 25.40% accurate**

écluelle à Paris et presque dans toutes les grandes villes, (l'est en 1884 qu'on a fait à Paris les premiers essais, e\ Ton a recoQiu depuis que res pavés sont meilleurs que ceux du Nord. liépoisc au MétHoirc prcfsettlfi par M. fiarnier df\* Sainl-Julien rvlalivempid aux chaussées à vonstruirr sur la roui\*\* des Grandes Landes (1). (( L'objet de ce Mémoire est de proposer des chaussées en [)avé de bois de pin pour subvenir à Timpossibililé où i on est d'en faire soit en pierre, soit en gravier, dans une grande partie de la roule de Bordeaux à Bayonne par les Grandes Laudes. (( Le nioien proposé exigerait une dépense plus considérable qu'on ne Timagine ; pour former du pavé de bois, il faudrait des troncs d'arbres d'environ 10 pouces de diamètre qui, sur une hauteur supposée de 30 pieds, ne fourniraient que 30 pavés qui ne formeraient pas un quart de toise et ce coûterait néanmoins, pour les abattre, les équarrir quoique grossièrement, les scier de longueur convenable et les transporter a 3 ou 400 toises de distance réduite pour le plus près malgré l'observation de plusieurs piguadas qu'on dit être à pied d'uMure, au moins o\*^ piè0() toises qui sont énoncées au mémoire être flans h» ras d'élre pavées ainsi reviendraient à 3375000 L. (i) Archives de la Gironde, C, 4922. ■ \* ■;•■.♦♦ •

**The text on this page is estimated to be only 23.67% accurate**

— 231 — « Miiiis, iulépendanient de rinconvéiiienl d\*une  
dépense de celle force, on doit observer que le l)ois de pin étant h'ès poreux,  
placé dans le sens de sa coupe, recevant les impressions de Tair et de la  
pluie, serait en peu de temps délniit par la seule intempérie des saisons, à  
quoi il convient d'ajouter que le passage des voitures accélérerait enc^ïre sa  
ruine; mais, outre cela, ces pavés ne iN)uvant résister par leur pesanteur au  
renversement que tenterait ronlinuellement de faire le poids des voitures qui  
passeraient, ils seraient en peu de temps désunis sur la largeur de la  
rliaussée et par (Minséquent entièrement détruits. Ces ditlèrenl(»s  
considérations fmit rejj:arder hî jirojet proposé lomnie rt^tlet d'un zèle très  
louable, mais dont IVITet ne serait pas avantageux au bien du service. u A  
Bordeaux, le .'U> janvier 1780. H VALFHA.MHKHT ». De La Millikkk.  
controleik c.ênéiial. \ M. de Névillk. INTENDANT (1). M Pf'ris, Ir i mai 11  
S"}, •« .l'ai adressé. Monsieur et «lier confrère, le 2.'i x'\*»\*\*\*' 178.\*i. à M.  
Dupré de Sl-Maur un mémoire de M. Oarnier de St Julien, capitaine en  
premier au cor[»s Itoyal du (îénie. «pii avoit proposé de paver en bois de  
)in une [lartie de la route de Bonleaux à Bayonne par les Grandes Laudes.  
Cet Intendant m'a fait passer, le 28 janvier suivant, un rapport lie l'Ingénieur  
en chef de la Généralité de Bordeaux sur

**The text on this page is estimated to be only 24.85% accurate**

— 232 — cer des piquels à la masse, et de la manière indiquée dans ravis de l'assemblée dont j'ai envoyé copie à M. Dupré de St-Maur le 0 mars 1781, et il fut en même temps arrêté qu'on en feroit l'essai sur une certaine quantité de toises et dans un local fréquenté et à Tabry des vents qui pourroient porter les sables sur cette partie «le chaussée ; mais avant de faire autoriser cet essai, j'ai cru devoir demander de nouveau à M. l'intendant son avis à cet égard : il m'a paru qu'avant de le donner il avoit désiré connoître quel seroit l'objet de la dépense, et qu'il avoit en conséquence chargé M. de Valframbert des opérations nécessaires à cet effet ; mais les circonstances et la maladie que cet Ingénieur a essuyée et à laquelle il a succombé, ne lui ont pas permis de s'en occuper. Je vous prie, Monsieur et cher confrère, de vous faire représenter la correspondance qui s'est tenue à ce sujet avec M. Dupré de St-Maur et de me mettre en état de faire connoître à M. le contrôleur général votre opinion sur ce projet. J'attendrai que vous ayez bien voulu me répondre pour lui proposer d'autoriser l'essai «dont il s'agit. u .l'ai ) l'intérieur. et( fait à l'assemblée des ponts et chaussées»»«^\*v, hx :>\) février 1781, on propose deux sortes de cons

» - 233 — truction de chaussées eu bois de pin sur la route de  
 Bordeaux à Rayonne ; la première composée d'un nombre de pieux et  
 piquets garnissant la surface de la chaussée, et entretenus par cours  
 de liernes posés horizontalement, et liés ensemble par 2 cours d'entretoises  
 espacées de 9 en 9 pieds ; la seconde formée par des bois de pin placés  
 horizontalement et jointifs sur toute la largeur de la chaussée et entretenus  
 par deux cours de chapeaux ou liernes formant encaissement ou bordures.  
 Ces deux sortes de chaussées devront être exécutées sur 15 pieds de largeur  
 chacune Suit le détail estimatif : « Valeur d'une toise courante de chaussée  
 selon le premier moyen proposé, 1. 7 s. 1 d. « Valeur d'une toise  
 courante de chaussée suivant le second moyen proposé, 30 l. 13 s. 5 d. (c  
 Résumé : « L'Ingénieur pense : 1<sup>er</sup> Que si l'on adoptait un de ces deux  
 moyens, on doit non seulement donner la préférence au second, mais même  
 rejeter absolument le premier comme coûteux et impraticable ; 2<sup>nd</sup> Qu'en  
 exécutant le bombement de la chaussée ou le rechargement en pierre  
 broyée, autant vaudrait-il presque l'exécuter toute en pierre ; 3<sup>e</sup> Qu'il est  
 assez indifférent que le dessus de la chaussée soit plat ou bombé, parce  
 que le rechargement étant en sable, les eaux filtreront facilement au travers  
 K Fait par nous. Ingénieur en chef des ponts et chaussées de la Généralité  
 de Bordeaux, ce 30 avril 1786. M RREMONTIER »». « j

— 234 — M. DE NéVILLE, INTENDANT A BOHDEAUX (1).  
 (f Le 14 juin 1)81. u M. Uaruiet de St-Julien me cieinaide, Monsieur et  
 cher confrère, de lui procurer une décision sur la proposition qu'il a faite de  
 paver en bois de pin une partie de la route de Bordeaux à Bayonne par les  
 Grandes Landes. « Permettes moi, Monsieur et cher confrère, d'avoir  
 rhonneur de vous rappeler la lettre que j'ai eu celui de vous écrire à ce sujet  
 le 4 niay 1785. Il paroît, par une notte que je retrouve en datte du mois de  
 mars 1786, que vous avies annoncé alors à M. Brémontier que vous vous  
 proposiés de traiter cet objet avec moy aussitôt après votre arrivée à Paris,  
 qui aloi's devoit être très prochaine, il y a lieu de croire que cet Ingénieur  
 aura oublié lui même de vous en faire souvenir. Il seroit cependant à  
 désirer qu'on piU faire examiner définitivement ce projet sur lequel Tuteur  
 ne cesse d'insister. Je vous prierai en conséquence, Monsieur et cher  
 confrère, de vous faire représenter ma lettre du 4 may i78o, ainsi que la  
 correspondance qui s'est tenue à ce sujet avec M. Dupré de St-Maur, et de  
 vouloir bien me mettre ensuite en étal de faire connoître à M. le contrôleur  
 î;;i»néral voire opinion sur la proposition de M. de St Julien. « J'ai rhonneur  
 d'être, etc. « De La MILLIÈRE ». Le projet de M. Garnier de St Julien fut  
 abandonné et la route des Grandes Landes étoit toujours mal en! l'etenué. (i)  
 Archives de la Gironde, C, ig;:. ■•>

— 235 — Les luailres de i»osle, niéconteilS; adressaient souvent des plaintes à qui de droit. En 1771), nu courrier de poste, le sieur Thiniotliëe Lacliapelle (ils, conduisant la malle de Bayonne, trouva le chemin absolument dégradé, notamment a la poste de Magescq,

— 236 — plus praticables. Différents redressements qui doivent être faits par la suite, soit aux abords de Magescq« soit à ceux de Caslets, et que les circonstances ne permettent pas en ce moment d'entreprendre à cause des sommes considérables que leur construction pourrait exiger, déterminent l'ingénieur à ne proposer que des réparations provisoires, mais nécessaires. « La longueur ensemble des diverses parties à réparer est d'environ 300 toises, estimées par aperçu à 3300 l. Si Monsieur l'Intendant veut disposer de cette somme pour être employée sur cette route, l'ingénieur lui a formé un devis et un détail à cet effet ; mais il a l'honneur d'observer à ce magistrat qu'il sera fort difficile de faire exactement l'estimation de la dépense, parce qu'on n'en pourra connaître la conséquence qu'à fur et mesure que l'on exécutera les ouvrages, par l'impossibilité de s'assurer de l'état actuel des bois qui pourront resservir ou qu'il faudra remplacer. (( Ce 7<sup>e</sup> g<sup>o</sup> » 1789. (( BRÉ.MOXTIER »). En juin 1777, Joseph II, empereur d'Autriche, qui avait pris le nom de comte de Falkenstein. avait traversé les Grandes Landes pour se rendre de Bordeaux à Rayonne. (( M. le maire (de Rayonne) a dit, qu'ainsi que le corps le sçait, l'empereur Joseph d'Autriche, frère de la Reine, arriva en cette ville le 24 de ce mois (juin 1777), vers les cinq heures du soir, sous le nom de comte de Falkenstein. accompagné des comtes de Colloredo et de d'Obensal. et A. de R... » - ^ ^ f i T'

**The text on this page is estimated to be only 28.95% accurate**

— 237 — i|iril étoil allé loger à Tauberge de Saint-Elieue, à la Place d'Armes, tenue par le sieur Mezin » (1). M. Félix Arnaud a trouvé dans un vieux recueil, con tenant les actes de Tétat-civil de Labouheyre, la mention du passage de ce souverain dans cette localité (2). « Le 23 juin 1777, rapporte le recueil, Joseph II, roy des Romains, empereur d'Allemagne, étant venu parcourir la France, aïant séjourné quelques jours à Paris et à Bordeaux, a passé à Labouheyre ce jourd\*hui, allant à Baïonne et jusqu'au port d'Espajrne en laissant mille marques de libéralité » rS). Le 12 juillet 1782, le comte d'Artois, frère de Louis XVI, devenu depuis Charles X, arriva à Bayonne. Il venait de I ra verser les (îrandes Landes, et il avait couché la veille au château do Lesperon avec les seigneurs de sa suite : le comte de Maillé, maréchal de camp, premier gentilhomme de la chambre: le chevalier de Crussol, brigadier, d'Alsace; prince Diienin, capitaine des gardes; le chevalier d'Escars, capitaine des gardes ; le marquis de Vaudreuil, maréciial de camp. Quelques jours après (24 juillet), le duc de Bourbon, qui avail suivi la mémo route, arriva à Bayonne. Les deux princes se rendaient au siège de Gibraltar, mais ils arrivèrent trop lard : le siège était levé. An retour, qui eut (i) Archives de Bayonne, BB, O). (i) Une branche des Pic de la Mirandole dans les Landa, (\) € Il fut loin de laisser partout des preuves de sa courtoisie. Le voyage du p^u gracieux m3nar.;ue fut signalé à Bordeaux par quelques iocideots passablement piquants relatés en détail dans un journal du temps que le hasard m\*a fait tomber sous les yeux ». (Note de M. Félix Arnaud).

— 238 lieu quatre mois après, ils repassèrent [lar nayoïne el par Bordeaux, et suivirent encore la route des Grandes Landes. « Le comte d'Artois était descendu à révèché, suivant Tusage des princes de la maison royale de France. Précisément Tévèque avait à cette époque dans son palais sa famille, qui était venue de Bretajjcne pour passer quelque temps auprès de lui. Les quatre ou cinq jours que le frère du roi resta ù Bayonne s'écoulèrent en fêtes et en divertissements. Mais les amusements n'empôclièrent point que le jeune prince, très enclin, comme on sail, à la galanterie, ne s'éprît d'une des nièces du prélat, et ne témoignât Imp clairement jusqu'à quel point il était sensible à ses attraits. M. de la Ferronnâys ressentit vivement cet oubli des droits sacrés de l'hospitalité el du respect qui était drt à son caractère d'évêque. Aussi, quatre mois après, le comte d'Artois devant repasser à Bayonne à son retour d'Espagne, Tévèque jugea-t-il à propos de s'absenter de sa ville épiscopale ; il partit pour une tournée, laissant son vicairegénéral de confiance, M. d'Iturbide, chargé de faille au prince les honneurs de son palais, et de lui expliquer au besoin les motifs réels de son absence. Le comte d'Artois ne s'arrêta qu'une seule nuit à Bayonne ; et, dès le lendemain matin, il se remit en route |»our retourner à la cour » (1). Les Intendants et les grands personnages, |)Our travei\*ser les Grandes Landes, voyageaient souvent à eheval, ("est ainsi que, le il août 178'a, l'intendant de Xeville arriva à Labenne à cheval. Les députés de Bayonne, qui étaient allés à sa rencontre, Faurie et Sans, l'invitèi-ent à prendre place dans leur voiture, ce qu'il accepta (2). (i) Vie de M. Ûaguerre^ par Pabbé Du voisin, p. 414. (3) Archives de BayoQoe, BB, 63. I. / ••• >■■•

■

**The text on this page is estimated to be only 22.65% accurate**

— i3î) — A TAge de .

## LES VOLONTAIRES DES UNDES SOUS LA RÉVOLUTION.

— FIN DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE .1-1. 1 Après la prise de la Bastille, les classes privilégiées furent en proie à de vives alarmes. Le comte d'Artois, le prince de Condé, plusieurs personnages de la cour, émigrèrent les premiers. Vers la fin de 1791, l'émigration prit une grande importance ; elle était devenue une mode, un point d'honneur, et la plupart des fugitifs considéraient leur excursion à l'étranger comme une promenade. Plusieurs nobles et ecclésiastiques gagnèrent l'Espagne et, pour se rendre de Bordeaux à Bayonne, ils suivirent la route des Landes. Lorsque la guerre avec l'Espagne fut déclarée (7 mars 1793), les émigrés français, pour combattre l'armée républicaine et travailler, d'accord avec l'ennemi, à renverser le gouvernement national, avaient formé la légion royale des Pyrénées, sous le commandement du marquis de Saint-Simon. Une compagnie de cette légion était commandée par le marquis de Marcillac, né à Vauban (Bourgogne), en 1769, lequel a écrit l'histoire de cette guerre avec un parti-pris évident, intéressé qu'il était à vouloir rehausser les exploits des émigrés. Dans ses *Aperçus sur la Biscaye, les Asturies et la Galice*, avant-propos, v (1807), il se plaint des auberges des Landes où il ne trouve pas le confortable désirable :

**The text on this page is estimated to be only 29.98% accurate**

— 241 — (( Eu suivant les Grandes Landes de Bordeaux à Bayonne, dit-il, j'ai souvent désiré uiùnic les veiUas de la Galice. On appelle rmln une auberge isolée et éloignée de toute habitation, quelquefois de plusieurs lieues. J'ai rencontré «le CCS venlas que j'aurois préférées, pour la propreté et la qualité des provisions, aux meilleures hùlelleries de France ». Les préparatifs île la guerre avaient été longs. Le général Servan avait dû organiser son armée. La Convention nationale avait envoyé dans le mois d'octobre 1702 trois commissaires, Carnol, Lamarque (de Périvçueux) et Garrau, pour visiter les places de la frontière et les mettre en éUit de défense. Dès leur arrivée à Bayonue, ils écrivirent, le 13 octobre, à la Convention : « Citoyens, (( Nous arrivAines liier au soir à Hayonne, après avoir passé par les villes dWgen, Aucli, Tarbes et Pau (( Les citoyens do la ville do Bayonne nous attendaient avec impatience ; ils nous ont accueillis avec les plus vives acclamations » (1). J'extrais de deux autres lettres les passages suivants : Les Commissaires à Bayonne a la Convention nationale ff Bayonm, 16 octobre il 92, an I de la République.. (( Citoyens, nos collègues, u La place de Bayonne est en bon état; elle se défendra parfaitement contre un siège en forme, qui d'ailleurs nest aucunement probable; mais elle est à (i) Moniteur^ n^ 295. I2>

— 242 — l'abri d'un bombardement. Nous avons cherché les moyens d'y parer, ou du moins d'en atténuer les effets, par des ouvrages qui pussent être exécutés pendant l'hiver La citadelle est excellente. La troupe de ligne, les bataillons de volontâires qui forment la garnison, et la garde nationale de cette ville, ainsi que celle de la petite ville de Saint-Esprit, qui n'est séparée de Bayonne que par l'Adour, sont remplies d'ardeur » (1). Les CoMMissAmES a Bayonne a la Ck>NVENTiON (( Bayonne, 20 octobre il 92, an I de la République. « Citoyens, nos collègues, « Nous n'avons plus d\*ennemis à craindre que ceux qui sont au milieu de nous, que ceux qui veulent rompre l'unité de la République et faire dominer une section du peuple sur toutes les autres. La France vous observe ; elle s'indigne des obstacles qu\*on ne se lasse point d'opposer à votre courage. Persévérez, citoyens, continuez à déployer toute votre énergie contre les malveillants, pulvérisez ces agitateurs qui, par ranarchie et la division, veulent vous ramènera l'état monarchique et, s'ils le pouvaient, à quelque chose de plus détestable encore. AT Les Com^^^ de la Convention nalionale à lat^mée des Pyrénées, « L. CARNOT, LAMARQUE. « Notre collègue Garrau n'est pas encore de retour du département des Landes » (Arch. Nat., C, ii, 51) (2). (i) Recueil des actes du Comité de salut public, publié par M. Aulard, t. i\*, p. i 10. (a) Idem, t. i", p. 170.

- 243 Leur mission terminée, les commissaires repartirent pour Paris et s'arrêtèrent de nouveau à Bordeaux. Je ne sais si, à leur retour, ils suivirent la route des postes. Us adressèrent à la Convention nationale un rapport rédigé par Carnot, duquel j'extrais les passages suivants : « Parmi les objets qui ont appelé notre attention, aucun n'a dû la fixer plus particulièrement que les routes et canaux de navigation : sans eux, l'agriculture et les arts ne sauraient prospérer. Le besoin de communication renferme, en quelque manière, tous les autres : là où il est facile d'arriver, l'instruction se répand, l'industrie s'éveille, et l'on voit s'établir tout le degré de mouvement dont la localité est susceptible. » 11 est difficile d'exprimer

— 244 — L'ambassadeur de la République française en Espagne écrivait à la Convention, le 2i octobre 1792 : « Sans détourner les Français, habitans des frontières limitrophes de l'Espagne, des préparatifs de précaution, je crois devoir les rassurer cependant sur les dispositions de la cour de Madrid L'Espagne n'a rien de menaçant et, dans tous les cas, elle ne peut rien avoir de redoutable « Je sais que quelques personnes prétendent qu'il y a jusqu'à quinze mille émigrés en état de joindre leurs armes à celles de l'Espagne. Mais parmi les fugitifs il n'y en a peut-être pas 200 capables de s'armer. Presque tous les officiers qui avaient passé en Espagne s'y sont embarqués pour l'Angleterre et pour l'Allemagne, et tous les autres émigrés ont eu ordre de s'éloigner de nos frontières pour s'établir dans l'intérieur du royaume » (1). Toutefois, le gouvernement espagnol s'était empressé d'envoyer sur les frontières de France une puissante armée munie d'une forte artillerie. On pensait que ce corps (l'invasion allait se porter sur Bayonne et Bordeaux et aboutir à la Vendée ; que les Landes allaient être traversées par l'ennemi. Aussi, plusieurs corps de volontaires de la Gironde, du Gers, des Landes, des Basses -Pyrénées s'empressèrent-ils de partir pour l'armée des Pyrénées Occidentales, qui devait défendre et garantir le territoire français. La patrie venait d'être déclarée en danger. On vit aussitôt, dans toute la France, le peuple se soulever, s'enrôler volontairement pour défendre le sol sacré de la patrie. Le département des Landes produisit un grand nombre de (i) Moniteur 398. ^

**The text on this page is estimated to be only 18.48% accurate**

- 2« — volontaires, dont plusieurs sont devenus des soldats illustres. Dartij^oeyle, un des n»présentanls dans le Gers et les Landtis, iWTivait de Saint Esfjril, le 21 avril 1793, à la Convention, la lellre suivante I\* • « (Mtoyens. mes collèfrues, a J'apprends dans l'instant d'une manière très positive que nos troupes du camj) des Trois Croix viennent dlumilier la morirut» espîij^noles. Un délacliemenl command»^ parle républicain Laheyrie, |»remier lieutenant-colonel du i« bataillon du département iWs Landes, s'est porté contre un corps de troupes espajruoles qui ont été mises en pleine déroute. Les soldats de la Liberté se sont emparés ilu corps de ^!:arde ennemi et du village de Zu^^arramurdi. Ou y a trouvé 3,0(1(1 cartouclies, une trentaine de (usils, iO baïonnettes t»l des iiallebanles. Nous n'avons eu (lue 3 blessés ; les Kspairuols oui dO [lerdre beaucoup de uumde. Ce premier suci'ès prés;ji:t» nos Iriompbes sur cette partie «le la (routière, si Ton >\*orrupt» de quel(lues mesures dtmt j'ai rendu compte au Comité de salut public. (( Salut et fralernil

— 246 — J'extrais encore, d'une lettre adressée de Mugron, le 26 avril 1793, à la Convention nationale, par le conventionnel landais Dartip<sup>o</sup>eyte, le passage suivant : « Citoyens, mes collègues, (( Les Espagnols ont attaqué du côté d'Andaye ; et des lettres particulières, qui méritent une entière confiance, nous annoncent que nos braves soldats se sont distingués par des prodiges de valeur, et que malgré l'infériorité du nombre, ils ont poussé les Espagnols dans la Bidassoa, la baïonnette dans les reins. Les généraux rendront sans doute à la Convention nationale un compte détaillé de cette attaque, qui peut-être s'est réitérée, et dont je ne connois qu'imparfaitement les résultats. Mais il est de mon devoir de vous apprendre, citoyens, mes collègues, qu'au premier bruit de l'invasion des Espagnols, tous les jeunes gens de la ville de Saint-Sever, au nombre de 75 ; ceux de la ville de Ilagetmau, au nombre de 40 ; ceux de la petite ville de Mugron, au nombre de 0, se sont inscrits pour voler sur le champ au secours de nos frères de Baïonne. Les citoyens de Mugron ont fait don de leurs habits uniformes et distribué des gratifications en argent aux volontaires. On me marque que les villes et principaux lieux du département des Landes se distinguent par la même ardeur ; que partout un enthousiasme vraiment civique électrise les âmes ; qu'ainsi les Espagnols trouveront une résistance invincible etc. » (1). Ainsi, un enthousiasme patriotique se répandit à cette époque dans les Landes (2). On n'avait pas besoin de réqui(i) Journal des débats et des décrets (n<sup>o</sup> au). (3) Il existe à la mairie de Mimbase (Landes) un registre contenant plusieurs

^ 247 ^ siliou ; on D\*écoutail que la voix de la patrie qui appelait tous ses eufaiits pour la défendre. 11 Laroche, iié à Coudoui (Gers) en 1757, (ut élu, eu septembre 17t)2, rliel du quatrième bataillon des volontaires des Landes. 11 devint bientôt après chef d\*état-major à détails sur la Révolution. Je donne ici la copie d'une délibération prise le 2 mai 17^^ P^r le Conseil général de cette commune : « Le a mai 17;;, Tan second de la République française, vers oeuf heures du matin, dans le lieu ordinaire des séances, le Conseil général de la commune de Mimbas'e y étant assemblé, le maire leur a dit : Citoyens, frères et amis, la muoici\* palité est debout depuis six heures du matin, sur Téveil qui lui a été donné par une circular! d-j Pouillon, chef-lieu du canton, que les Espagnols avaient souillé le territoire français du côté d'Orogne, qu'ils en avaient été instniiu par une lettre de leun confrères de Peyrehorade, qui réclamaient les secours possibles pour se mettre en état de défense ; sur cet avis, un de nous a été devers l'administration du Directoire du district, qui a répondu verbalement n'avoir reçu aucun ordre de l'administration supérieure, ni invitation du district d'Usuritz ; qu'à la vérité ils ont reçu quelque circulaire dci municipalités du canton de Saint-Esprit. Nous avons envoyé un second exprès à Puuillon, et nous ne sommes pas plus instruits que ce matin, puisque la réponse est à peu près la même. Notre garde a été doublée. Tous les citoyens se sont rendus au Sf>n du toscin et au rappel de deux tambours que nous avons fait courir dans la paroisse. Les citoyens sont assemblés daos l'église et y attendent les ordres que nous devons leur donner. •• Le Conseil général, pénétré du plus vif intérêt pour la République et désirant la conserver au péril de sa vie, arrête, ouï le Procureur de la commune : 1\* que les citoyens assemblés seront instruits par le citoyen maire du sujet qui les rassemble et que le serment de vivre libres ou de mourir sera de nouveau renouvelé ; 2\* qu'il soit envoyé de nouveau un exprès au Directoire du district pour sçavoir s'il a reçu quelque ordre depuis ce matin ; %\*\* que le citoyen maire, qui s'est olTert d'aller devers la municipalité de Pouillon, pour sçavoir s'ils ont reçu de nouvelles réclamations de b municipalité de Peyrehorade, partira dans un moment, afin de leur donner les secours qui seraient en notre pouvoir, en faisant voler auprès d'eux tous les citoyens de notre commune en état déporter les armes, et avertir ceux des paroisses de Clermont, Sort, Castelnau, Gamarde, Hins et Divielle, qui nous ont fait des circulaires pour nous annoncer qu'ils étaient debout ; 4\* que, dès cet iot

— 248 — Tarmée des Pyrénées-Occidentales, et ensuite général.

Dans un Mémoire justificatif du 20 ventôse de Tan IV, imprimé à Paris, le général Laroche s'exprime en ces termes : « Mes longs services dans la ligne ne devaient pas me permettre de rester dans les fonctions civiles ; elles devaient me valoir une place dans un des états-majors des armées ; mais c'est on vain que je la sollicitai ; je n'obtins que des promesses ; on n'avoit point encore nettant, le Conseil général sera en état de permanence, et un officier municipal et os notable resteront pendant vingt-quatre heures dans le lieu ordinaire de nos séances et seront renouvelés par un même nombre jusques k ce que l'administration supérieure trouve à propos que la permanence soit interrompue ; {o enfin, qu'il soit établi une garde de six fusiliers avec un chef et remplacés toutes les vingt-quatre heures dans la maison du pont d'Oro, sur la grande route qui conduit de Daz à Orthez. € Fait en assemblée du Conseil général où était J" Dcslous, maire, etc. (Suinnt les signûtures). «c Et de suite étant entrés dans la dite église et ayant appelé les citoyens qui eo étaient sortis et qui y sont rentrés, ainsi que les citoyens de la commune de Sort munis de différentes armes qu'ils ont porté en quittant leurs charrues et leurs familles, le citoyen J>\* Deslous, maire, leur a fait part des motifs qui ont obligé la municipalité de faire sonner le tocsin, et aprts leur avoir lu la lettre des officiers municipaux de la commune de Pouillon et leur avoir peint la conduite barbare que les Espagnols ont tenue et veulent tenir encore envers des Français libres, pour les remettre dans les fers, il a demandé aux citoyens s'ils étaient prêts à maintenir le serment qu'ils avaient prêté de vivre libres ou de mourir et deffendre la liberté jusqu'à la mort. « Tous ont, d'unanime voix et par un même l'ian, répète qu'oui et promh d'exterminer tous les tirans et leurs satellites. « Au même moment, et pendant que le citoyen maire était à la tribune pour y exhorter les citoyens assemblés, en leur faisant connaître l'avantage d'une telle union et le fruit qu'il en résulte, le citoyen Cardenau, de la commune de Gamarde, juge de paix du canton de Montfort, est entre dans l'assemblée et a dit : « Citoyen « maire, je suis à la tête des citoye.is des communes de Gamarde, Goos et Divielle ; « j'ai environ mille hommes ; faut-il marcher ou faut-il que je les tàsst rétrograder ? » Le maire lui a répondu : « Citoyen républicain, frère et ami, vous voyez aussi « dans cette assemblée plus de mille personnes qui sont prêtes comme vous, chers « concitoyens, à voler où le salut de la patrie les appelle ; des commissaires de « plusieurs

communes des campagnes sont venus m'apporter les mêmes vœux de  
:'^.:c\*v;- . . ••: ■■ ^v, .>.

**The text on this page is estimated to be only 25.54% accurate**

— 249 —  
toyé les étables d'Aupiais ; on ne s'empressoit point d'accueillir, à Paris, les mémoires des militaires patriotes et prononcés ; le mien rosin do culé, oX ce ne fut qu'après avoir rempli les fonctions d'agent supérieur pour l'exécution de la loi du 23 février, que je fus nommé lieutenant-colonel du quatrième bataillon des Landes, à l'unanimité des suffrages. (( Je connoissois les peines qu'il en coûte pour former « la part de leurs concitoyens armés et debout, et qui n'attendent qu'une réquisition pour partir ; j'ose assurer que demain à midi nous nous trouverions au « moins à Peyrehorade plus de vingt cinq mille hommes. Il lui a dit qu'après « des réflexions faites, sur les renseignements qu'il s'était procuré en faisant marcher des exprès devers l'administration du district et la municipalité de Pouillon « qui nous a fait sonner le tocsin ; que ceci n'était qu'une fausse alarme, qu'il « devait retenir ses concitoyens, et les faire rétrograder et les exhorter de se tenir « toujours prêts et dans les mêmes dispositions au premier éveil qui pourrait nous « être donné ». « Les citoyens se sont retirés avec des protestations de fraternité et d'amitié en chantant l'hymne des Marseillais. « Etant au lieu de nos séances pour y rédiger le présent verbal, le citoyen Grailhat, curé républicain de la commune de Hins, est entré et a dit : « Citoyens, « au bruit qui s'est répandu que les Espagnols avaient souillé le territoire de la « République et que le tocsin sonnait dans votre commune et communes voisines, « j'ai fait sonner dans la mienne, et mes concitoyens ont été dans un instant « rassemblés sous les armes ; la municipalité patriote à leur tête a résolu de les « faire transporter ici, j'apporte les renseignements qu'elle a eus que plusieurs communes y avaient porté leurs forces, et nous venons avec les sentiments de nous « ensevelir sous les ruines de la République plutôt que de souffrir qu'on porte « atteinte à notre liberté naissante ». « Le citoyen maire lui a répondu : « Citoyen, heureuses les campagnes qui « possèdent un si digne pasteur ; avec une telle conduite, un troupeau ne peut « jamais s'égarer ». < Le Conseil général ayant quitté le lieu de ses séances et s'étant rendu sur la place publique j'ai vu le citoyen Grailhat, les officiers municipaux de la commune de Hins étant arrivés. J'ai été à la tête de près de deux cents de leurs concitoyens de tout âge et ayant fermé un rond sur la dite place, le citoyen maire étant entré. il leur a témoigné combien une telle conduite éuit digne des héros de la Liberté et combien peu les peuples esclaves pouvaient compter nous la ravir; et

voyant qu'ils étaient fatigué:», la municipalité leur fait poser quelques bouteilles de vin pour les

— 250 — un corps avec des ofHiciers et sous-oflTiciers qui ne sont pas instruits. J\*en avois fait Texpérience une fois ; je ne désirois point la renouveler ; mais l\*aniour de la patrie et do la liberté, supérieurs à toutes les considérations, à tous les calculs, remporta ; je fus le joindre à la citadelle de Bayonne, où il venoit de se rassembler. (( Il ne m'appartient pas de parler de ce bataillon, que j'ai formé en si peu de temps, et qui s\*est toujours montré courageux et républicain ; il ne m'appartient pas de pardélasser. Le maire a ensuite prononcé un discours rempli de patriotisme et les a exhortés de se retirer, ce qu'ils ont fait avec les protestations les plus énergiques de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le soutien de la République, et de se porter au premier éveil là où les besoins de leur chère patrie les appellera. « De tout quoi, nous avons dressé le présent verbal et chargé le citoyen maire de l'envoyer aux corps administratifs, à la Convention nationale et au citoyen Servan, général de l'armée du Midy, pour lui donner une vrai connaissance de l'esprit et des sentiments des concitoyens ci-dessus, district de Dax, département des Landes, frontière du Midy » (Suivent tes signatures). Sur le même registre, je trouve transcrits un discours prononcé par le citoyen Deslous, maire, et quatre strophes en patois, qui avaient été chantées sur l'air de la Marseillaise par les jeunes filles de Mimbaste, le 2 ventdse an II, à l'occasion de la plantation d'un arbre de la Liberté. Voici le dernier couplet : Arbre sacrât ^ que te ridure Les grands catous et tous tous airs Respectin toustem ta berdure ! Existe autant que l'univers (bis) ! Nous que biram chaque década Te satuda, te canta, Si quoque man bo te couppa, Haï le toumba morte et sccade. Refrain Bibe rigalitat ! Qui benge tous nos camps Cantam (bis) a plel de cap, tous bets jours dous paysans.' V- ,

— 251 — 1er de ce que j'ai fait comme adjudant-général, chef de brigade, comme commandant de la ville et de la citadelle de Bayonne en état de siège, comme général de brigade, chef de l'état major général de l'armée des PyrénéesOccidentales, et comme chargé du commandement de la première division en Espagne ; j'en laisse le soin à ceux qui m'ont vu, à ceux qui m'ont suivi, ils diront que je ne suis point l'homme des hommes, mais celui de la chose, et que je n'ai été si souvent persécuté que parce que je n'ai voulu appartenir qu'à moi. Mais, fort de ma conscience, fort de mes principes et de mes revers, je demande justice au gouvernement français, je la demande aussi à la Convention batave.

— 252 — leurs tentes, trop faibles pour résister à des pluies nccablantes et continuelles ; nous ne pouvons plus longtemps mettre leur patience vraiment héroïque à l'épreuve, il est indispensable que nous les mettions à couvert ; ce serait une coupable négligence que de ne pas pourvoir à des établissements qui puissent les mettre à Tabri de Tintempérie des saisons ; mais nos désirs, nos vœux et toutes nos démarches seroient infructueuses, si vous ne venez pas à notre aide. Je vous ai déjà demandé avec le plus vif empressement la plus grande quantité de planches que vous pourrez nous envoyer. Je vous les réitère, ces demandes, le cœur navré de douleur de Tétat misérable où se trouve le volontaire réduit à coucher dans la boue et dans Teau, après avoir été mouillé pendant 2\ heures en montant la garde ou le piquet. Au nom de la chose publique, au nom de Thumanité, envoyez-nous à lettre vue des planches pour barraquer nos braves delTenseurs ; nous devons compter pour quelque chose leur entier dévouement à la République ». ff Ihi 11 pluvifisfi (HO janvier 119 i). (( A Calon, général de brigade, directeur du dépôt de la guerre, « Au moment, citoyen, où j'ai été chargé de la direction deTétat-major de l'armée des Pyrénées Occidentales, j'ai trouvé les bureaux à peu i)rès dénués de tous les |)lans et mémoires dont je savois cependant que le dépôt «le la guerre avoit pourvu les généraux qui m'avoient précédé. Je n'ai pas perdu un seul instant pour recueillir tous ceux de ces objets dont on a pu retrouver quelques traces, et sous peu de jours j'adresserai au ministre de la guerre un

**The text on this page is estimated to be only 28.18% accurate**

— 253 — inventaire qui contraste avantageusement avec la pénurie où nous nous sommes trouvés. « L\*a(ljudanl-génénil Lomct, chargé de cette partie, et le citoyen Louis Puissant, ingénieur-géographe, plein de talent et de bonne volonté, que tu nous a envoyé, travaillent sans relâche à former des matrices de cartes de chacune des divisions de cette armée, et à une concordance des mémoires militaires qui s\*y rapportent. Je sens toute l'importance de eus objets et j'y donne une surveillance toute parliculii'ro (l). (( Du 2fi plun'usc (î j fi'vrier 17di). a A Lefranc, chef de la 40'- demi-brigade, (( Si j'élois un homme de paille ou un chef d'état-major .l)Our rire, mon cher Lefranc, il pourroit sans doute se commettre des abus pareils à ceux que tu me dénonces. Mais, certes, avec de la barbe au menton, on ne doit point se laisser faire la loi el permettre des injustices. Jamais il n'y aura des préfrnMiri's ni des préférés «lans le système que je suis ciar^é do [J]roduire. Les élus sont tous les bons l)ougres qui niarciicnt la léle haute et qui parcourent avec plaisir, exactitude et zèle, la brillante carrière de leurs devoirs. Mou ami, cette armée a été longtemps livrée à l'intrigue, aux machinations, aux corruptions ; mais les intrigants, les machinateurs, les corrupteurs sont foutus, du moins en i)artie, et les hommes purs, les montagnards sans tache commencent à la décorer de leurs vertus et de (i) Puissant, sjv.tnt mathcinativLicn, né au Châteiet (Setne-ct-Mârne), membre de l'Académie des Sciences, irgénieur-gcographe. Il a coopéré à des opraticns géodésiques de la plus grande importance et publié plusieurs ouvrages tor la géodésie, etc.

-284leur moralité. Fais toujours respecter ces déesses; fais aimer la liberté et l'égalité à tes soldats ; dis-leur que la République compte sur eux pour établir son triomphe et consolider son bonheur. (( Tous les capons, tous les malins êtres, tous les éclopés et tous les estropiés sortiront de la demi-brigade, et ils seront remplacés par de bons lurons. « Je ne te dis rien d\*Arolla : tu connais Timportance de ce fameux rocher et la nécessité de le garder ». (( Du 26 pluviôse fl4 février n94J. (( A Digonet, lieutenant, commandant le 4<> bataillon des Landes et provisoirement le camp des sans-culottes, (( Je suis fâché, mon cher Digonet, que le général Frégeville n\*ait pas parlé, dans sa narration, de Taflairc glorieuse du 17 pluviôse, du courage, de Taudace et de la valeur du 4® bataillon des Landes. Mais cette faute, qui ne peut être qu'un oubli de sa part et même involontaire, doit-elle lui mériter les reproches, Tindignation et les épithètes vraiment horribles dont tu l'accables ? Ah ! mon ami, je crains bien qu'on ait monté ta tête, aigri ton esprit et cherché à opérer, par cette perfide insinuation, par une misérable gloriole, un schisme entre Frageville et toi, un germe de discorde entre le bataillon du Tarn et le 40 des Landes, et enfin une division entière dans toute l'armée. Qui ne reconnaît pas à tout ceci l'œuvre des malveillants, les moyens affreux qu'ils emploient pour diviser partout les patriotes et les vrais montagnards. Mais, certes, ils n'auront pas raison, ces vifs intrigants, ces ôtres méprisables, plus attachés aux idées de la tyrannie et de l'esclavage qu'à celles de la liberté et de l'égalité. . ■ «■ k

-285 Leurs trames, leurs machinations honteuses seront encore une fois déjouées, et la bonne armée des Pyrénées-Occidentales, rarniéc par excellence et qu\*on peut appeler celle des Thermopiliens et des Salaminiens, restera toujours ferme, toujours fidèle à la cause sacrée qu\*elle défend et qu\*elle saura faire triompher en dépit des jaloux, des pervers et machinateurs. « Mon ami, c\*est au nom des représentants du peuple qui t\*aiment et t\*estiment ; c\*est au nom du général en chef de l'armée, et c\*cst aussi au nom de notre amitié réciproque, que je t'écis pour te prier de ne pas donner de suite à une affaire qui pourroit produire le plus grand mal dans l'arniéc et te devenir funeste à toi-même. Il faut, pour être républicain, savoir tout sacrifier, tout faire pour son pays, et surtout ne jamais s\*abandonner aux mouvements d'un orgueil ou d\*une vanité puérile. Le liataillon que lu comiiiiindes a fait ses preuves, il a combattu Tennemi en liéros. Toute l'année le sait. Son triom|)he ne peut donc être perdu, il reste écrit dans le cœur (le chacun de nous, el j'espère qu'il s'y gravera encore plus et à mesure que les occasions qu'il aura de se signaler se présenteront. .Vdieu, mon brave ami, oublie les sentiments d'une fausse sensibilité, d'un orgueil mal entendu, d'une vanilc déplacée. K

- 256 — qu'il faut voir la conduite du 4<sup>e</sup> bataillon des Landes. C'est dans la légende de ce plan que Ton voit et que l'on lit plusieurs fois le nom du 4<sup>e</sup> bataillon. On le trouve dans toutes les marches repoussant Tennenii, marchant le pas de charge et criant toujours : Vive la République 1 Vive la Liberté et rÉgalitél ». La Convention décrétait souvent, après chaque victoire, que l'armée des Pyrénées-Occidentales ne cessait de bien mériter de la patrie. Il existait dans cette armée un homme célèbre, le premier grenadier de France, La Tour-d'Auvergne, qui commandait l'avant-garde et cette terrible colonne, dite Colonne infernale, dans laquelle plusieurs volontaires des Landes ont fait leurs premières armes. (c La Colonne infernale, dit le général Foy dans son Histoire des guerres de la Péninsule, observait une discipline qui rappelle la conduite des armées romaines dans les beaux temps de la République : elle campait une fois, en Biscaye, dans des vergers plantés de cerisiers, et les soldats n'osèrent pas cueillir les fruits qui pendaient aux arbres Paix aux chaumières ! telle était la devise qu'ils avaient reçue de leur chef, et leur respect pour les propriétés s'étendait à la demeure du riche comme à celle du pauvre ». La Tourd'Auvergne avait appartenu au régiment d'Angoumois. Le colonel de ce régiment lui proposa, en 1792, d'émigrer avec quelques autres olficiers. Il répondit énergiquement à ses chefs qu'il ne pouvait comprendre l'émigration des militaires quand la patrie était cernée par une invasion étrangère « Malheur, dit-il, à qui abandonne son pays au moment du danger I Jusqu'à la mort, je serai l'ami de ma patrie et j'embrasserai sa cause Hi.

- 257 jusqu'au dernier soupir. J'appartiens à la patrie ; soldat, je lui dois mon bras ; citoyen, je dois respect à ses lois ». III Le Moniteur cite les traits de bravoure des volontaires des Landes. Dans la séance du 12 ventùse an II, le ministre de la guerre, à propos de la victoire du 17 pluviôse, rapporte le fait suivant : « Dugoyen, fusilier au quatrième bataillon des Landes, est atteint d'une balle au commencement du combat ; il ne quitte pas son poste. Dans le cours de Taction, il reçoit une seconde balle au bras ; son capitaine veut le faire retirer ; Dugoyen secoue son bras : // n est pas coupé, dit-il, je veux me venger et renvoyer à ces J. f. la balle que j'ai reçue. Il continue de se battre (1). Parmi les volontaires des Landes qui s'enrôlèrent dans les bataillons et qui furent dirigés sur la frontière d'Espagne ou ailleurs, je vais citer les noms de quelques héros qui sont devenue illustres et qui ont atteint les plus hauts grades : Maximilien Lamarque, né à Saint-Sever le ââ juillet 1770. Il devint bientôt capitaine dans la Colonne infernale et fut désigné pour porter à la Convention les drapeaux qu'il avait pris à Fonlarabie. Général, député, grand orateur, Laninr(Juc est devenu une illustration landaise. (i) Moniteur y n® ^29. Une femme de Castres, Alexandrine Barreau, endossa Thabit militaire et suivit à Parmêc des Pyrénées-Occidentales son mari Leyrac et son frère. Elle combattit auprès d'eux, avec la plus grande intrépidité, à la redoute d\*Alloqui où son frère fut blessé mortellement et son mari atteint d^une balle. 17

— 258 — Durrieu, né à Grenade le 20 juillet 1775, parvint à l'âge de 18 ans et servit aussi sous les ordres de La Tour d'Auvergne, dans l'année des Pyrénées -Occidentales. Il est devenu ensuite général de division, député, pair de France. Son neveu, Durrieu (François Louis- Alfred), sorti de l'école de Saint-Cyr en 1830, est aussi devenu général de division. Il a été sous-gouverneur de l'Algérie. Lanusse (François), né le 3 novembre 1763, à Ilahas. Après avoir suivi quelque temps la carrière du commerce à Limoges, il s'enrôla en 1793 dans un bataillon de la Haute- Vienne, et partit pour l'année des Pyrénées-Orientales où il obtint, par sa bravoure, un avancement rapide. Le général Lanusse est mort à Aboukir, en combattant les Anglais. Son jeune frère, Lanusse (Pierre Tiobert), né aussi à Habas, est devenu général de brigade sous l'Empire. On voit à Habas, au château de Furtisson, appartenant à M. Louis Fourcade, les bustes en bronze de ces deux généraux. Dubalen (Raymond-Martin), né à Saint-Sever le 30 juillet 1777, entra au service en 1793, à l'âge de seize ans, (engagé volontaire au 4<sup>e</sup> bataillon des Landes. Il est arrivé au grade de colonel. Après avoir été blessé grièvement, le 10 juin 1811, à la bataille de Ligny, il mourut le 10 du même mois des suites de ses blessures. Le colonel Dubalen a eu deux autres frères dans l'armée, dont l'un était commandant, et l'autre qui mourut lieutenant, en 1803, à la suite de ses blessures. Augustin Darricau, né à Tartas le 5 juillet 1773. Capitaine au 1<sup>er</sup> bataillon des volontaires des Landes, il fut envoyé, avec ce bataillon, à l'armée des Alpes, en 1793. 11

**The text on this page is estimated to be only 23.11% accurate**

— 259 — est arrivé au grade de général de division. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de la Grande Armée. Ducos (Nicolas), frère de Roger Ducos, consul, naquit à Dax le 7 mars 1749. Il s'engagea dans le régiment de Bourbonnais à 18 ans. Le 27 avril 1802, il était général de brigade. Cardenau (Bernard-Augustin, baron de), né à Dax le 10 août 1706. Il entra au service dans le premier bataillon de volontaires des Landes, le 1<sup>er</sup> juin 1791 ; il fut attaché à l'état-major du général Monrey dans l'année des Pyrénées-Occidentales et devint plus tard général de division et député des Landes. Son frère, Carleuau (Mûlippe), né à Dax le 18 décembre 1773, a aussi débuté par être volontaire au premier bataillon de volontaires des Landes, le 1<sup>er</sup> juin 1791. Il rejoignit l'année des Pyrénées-Occidentales et il fut blessé le 7 thermidor, au passage de la Bidassoa. Nommé colonel en 1809, il fut tué à Hersbonrre le 3 mai 1809. Lefranc (Lafreignes). né à Mont-de-Marsan le 4 novembre 1780, fut nommé chef du 1<sup>er</sup> bataillon des Landes le 1<sup>er</sup> janvier 1803, et il s'illustra dans tous les combats qui eurent lieu à l'année des Pyrénées-Occidentales. Il devint ensuite général. Caunègre (Raymond). né à Mollets (Landes), partit comme volontaire en 1791, dans le 1<sup>er</sup> bataillon des Landes. Il était fils (le Pierre de Caunègre, juge de Magescq. Il s'illustra au siège de Toulon et en Italie, où il devint colonel. Il fut tué à la bataille d'Arcole (I). M. Dompnier de Sauviac le fait naître à Dax. (i) « Racontons le trépas glorieux de notre compatriote, le brave commandant Caunègre : Knymond duiègre était né à Dax. Sa famille y était justement considérée. Au premier appel de la patrie, il abandonna parents et amis et renonça aux vœux de sa famille. ■

— 260 — Lalitte (Michel-Pascal), né à Dax le 28 septembre 1774. Il fut incorporé, en 1791, dans le second bataillon des volontaires des Landes. Il est devenu général de brigade en 1813. Mort en 1839, maire de Saint-Vincent-de-Xaintes. Peyris (Vincent), né à Dax le 13 novembre 1775, s'engagea, en juillet 1794, dans le 4<sup>e</sup> bataillon des volontaires du Gers, qui se trouvait dans l'armée des Pyrénées-Occidentales. Il était colonel à la bataille de Waterloo (1813), où il reçut sa dernière blessure. Il fut fait maréchal de camp le 2 avril 1831. Il a commandé la place de Bayonne et le département des Landes (1830). Mort à Hinx (Landes), le 13 juin 1831. Le département des Landes a produit plusieurs autres officiers généraux de grand mérite, qui se sont distingués dans les guerres de la République et du premier Empire. Je citerai encore : Le général d'Argoubet, né à Dax le 31 juillet 1764, mort à Arsague le 21 février 1844 ; avantages d'une fortune importante pour voler à sa défense. Le 17 novembre 17<sup>99</sup>, il se trouvait à la tête de son bataillon, incorporé à la 7<sup>e</sup> demi-brigade, en face du pont d'Arcole. Le moment était décisif. Il était urgent de forcer le passage du pont avant l'arrivée des renforts attendus par les Autrichiens. Augereau, à la tête de sa colonne, s'avance sur la chaussée et ne parvient pas à déboucher. Alors, un élan d'enthousiasme s'empare de tous les officiers supérieurs, qui se précipitent à la tête de la colonne, pour essayer de franchir le pont à travers une grêle de boulets et de mitraille. Caunégre accourt. Bonaparte lui crie, en le voyant passer : « En avant, général ! ». Un drapeau à la main, Augereau, suivi de tous ces braves, s'élance jusque sur la moitié du pont et reste exposé au feu le plus destructeur. Les grenadiers épouvantés reculent ; quatre généraux tombent blessés ; Caunégre est coupé en deux par un boulet. Par décret du 21 janvier 1805, l'empereur accorda une pension de 450 fr. à Mme veuve Caunégre, née Boutges, dont le mari, chef de bataillon à la 7<sup>e</sup> demi-brigade, avait été tué à l'affaire d'Arcole le 24 brumaire an V (17 novembre 17<sup>95</sup>). {Chroniques de la ville et du diocèse d'Acqs par Dompnier de Sauviac (1859), liv. 2, p. 110).

**The text on this page is estimated to be only 27.25% accurate**

— 261 — Le général Picot de Dainpierre, né au Vigneau, contribua à la victoire de Jeinniapès ; il fut mortellement blessé le 8 ni;ii 17U3(levanl V.ilrncieiinos. La (Convention décerna à cet intrépide général les iionneurs du Panthéon ; Le maréchal de cani)) baron d\*Ismert, d'Arengosse ; Le général (îratien Kcrrier, né à Peyrehorade (1771-1822) ; Le général Monnet, né à Ozourt ; Le colonel Jean Laurode, né à Dax en 1775, tué à la bataille de Fleurus (1813). Notre pays a toujours produit d'excellents soldats. Au temps de Machiavel, voici quel était le renom de l'infanterie gasconne : «Tout soldat français, mais qu'il fiU vaillant, ou le tenait pour (àascon)). IV On aré de plusieurs villes et se Irouvait sur le point de passer l'Ebre. La cour de Madri

— 262 — Vers la fin de cette guerre, l'illustre capitaine La Tourd'Auvergne, dont la santé était délabrée, sollicita et obtint un congé pour aller respirer l'air natal et revoir sa Bretagne. Il se reposa quelque temps à Baronne et consacra ses loisirs à Tachèvement de son ouvrage sur les Origines gauloises. Ton aperçoit, sur les hauteurs de Fontarabie, les pikes d'artillerie tournées vers la France. Le gouvernement espagnol voudrait-il se rapprocher de la triple alliance ? Une armée auxiliaire de l'Allemagne pourrait bien, à un moment donné, nous inquiéter de ce côté des Pyrénées et nous créer des embarras. Je crois que la nation espagnole a tout intérêt de vivre dans les meilleurs termes avec la France. Les deux peuples devraient s'aimer réciproquement, se tenir la main et se protéger comme des frères. Si nos regards sont tournés vers Strasbourg et Metz, nos voisins peuvent bien regarder Gibraltar. Comme rien n'est impossible dans l'état actuel de l'Europe, il est de notre devoir de nous fortifier, de veiller et de nous tenir sur nos gardes. Un distingué publiciste, M. Léonard Laborde, rédacteur en chef du Progrès de la Charente, s'efforce depuis longtemps, dans les colonnes de son journal, d'attirer l'attention du gouvernement de la République sur la défense de nos frontières du côté de l'Espagne, afin de les préserver d'une invasion. Il est question d'établir des forts dans les alentours de Bayonne, sur les hauteurs de Cambo, de Mouguerre, etc., mais on ne met pas la main à l'œuvre. L'Histoire nous apprend que notre frontière d'Espagne préoccupait souvent le bon roi Henri IV. Voici ce qu'il mandait, le 30 mai 1605, au duc de La Force : « Monsieur de la Force, étant adverty de divers endroits que le roi d'Espagne assemble des forces à la côte de Gascogne, je me laisse aisément persuadé que ce doit estre pour quelque desseing qu'il a sur ma ville de Bayonne, laquelle je sçais qu'il œillade il y a longtemps. J'escriis présentement à mon cousin le maréchal de Matignon, qu'il pourvoie par tous les moyens qu'il aura en main et au comte de Gramont, qui en a le commandement, qu'il y fasse aussy de son côté du mieux qu'il luy sera possible {Lettres missives d'Henri IV, par Berger de Xivrey ». Vers la fin du mois d'août 1815, après l'abdication de Napoléon, après le rétablissement sur son trône de Louis XVIII par les alliés, on vit une armée espagnole, composée de 18,000 hommes, pénétrer, sans provocation aucune, sur notre territoire, occuper St-Jean-de-Luz et arriver jusques aux portes de Bayonne. Pris à l'improviste, les habitants de cette cité s'armèrent immédiatement et attendirent l'ennemi de pied ferme. Devant cette lièvre

attitude, l'armée espagnole recula et effectua l'évacuation du territoire français. Notre illustre compatriote, le général Lamarque, se trouvait dans ce moment à St-Sever sous la surveillance de la police et à la veille d'être exilé. « Ma santé est tout-à-fait dérangée, écrivait-il le 30 août 1815, je suis hors

**The text on this page is estimated to be only 21.26% accurate**

— 263 — lovtef:. Déjà, en 17t)(). il avuit fiiit imprimer à Bayonne, chez Fauvet, sou suvaiU ouvrage: NnuiHilLes recherches xur irs Itiiujurs^ Vnrijitir ri lrs «mth/uilrs ih's lirrlnns, pour srrvir a l\* histoire de re pcuplr. La Tour-dWuverf^in» |)ril eiisuiU' la route îles postes, courlia à Maj^escq (l) ri traversa les (îrandes Laudes pour se rendre à Bordeaux, où il s'embarqua le 5 juin 1793 sur d'état Je monter n cheval, et cependant on nous annonce depuis hier que les Espagnols ont franchi nos liniit'.N t )r.i court aux armes autour de moi. On ne sait à quoi attribuer cette raiHie belli.jii-.isj des Espagnole ; il est passible que le licencieme.it de l'armée leur a;i donnO liJce de nous faire supporter les dernières iasult.'s que supporta le lion ir.ourant » {Mémoires et souvenirs du général Lamarjut^ t. ii, p. 2\~). Dan» une autre lettre du > j.mvicr i?m7, datée d'Amsterdam, le général Lamarque disait encore : « Est-il vrai qu<: le=""> Espa^Mioli aussi veulent la dépouille du lion ' est-il vrai qie notre frontière soit iner.nv;Oe ' S'ils franchissent nos grandes limites, je veux demander d'aller le> combattre ; fussent-ils trente mille, j'en ferais mon affaire avec six mille soldats et avec les habitants de nos montagnes. Je reviendrais après dans mon exil, car |e ne vjudr.iis rien iirc tant que l'étranger dictera des lois à la France ». {Miti.i.s et s •uvcnirs du général LiTiarifuCy t. m, p. ;o\). On sait très bien qu'en l'^'O. aprts n-is premiers désastre^, le prince de Uismarck avait e.îvoyé à Madrid le major \ m Versen. Il demandait la marche de v\»o soldats espagnols sur Bayoïiii^e ci dj ;r»,«>oo autres sur Perpignan. Si le cabinet de Madrid ne prit pas une déurminarion, ce fut à caur>e de sa situation financière. D'après le nouveau système de dcfw'iis.', on djit échelonner des camps retranchés sur ijute la ligne des frontières, où no3 arm:c> puissent s; réfugier et se reformer en cas de défaite. Le général Pierron vie.it d: consicrer une partie de san premier volume : Défense des frontières de l.i Fnvi.c, iSn, à la trantière espagnole. Il prévoit le cas où l'Espagne serait alliée à l'Allemagne ou à l'Italie. Il demande, entre autres choses, la création de farts d'arrêt pour metfe à l'abri d'un bombardement les places de Bayonne et de St-Jean-do-Luz, et un camp retranché à Peyrehorade pour défendre l'issue des Gaves. Il serait temps d'y songer et de mettre la main k l'œuvre, car, d'après le grand patriote Carnot, « tous les efforts de la France doivent être tournés vers la sûreté de ses frontières ». (i) A cette épjque, la me>sa^er.e panait de Bayonn-e de grand matin, les ;, t>, 8

et 10 de chaque décade, elle allait dîner à Saint-Vincent et coucher à Magescq. L<sup>e</sup> lendemain, elle passait à la pointe du jour h Castets. Le prix pour

— 264 — la Lormonlaise, qui devait le transporter à Brest. Ce petit transport fut pris par un bâtiment de guerre anglais, et notre héros resta une année captif en Angleterre. Il revint ensuite offrir ses services à son pays et se distingua encore dans plusieurs batailles. Après le 18 brumaire, le premier consul, Napoléon Bonaparte, nomma La Tour- d'Auvergne pretnier grpuaddir de France et lui décerna un sabre d'honneur. Ce fut le ministre de la guerre, Carnot (1), qui lui annonça cette nouvelle et lui adressa son rapport, dans lequel je lis le passage suivant : (( En fixant mes regards sur les hommes dont Tarmée s'honore, je vous ai vu, citoyen, et j'ai dit au premier Consul : « La Tour-d'Auvergne Corret, né dans la famille (( de Turenne, a liérité de sa bravoure et de ses vertus. chaque personne jusqu'à Bordeaux était de 65 fr., y compris le porte-manteau ou sac de nuit. En 1793, l'adjudant-général Lacuée, ami de Carnot, avait eu pour mission de mettre Bayonne en état de défense. Dans une lettre du 1\$ octobre 1792, qu'il écrivit de cette ville au ministre de la guerre, il signalait le mauvais eut des routes eo ces termes : ■ « Les commissaires de la Convention nationale qui ont été, comme moi, témoins et victimes de ce délabrement des chemins, en rendent compte au Corps législatif. Joignez donc, citoyen, je vous en conjure au nom du bien public, vos insunces à celles des citoyens commissaires, afin que Ton mette au moins cinq millions à la disposition du ministre de l'intérieur pour faire mettre en eut les routes de Bordeaux i Bayonne, de Bordeaux k Toulouse, de Toulouse à Bayonne, d'Agen à Auch, de Bayonne k Hendaye, du Mont-de-Marsan à Bnyonne, ainsi que toutes les communications et ramifications importantes qui communiquent k nos places frontières. Plus sages que nous, les Espagnols ont entretenu leurs chemins et nous nous apercevons qu'il ont, eux, deviné qu'un jour il y aurait encore des Pyrénées » (Archives de la guerre, armée des Pyrénées). {Correspondance générale de Carnot, publiée par Etienne Charavay, 1. 1\*, p. ai^. - 1892). (1) Le grand Carnot vit pour la première fois La Tour-d'Auvergne à l'armée des Pyrénées-Occidenules (179a). Il s'éublil depuis entre eux une relation amicale. > •

— 265 — (( C'est l'un des plus anciens officiers de l'armée ; c'est celui qui compte les plus actions d'éclat : on l'appelle les « braves » ont surnommé le plus brave ». Le 21 juin 1806, à la bataille de Neubourg (Bavière), La Tour-d'Auvergne mourut au champ d'honneur. Ses cendres ont été ramenées à Paris vers la fin de juillet 1889 et transférées au Panthéon, avec celles de Camot, Marceau et Baudin. V Le 27 juin 1798 arriva à Bayonne le célèbre général polonais Kosciuszko. Il revenait de Philadelphie et de Lisbonne et se rendait à Paris. Après avoir reçu de l'administration municipale bayonnaise le meilleur accueil et les honneurs dus à son rang, il prit la route des Landes et passa par Bordeaux. On sait que Kosciuszko avait été nommé en Amérique général de l'Union par Washington, et qu'il obtint de l'Assemblée législative le titre de citoyen français (1792). Le 10 septembre 1794, Kosciuszko, qui était à la tête des troupes polonaises, fut vaincu, blessé et fait prisonnier : la Pologne disparut de la carte d'Europe. (( Paul I

**The text on this page is estimated to be only 29.24% accurate**

- 200 rendre : « J'irai en Amérique, r(!»|)onrlit Koscius/.ko. j'y ((  
retrouverai mes compagnons irarmes et de glorieux « souvenirs » (l). Dès le  
commencement de Tan V. k\* brigandage commença à se répandre dans les  
L:indcs. Dans le : .-.' .J": IL'

**The text on this page is estimated to be only 23.78% accurate**

— 267 — Quoi qu'il en soit, on y a porté un rude coup au pays des  
Grandes Landes en lui enlevant la ligne de poste, et M. l'ingénieur  
Lillaudel avait bien raison, en écrivant ces quelques lignes : « ( dépendant  
cette route, si elle eût conservé sa première direction par les Grandes  
Landes, y eût déjà été d'un utile secours pour le transport des produits  
actuels. ( (lonnent est-il donc arrivé que les bienfaits du gouvernement  
aient été préjudiciables aux Landes proprement dites? Klait-il juste  
(Kenlever la ligne de poste de Bordeaux à Liffeyonne )nr les Oandes Landes  
et de reporter rectt; liirne exclusivement sur la nouvelle route qui parcourt  
les Petites Landes i)ar Roquefort. Mont-de-Marsan et Tarlas? ossible (Que la  
même administration. du 20 nivôse, oi pour tous les dip. irtements, du i""»"  
pluviôse, ne pourra voyager qu'elle n'ait quatre soldats commandés pir un  
caporal ou sergent sur Cimpériale, armés de leurs fusils et munis de vingt  
cartouches, et qu'elle ne soit accompagnée de nuit de deux ^^end.irnicî au  
moir.s, armés de fusils et à cheval. « II. — Lorsqu'il y aura dans la dili^ei'cc  
plus de ui.j hommes d'infanterio, clL- n'est accompagnée au moins de  
quatre gendarmes ou autres hommes à cheval « V. — Tous coch rs ei  
postillons conduisant les diligences seront tenus d'être munis d'un couteau  
de chas^^e et d'une paire de pistolets ». ■ i

**The text on this page is estimated to be only 20.17% accurate**

— 268 — qui institue des comités et des associations charitables pour venir au secours des infirmités et de l'indigence, condamne volontairement à une éternelle disgrâce une province qui pourrait prendre rang avec les plus civilisées de la France? » (i). — (I) Us Landes en 1826, p. 4S, par J.-B. B. (BiiUudcl). S-. - >^5^\*^ ■ ' " ' >' ^^ ^•': :\ . . : • ■ ■»»«^ ■'''■-■' •■ v\*^^ m^

LA CORVÉE ET LES IMPOTS DANS LE MARENSIN ET LES  
LANDES AVANT LA RÉVOLUTION — • I Avant 1780, les seigneurs  
avaient le droit d'employer à leur profit et sans salaire les hommes et les  
animaux qui « dépendaient

— 270 — « On forçait, en 1726, les habitants des villages à faire de nouveaux grands chemins à leurs dépens : il y en avait qu'on envoyait jusqu'à quatorze lieues ou davantage. Les hommes n'en étaient exempts qu'à soixante-dix ans, les femmes à soixante. Quand il n'y avait pas assez d'hommes pour y aller, on prenait deux femmes pour un homme. On faisait relayer les travailleurs au bout de deux jours et plus » (1) L'Intendant faisait emprisonner les récalcitrants par la maréchaussée et leur envoyait quelquefois des garnisaires. Les habitants du Marcensin et des Landes n'étaient pas mieux partagés. Ils étaient requis arbitrairement et arrachés à leur champ et à leur famille, pour être conduits à plusieurs lieues de leur résidence et contraints à des travaux pénibles. En 1702, les habitants de Magescq reçurent une ordonnance de l'Intendant obligeant tous les bouviers et manœuvres de travailler chaque vendredi et samedi par quinzaine « de sept heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, sur la route d'Angoulême, distante de deux lieues. Cette corvée inattendue fit jeter les hauts cris à toute la communauté. On s'assembla, on discute, on arrête les termes d'une protestation que le sieur Vincent Labal fera parvenir à l'intendant. Cette requête est comme un cahier de doléances que nous résumons ainsi : Les habitants de la paroisse de Magescq, pays de Marcensin, remontent humblement que la grande route de Bayonne à Bordeaux contient deux lieues dans cette paroisse, qu'une grande partie de cette route est pavée de bois pour la tenir (i) Manuscrits de Scmillard<sup>hi</sup>, 92; Bibliothèque de Troyes.

**The text on this page is estimated to be only 22.14% accurate**

— 271 — solide, attendu que la paroisse est marécageuse », Il faut curer les ruisseaux, construire et réparer les ponts. Ils sont oh1i itii, s .'nj>fi//f/i' jHiine pui 'V//y;.v. ... etc. (( Jai riionueiir. eh. « Si^jn^: LAFAROrE » (2). (i) Archives Iout>our^;-Ciii:i\,r^. — Notes de M. l'.ibbc Foix, curé de Lauréde. (2) Archives des Lnn.lcs, C i j-.

— 272 — Pendant cette même année 1779, on exécuta des travaux par ateliers de charité sur la route de Bordeaux à Bayonne par les Grandes Landes. Voici un extrait du rapport relatif à l'atelier de Lesperon : « La partie de la route depuis Lesperon jusqu'à Magescq se trouve située dans les Grandes Landes, où la corvée ne sauroit suffire aux travaux de la roue qui les traverse : aussi, cette même partie de route ne se trouve point alignée, et le risque de s'égarer à chaque instant au milieu des liantes et épaisses bruyères et des immenses pignadars qui couvrent la surface du terrain, est le moindre de ceux que le voyageur a nécessairement à courir dans cette route dangereuse. (( L'ouverture de cette partie de route a été commencée cette année par la corvée qui est chargée du dessouchement d'une longueur de 5544 toises. Pour continuer ce dessouchement et ouverture de route sur (>336 toises qui restent pour compléter les 11880 qu'il y a de Lesperon à Magescq, il sera procédé comme suit etc. )> (1). Il existe encore dans les Archives des Landes (G, 146, 1777-1780), concernant la même route, les procès-verbaux d'adjudication des travaux mis à la charge des communautés de Tosse, Saubion, Benesse-Marcmne, Ondres, Biarrotte, des chrétiens de Saint-Esprit, des juifs de Saint-Esprit, des paroisses de Sorts, Orx, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Saint-Martin-de-Seignanx, Taraos, Labenne, etc. Le généreux Turgot, ce précurseur de la Révolution, abolit, en 1776, la corvée qui épuisait les campagnes. Il la remplaça par des taxes sur la propriété foncière. J'extraits de l'édit du 12 mars 1776 les passages suivants : (i) Archives des Landes, G, 133. ?\*Vï«^-^iVV ; -v r

— 273 — (( Nous avons vu, avec peine, qu'à l'exception d'un très petit nombre de provinces, les ouvrages de ce genre ont été, pour la plus grande partie, exécutés au moyen (des corvées exigées de nos sujets, et même de la portion la plus pauvre, sans qu'il leur ait été payé aucun salaire pour le temps qu'ils y ont employé. Nous n'avons pu nous empêcher d'être frappés des inconvénients attachés à la nature de cette contribution. Enlever forcément le cultivateur à ses travaux, c'est toujours lui faire un tort réel, lors même qu'on lui paye les journées (c'est prendre le temps des laboureurs, même en le payant, serait équivalent d'un impôt. Prendre son temps sans le payer, serait un double impôt; et cet impôt est hors de toute portion, lorsqu'il tombe sur le simple journalier (qui n'a pour subsister que le travail de ses bras La corvée est un détestable moyen de faire et d'entretenir les routes, car l'homme qui travaille par force et sans récompense, travaille avec langueur et sans intérêt ; il fait dans le même temps moins d'ouvrage, et son ouvrage est plus mal fait « Presque tous les chemins du royaume ont été faits gratuitement par la partie la plus pauvre de nos sujets. Tout le poids est donc retombé sur ceux qui n'ont que leurs bras et ne sont intéressés que très secondairement aux chemins. Les véritables intéressés sont les propriétaires, presque tous privilégiés, dont les biens augmentent de valeur par l'établissement des routes. En forçant le pauvre à entretenir seul celles-ci, en l'obligeant à donner son temps et son travail sans salaire, on lui enlève l'unique ressource qu'il ait contre la misère et la faim, pour le faire travailler au profit des riches..... etc. ». iS • -• «I

— 274— Le garde des sceaux, de Miroménil, s'était fait le défenseur des intérêts privilégiés de la noblesse : « Il est dangereux, disait-il dans ses Observations, de détruire, absolument tous les privilèges. Je ne puis me refuser à dire qu'en France, le privilège de la noblesse doit être respecté, et qu'il est, je crois, de l'intérêt du roi de le maintenir. » Réduire la noblesse à la condition ordinaire des roturiers, c'est étouffer l'émulation et faire perdre à l'Etat une de ses principales forces ». Malheureusement, Louis XV, malgré l'édit de 1770, eut la faiblesse de rétablir la corvée après la chute de Turgot, c'est-à-dire peu de jours après son abolition, et les mêmes charges pesèrent encore sur les pauvres habitants des campagnes. En 1784, le Parlement de Bordeaux fit faire une enquête générale dans toute la Guyenne sur le fait des corvées, impôt si justement odieux aux populations. Il rédigea des remontrances au roi et signala les abus commis par l'intendant et ses subdélégués. De là, une querelle qui exista longtemps entre le Parlement et l'intendant Lamoignon de St Maur. Les corvées disparurent enfin à la suite des décrets du 4 août 1789. Voici quelques déclarations faites par des déposants des sénéchaussées de Tartas et des Lannes, extraites des Archives

**The text on this page is estimated to be only 28.99% accurate**

— 275 baron de Lalluque, conseiller du Roy, lieutenant général, commissaire enquêteur et examinateur au Sénéchal de Tartas, co-commissaire à ce député par arrêt de la souveraine Cour du Parlement de Bordeaux du 27 mars dernier, rendu toutes les ci-devant assemblées, écrivant sous nous notre ^reflier ordinaire, a comparu le sieur procureur du Roy au présent siéj^e qui a dit qu'en exécution dudit arrêt de la Cour et de l'arceplation que nous avons faite de la commission a nous ailrossée par ledit arrêt et de notre ordonnance i\[\ trois )2, Guillaume De>touesse, juge de Rion ; en 1743, Plaotou, juge, Cauna, greffier ou bayle ; en 170,, Bafoigne, juge, Durosse, procureur. Lesoaverres, greffier, Mathieu Maque, ancien, tenant Taudience en rabsence du juge ; eo 1775, André Cimjouan était bayle de la baronnie et juridiction de Rioo ; en 1784, Pierre Cazaux, ancien, Camjouan, greffier, Ducasse, procureur. En 1791, le curé de Rion, Jean Napias, né à Baigts le ; avril 174a, éuit assermenté et Tun des 7S prêtres jureurs du diocèse de Dax. « Dartigoeyte faisait prendre à Baigts des renseignements très précis sur Napias qui, devenu fou sous laTerrenr, avait recouvré la raison après le 9 thermidor, pour la perdre encore au ; brumaire. Une seconde fois, il fut déclaré fou. Décidément, le bon curé de Rion méritait sans appel ce titre de caméléon à toutes couleurs ». {Us diocèses d'Aire et de Dax, par Tabbé Légé, t 11, p. m). Laborde-Magnos, dominicain, curé constitutionnel, fut curé de Rion de 1799 à iSo;. Bafoigne, ancien curé de Ponson, frère du député de Tartas, émigra eo Espagne au commencement de la Révolution. A son retour il fut nommé, en 180), curé de Rion. Aujourd'hui la commune de Rion forme le chef-lieu de la circonscription ecclésiastique du canton de Tartas (ouest) et fait partie de ce canton. Son étendue est de I i,7V> hectares. Elle est traversée par le chemin de fer de Bayonne à Bordeaux et par la route départementale n» i< ; sa gare est très imponente. 11 existe à Rion une brigade de gendarmerie et plusieurs fabriques. La popaUtion éuit, en iS4^ de i,s 57 habitants; elle est aujourd'hui (189a), de 2,5^5 habiunts.

— 276 — munauté de Rion, habitants de la paroisse de Rion, à comparoître ce jourd'hui, deux heures de relevée, par devant nous, suivant la relation du jeur d'hier faite par Ducasse jeune, huissier, dûement contrûlée, pour déposer en Tenquête ordonnée par led. arrôt de la Cour et sur le contenu dud. arrël, circonstances el dépendances, et attendu que lesd. témoins sont i(i présents, ledit sieur procureur du Roy requiert qu'il nous plaise recevoir leur serment et ensuite procéder à la réception de leurs dépositions et a signé ainsy : (c Signé: Lafitte, procureur du Roy ». « Jean Lasserre, laboureur, habitant de la paroisse de Rion, âgé de 35 ans ou environ, lequel après serment par lui fait de dire la vérité « Dépose qu'il fut nommé collecteur de l'imposition des corvées pour Tannée 1777 ; qu'il ignore le motif qui porta la paroisse à préférer Timposition, au lieu de faire la tache en nature, selon le choix qui leur en avoit été donné ; qu'il ne fut point poursuivy rigoureusement pour le payement de la dite imposition, ainsy qu'il conste de la datte de ses quittances que le greffier nous remettra ; mais que tout ce qu'il a à dire, c'est que, quoique la parroisse ait payé quatre années, on n'a encore rien (ait aux taches qui leur avoient été données ». « Paul Lasnavères, huissier et greffier de la communauté de Rion, habitant audit Rion, âgé de 45 ans ou environ, lequel après serment par lui fait de dire vérité, enquissur les objets du droit et de lordonnance s'il est parent, allié, serviteur, ni domestique d'aucune des parties el ù quel degré, a dénié lesdits objets, et après qu'il nous a eu r-. .'-.î-\*--?^- •■•\* « ■ ;-\*>^t' It'

— 277 — remis Texploit d'assignation à luy donné le jour d\*bier par Ducasse, huissier, pour déposer en la présente enquête et sur le contenu dudit arrêt dont lecture lui a été faite, (( Dépose qu'ils avoient précédemment une tache considérable \ faire sur la grande route de Bayonne à Bordeaux, par eux-mêmes, en nature, et qu'elle étoit très avancée quand ces travaux en furent suspendus, à raison de l'épidémie ; que quelques années après ils reçurent des ordres pour faire de nouvelles taches sur la même route, et en même temps on leur manda de la subdélégation que le Roy leur donnoit le choix de faire la tache par eux-mêmes ou bien par la voye (h<sup>e</sup> l'adjudication et de l'imposition ; que la paroisse assemblée obtint de faire sa tache par elle-même ; qu'on fut en donner avis à la subdélégation ; mais qu'au lieu d'adhérer à leur choix, quinze jours ou trois semaines après on leur donna ordre d'imposer la paroisse, et en même temps L'irrien, porteur de contrainte, arriva chez eux. aux frais

— 278 — livres qui leur furent donnés par la paroisse ; que c'est ordinairement vers le temps des récoltes qu'on leur donnait leur tache ; qu'il s'est présenté aver des jurats et des prudhommes plusieurs fois aux endroits indiqués sur la grande route pour y recevoir leurs taches, mais qu'ils y ont constamment attendu vainement Tinp<sup>^</sup>énieur, qu'il ne s'y est jamais lui-même rendu, et que sy on leur a donné leurs taches aux endroits portés par les mandements, on ny a rien (ait que depuis quelques jours, dans une des taches seulement ; les dites taches leur étoient données chaque année dans des endroits différends ; qu'on ne leur a jamais fait connoître l'adjudicataire a supposé qu'il y en ait, et qu'une fois entr'aulres, ils reçurent une lettre du sf Lafarp:ue pour se rendre à Dax à la sulKlélégation, afin d'assister à l'adjudication qui devoil se faire un jour donné, et celle lettre ne leur parvint qu'un mois apn>s le jour ou l'adjudication avoit di\ être faite ; qu'on ne leur a pas fait connoître non plus le partajçe de la route entre les différentes paroisses, et qu'au moyen de quoi ils n'ont pas pu juger s'il y avoit de la justice dans la répartition des taches, et sy on en avoit donné assés pour finir cette route, qu'il y a des quartiers de ladite paroisse qui sont éloignés de la route de quatre grandes lieues, et les plus proches de deux grosses lieues qu'est tout ce qu'il a dit sçavoir lecture a lui faite de sa déposition, a dit icelle contenir vérité, y a persisté et a signé avec nous et notre greffier et na requis scalaire. Ainsy signé Lasnavkhes, de Monsieur de Lam'qi'k, lieutenant général, et FAïuîri-is, greffier. (( VA à rinsianl ledit Lasnîïvrres, greffier, nous a remis quatre rolles, le premier delà somme de 30(5 livres quinze sols pour Tannée 1779, vériiiié à Dax. le 20 aousl 1780, le I

**The text on this page is estimated to be only 25.80% accurate**

— 279 — second pour 1 année 1780, pour la somme rie 435 livres douze sols, vérifié à Dax, le 2 mars 1781, signé les deux, Laf-irgue, su])« , le troisième pour Tannée 1782, de la somme de 443 livres 13 sols, non vérifié, et renvoyé pour estre fait au marcq la livre de la capitation, par Camperdon, secrétaire, en absence du sieur Lninr^ue, le quatrième pour ranuée 1783, pour la somme de 421 livres 19 sols, vérifié à Dax, le 20 juin 1883, sip^né Lafargue, suhdélégué ; puis cinij quittances, etc. « KARr.rES, greffier ». SENKCIIArsSKK DKS LaNNKS AV SIK

— 280 — ne fut travailler cette année-là qu'un jour, sur la route de Castets à Rayonne ; que ce jour-là tous les manœuvres de sa paroisse y furent arracher des souches et ôter la broussaille qui s'y trouvoit dessus, mais que l'année suivante, 1783, sa communauté fut obligée de payer sa tâche de l'année 1782, et qu'il fut fait un rôle pour l'imposition du rachat de cette tâche, dont le montant fut réparti au marc la livre de la capitation. « 280<sup>e</sup> témoin. — Continuation de la dite enquête, faite à Dax le 14 mai 1784. (( Sieur Jean Dubourg, bourgeois, habitant de la paroisse de Magescq, âgé de trente-un an ou environ, etc., etc., (( Dépose, moyennant son serment, qu'en l'année 1779 il étoit jurât de sa communauté ; qu'il fut aussi collecteur de l'imposition du rachat des corvées ; qu'il lui fut remis un mandement par lequel la tâche de sa communauté étoit fixée à la route des Grandes Landes, depuis Castets jusques à Magescq, à l'atelier de la maison de la poste de Castets, et la quantité portée à 498 toises de longueur de route neuve à escarper et déboucher, le dit ouvrage estimé 182 liv. 12 sols pour la tâche du printemps, et un autre ouvrage égal et de la même valeur pour la Uiclie de Tautomne de la même année ; que sa communauté auroit fait sa tâche par elle-même, si on la lui avoit fixée à portée de son bourg où il avoit un atelier où on faisoit é<sup>^</sup>alement travailler ; mais comme elle lui avoit été imposée au bourg de la paroisse de Castets, distante de celle de Magescq de près de trois lieues, tandis qu'on avoit fixé la tâche de la communauté de Castets près du bourg de Magescq, sa communauté préféra de la faire faire en payant, pour n'être pas obligé d'aller si loin à la corvée ; qu'en conséquence il y eut une imposition établie pour le rachat de l'— tli'V-i»  
 .\*. "l&' ., -•-- . '—.-●?•--\*

**The text on this page is estimated to be only 29.44% accurate**

— 281 — cette tache, qui fut répartie au marc la livre de la capitalion sur tons les lialiitaiis, sur un rôle qui en fut remis au • ctnposant, vérifié le 18 septembre 1779 par le sieur Lafarp:ue, subdélé^ué, montant à la somme de 373 liv. 10 den., y compris les fraix du papier et faction du rôle, et ceux de la vérification cricclui ; que le déposant fit faire en partie 1c recouvrement de cette imposition ; qu\*il ne put point parvenir à se faire payer de plusieurs articles, mais qu\*ayant essuyé des contraintes pour faire le paiement de cette imposition, il en remit le montant au sieur Maisonnave, qui lui en donna sa quittance fmale. Dit aussi le déposant qu\*on a fait passer la nouvelle route de Castets à Bayonne contre la maison du déposant ; qu\*on doit mOme en faire sauter une partie ; qu'on a également pris posant, et que les sieurs liolicrt et Loustau, ingénieur et piqueur, ont fait écarrir, aprrs avoir défendu au déposant d'y toucher; qiUMelui-ci a présenté requête à ce sujet à M. rintendant. pour demander son indemnité, et que le dit sieur Robert lui a dit cjuil n'y avait qu'un ou deux articles de sa requête dont il seroil dédommagé ; que le dit Robert ne voulîit |M)int lui n^mctlre sa requête, qui avoil été répondue de M. l'Inlendant. et qu'il ne lui lut qu'une partie de la décision. Ajoute (|ue s;i connnunauté n'a i)oint voulu se rendre sur sa tache pour l'aller reconnotlre et voir marquer, à riiisi>n de son éloignement, et qu'il est de sa connaissan

**The text on this page is estimated to be only 27.48% accurate**

— 282 — II Avant 1789, les habitants des Landes étaient accablés par une infinité de charges, le paysan et l'ouvrier étaient en butte à toutes les vexations, à toutes les misères. Je ne ferai point la nomenclature

- 283 — PAUROISSK.S TAILI.I Di 17u7 Mîijç'î'srq \ s,s;j 1.  
Heriii j)4l ( îourhnM 2ti'J Poy sur Dîix el (îoos Iwî't Thêtiru :U)\ St-Paill  
103ÎJ IkMliosst» I 2î)l Sîniviiijîiîiîc ri l;î Torlr ; niîJ Arzi^l I \n IKinTITMI  
1 () TAILLS Di 1708 HHU l m î (K>8 I 3()4 1 îîl3 317 ' 9o sikk taktas La  
ville de Tarlas. Les»;\*) . Ponson AîKJon. [ >e;;ua (/ .nrarés Sl-Viii^îi(»n  
Carren IJosi Arrinn Lespernn liant hevIiMiiriie et Hasbevloii "[lie M7 KM  
1340 .tilO (570 £d6 17« 140 74 '^ - i.

**The text on this page is estimated to be only 15.68% accurate**

— 284 — FARROISSES TAILI.I DB no7 IFaOUTNI TA<sub>t</sub>LLB  
Ëscalus 118 1. 331 8:>o on 377 177 1 • • 4 3 1 liUl. Azur 333 Messaniros  
8:kî Le Boucau vieux (Uo Mouliels :380 Mixe 178 BARONNI<sub>t</sub>: DE  
MAUEMNE Souslous Tosse Seignosse Sors en Marenne. Angresse 1 M\ S  
St- Vincent de Tirosse Saubion , St-Geours de Marenme 3VJ7 2i 433 3 80Î)  
• • 208 1 4(kS 3 433 3 35:^ 2 703 4 336 811 209 471 4:«) 3:i4 707  
UARONMK DE SAIDISSE Laluque | 007 I ()7i SIEGE DE BAYOXXE  
Saubrigues St-Marlin de Ilinx Sle-Marie de Biarrotte Biaudos Sthaurens Si-  
Jean de Marsar Orx 074 17.i:J 11 I7(» 2o;53 13 \*'):•.;» 7()’t 4 708 \m (i Î)W  
701 4 705 33«' 3 536 .»• .1.' .^c:r r «.\*. V

**The text on this page is estimated to be only 22.90% accurate**

— 285 BARONME DE SEIGNAN PARROISSES TAILLB DB  
\\V/7 INinTâTM TAILLB DB 1708 St-André de Seignans St-André lie  
Seignaus Tarnos . • 1319 1. 3022 1029 ;i93 VJO 8 1. 19 6 4 3 1327 1. ,30il  
1035 St-Ktieuie de Seignaus Ondres 413 HAUONME Dr ILOY  
Capbrellon | 1073 | 7 | 1080 La charge de collerter était bien pénible et sa  
responsabilité bien importante. Il était responsable du montant  
intéressant qu'il avait à percevoir. Manquant de bases certaines, il évaluait le  
plus souvent les biens du contribuable et le produit de son travail. (Après  
une appréciation arbitraire et inexacte. Il arrivait souvent que, guidé par  
intérêt personnel, il se déchargeait lui-même et déchargeait ses parents et  
ses amis. Je lis dans une circulaire du 1<sup>er</sup> février 1786, adressée aux  
commissaires par le receveur de Dax, Planter, les passages suivants : « Il est  
vrai » un usage abusif auquel la négligence et la tolérance mal entendue  
des collecteurs donne lieu. Ce sont les propriétaires qui soustraient  
enlèvent la récolte entière des biens, sous prétexte de profits, sans payer les  
impositions et sans laisser aux métayers les moyens de les acquiescer. Il est  
donc de votre devoir et de votre intérêt de surveiller attentivement tous ces  
articles ;

— 286 — de saisir de bonne heure la récolte; d'établir de bons séquestres, afin de vous assurer que les fruits ne soient enlevés par personne, sans avoir préalablement payé les impositions « Je crois devoir, Messieurs, vous faire toutes ces observations en détail, parce qu'il m'est revenu que, dans certaines paroisses, surtout dans le canton de la Lande et du Marensin, les collecteurs Jéhérgent Thuissier, dès qu'il arrive ; ils rengagent à se retirer sans rien faire, et lui signent des bulletins pour sept à huit jours, qu'ils remplissent au hasard ; et pour retrouver ces frais, ils font des répartitions abusives et prohibées avec d'autant plus de raison qu'il résulte de là que les redevables les plus aisés ne payent rien que fort tard, et que la classe la plus infortunée supporte des frais qui lui sont onéreux, lorsqu'elle en auroit été exempte, si les collecteurs, comme ils le doivent, avoient exigé le paiement des plus forts articles, pour procurer un peu de délai aux pauvres « Je vous ai déjà parlé de la peine prononcée contre les collecteurs, elle est par corps. Vous devez payer aux quartiers écus, et retirer la quittance finale au plus tard à la fin de l'année Une autre loi, qu'il vous est important de connoître, c'est la déclaration du Roi du 7 février 1708, Ê contre les collecteurs qui divertissent les deniers

**The text on this page is estimated to be only 24.31% accurate**

— 287 — l'énergique ex]i\*esssion de Vaubao, les portes de la maison, on cirrachera les pou lres, les solives, on enlèvera le toit lui même s\*il est couvert de tuiles ! » (1). « Ainsi, quelle que soit la condition du taillable, si dégarni et si dénué qu\*i] puisse être, la main crochue du Use est sur son dos. 1) n'y a [M)int à s'y méprendre : elle ne se iléguise |)as, elle vient au jour dit s'appliquer directement et rudement sur les épaules. La mansarde et la chaumine, aussi hi(»n que la métairie, la ferme et la maison, ronnaissenl le ctiilccteur, rhui.\*«sier, le garnisaire; nul laïKlis n'érha|)pe à la détestable engeance. C\*est pour eux qu'on srinc, qu'on récolte, qu'on travaille, qu'on .se priv7'»»» (2) Taine. L'Ancien rigimt^ 4\*' édit., p. 4'^2 (1877). (;) Champfort, v^;

— 288 — énormément de la présence des armées du roi et de celles des princes. Les populations du Marensin, écrasées d'impôts, s'étaient refusées à payer les nouveaux subsides pour l'entretien des troupes cantonnées dans le Marsan. On envoya quelques compagnies du régiment de Guyenne pour les y contraindre (1). Dans le courant du mois de décembre 1650, le commandant le régiment de Balihazar », se jeta « sur Magescq avec un régiment de cavalerie qui a logé dans la dite paroisse durant cinq jours ». La compagnie de Hayet au régiment de Guitault logea aussi à Magescq. En 1653, la brigade de M. de Caudale y séjourna quelque temps. Le 31 juillet 1654, une compagnie de cavalerie, commandée par Duplessy, y logea, et l'année suivante (août 1653), Magescq reçut la compagnie « de la mestre de camp du seigneur Ducq de St-Simon ». En 1636, une compagnie d'Aubeterre séjourna trois mois à Magescq. Le 26 février 1656, la compagnie de « cavalerie de M. Valier » arriva à Magescq pour y demeurer en quartier d'hiver (2). Un « extrait des registres du Conseil d'Etat » nous montre tout ce que le régiment de Navailles coûta au pays d'argent et de procès : « Les maire, jurai et habitants de la ville Dacqz, sous prétexte d'avoir fourni en l'année mil six cent cinquante, suivant l'ordre de Sa Majesté et du duc d'Espèron, ci-devant gouverneur de Guyenne, la subsistance par forme d'eslappes au régiment de Navailles, durant dix-sept jours » firent ordonner, le 16 septembre 1655, « qu'il seroit imposé et levé en ladite année et les deux suivantes également, sur les contribuables aux (1) Documents inédits sur la Fronde en Gascogne, par M. de Carsalade du Pont, p. 15 (1885). (2) Notes de M. Tabbé Foix, curé de Laurède. 1\* -1:1^1 J^6-%.'- .-f- ■■' È • -«^-.Jî m

**The text on this page is estimated to be only 27.26% accurate**

— 289 — tailles des paroisses et coininunautôs du siège et  
gouvernonicnl de In dito ville Dacqz el des sièges de Marensin et liorn, la  
soiniue de seize mil six ceos quatre-vingtz-quinze livres, ensemble celle de  
six cens livres pour les frais, pour estre employée a lacquit des sommes par  
eux empruntées pour les despeuces des logements des dits gens de guerir;  
». De plus, (( par une ordonnance du sieur Lallement, intendant de la juslire,  
police et finance, en la généralité de(ûyenne, le 2, fehvrier KKW », ils  
fîrent « taxer les habitants de (lasletz. Sauhusso, Lesporon ot autres  
parroisses deppendantes du sié

— 290 — prix énormes, et tout habitant était tenu d'en consommer une quantité fixée. Cet impôt avait provoqué dans diverses provinces des révoltes sanglantes. En 1664, une de ces révoltes éclata dans la Chalosse, et ce fut un nommé Daudijos, de Coudures, qui se mit à la tête de l'insurrection. Daudijos tint tête aux armées du roi pendant deux années. En dehors des droits féodaux, le paysan devait aussi la dime au clergé. La dime emportait aussi une partie de ses produits (1) Ce n'est donc pas étonnant si la misère était adreuse avant la Révolution. En 1751, d'Etigny fut nommé intendant d'Auch et Pau. Dès son arrivée, il fut témoin de la grande misère qui désolait le pays, et il écrivit au ministre : (( On trouve des gens morts sur les chemins. Les habitants de la campagne viennent en foule dans les villes pour y chercher à vivre. La plupart de ces pauvres gens ont à peine une figure humaine, par la faim qui les dévore ». IV Une ère nouvelle, ère de liberté et de délivrance, allait bientôt s'ouvrir pour la France. La Révolution de 1789 vint enfin détruire l'ancien régime. Le Tiers-État avait (i) A Hioii, la dîme en grains se montait à 4,7<sup>1</sup> livres, le curé en avait les  $\frac{1}{10}$  ; il avait aussi le  $\frac{1}{10}$  de la dîme des agneaux, des chevreux, des abeilles, etc. ; k Audon, la dime valait 5,400 livres et se levait  $\frac{1}{10}$  sur les grains et  $\frac{1}{10}$  sur le vin ; k Goûts, le curé n'avait qu'un tiers de la dime, les deux autres tiers appartenaient aux bénédictins de St-Sever ; à Sainte-Colombe, la dîme se prélevait  $\frac{1}{10}$  sur les grains et  $\frac{1}{12}$  sur le vin ; le curé avait deux parts et le chapitre d' Saint-Girons, trois ; à Sarraziet, la dime était divisée en quinze parts : le curé en avait trois, l'église, deux, le chapitre de Saint-Loubouer, huit, et M. de Castelnaj, deux. — (Tartière. Rapport de Varchimitt. Conseil général des Landes, session de 1862). . • . \*

— 291 rédigé ses cahiers, imposant ses devoirs aux représentants de la nation. L'abbé Sieyès, grand-vicaire de Clartres, publia sa fameuse brochure et discuta ces trois questions : « Qu'est-ce que le Tiers- l'état? — Tout. — Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? — Rien. — Que demande-t-il? — A devenir quelque chose ». En avril 1789, Brissot de Warville publia son Plan de « conduite pour les députés du peuple aux Etats-Généraux de 1789, « Qui paye, dit-il? — La Nation. — Pourquoi paye-t-elle? — Pour être gouvernée. — Qui a le plus grand intérêt à ce que les deniers soient bien employés? — La Nation. — Qui, par conséquent, a le droit de veiller au bon emploi de ces deniers, c'est-à-dire à un bon gouvernement? — La Nation. Voilà ce que dit le sens commun ». Parmi les journaux qui parurent au commencement de mai 1789, il faut citer les Révolutions de Paris, par Prudhomme, Loustalot et Tournon, avec leur devise si fameuse : « Les grands ne nous paraissent grands que parce que nous sommes à genoux : Levons-nous ! », Dans le cahier des remontrances, plaintes et demandes du Tiers- Etat de la sénéchaussée d'Albret au siège de Tartas (23 avril 1789), publié par M. de Cauna dans \ Armoriai des Landes, p. 78, je remarque les demandes suivantes formulées par nos pères : (( Que le droit de consentir des lois appartenant à la nation soit exclusivement dévolu à ses représentants librement élus (( Que nul impôt ni emprunt ne soit légal qu'autant qu'il aura été consenti par la nation dans l'assemblée des Etats-Généraux a Que l'impôt consenti soit généralement et également réparti sans distinctions ni privilèges ^\* .-^^

— 292 — « Que la législation civile et crimiiiielle soit réformée, et que surtout il soit donné des bornes à la durée des procès et aux frais énormes qu'ils entraînent « Que les ofTiciers municipaux soient élus par les communautés, auxquelles ils seront tenus de rendre compte chaque année de leur administration (( L'uniformité d'un seul poids, d'une seule mesure, d'un seul aunage et arpentage dans tout le royaume (( Que les États-Généraux prennent en considération l'éducation de la jeunesse, objet le plus important et le plus négligé ; et que dans cette vue il soit donné quelque collègue à cette sénéchaussée (( Que les États-Généraux prennent en considération la dépopulation, la détresse, la langueur de celte sénéchaussée. Son sol ingrat, sablonneux, couvert de bruyère, ne produit que du millet, du panis et un peu de seigle. Les députés sont chargés de demander qu'on prenne tous les moyens possibles pour y appeler la population et le commerce, et y faire diminuer Ténormité des impôts, surtout celui des droits réservés, qui porte sur la triste et amère consommation que la détresse arrose de ses larmes et de ses sueurs, et de demander pour ce malheureux pays des bureaux de charité et la suppression de la milice de terre et de mer, qui a dépeuplé ses campagnes désolées, où la nature ne produit qu'à regret el à force de bras qu'elle perd chaque jour (( Que les États-Généraux jettent un regard de commisération sur le pays soumis ù la gabelle, et quUls en préservent surtout celte sénéchaussée, attendu la grande consommation de sel qui s'y fait pour les salaisons du menu bétail qui est sa seule ressource, et plus encore pour le peuple qui ne vit que de menus grains, nourriture

— 293 — grossière et fade, dont il ne pourrait faire usage sans le secours du sel a La liberté de la chasse pour chaque propriétaire dans ses domaines (( Que les corvées seigneuriales et les banalités soient abolies comme contraires à la loi naturelle « Qu'on s'orcupe du dessèchement du marais d\*Orx et des Landes de Bordeaux, dans lesquelles les eaux stagnantes gâtent les pAturages et corrompent la salubrité de Tair, et qu'on procure un écoulement sûr et facile aux eaux qui doivent traverser les paroisses voisines de la mer, et notamment le Vieiix-Boucau, Contis, Mimizan, etc. Qu on cherche tous les moyens possibles d arrêter les progrès des sables depuis Bayonne jusques et y compris Biscarrosse (( Qu\*il soit permis à chaque propriétaire de troupeaux de pourvoir ses pasteurs d'une arme à feu pour écarter les loups qui les ravagent journellement ». Dans la nuit mémorable du 4 août 1789, l'Assemblée nationale décréta la cessation de tous les abus, la destruction de tous les privilèges, l'égalité des impôts, le rachat delà dime et des droits féodaux, l'admission de tous les citoyens aux emplois civils et militaires. ral)oljtion des cor>'ées, etc. Dans cette fameuse nuit, la vieille société s'évanouit et la Révolution fit un pas immense. La noblesse fran:^ise et le clergé donnèrent l'exemple d'un grand patriotisme et renoncèrent à leurs privilèges. Tous firent avec enthousiasme leur offrande à la patrie. Un député de la Bretagne, Le Guen de Kerengal, parut à la tribune dans son costume de paysan breton. Il parla en ces termes : v À

— 294 — « Le peuple, impatient d'obtenir justice et las de l'oppression, s'empresse de détruire ces titres, monument de la barbarie de nos pères. (( Soyons justes, messieurs ; qu'on nous apporte ici ces titres qui outragent, non-seulement la pudeur, mais l'humanité même ; qu'on nous apporte ces titres qui humilient l'espace humaine, en exigeant que les hommes soient attelés à une charrette, comme les animaux de labourage ; qu'on nous apporte ces titres qui obligent les hommes à passer les nuits à battre les étangs, pour empêcher les grenouilles de troubler le sommeil de leurs voluptueux seigneurs. (( Qui de nous, messieurs, dans ce siècle de lumière, ne ferait pas un bûcher expiatoire de ces infâmes parcelles iniques, et ne porterait pas le flambeau pour en faire un sacrifice sur l'autel du bien public? ».

**The text on this page is estimated to be only 26.83% accurate**

LE XIX<sup>e</sup> SIÈCLE. — LES LANDES ET LES CHEMINS DE FER  
,r.i En conformité de la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1810), le territoire français fut divisé en départements et en arrondissements. Mont-de-Marsan devint chef lieu de préfecture. Suivant décret du 1<sup>er</sup> décembre 1811, les routes impériales, devenues depuis nationales, furent divisées en trois classes. La route des Petites Landes a été comprise dans la première classe, sous le n<sup>o</sup> 10, et celle des Grandes Landes dans la troisième classe, sous le n<sup>o</sup> 132. En 1814, lord Vellington envahit, du côté du Midi, la France avec une forte armée composée d'Anglais, de Portugais et d'Espagnols. Le maréchal Soult (1), malgré des (i) Voici une lettre du maréchal Soult, commandant en chef Tannée sur les Pyrénées, au ministre de la guerre : Bayonne, le 14 novembre 1814. « Je me détermine à prendre Bayonne, qui déjà est ma place d'armes, comme pivot de mes opérations. En conséquence, j'ai donné l'ordre au M. le comte d'Erlou, qui commande sur la rive droite de la Nive, que si Tennem lui forçait le passage, il devrait faire l'œuvre de manœuvre à se rapprocher du résultat de Tannée et tenir fortement la position de Villefranque, afin qu', lorsque j'aurai réuni aux troupes sous son commandement celles que j'amènerais moi-même de renfort, nous marchions aux ennemis pour les combattre avant que la plus grande partie de leur armée eût passé. « J'ai aussi chargé l'ordonnateur en chef de faire diriger sur Bayonne, par la ,i

**The text on this page is estimated to be only 29.76% accurate**

— 296 — prodiges de valeur, ne put arrêter sa marche sur les bords de la Bidassoa, de l'Adour, de la Nive et du Gave. Après la bataille d'Orlioz, lord Brcsford se délia de la grande armée anglaise et se porta de Mont-de-Marsan sur Bordeaux avec un corps de troupes. Il suivit la route des Petites Landes et passa par Roquefort et Bazas. (( En arrivant à Lagnetiau, dans la nuit du 11 au 28 février (1814), le duc de Dalnatie lit savoir par un piéton dévoué, au général de division Darricau (1), qui était à Dax, les résultats de la bataille d'Orthez, et lui donna l'ordre de sortir de la ville avec quelques compagnies qu'il avait, et de manœuvrer comme il le jugerait convenable pour échapper à l'ennemi dont il était débordé par toutes les directions. Le général avait été envoyé à Dax, soit pour mettre ce point à l'abri d'un coup de main, soit pour l'organisation des gardes nationales du département des Landes. (C'était un des meilleurs généraux de l'année, et nous craignions qu'il ne fût perdu pour elle. Cependant le baron Darricau rassemble sa petite troupe, se met à sa tête, et s'engage dans les Grandes Landes de Bordeaux, vastes plaines incultes qu'on est tout étonné de trouver en France ; et s'il était permis de comparer les petites choses aux grandes, cette retraite du général Darricau, au milieu des sables, rappellerait la marche du législateur des Juifs dans le désert, ou la retraite des dix mille. Il a le bonheur enfin d'arriver à grande route des Landes, et sur celle de L'arragon par Mont-de-Marsan et Dax, la presque totalité des denrées qui doivent être expédiées sur l'année par les dépanemenus frappés d'appels ». (i) Le général Darricau, né à Tartas (Landes le 5 juillet 1773. !l)î .•- 1

**The text on this page is estimated to be only 24.98% accurate**

— 297 — Langon sans avoir essuyé de perles, et de se trouver plus tard à la bataille de Toulouse » (1). Aïrrs lo

— 298 — maire de Dax continuera ses fonctions avec les autres membres qui composent l'Administration et la municipalité de Dax, malgré les ordres qu'ils auraient reçus du gouvernement français ; et s'ils s'y refusaient, ainsi que les autres fonctionnaires, je prendrais des mesures [K]ur les y contraindre, ainsi que ceux qui n'obéiraient point à l'ordre que je leur fais connaître. (( Signé : WAXDELKUR ». Bientôt après, la déchéance de Napoléon I<sup>er</sup> fut proclamée et les Anglais, qui avaient assiégé inutilement la citadelle de Bayonne, s'embarquèrent en partie à Bordeaux pour revenir dans leur pays. Ils suivirent, pour se rendre de Bayonne à Bordeaux, la route des Grandes Landes. Voici la traduction d'une dépêche de Wellington, adressée le 11 juin 1814 au ministre Balhurst, à Londres, et que j'ai détachée d'un ouvrage écrit en anglais (1) : (de Bordeaux le 11 juin 1814. (( J'ai ordonné que les deux brigades de la garde qui sont encore dans le voisinage de Bayonne marcheront sur Bordeaux, comme cela a été démontré par lord Keith. Impossible d'envoyer des vaisseaux de guerre à Bayonne, à Saint-Jean-de-Luz ou à Passages. Elles s'embarqueront pour Plymouth avec le 43<sup>e</sup> et le 52<sup>e</sup> régiments, quand les navires seront de retour. « WELLINGTON ». (i) Les dépêches du maréchal Wellington, etc.<sup>^</sup> par le lieutenant-colonel Gurwood, 12<sup>e</sup> vol., p. n (1838)<sup>^</sup> f. c<sup>^</sup> r<sup>^</sup> » « A ... ><sup>^</sup>

**The text on this page is estimated to be only 29.53% accurate**

— 299 — L'armée de lord Wellington se conduisit avec la plus grande niodéralio!! dans Tancienne Guyenne, qui avait appartenu pondant trois sirtos à la nation anglaise. Pendant leur séjour dans ce pays, les Anglais, pour ne pas froisser los habitants, payaient très cher et au comptant les denrées qu'ils achetaient. Cette conduite (ait supposer que !e gouvernement anglais avait formé le projet de s'approprier de nouveau cette province. Le 13 mars ISI'k le général de Wellington, se trouvant à Aire, adressait la dépêche suivante au comte Dathurst : « J\*ai fait marcher, le 7 du courant, un détachement, sous les ordres du major-général Fane, pour prendre posisession de Pau ; et un autre le 8, sous les ordres du maréchal sir William Heresfonl, pour prendre possession de Bordeaux. « J'ai le plaisir d'informer V. Exe. que le maréchal est arrivé hier dans cf»tte ville (les petites forces qui y étaient ayant passé de l'autre côté de la Ganinne, dans la soirée précéilente) et que cette place im])orlante f\*st en noire passession, « Quatre vingt quatre pièces de canon ont été trouvées dans la place, et on a déjà recueilli une centaine de caisses d'armes cachées ». Ainsi les Anglais prenaient possession des villes du Midi pour Georges III, roi d'Angleterre. « Vingt ans, disait Wellington à son gouvernement, se sont écoulés depuis que les princes de la maison de Dourhon ont (piitté la France ; ils sont plus inconnus à la France que les princes de toute autre maison royale de FFurope. Il faut, sans doute, pour la paix du monde, que rFiiopt\* expulse Bonaparte, mais il importe »\*

— 300 — peu qu'il soit remplacé par un prince de la maison de Bourbon ou par tout autre prince d'une maison couronnée ». « Le marquis de Wellesley et ses collègues, les ministres du roi d'Angleterre, dit M. Thiers, se soulaient peu de rétablir les Bourbons en France ; ils étaient prêts à traiter avec Napoléon » (1). Tout fait donc présumer que le gouvernement anglais avait quelque arrière-pensée. Mais les temps étaient bien changés ! Le sentiment patriotique, très prononcé dans notre pays, avait fait déjouer le projet. Les Anglais n'avaient d'ailleurs laissé aucune trace dans la plus ou moins grande quantité de circonstances favorables. Une dépêche de cent cinquante signaux, équivalent à environ la moitié d'une page d'écriture de papier à lettre, passe de Bayonne à Bordeaux dans une heure, et de Bayonne à Paris dans une heure et demie. Les employés subalternes, et même (i) Histoire du Consulat et de l'Empire t. xii, p. 107.

**The text on this page is estimated to be only 26.26% accurate**

- 301 les inspecteurs, ne peuvent connaître la signification des signaux » (1). La route n° 10 recevait toujours les plus fortes allocations, tandis que celle n° 132 avait été délaissée. Il avait été question d'adopter un nouveau tracé dans la partie comprise entre Lipostey et Castets. On voulait diriger la route vers les bourgs d'Onesse et de Lesperon. Le Conseil général des Landes avait, en 1849, adopté ce projet, mais par une décision rendue le 12 janvier 1852, l'Administration supérieure fut d'avis que la route serait maintenue dans son tracé actuel. Un industriel, M. Bertrand Geoilroy, maître des forges à Ahbesse, près Lax, avait, en 1840, obtenu la concession d'un chemin à rails de bois entre Magescq et Saint-Paulès. Exploité par M. Lierrand (Geoilroy), il a fonctionné pendant une douzaine d'années. Dans un rapport présenté au Conseil général des Landes, (I) Nouvillac Chronique de la ville de Bayonne par un Bayonnais, p. 40 (1817). Ce fut l'abbé Clauzel qui inventa le télégraphe aérien. La Convention, pour en faire usage, prescrivit la construction de plusieurs postes télégraphiques autour de la capitale et la formation d'un réseau. La première dépêche transmise par lui; tel le télégraphe fut l'annonce d'une victoire. Le 30 août 1794, Camille, au nom du Comité de Salut Public, parut à la tribune, et lut la dépêche suivante : « Condé est restitué à la République. La reddition a eu lieu ce matin à six heures ». L'enthousiasme de la Convention fut indescriptible; elle décréta aussitôt que l'armée du Nord avait bien mérité de la patrie. Bientôt après, plusieurs dépêches annonçant les autres victoires des Français ne tardèrent pas à être transmises au gouvernement. Le télégraphe électrique est venu remplacer ensuite le télégraphe aérien. C'est en 1847 qu'on en fit usage et qu'une ligne fut établie entre Paris et Rouen. • • ^ ».

— 308 — par M. Jauhert, préfet des Landes (18 jO), je lis le passage suivant : (( L'achèvement de la route 132 a toujours été Tobjet de vos préoccupations. Un moyen est offert d'abrèger la cons truction de la lacune entre Castets ou Lesperon et Lipostey. M. Bertrand Geoffroy, de Dax, offre d'établir sur l'un des accotements un chemin de bois. « Sa proposition a un double but. Il demande à être autorisé à emprunter cet accotement, ou depuis Bordeaux jusqu'à Bayonne, ou depuis Lipostey jusqu'à Castets. M. Bertrand Geoffroy a été autorisé à compléter ses études et à présenter un projet régulier. Un grand intérêt est attaché à la réalisation de ce dessein. L'administration le secondera. Ce n'est que pour une œuvre perfectionnée, c'est-à-dire, ayant double voie, qu'une subvention est réclamée. Ses seules ressources suffiront à M. Geoffroy pour d'autres combinaisons. Déjà cet entrepreneur a formé des établissements de cette nature. Il peut parfaitement, dès lors, se rendre compte des sacrifices. J'ajoute qu'il connaît trop l'état commercial du pays pour n'avoir pas exactement apprécié les avantages. Il y a donc chance que le projet arrive à bonne fin ». Dans cette même session (1850), le Conseil général n'accueille pas la demande faite par M. Bertrand Geoffroy. En 1846, la route 132 avait été déviée dans la partie comprise entre Magescq et Sai»it-Vinceut-de-Tyrosse. De Magescq, on la fit rentrer sur la route n° 10, à SaintGours de-Maremne. On supprima ainsi quatre kilomètres de l'ancienne route et on allongea le parcours de 2 kilomètres 700 mètres pour arriver à Bayonne (i). (i) Voici les disunces des deux routes nationales conduisant de Bordeaux à Bayonne :

**The text on this page is estimated to be only 20.86% accurate**

-303 Avant rouverture du chemin de fer, un service direct de voitures publiques avait été établi, à partir du 20 février 1833, entre Bordeaux et Bayonne par Belin, Labouheyre, Caslets et Saint-Geours. Malgré la lacune de 46 kilomètres qui existait entre Lipostey et Castets, ce nouveau service gagnait plusieurs heures sur les messageries qui fais lient le trajet par Mont-de Marsan et Bazas. I^ prix des [tlaces était fort au-dessous du tarif des messageries. ROUTE NATIONALE N° 132 De Bordeaux au Barp 30\*000" Du Barp à Belin 13000 De Belin au Muret\* 10 3^0 Du Muret à Lipostey 10 400 De Lipostey à Labouheyre la 150 De Labouheyre à Laharie ao 000 De Laharie à Souquet 10 aoo De Souquet à Castets 13 200 De Castets à Magescq M 500 De Mn^escq à St-Geours 10 700 De St-Geours à Bayonne 32 000 Total 173\* joo\* ROUTE NATIONALE N° 10 De Bordeaux h Langon 46\* 000\* De Langon à Bazas 14 700 De Bazas à Cipticux 16 600 De Captieux à Roquefort 29 çoo De Roquefort à Mo.it-dc-Marsan 22 000 De Mont-de-Marsaa à Tartas 27 000 De Tartas à Dax 23 400 De Dax à St-Geours 16 000 De St-Geours à Bayonne 32 000 Total 227\* 200" La premijrj rour: pr^ijate um réduction de longueur de

— 304 II Les chemins de fer sont un progrès, une amélioration sur les voies déjà connues, un immense perfectionnement des routes de terre ordinaires. Ils rapprochent les populations et offrent au commerce des moyens de transport rapides et surtout économiques ; ils développent l'agriculture et l'industrie. « La bête de somme a été un progrès sur la force musculaire de l'homme. La charrette est un progrès sur le cheval. La diligence est un progrès sur la charrette ; la malle-poste est un progrès sur la diligence, et le chemin de fer est un double progrès sur tous les moyens connus, puisqu'à mesure qu'ils mènent plus vite, ils font payer plus cher, tandis que le chemin de fer, dont la vitesse est incomparable, fait payer au contraire meilleur marché » (1). Dans l'intérêt de la civilisation, les chemins de fer sont encore utiles. C'est par eux que circule la pensée humaine ; leur rôle politique consiste dans le transport des troupes et du matériel militaire. Les chemins de fer auront sur l'avenir politique des nations les plus grandes conséquences. Le chemin de fer de Bordeaux à La Teste est un des premiers que l'on ait construits en France. Ce fut dans le courant de l'année 1833 que M. Godinet, notaire à Bordeaux, proposa de construire cette voie ferrée. Après de longues enquêtes, le projet fut enfin voté par les deux Chambres, et l'ordonnance rendue le 15 décembre 1837. (i) Bayonne et les chemins de fer, par Edouard Lamoignon, p. 33 (1838). t

**The text on this page is estimated to be only 28.16% accurate**

— 305 — C'est un (lépulr dos Lnndes, M. Lauronco, qui fil, au nom lie la commission rlîarji:(M» trexaminer le projet, un rapport remanjuiihle, (IikjucI jVxlrais les pas8a,(MM) nn^lres tuivinm, la tête il'une des lignes qui de Bordeaux doit se diriger ultérieurement sur Bayonno ; ot le gouvernement l'a sans doute ainsi pensé, puisque, bien que le projet n'impose que rétablissement d'un(» seule voie, le concessionnaire est tenu, par le cahier {^[{}s charges, d'acquérir le terrain nécessaire à l'établissement d'une seconde voie, et de souffrir, d'ailleurs, tous les embranchements qui seraient jugés utiles dans l'intérêt général Le projet de loi lui-même ne 20 w ?>

— 306 — conlienl que des disposilions à Tabri de toute critique, el la commission, à l\*unanimité, a l'honneur de vous en proposer Tadoption pure el simple. « Cette adoption sera un grand bienfait pour le pays des Landes, et un commencement de réparation pour le lonp oubli dans lequel on Ta laissé. Il est bien à désirer que le fçouvernement, exhumant d'un injurieux oubli les projets nombreux qui lui ont été soumis en divers temps, dote enfin ce pays, jusqu'ici déshérité, des communications qui lui manquent etc. » (1). En 1839, le duc d'Orléans se rendit à La Teste et. le 24 août, il posa la première pierre du pont jeté sur la ruelle de Ségur, à rentrée de la gare. Le 7 juillet 1841 eut lieu l'inauguration du chemin de (er de Bordeaux à La Teste. A cette occasion, l'archevêque de Bordeaux, Msr Donnet, prononça un beau discours en présence des autorités du département et d'une foule immense. Je cite quelques passages de ce discours : (( Gloire donc à nos pères! Mais gloire aussi, nous le voulons sincèrement, nous le proclamons avec bonheur, gloire à ces découvertes modernes, à ces grandes entreprises, où le génie de l'homme, venant dérober à la nature des forces merveilleuses, franchit en un instant les espaces, simplifie les procédés, multiplie les relations et les produits, et semble créer une vie nouvelle pour les peuples étonnés ! (( Non, non, la religion n\*est pas l'ennemie de pareils progrès ; elle honore et bénit ceux qui les enfan(i) Les prévisions de M. Laurence se sont depuis réalisées. Le chemin de fer de Bordeaux à Bayonne est venu s'embrancher à celui de La Teste. On ne saurait trop rendre hommage à la mémoire de M. Laurence. Cet homme, intelligent et patriote, fait honneur au département des Landes.

**The text on this page is estimated to be only 29.36% accurate**

— 307 — tent, ceux qui les propagent. Elle applaudit à tout ce qui contribue au bonheur de ses enfants ; toutes les illustrations, elle les roiisiicrc ; (\*1 de iiiùine (jirelie suspend aux voûtes de ses temples les trophées de nos guerriers, juste et solennel hommage rendu au dieu des batailles, de même elle s'associe aux joies, aux transports de la cité reconnaissante, pour entourer de sa pompe et de ses vœux les infatigables triomphes de ceux qui percent les montagnes, rapprochent les distances, suspendent au milieu des airs de hardis passages, et, à Taide du plus merveilleux moteur, domptent les deux plus grands obstacles que rencontrent les désirs impatients de riomme, la terre et l'eau (( Hénî soit le jour où fut conçue la bienfaisante pensée de cette œuvre si grande ! Bénis soient les bras et les cœurs qui surent Taccomplir! Oui, Messieurs, la création d'un chemin de fer de Bordeaux à La Teste, et emploi des locomotives destinées à le parcourir, sont un bienfait pour la contrée tout entière ; en mettant en commun les richesses de l'industrie et les trésors d'un sol jusqu'ici méconnus, les populations apprendront à se connaître et à s'aimer, et deviendront une grande famille unie par les mêmes intérêts, comme elle Test déjà par les mêmes croyances. (( Puisse le Dieu des sciences et des arts bénir et féconder lui-même ce rapport nouveau et rapide avec un pays que semblait séparer de nous un vaste désert ! » (I). (i) Le ( juillet 18<sup>1</sup> on a célébré, avec beaucoup de pompe, le cinquantenaire du chemin de fer de Bordeaux à La Teste et à Arcachon. M. Céleste, bibliothécaire de la ville de Bordeaux, avait été le promoteur du mouvement en faveur de la célébration du cinquantenaire. MM. Berniquet, préfet de la Gironde, Raynal, Cazauvieilli, députés, Clouzet, Lescas, conseillers généraux, Darriet, Despagnet, • \* " ->-••/:

- 308 L'administration avait, vers cette époque, fait faire des études par les ingénieurs, pour faire communiquer Bordeaux et Bayonne par un chemin de fer. (( Le chemin de fer de Bordeaux à Bayonne, disait M. Michel Chevalier (i), semble, au premier abord, être l'un des plus naturels (h)ul rajoint il serait le plus naturel; car, quelle urgence y a-t-il à établir les communications les plus perfectionnées dans une région aussi misérable? Pourquoi créer ces rapides moyens de transport pour les hommes là où il n'y a pas d'hommes à transporter? Mais ce chemin de fer importe aux bonnes relations de la France et de l'Espagne ; il hâterait le jour où le défrichement des Landes sera opéré dans la limite où il est possible ; il coûterait incomparablement moins que tout autre chemin de fer. Enfin, considération qui me paraît décisive, il dispenserait le Trésor d'établir ou d'entretenir à très grands frais une route royale au travers des Landes. On sait que dans ces plaines salonneuses il n'y a de bonnes routes que moyennant un pavage, et il faut y charroyer les pavés de fort loin ». La loi du 11 juin 1842 avait mis au nombre des voies à créer la ligne de Paris à la frontière d'Espagne, par Tours, Poitiers, Angoulême, Bordeaux et Bayonne. En 1842, trois tracés de l'époque avaient été présentés : celui par les Grandes Landes ou des plateaux, le second se rattachant au chemin de fer de Bordeaux à La Teste, et le troisième se dirigeant sur Bayonne en passant par Dubosc, Laroque, adjoints au maire de Bordeaux, Duvignau, président du Conseil général, Mouliets, maire de La Teste, Ravaux, maire d'Arcachon, les ingénieurs), les maires de la contrée, etc., etc., s'étaient donné rendez-vous à La Teste. Au banquet, plusieurs discours ont été prononcés. La foule était immense à Arcachon et à La Teste, où des réjouissances ont eu lieu à cette occasion, (i) D'« intérêts matériels en France, » édit., p. 101 (iS;S).

..^^=^è:>î^•?r^V;l^^.^'.•\*^^;.^Vî^^;>V ' ■ (r

**The text on this page is estimated to be only 21.72% accurate**

— IW,) — Mont «Ic-Marsfiii el los vallées. Le (lonseil géiiénil îles J^iiiules. dans sa session île J842, avait éniis le vœu suivant : « On la porliDii du rheniin fie fer de Paris en Espagne, (lui doit s'étendre de !>or«h\*;iu\ à Uayonne, soit rattaeliée à la li^^ne ayN tU^< Landes t»sl suscepdihe d'améliorations (ju'il m\* peut repérer rt attendre (jue de Tétablissemient d'un cliemin de fer. (jui contribuerait à l'enricliir et à le vivilier en lui procurant, ce qui a toujours manqué, un moyen sur et facile dVxporler ses produits et de satisfaire ses besoins ; (( Qu'il V aurait une économie considérable dans les frais de construction du chemin par le tracé direct à travers un |)ays où les l(»rrains, étant de peu de valeur et sans accident, ne nécessiteraient (pie de légères indemnités à payer, et presque pas de mouvements de terre ni de travaux d'art à exccut(»r : (( Que le chemin par le tracé direct présenterait de »-• ^,v. -^«V ^,1. - >

**The text on this page is estimated to be only 29.52% accurate**

— 310 — grands avantages pour les relations diplomatiques et pour les opérations stratégiques, qui demandent toujours célérité et économie ; « Qu'il ne s'agit pas seulement du chemin de fer de Bordeaux à Bayonne ; mais bien de la continuation et du complément de la grande ligne de Paris à la frontière d'Espagne, destinée au mouvement des populations et des marchandises du monde entier; qu'il y aurait injustice à la grever à tout jamais d'un surcroît énorme de taxe et de parcours , etc. ». Le vœu de la loi du 3 juin 1842 ne fut accompli qu'en 1852. Un décret du 24 août 1832 approuva la convention passée le même jour pour la concession du chemin de fer de Bordeaux à Bayonne, etc. Les premiers articles du cahier des charges sont ainsi conçus : « Art. 1<sup>er</sup>. — La Compagnie s'engage à exécuter, à ses frais, risques et périls, tous les travaux des chemins de fer ci-après définis, savoir : 1<sup>er</sup> le chemin de fer de Bordeaux à Bayonne et ses embranchements sur Mont-de-Marsan et Dax ; 2<sup>o</sup> le chemin de fer de Narbonne à Perpignan. « Art. 2. — Le chemin de fer de Bordeaux à Bayonne empruntera, entre Bordeaux et Lamoignon, le chemin de fer de Bordeaux à La Teste ; de La Teste il se dirigera sur Bayonne par Lamoignon, traversera le petit Boucaut et aboutira sur la rive droite de l'Adour, au point qui sera déterminé par l'administration. Il sera établi un chemin de jonction entre la gare du chemin de Bordeaux à Bayonne et le chemin de Bordeaux à Bayonne. Les villes de Mont-de-Marsan et de Dax seront desservies par deux embranchements, qui se détacheront de la ligne principale en des points qui seront déterminés par l'administration ...f . •.i ■  
- ^^^mr - - ► .\*•

**The text on this page is estimated to be only 28.75% accurate**

— 3H — « Aht. 3. — La Compagnie s'engage à terminer ces chemins et à les rendre praticables et exploités dans toutes leurs parties, dans les délais suivants, savoir : pour le chemin de fer de Bordeaux à Bayonne, deux ans ; pour les embranchements sur Mont de Marsan et sur Dax, trois ans ». (Le cahier des Charges a été ensuite modifié par le ministre premier projet, mais à Morcenx, que le chemin de fer doit aboutir, (elle correction du tracé primitif rapproche la voie de huit kilomètres de Mont-de-Marsan et de Tartas, en la dirigeant sur Dax ■ ..- . ••■>... '..i

**The text on this page is estimated to be only 25.05% accurate**

— 312 (( L'utilité de ce chemin ne peut se contester. 11 unit Paris à Madrid et à Lisbonne ; il développe les transactions avec l'Espagne, fertilise les Landes, dont l'Empereur voulait faire le jardin de sa garde ; il déverse par Mont-de-Marsan et Dax plus de cent mille voyageurs par an dans les établissements thermaux des Pyrénées, et ouvre à l'industrie l'inappréciable accès des richesses minières enfouies dans le sol pyrénéen ». Le 28 mai 1854, le Corps législatif avait adopté le projet de loi dont la teneur suit : « Art. 1<sup>er</sup> — Sont approuvés, l'article 3 de la convention et les articles 4 et 7 du cahier des charges ci-annexé, relatifs aux engagements à la charge du Trésor pour l'exécution des chemins de fer de Bordeaux à Bayonne et de Narbonne à Perpignan , etc. ». Enfin, un décret du 10 août 1854 approuva la convention passée le 1<sup>er</sup> août 1854 entre le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics et la Compagnie des chemins de fer du Midi et du canal latéral à la Garonne, représentée par MM. Pereire, Adolphe d'Eichthal, duc de Galliera. La ligne de Lamoignon à Dax fut ouverte le 12 novembre 1854, et celle de Dax à Bayonne, le 25 mars 1855. M. Alexandre Léon a écrit dans la *Revue industrielle* : « La logique devait conduire le chemin de fer de Bordeaux à Bayonne par l'ancienne route suivie par les diligences et les malles-postes et tracée par la civilisation. Le pays habité par les hommes pour la marchandise et les voyageurs. L'inspiration la plus heureuse, à l'inconscience de la logique, a lancé la voie de fer à travers le désert des grandes Landes, et la vie et la civilisation, créées comme par enchantement, sont venues, au point de vue

**The text on this page is estimated to be only 20.55% accurate**

— ;ji3 inène des iilércls de rejiLi\*vi>rise, donner raison à Tinspiration ». Ou seulil aussi la nécessité de relier les gares établies sur le rhemin de fer de Bordeaux à Bayonne aux autres centres des dé)]arlenieiiits, à Taide de routes agricoles. Un décret impérial du l""\* octobre 18î>7 a déclaré d\*utilité publique réUiblisseinoiit de routes agricoles dans les départements de la (lironde et des Landes, sur un déveloi>pement total de 4r>0 kilomètres environ. C'est la Compagnie du Mi

- oubeyre à Trensacq. — de Sabres à Escource, ■ -1 ,.- ■ -- s '^V.vii^.S-ViÇâf ■H",

**The text on this page is estimated to be only 27.75% accurate**

— 314 — De la station de Sabres à Labrit. — de Morcenx à Miniizan, avec embranchement d'Onesse à Mézos. — de Rion à St-Julien-en-Born, avec embranchement d'Iza à Lit. — de Rion à Tarlas. — de Laluque à St-Girons. — de Laluque à Pontonx. — de Dax à Castets. Un décret du 4 octobre 1877 a aussi déclaré d'utilité publique le chemin de fer des Landes, Ce réseau, situé dans le département de la Gironde, comprend la ligne de ceinture de Lesparre à Saint-Symphorien et Luxoy, passant par Saint-Isidore et par Hourtin, Laranau, Ares, Audenjacq, Fature, Salles et Belin, d'une étendue totale de 13,5 kilomètres. De cette ligne se détachent plusieurs embranchements. Une loi du 30 mars 1882 a déclaré encore d'utilité publique rétablissement, dans le département des Landes, des chemins de fer d'intérêt local ci-après : 1° De Pissos à Parentis, par Ichoux ; 2° De Sabres à Mimizan. par Labouheyre et Pontonx ; 3° De Morcenx à Mézos, par Sindères et Onesse, avec embranchement de Sindères à Uza, par Lacsperon et Lévignacq ; 4° De Tartas à Castets par Laluque, avec prolongement de Castets à Linxe ; 5° De Saint-Vincent-de-Tyrosse à Soustons. Toutes ces lignes sont actuellement ouvertes à la circulation. C'est la Société anonyme des chemins de fer d'intérêt local du département des Landes qui a construit et qui exploite -S<sup>5</sup>-

**The text on this page is estimated to be only 27.76% accurate**

- 315 ce réseau, qui se développe sur une longueur de 166  
kilomètres 9

**The text on this page is estimated to be only 25.98% accurate**

— 310 — à Bayonne (783 kilomètres), on n'aurait pu en faire qu'une seule fois. Le voyage entre ces deux villes ne durait plus que 100 heures en 1782 ; 116 heures en 1814 ; 64 heures en 1840 ; 27 heures 43 minutes en 1854 et ne dure plus aujourd'hui (1891) que 11 heures 51 minutes ou à peine 1 fois moins qu'au point de départ (1). Le Sud-Express de Paris à Bordeaux (578 kil.) met 8 heures 10 minutes, la vitesse commerciale est de 71 kil. 926. Le train rapide de jour de la Compagnie d'Orléans (Paris à Bordeaux, 578 kil.) met 8 heures 41 minutes. La vitesse commerciale est de 66 kil. 620. On parle d'une locomotive nouvelle inventée par M. Flansan, ingénieur de la Compagnie de l'Est qui permettra d'aller de Paris à Bordeaux en moins de 7 heures. Cette grande vitesse est une chose bien «tonnante. Le génie de l'homme où s'arrêtera-t-il ? Que sera-ce donc lorsqu'on pourra bien faire fonctionner les chemins de fer électriques ? Faire plier la foudre aux lois de l'humanité, n'est-ce pas le plus grand effort qu'on puisse accomplir ? On parle encore d'établir une voie ferrée le long du littoral. On pourra alors exploiter plus avantageusement la région littorale. Les chemins de fer, les voies de communication ont transformé le pays des Landes. Depuis leur création, on a pu tirer parti de ce vaste désert resté si longtemps stérile ; (i) Cosmos, 8 mars 1890.

**The text on this page is estimated to be only 28.29% accurate**

— 317 — il a été nssninî. desséché et rendu à la culture. Des campagnes fertiles ont succédé à de tristes solitudes. L'industrie y fait aussi  
dul, le passnge suivant (I8<>i, p. il).')) : « La vigne y réussit Iris bien et  
justifie la prédiction du père de la viticulture : « Je suis convaincu, dit le  
docteur Guyot, que la (( vign(» sera l'arbrisseau rétlempteur du pays de  
malins (( Pierre » (1). (i) Sur la viticulture du Sud-Ouest de la France^ p.  
199. ".n

— 318 — (( J'ai goûté du vin des Landes, et je vous assure qu'il vaut son prix. Je ne dis pas qu'il soit possible de reculer les limites du Médoc jusqu'au pied des Pyrénées ; mais n'est-ce pas déjà beaucoup de récolter un vin agréable et léger sur un sol qui, depuis sa formation, ne produisait que des fièvres ». Autrefois, on cultivait la vigne sur le littoral et dans les Landes. Des noms de localités, de métairies, des actes anciens le prouvent d'une manière évidente. M. Yves Boucau, dans son excellent ouvrage sur la Culture de la vigne dans les sables des Landes, parle de Lévignacq dont la vraie orthographe est Le Vignacq, c'est-à-dire pays de vignes ; du quartier des vignes (de Les Dignes), dans la commune de Pontoux-les-Forges ; de Vignacot, dans la commune de Lit-et Mixe ; du T/t/M (le pressoir), dans celle de Kion. Je remarque encore, dans la commune de Kion, les métairies du Dignaou, et j'ai trouvé dans un acte du XVII<sup>e</sup> siècle que, dans les environs du Ti<sup>h</sup>, il existait des vignobles sur une grande étendue. Le propriétaire actuel vient de planter sur une partie de ces mêmes terrains une nouvelle vigne qui paraît très vigoureuse. A Capbreton, à Vieux-Boucau, à Messanges, etc., on récoltait des vins les plus estimés. Plusieurs curés du Born recevaient une partie de leur dîme (M<sup>i</sup> vin. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le curé de Capbreton avait cent barriques de dîmes. En 1001), on récoltait à Capbreton 1,700 barriques de vin (38,700 hectolitres). En 1785, la dîme du curé de Messanges produisait 190 barriques. De 1820 à 1830, on récoltait encore annuellement à Capbreton de cinq à six cents barriques de vin rouge. Dans un tableau des impositions de ce bourg, dressé en 1832, je remarque u-T-\* «k :.^i-»\*\*

- 319 quMI existait encore une étendue de 40 hectares 74 ares en nature de vigne. La charte de Miinizan de 1273 « défendait de vendre du vin étranger tant que celui de la localité ou des localités voisines n'était pas épuisé, et qui permettait aux habitants de vendre ou échanger librement maisons, terres, vignes, rentes et autres choses » (1). En 1419, Pierre de Casteja, chevalier, prit à ferme, du chapitre de Saint-André, le blé et le vin de Saint-Julien-Born (2). La ville de Rayonne jouissait aussi de certains privilèges. L'établissement du 13 janvier 1392 donne « les statuts et privilèges des bourgeois et propriétaires de la banlieue de Bayonne, portant prohibition à toutes sortes de personnes de faire entrer dans Bayonne des vins étrangers, ni les faire vendre et débiter privativement aux vins de la dite banlieue, depuis le jour de saint Michel du mois de septembre jusqu'au dimanche des Rameaux de chaque année » (3). D'après un arrêté, pris le 8 octobre 1447, par une assemblée de Rayonne, présidée par le gouverneur Johan Darribeyre, il fut fait « défense de charger des vins soit (i) Annuaire des Landes<sup>18</sup>. La vigne dans la Lande, par M. Tartière, archiviste. (2) Archives de la Gironde, t. vu, p. 41c. (3) « Aprobnt per les t3ts suber les feits de Pentrade deus bios et pomadet estranges, qui ne sert du crescut de le ciutat ; dessens aquere fauborg et jurisdiction, et fo establ.t et ordenat que degun besin de le ciutat de Bayonce, ni estrange, no pusque meter bins ni pcnnades per lo Boucau de Bayonne, ai per autre port, dcssei-s le havre so es deud. Boucau entre Forgave, et ni en U ports, vente ni descarguc aucune ; et lou contrary faseo los bias et pomades senn bcsuts chcts ICI prolongamen, ni aute conseil, et chens figure de procès, ni audif partide p>er lo Maire, Esclevins et Conseil, ou autrement aplicats et cooTertits à U repirstion deus pouts ou autes comuns afars de quere , etc. ».

— 320 — de Boret, soit de Capbreton, soit de Marensin, si ce n'est sur navire de Bayonne, durant le temps de la franchise » (i). Le 19 mars 1525, il fut accordé des privilèges aux Frères prêcheurs de Bayonne pour faire entrer dans le couvent tout le vin dont ils auraient besoin ])(pour leur provision. Le 2 mars 1534, le Parlement de Bordeaux avait ordonné que les chanoines de l'église de Dax pourraient en tout temps faire entrer dans la dite ville de Dax du vin du cru de la banlieue, et d'autres vins étrangers pour leur provision (2). Les environs de Bayonne étaient autrefois couverts de vignes. En 1626, dans la juridiction de cette ville, on avait récolté 1046 barriques de vin (3). On présentait chaque année à la ville l'état des récoltes. Voici un des derniers recensements : « Le 26 octobre 1764, les patrons des quatre portes seraient venus pour remettre les états du vin qu'a produit la vendange dans leurs quartiers : (( Lachepaillet 25 »)) barriques. « Mousserole 219 1/2 Idem. « Saint-Léon 54 1/2 Idem. (( Saint-Esprit 111 )>» Idem.» Total 410 barriques, crenviron trois cents litres chacune (4). (i) Études historiques sur la ville de Bayonne^ par Jules Balasque, t. m, p. 487. (3) Trésor de Pau, par de Lagrèze, pp. pi et u>\* (3) Archives de Bayonne, CC, 219. (4) Nouvelle chronique de la ville de Bayonne, par un Bayonnais, t. 1\*, p. 8a (1847).

**The text on this page is estimated to be only 22.72% accurate**

- 321 — Dans les paroisses environnantes et dans celles qui se trouvaient sur le littoral, on récoltait aussi du vin en grande abondance. [a) 21 se]»t(!nil)re 1740, L'intendant Sérilly rendit une ordonnance (fixant à trente-six verges la jauge de la barrique pour les vins de cette contrée. Voici cette ordonnance (1) : « Nous, M<sup>re</sup> des Requêtes, Intendant en Navarre, Béarn et généralité d'Auch, ordonnons que les barriques et demi barriques de vin qui entreront à Auch, dans la banlieue et juridiction et dans les chais de cargaison, tant pour la consommation «les habitants que pour transporter par mer, venant, soit de la banlieue et juridiction de Auch, soit des paroisses d'Anglet, St Etienne, Tarnos, Ondres, St-Martin de Seignans, (l'abbaye de) Pinsole, Messanges, Mouliets, Vieux Houcault et autres lieux circonvoisins, seront jaugés et le salaire payé aux jaugeurs, sur le pied porté par l'arrêt du Conseil du 21 septembre 1738, et que les barriques de vin de ces différents crus seront de la contenance Tarnos des terrains, en nature » (i) Ar<sup>ch</sup>VL'b tic B.n.Mint. CC, 2V; 11

**The text on this page is estimated to be only 24.63% accurate**

— 322 — de sable et pins, dont une partie était destinée à être complantée en vigne. Ces terrains étaient situés au lieu dit la Montagne, entre « les terres fortes de Tarnos et le rivage de la mer ». Les concessionnaires devaient payer annuellement à la ville dix sols tournois par arpent. L'étendue de la concession était de 131 arpents. (L'arpent se composait de 40 ares i33 centiares). Jean Lalanne, dit Courdeou, jurât de la paroisse de Tarnos, avait obtenu, à lui seul, 42 arpents. Une de ces parcelles confrontait, du Midi, « à Tanciennne vigne du dît Lalannc » (1). Ces vignes n'existent plus aujourd'hui et l'État, qui s'était emparé de ces terrains, les a aliénés en 1863. Les vins blancs de La Roque, d'Ondres. étaient aussi très recherchés (2). Pendant son séjour c\ Bayonne (août 1080), l'intendant Bazin de Bezons fit l'acquisition de deux demi-barriques de vin de Capbreton et d'une demi-barrique de celui de la Roque, pour le i)rix de quatre-vingt-dix livres (3). Pour Je diner de Téleclion, qui eut lieu à Bayonne le 10 septembre 1700, on apporta de Capbreton et de la Roque d'Ondres des vins blancs et rouges (4). (i) Archives de Bnyonne, DD, 7 et DD, 17. (2) Le château de La Rc^quCy qui vient d'être restauré, est situé dans la commune d'Ondres, près la limite de Tarnos. Il bordait l'ancien lit de TAdour, Sa hauteur est de 4 ) mitres au-dessus du niveau de la mer. 11 était habité, eu içS^), par Louys, seigneur de St-Martin, baron de Capbreton, vicomte de Btscarroise, etc., qui épousa Françoise de Noailles, nièce de François de Noailles, évéqiie d'Acqs. Ce château appartenait avant la Révolution au comte Puyolé de JuIUc. Confisqué pour cause d'émigration, il fut vendu par la nation, le 9 germinal ao II, à Grand Ferry, de Bayonne. O) Archives d'j Bayonne, GC, 50-,. (4) Archives de Bayonne, CC, U\

**The text on this page is estimated to be only 23.99% accurate**

- 323 — Philippe V, roi d'Espagne, séjourna à Bayonne pendant le mois de janvier 1701. Il recula de la ville plusieurs présents consistant en douze grandes corbeilles de vin de Caphreton rouge et blanc, en vin rancio, jambons du Labontan, et plusieurs jarrets de cuisses d'oie (I). Je lis dans la Prémontrie sur les côtes du Golfe de Gascogne, par Tabor (ISOS), p. 107, bî [l]assap:e suivant : « La nécessité, qui rend industrieux, apprit à Thabilan à cultiver la vigne ; et bientôt on la vit prospérer, (dans un canton où on ne l'avait pas vue encore. Les champs du quartier de Pinsole (Soustons) se couvrirent de pampres. Les essais (qui en lit furent couronnés de succès si coïnckts, qu'on ne tint pas à s'apercevoir que leurs vins rivalisaient avec ceux des meilleurs crus de Honb^aux ; que souvent même ils étaient préférés: les dunes elles mêmes, (qu'on avait regardées comme un sol réprouvé, ne tinrent pas à être cultivées ». En 1817. (irouvel, île Capbreton, attaché à la direction générale de l'agriculture turc, publia une brochure sur les avantages de la culture des ciguës dans les dunes du département de la Gironde, indépendamment des semis de pins (Bayonne, (Huzeau). M. d'ilaussez, un des meilleurs administrateurs qu'ait eus notre département, dans ses Etudes administratives sur la Gironde, (des 1818-1819), dit encore : (( La vigne réclame une place parmi les végétaux qui se plaisent dans le sol des Landes : partout où elle est cultivée, elle paie les soins qu'elle nécessite ; et les vins les plus estimés du département sont récoltés au milieu des dunes arides de Cap-Rreton, dans ces sables, dont l'aspect (i) Chronique de la ville de Bayonne, 1827, t. 1<sup>re</sup>, p. 195.

— 314 — semblait repousser jusqu'à Tides de leur demander hucuu produit)). M. Aufçusle Petit- Lcilille, le savant professeur d'açrriculture de Bordeaux, a fait paraître, en 1837, une notice sur les vij^nes de Capbreton. Le célèbre botaniste de Candolle, dans son Voyage bolani' (/ne et ayrono/nif/uc ihtns les départomenls du Sud-Ouest, et le Moniteur universel du 10 noveini)re 18oî) ont fait d«\* îxrande élojçes du vin récolté sur les dunes de Gascogne. Il est donc du plus grand intérêt, pour les propriétaires dos Landes, de cultive^ la vign

**The text on this page is estimated to be only 22.63% accurate**

— 325 — Elle n'a à redouter que les gelées du printemps ; mais on peut les conjurer par les fumées et ce moyen, qui n'est pas le roi Urux, si éti\* pnitiqu par les Humains et dans les temps modernes. Pline rapporte : « Quand vous avez des craintes de et qu'on est libre de cultiver la vigne ; seulement, les impôts et les taxes vexatoires pèsent encore lourdement sur celle-ci. « Les livres sacrés, dit M. le docteur Jules Guyot {Encyclopédie pratique de l'agriculteur^ publié par MM. Moll et Eug. Gayot, t. xvi, p. 112} nous montrent la vigne et le vin à côté de Noé surgissant avec l'homme choisi et régénéré par Dieu : Jésus-Christ le divin rédempteur, transforme l'eau en vin aux noces de Cana, consacre le vin comme le sang de l'homme-Dieu, dans la Cène suprême et le catholicisme, qui embrasse l'humanité toute entière dans ses dogmes inspirés, ne peut célébrer son rite fondamental sans l'existence de la vigne et sans le pur jus fermenté de ses fruits. « Oui ! la vigne est bien le berceau de la régénération et de la civilisation humaine. Oui ! le vin est bien la force du corps de l'homme, la chaleur de son cœur, la vivacité de son esprit. L'extension de la vigne dans tous les pays de la terre, où elle peut mûrir ses fruits, est donc un bienfait social, une conquête pour l'humanité, et c'est un devoir pour tout homme qui connaît la vigne, sa culture et l'art de faire le vin, de vulgariser ce qu'il en sait de meilleur ». Je lis encore dans la Revue des Deux Mondes du 1<sup>er</sup> septembre 1877 {Bordeaux et le bassin de la Gironde, par Simonin) . « Sans aller jusqu'à préconiser, comme certains Bordelais, l'indispensable du vin pour la civilisation, on ne peut s'empêcher de reconnaître que c'est la qualité exceptionnelle de leurs vins et à la consommation modérée, mais journalière qu'ils en font, que les Français doivent sans doute quelques-unes de leurs qualités aimables, l'esprit, la verve, l'insouciance, la franchise, la sociabilité, la familiarité, qui les distinguent et qui en font un peuple à part, charmant, quelquefois indisciplinable, mais qui plaît à tous ». « On a aussi appelé le vin le lait des vieillards. Sans doute, le vin n'est pas aux vieillards les épreuves douloureuses de la vie : le vin est le lait de l'homme, en évoquant le souvenir des fêtes et des fleurs, le vin est le lait de l'homme, il lui fait franchir le jour ; il n'est pas, sans trop le redouter. « A tous les âges, dans toutes les conditions, c'est le vin qui (ordonne, il est le lait de l'homme meilleur et fait aimer. » :> t lui qui, l'homme est le lait de l'homme au monde, l'homme est le lait de l'homme et conduit à la vie : ( V. l'homme qui, après avoir l'homme

aux hommes et cimenté \z !ien d':> prup'i'js, jette qurhjur liunr ^r% rayon«  
du mIcil dans les cerveaux :omme daa >\ i.'tut\ ». (La vi^nr en h'rantf et  
îpétultment dans le Sjd-Ouest, p^- H :)fT;a.il : U^-'-nym, f- - . ( 1 K 1 .)

**The text on this page is estimated to be only 16.37% accurate**

— 32(î — p^lcos, l)rû](\*,z dans les vi^iu^s et dans les champs des sarments ou des tas de paille, ou des herbes, ou des Imiussailies arrachées : la fumée sera un préservatif ». « Les j;elées sont aucunement détournées de la vigne, dit Olivier de Serres, si en les prévenant, on fait, en pUi sieurs lieux d'icelle, de jçrosses et espesses fumées aviH\* des pailles liumideset des fumiers demi-pourris, lesquels, rompant Tair, dissolvent ses nuisances ». IV Les historiens et les {réojçraphes ont presque tous déniî;ré et ridiculisé le pays des l^andes. Ils se smit copiés les uns les autres, et les rens(»ii^nt»ments qu'ils onl fournis sur cette c(»ntrée soni, pour la i)lupart, nuMisonirers, fantaisistes et ini'xaels. Voilà pourquoi lM»aur()U[] d'élranijei's se liiîurent encore ([uc les Landais sont montés sur des échasses. On les appelait autrefois « les Hédouins de l'Aquitaine ». Otte peinture, tracée par les fcéoiçraphes, ne pouvait que froisser cette population des Landes, qui a toujours été laborieuse», probe, p-néreuse. hospitaliriv et patriotique. Il est vrai de dire aussi que la dénomination H des I^anropriée : i A(lniir-t'l-Midouz( , Pour se conformer au décret du li\ février 17ÎM), on aurai! dit donner la préférence au nom tiré xU^s cirroiis tances ^éo^raj)liiques.

— 327 — M. Onésime Reclus, qui a mieux connu notre pays, est dans la vérité quand il dit : i( Tel honiine qui n\*a fait que traverser les Landes par un jour de cuisants rayons, sous un vent qui cinglait des sables, devient aussitôt et reste leur calomniateur : brûlé de soleil, énervé d'air chaud, fouetté de poussière, étourdi par la turbulence du wagon qui Tenraîne éperdument à toute vapeur sur les plus longues lignes droites des chemins de fer français, il n'y a vu qu'une plaine vide ou des pins, et des tranciiées dans la dune avec le cordeau sanglant tracé par la ligne noirâtre ou rougeâtre «le l'aliôs. « Mais celui qui connaît profondément les Landes, les admire, il les aime; pour lui, leur monotonie est espace et grandeur. Devant h^ur vaste et lumineuse étendue, il comprend que les poètes aient si souvent chanté les grandes plaines ; ot même il y peut oublier la montagne, si belle, mais froidr et hautaine, où Ton ne se sent libre que sur les sommets supérieurs ; la montagne où la gorge étreint, où l'abîme oppresse, où le torrent croasse, où le roc et la forêt car lient U» divin soleil aux fontaines. « l^a joie sérieuse qu'éprouve l'homme assis au rocher du rivage, devant l'infini bruyant de la mer, le voyageur la retrouve devant le vide et le silence de bi plaine landaise ; eu et là elle semble également infinie, quand le regard ne s'y heurte pas aux dunes, aux jeunes pignadas (|u on n\*a pas encore éclaircis, au rideau des pins arrivés à toute leur taille, et qui, srdon que leurs troncs sont distants ou serrés, laissent passer avec éclat ou filtrer obscurément l'horizon. Ces grands pins sont ébranchés ; de longues blessures d'un blanc jaune, taillées dans leur chair, en expriment la résine ; et malgré ces plaies coulantes, d'où sort incessamment sa vie, cet arbre héroïque met cent ans '\* • \*".j

**The text on this page is estimated to be only 17.23% accurate**

— 328 — et plus îi mourir. On dit de ces pins qu'ils sont gemmés; sous leurs rameaux d'un vert noir le sable est blanc, la fou{JC('re (»sl vcrlr, la bruyrn\* a des Ibîurs rouvres et le i:eiîl des boulons d'or « Au bord de ces y:ais ruisseaux colorés, qui s«>iil les sujets de TAdour et de la Leyre ou du Cinm, des hameaux de bois aux tuiles rouges S(; montrent dans la clairière ou se cachent à dcMui entre les pins et les dirnesliéjxes, dans un air qu'embaument (( les parfums résineux. atouH^s ravivants qui s'exhalent des pins secoués par les vents ». J'ai leruiiiié ces études historiques el i::éoîrrapliiquçs. Pré[]arer ilos mîlériaux relatifs à l'histcdre de notre com

**The text on this page is estimated to be only 16.97% accurate**

TABLE DES MATIÈRES ' ' ^ ' rAcn Les Lnndos do O^iscoffiic  
cl lo lillorol 5 Los nnoionnes caries de la Guyenne el de la GaMOOgnn. 22  
Voies romaines 88 Seconde voie venant «l'Espagne, juignant Dax A  
Bordeaux i'À) Invasion des Barbares, des Vasrons, des Sarrasins, des  
Normands, dominalion des Gollis, des Francs 71 ' Les chemins de Saint-Ja  
scms la Rc'volulion. — Fin du XVIII«' siècle 160 La eorvée et l'\*s impôts  
dans le Marcnsin el les Landes avant la R«'volulion 260 I e XIX« siècle. —  
Les Landes cl les chemins de fer.. . . 205

**The text on this page is estimated to be only 19.44% accurate**

TABLE ALPHABÉTIQUE — ^-^ Les noms des personnages cités sont en petites capitales, les noms des lieux et autres, en italiques.  
AoËL ^Jouan), |). 1G7. Aiid-Hi.-Raiiman, !►. T(i. AoouT (Edmond), p. 317. AbbessVy p. 301. Affis (d'), p. 177. Aine W), p. 212. Aire, p|>. 81, 2î)ÎK Agnès (quartier), p. 11. Alexandre (Léon), p. 312 Alains, p. 71. Alaric, pp. 72, 73, 97. Albret (sire d'). p. 131. Alde ((Un\* d'), p. lîK). Alexis (^raiMl-dur'i. p. lî)3. Anrhisca. p. îl, 32. Ammien (Marcei.i.in), p. 57. Amakieu d'Albret. p. 130. A •\* ' » ■•• • \*

**The text on this page is estimated to be only 25.73% accurate**

— 332 — Antonix (Ilincaire\ pp. 9, 39, 41^, 07, 1()8. Antros, p. 9. Anville (n'), pp. 2H, 55, 56, 02, Oi, 05. Anne d'Autriche, pp. lOi, 191. Antoine de Bourbon, p. 109. Arcachon, pp. 7, 9, 10, 12, 14, 17, 32. Argcnteyres (les), p. 05. Ardy, p. 209. Argoubet (gc^iiéral n'), p. 2()0. ArtigueS'Extè'emeyres, p. 9. Arnaudin (Félix), p. 237. Artois (comte d'), pp. 223, 237, 240. AuBÉ, p. 08. Aulnoy (coinlcsse d'), p. 195. Auclon, p. 290. Aureilhan, pp. 10, 12, 10, 112. Asur, p. 110. u Bayonnnc, pp. 38, 08, 70, 78, 85, 100, lOl, m l5i), lîr.K iOO, 284, 295, 298, 300, 319, 320. Baîambitfi, p. 5:2. Barouchio. p. 109. Bathurst, p. 299. Baylac, pp. 108, 100,301. Basques, p. 74. Ba.ssom pierre (de), p. 187.

**The text on this page is estimated to be only 17.06% accurate**

— 333 — Bazin de Bezons, p. 3âi. Bazas, pp. 70, 7t>, iOO, 167, 211, 303. Betin, pp. 57, 58. 77, S>, 9i, IOS, IOi, 105, 187. 303. Belux, p. 37. Beauchamp, 26. Beadmout (de), pp. 15, 223 Beaurain (Georges), p. 16. Beresford (iiiâi-tk\*liâl), pp. 296, 299. Bérulle (de), |). 175. Bertrand, p. i.\*). Beaurain ^rablH'), pp. loi, 103. 158. Beiliet, pp. 10: ^, lO:., Billaudel, p. 2()7. Biêcai'rossey pp. 12, 293. BiaSf pp. 8, (>5. Biaè'rilZt pp. 7, 15, 17. Bidarty p. 17. Bladb, p. 77. Blaew, pp. 9, 23, 32. Belleyne, pp. 30, 53, 6i, 159, ÎOO. Blottiêre (de la), p. 37. Boïos, pp. 9, ii, 05, G7, Hl. Boos, pp. 00, %. Bonnallt d'Houet (liaron de), pp. 93, 97, 100. Bonne, p. 35. Boisseau, pp. 23, 32, 33. Bordeaux, pp. 43, 50, 100, 296, 298, 300, 301.

**The text on this page is estimated to be only 22.77% accurate**

— 334 — BouricoSy p. 200. Bourbon (duc de), p. 237. Boucan (Vieux), pp. 31, 33, 78, 81, 115, 173, 293, 318, 321 Boucau (Neup, pp. 31, 33, 321. BoucAU (Yves), p. 318. Brêmontier, pp. 78, 233, 235. Brantôme, p. i70. Brissoï de Warville, p. 2î)l. Brutails (Auguslc), p. 05. Buglose, p. 52. Galon (gcii(5rnl), p. 252. Caphrcton, pp. 5, 31, (W. 77. SO. 8L m, 115. 12(î. 2Si. 31S, 321 322, 323, 32i. Capdepin, p. 150. Candolle (de), p. 32i. Captieux y p. 117. Cassini, pp. 25, 20, 27, 28, 31, 52, Oi, 1»5. 158. 20j). Cassiets, p. 00. Casteja (de), p. 310. Cardenau (guiiL^ral de), p. 250. Garnot. pp. 103, 2il, 2(iV, 301. Gau.mont (de), p. 40. Gatherine de Médicis, pp. lOi, 171. Gauna (baron de), pp. 105, 201. Cazau, p. 12.

**The text on this page is estimated to be only 11.02% accurate**

loiy loBy 3BS. ^B9t 39I9 9B^ 9HL CAUXiGu (DB>, pp. 133»  
151, 155l Cachbgrb (colonel}, p. S9. Catac p. iOI. Célbstc (Rathovd-, p.  
âne. Cesias, pp. 56. 159. Chemins de fer des Landet^ p. 314. Chemin\* de  
fer d'imièrèi lœai dee Landee^ pp. 314, 315. Chappb (Claudel p. 301.  
Charlsjiagve. pp. 50, 77, 78, 79, UH, 2Î7. Charles Martsl, p. 76. Charles  
VII, pp. Ii3. 1^ . Charlbs-Ql'ixt. pp. 101. IGI. Charles IX, p. IGI.  
ChaBANNES iDE). p. Itil. Classl'x, pp. 23, 33. Clovis, p. 73. Clegnt ide;,  
2^ . CiROT DE LA Ville (labbé), pp. 02, 101, 108, 106, IOS, 117, MB.  
Cocosa, pp. 311. 40, 47, 48, iO, 51, 63, 54, 61. Cot, pp. 5:J, i;ii, 01, 02.  
Codex de Saint-JacqueM, pp. 93, 99, 104. COMPAIGNE, p. 1\*8. Colonne  
infernale, p. Î50. COMMCNAY, p. 181. Contis, pp. il, 31, 01, 115, 296.  
CoNSTA.NTix (graud-duc), p. 193,

**The text on this page is estimated to be only 16.66% accurate**

— 3») — Covdouan, pp. 8. 15. ii, (îT. COURTIN, p. li)l.  
COVENS. p. 35. Wh Dandigné (François), p. 07. Daguerre (Pabbc), p. 230.  
Darricau (gùncral), p. 258, 20(), 207. Dartigoeyte, pp. 2iîi, 2i6. Lax, pp. 38,  
43, 50, 73, 7G, 85, Oi, 05, 07, lii, 155, IGO. 163, m), 200, 211, 282, 207,  
310, 312, 320. Daudijos, 2î>U. Delisle (Guillaume), pp. Il, 25. 35, (»3.  
Desjardins (I^rnest). li, Ki. 17). Delfortrie, pp. 17, 18. Départ (l'abbé), p.  
112. Desbiey, pp. 48, 50, 5i, 223. Denis, p. 150. Dbtroyat, p. 17. Desnos, j).  
37. Derby (coiילו), p. 120. Digonet (<:oiiiiinaihlail p.=" doxnet=" v=">  
<>DoMPNiER DE Sauviac, pp. i7, 50, 5t, 55, 85. Ducos (iré lierai), p. 25î).  
DuFoiucET. pp. 38, i7, t8. .">0, 5k (30, 02, 02, 120, 105, 20

The text on this page is estimated to be only 0.79% accurate

rr ^ ■ • 7j- • ^^^^, ^^ . 11. ♦jft lll'Niiir ---4.--. ;•. i4- ->• Iri-n» •:»\*..  
. I^ lâ. -2^ \*»r'- w i ... i>.fr"initiiin !•: ±.'~i-\*\*TL ^ .— •-;...-;- •^ . m J'L J«i  
jC X.-!i\*..ii 71"" .. I ^ Zi?a.i:0:'r : j\* ^ . ; -.w . . > . JJ

**The text on this page is estimated to be only 20.75% accurate**

— 338 — \ Pake, p. 299. Fargis (de), p. 186. Fer (de), pp. 35, 06, 157. Ferrier .'général), p. 261. Ferronays (de la), p. 238. Flamichon, pp. 28, 218. FoLiN (de), p. 17. Foix (l'abbé), pp. 109, 110, 153. FoY fgénéral), p. 256. Fosse-Guimbaudj pp. 81, 07. Francisque Michel, pp. Oi, 102, 111, 180. François lor, p. loi. Fréoéville (général), p. 25i. Gabarra (l'abbéK pp. 80, li2, 167, 289. Garnier de Saint-Julien, pp. 229, 230, 231 Garrau, p. 241. Gaston IV, p. 145. Gaiitan. p. 103. Guéthaiy, p. T. Gouis, p. 2îU Georges 111. p. 2U(>. Geoffroy .;Bcktr.%nd>. pp. 3i}l. ^Jti.

**The text on this page is estimated to be only 5.98% accurate**

-3» 'lOIHfÆRK. T.- . ".2. ■' . ■". IJ" . ■ •■ormii'Es Mafi :-A>7 .  
: ^I :i ■' \*^ nÊifOîRE r»E T vs?. ; • . "" . "\*" \*"iuiL.L\L'ME X. ; -  
"lJLigctmn-.i, ' . 2»-. Harist'Y ."" : ■ . : . •Haussez i - ' . •jI' Henky Ll:> : . 1>  
. HEMi: IV. . loi. : f ri J-' J. lier m, ^ . '!', 2"" . HILPEHT. • . l'-  
\*'HippAii'^VE. . :i-. HooGE il V ; . -:i. • ■ Ignace le Lj'î'.lk. : .

**The text on this page is estimated to be only 17.71% accurate**

— 34() — Jacquot, p. 14. Jaillot. pp. 23, 3i. %. 157. .ÏANSON. p.  
23. Jnnfjviff^Jt, pp. S5. 170. Jansénius, j>. 172. Jaudert, p. 302. Jeanne  
d'Arc, pp. 144. lî)4. Joseph 11, p. 236. JOUANNET, pj). 55, 57, 07, lOi,  
JuLLiAN (Camille), p. 58. K A'io, pp. 82, 87, 95, 97, 155. KosciuszKO  
(puiiéral), p. 265. Keith (lord), j), 298. Labarrère (Tabbc^ j>. 33. Fm  
Cfinau, pp. 9, 14. La Havie, pp. 32, 85, ÎMi, HM), 109, 171, 187, 188, 311.  
La1)0uhei/ve, pp. 32. 02, 79, 8.5.9V. îKi. 1(H). lOl. 107. 1î>8. IOU, 155,  
2(K), -237. 30;i. Labciuic, p. 85. .à

**The text on this page is estimated to be only 11.05% accurate**

— 341 — Lacanmi. \. 1(13. LAriJÊE (î^t'iiéralj. j». :iK»4.  
Lahohdk (Lëonahd), p. 2(>2. LAFARr.CK, p. ^271. La Caille, p. 2(>.  
Laluqn(\ ]»p. ^H», 01, ÎKi. La Hihe. pp. :2'>. 2. Laooikyte (i>e). pp. 151,  
17i. Lm.lkmp.nt. I». ûHU. LAMVHiNKHE (KlMUAHI»), p. '^^^^.  
LAr.iiÈ/K (DE). |.|». l.S(», 181. l«2, 1H3. Laiieykie (lieiiloiaiait-eoloiifl), |).  
2i5. Lahrii. pj). I:Jl. 1V5. La Flîi.i.iêre (de), p. 175. La Grive, p. 23. La  
Mntte (INO. p. îl. Lamnihc. \^^. 310, 311, 312. Lax<:rk p.="" iso.=""  
lfinfjnn="" pj="" hmk="" lani:sse="" lantsse="" cgcn="" lapparent=""  
pp.="" laime.="" m="" i7="" lapurfuim="" iv.="" la="" pej=""/>

**The text on this page is estimated to be only 21.02% accurate**

— 342 — La Saicvey p. 117. Laroche (général), p. 247. Lavergne (Adrien), 92, 03, 1(X», IOC. La Tour-d' Auvergne, i.p. 250, 202, 203, 20k 2r»5. La Tricherie, pp, 100, 105. Laurède (colonel), p. 201. Laurence, p. 305. Lavignole, pp. 57, 58. La Teste, pp. 0, 27, iiii, 108, 30i, 300, 307, 31(»». La Valeite, p. 180. Lèffe, p. 8. Lélos, p. 8. Léon, pp. 12, (kS, ()0, 115. 301. Le Clerc, pp. 23, 31. Lexglet de Fhesnoy, j». 23. Lencouacq, p. 1 18. Les go r, p. 173. Lefranc (général), p. 253, 250 Le Norman, j). 155. Le Guen HE Kerengal, p. 203. Le Borx (Gi ii.LArME) p. 08. Le Barp, jip. 101. ia3. 11 L 158. 227. Le Tasse, p. 172. Lej/re, pp. li, (î5, 70, 328. Lf.otari) (Jacoies) p. 10. Lesperon, pj». 32, U>, iO, 02. (k3. 85, Oi, ÎMJ. 07. 100. 101. l«n, 112. 1.30. IW, 17V, 2.37, 272, 280. 301. 302. Urignncq. pp. 40. 02, (i3. 317. 318.

**The text on this page is estimated to be only 18.23% accurate**

r — 343 — L'hospitai, p. 100. Lis la m. p. 8. LU, |.p. 10, 11. r.3, 115, 318. Lipostcy, pp. i8, 5i, 70, 85, 00, 100, 101, 107, 201, 301. 302. Lionne (de), p. lUl. Lifuve, p. 108. LONONON, p. 10. Louis de Foix, p. 31, 172. Louis VII, p. î)l, Louis XI. pp. 112, 147, liS. Louis XIV, pp. lOi, 11)0, ÎÎ>1. Louis XVI, pp. 109, 228, 274. Louis de Hauo, p. 101. Losd, pp. Oi, 111. Lousse (quartior). p. 05. LOUSTALOT, 1» . 201. LOYSEL. p. 174. Lurhdrdes. p. 110. M Manier, p. 07. Marra, pp. 78, 80. Mtiti, pp. 11. 11. 'i. MarnhU. pp. 20, 27. -iS, 31. Mttijrsrq, j)p. .S2, 47, V'Hï, S5. lOi). 271. 288. :{ol,302. Mart/uit. p. 57. l(»l, 110, 153. 2(>3. 20G, 270, ^^

**The text on this page is estimated to be only 16.30% accurate**

— 3i4 — Mnunj, pp. 42, 04. Marensin, pp. H, 27, 44, ()3, 145,  
270, 28G, 380. Marie-Thérèse, p. 101. Marcillac (de) p. 34. 0. Morcen.r. pp.  
M. tO. .5^^. 54. 55. l\\

**The text on this page is estimated to be only 18.01% accurate**

-345 — Moi'êê, p. 53. Moiligmî, p. 17. MOYSET, p. 2S).  
Mosconum, pp. i'À), 01 . 02. MoNLEZUN (Fabbé), pp. 81, 98» 167. Mans,  
p. 105. MoHBAU (Sebastien), p. 103. MoNTLur., pp. 149, 150, 151, 170.  
Montmorency (de) \k 101. Monnet (général), p. ^1. MoNCBY (général), p.  
^»1. MOHRENHEIM (DE), p. 193. Morisques, p. 179. Moustey, pp. 70,  
1(X>, 107. Mugron, p. 240. MitreL pp. 85, 100, 101. 106. IV Napoléon Ivr,  
pp. 78, lOi, 165, 364, 808, 300. Nai»oi-êon m, p. lOi. Navagêro (André), p.  
108. NoAiLLEs (duc de), pp. 190, Î07. Noailles (François de), pp. 171, I7±  
NOLIN, p. 3(» . A'or ionmg ux . p p . 8, 9. 7 1 , 1 1 1 .

**The text on this page is estimated to be only 15.72% accurate**

- 34« — Oloron, pp. 73, 77. Orléans (Prinxes d'), pp. lOi, 30(J. Olce (d'), p. liK). Olivier de Serres, p. 3:20. Oncsse, j». 301. Ondrex, pp. 10(), 101, ilO, 115, 27i, 3-il, 3i-J. O'Reilly, pp. 81, 104, 19-2. Or/i/, pp. 101, lOî). Ornj, p. 2()î). OrXy p. 2Î)3. OHhez, p. 2DG. Orval (n\*), p. lii. Ortelius, p. 22. Ousse, pp. 50, 128. OUTHIER, p. 20. Ovignac («|uartier), pp. 11, Oi. Ostabat, pp. ÎM, 05. Pampelune, 70, 95. Parentis, pp. 12, 13, 16, 62. PARDiAc(rabbc),p. 02. Paul I«r, p. 2()5. Picard, pp. 24, 2(î.

**The text on this page is estimated to be only 21.05% accurate**

— 347 — Perroy, p. 53. Peyron, p. 6i . Pétris (gùni/ral), p. â(K).  
Pbllot, p. 297. Pbtit-Lafittb (Auguste), p. dd4. PiERRON (général), p. 203.  
Pierre le Grand, pp. IDâ, 193. Picot de Dampierre (général), p. SGI ,  
Pinsole, pp. 3i 1,323. PiTHOu, p. !74. Piye (quartier), p. (il. Planter, p. 285.  
Phiuppe-le-Bel, p. 105. Philippe V, pp. i(>4, 195, 199, 32B. Philippe II, p.  
108. Philippe III, pp. 111, 179. Ponlon.r, p. 167. PoH'de-Lanne, pp. 161,  
215. PoMPONius Mêla, p. 9. Pouy-tauzin, p. 51. PuyaU'Mongmnd, p. 66.  
Prudhomme, p. 291. Ptolêmbe, pp. 9. 22. It Hal'i.in. pp. 14. 17. Beci.i's  
(Ki.isbr). p. 13.

**The text on this page is estimated to be only 15.01% accurate**

— 348 — Reclus (Onésime), p. 3<sup>i</sup>. Richelieu (Duc de), pp. <sup>^</sup>MT, iOÎ). UlfioLEY d'OCiNY, p. 21:2. Rion. pp. iT, îî), TA 01, %. HO. 1-28. 130, -27V. 5ÎH), 318. Rivière, p. î)7. ROHERT, pp. 2i. 3o, 157. ROLLIN, J). 41. Roland, p. 77. Rodrigue de Villandro, p, 13S. Roncevnu.r, pp. 77, Oi, îKk loi. Roquefort, pp. 2I(), \*2G7. ROQUELAURE , 57. Salotnnoum, pp. 55, 57, 58. Sanson, pp. 23, 3V. Sanson, p. ()2. Sanr/uineL p. (J5. Sari es, p. 03. 5r7W («lua Plier), p. 11.

**The text on this page is estimated to be only 8.75% accurate**

— 349 — iiurrasinsy pp. 7ii, 81». Sanche (Guillaume), \i\>. 8(K  
î)7. Sanciio (Loi»E/j, p. î»5. SeacoHsse (quartier), p. îî^ Scf/nsn, p|). ()2.  
03, (îi, 112. Srîitbrif/Hcs, pp. 71, î)7. iSaufntssc, i>p. 72. î)7, 1(>7, 2Si,  
28U. SEUiNANT (I)K). |>. 1«S8. Serilly :i)E\ 211. 212, 321. Servax  
(^NMirral). p. 2il. Servient (de), p. 1S8. iS(ùnt-Aiidrc'(le-iSeignan.i\ pp.  
72,97, iiaint'Antoine, i»p. 32, H»îl. S/iinl'Gcours'(le'Maret)inef pp. 120,  
302, 303. Saiut-Jetni'flc'Marsftrtj. !>7. 12. j». îHI. Saint Lkon. j.p. 7n, Su.  
in7. I(i8. Sftinf'Lnn, p. Uil. Sdinle-CoUuHhe, p. :2îK». iSfUHT'diiufis. p[>.  
01, ()V, (îi), 115. Sainl-Julicn-i'n'Bnrn. pp. Il, 12. u\ p. î». Saint Galactoihl:.  
p. <1^. Stiintc-Ltf.ldh't'. p. 112. »'. 3oi. Stint/-Mi/,tùt-i!i'-Scii/,titfi.ê\ pp. îC  
321. .S^nX/-/\*'//^/. |«p.

**The text on this page is estimated to be only 25.51% accurate**

— «w — iSainl'Pien'e-de'Lif/nanj p. 0. à'aint-Simon (Duc de), pp. 196. li)7, liW. Saint-Simon (Marquis de), p. 2i0. Saint- Vincent-de-Paul, pp. 175, 188. Saint'Sever, p. 183. Saint' Vincent, p. 126. Saint'Yincent'dC'Tyvo^se, pp. 85, 100, lOl, ilO, 2T2. 302. Saint-Yagueny i»p. 120, 128. SiÉYÉs (l'abbé), p. 291. Spinola (général), pp. 177, 178, 179. y Sore, pp. 60, 107, l8i. Soi(I, 16 K 163, 165, 167, 173, 211, 267, 283,289, 291. Tarrebesson, p. 10. Tartiêre, pp. 4

**The text on this page is estimated to be only 19.97% accurate**

-351 Tassin, |)p. 3Gy 68. Tarnos, pp. 115, 272, 321, 322.  
Taveunieu, pp. 3â, i!>4>. Tellonum, pp. 5i, 58. Tevci», p. 215. Thiers, p.  
300. Thore, pp. 32, i4, 60, 323. Thou (Auguste de), pp. I7i, 175. Tounion^  
p. 20 1. TiiUMKni (de), p. 174. TuRGOT. pp. 223, 2i8, 2«). 272. U Vza, p.  
49. Vandalles, p. 71. V/wconi>, p. 73. Vattier d'Amdroysb, p. 13. Va  
RENNE (de) p. 180. Vaugondy (de), p. 37, Vielle'Saint'Gii'ons, p. 11. Vielle  
(Auguste), pp, 44), 47, 48, 40, 50, 55, 58, tti, 0.% 65, 9È. Vin ET. p. 73.  
ViLLERoY (de), p. 101. VILLARS (de), lOi.

**The text on this page is estimated to be only 12.37% accurate**

Vernet, p. 211. ViERA fJoSÉ de), p. i2U. VisigolhSy p. 04. Victor Hugo, p.li". Walckênaer (de), pp. 4(», iî). 50, 5t, :i5, (il. (r2. (m. Wlapimir (ïïu.\nd-I)Uc). j». 1î)3. Wandei.euh, pi>. 207, 208. Wellington (lord), pp. ^05,-207, 2Î)S, 200. Wellesley, ji. SOO. WISSCIEU, p. 3(». WiTT (de), p. 3(). Voiture, p. l8(J. Yons, p. 11. Fin des tables. Imp vt Litho. A. I.ainaiçiitfru ~ Itnyontic — lliarr.U A?^' «1 t

**The text on this page is estimated to be only 4.38% accurate**

$$?i. r \bullet . * . I - \bullet \hat{e}$$

**The text on this page is estimated to be only 13.89% accurate**

3 2044 031 560 915 TKC BORHOWCII WIU. BC CHARGEO  
AN OVEROUE FEC IF THIS BOOK IS NOT RETURNCD TO THE  
LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW.  
NON-RECEIPT OF OVEROUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE  
BORROWER FROM OVERDUe FEES. k J



